

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de  
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1978.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

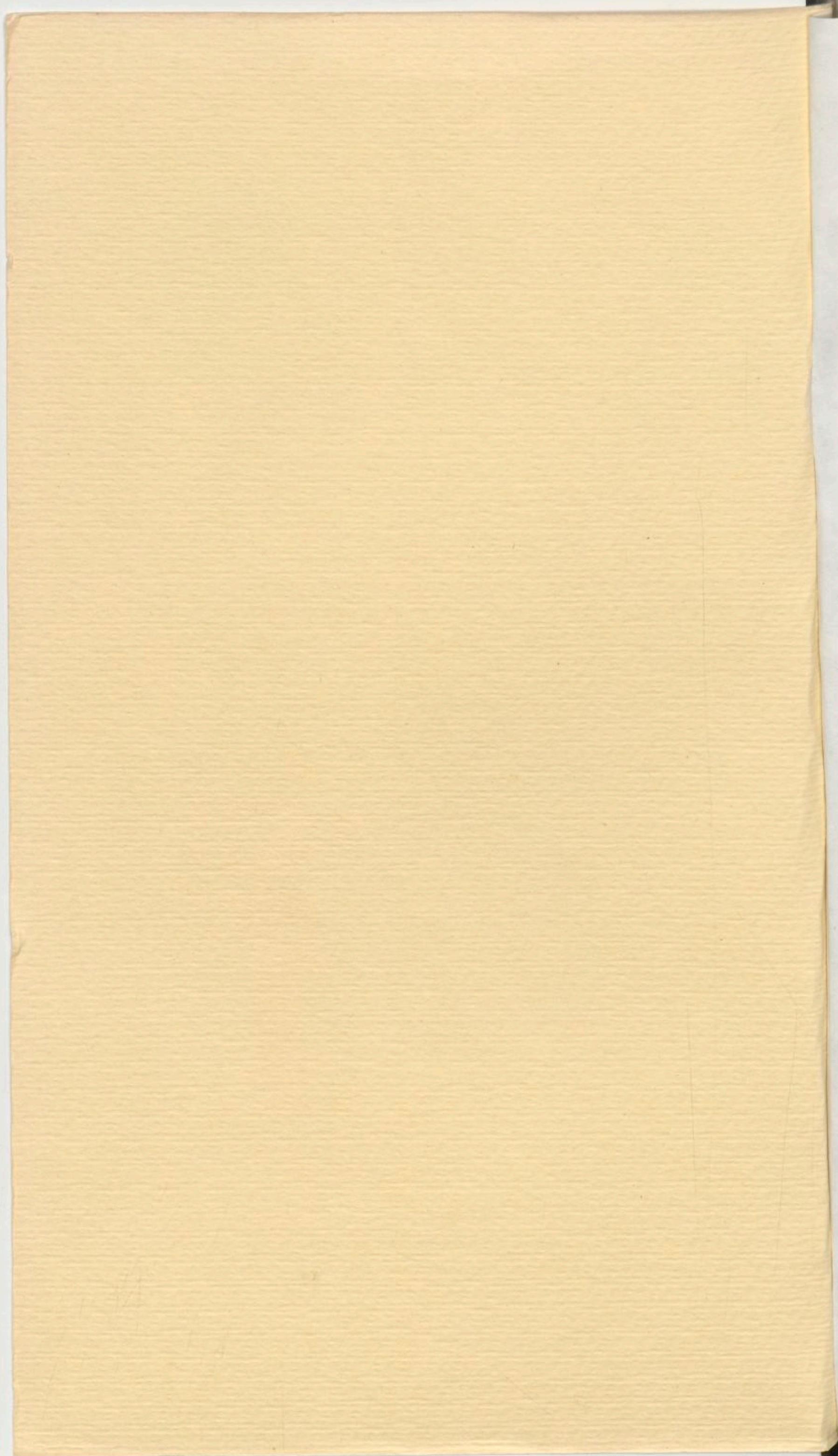
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS  
DE ROUEN

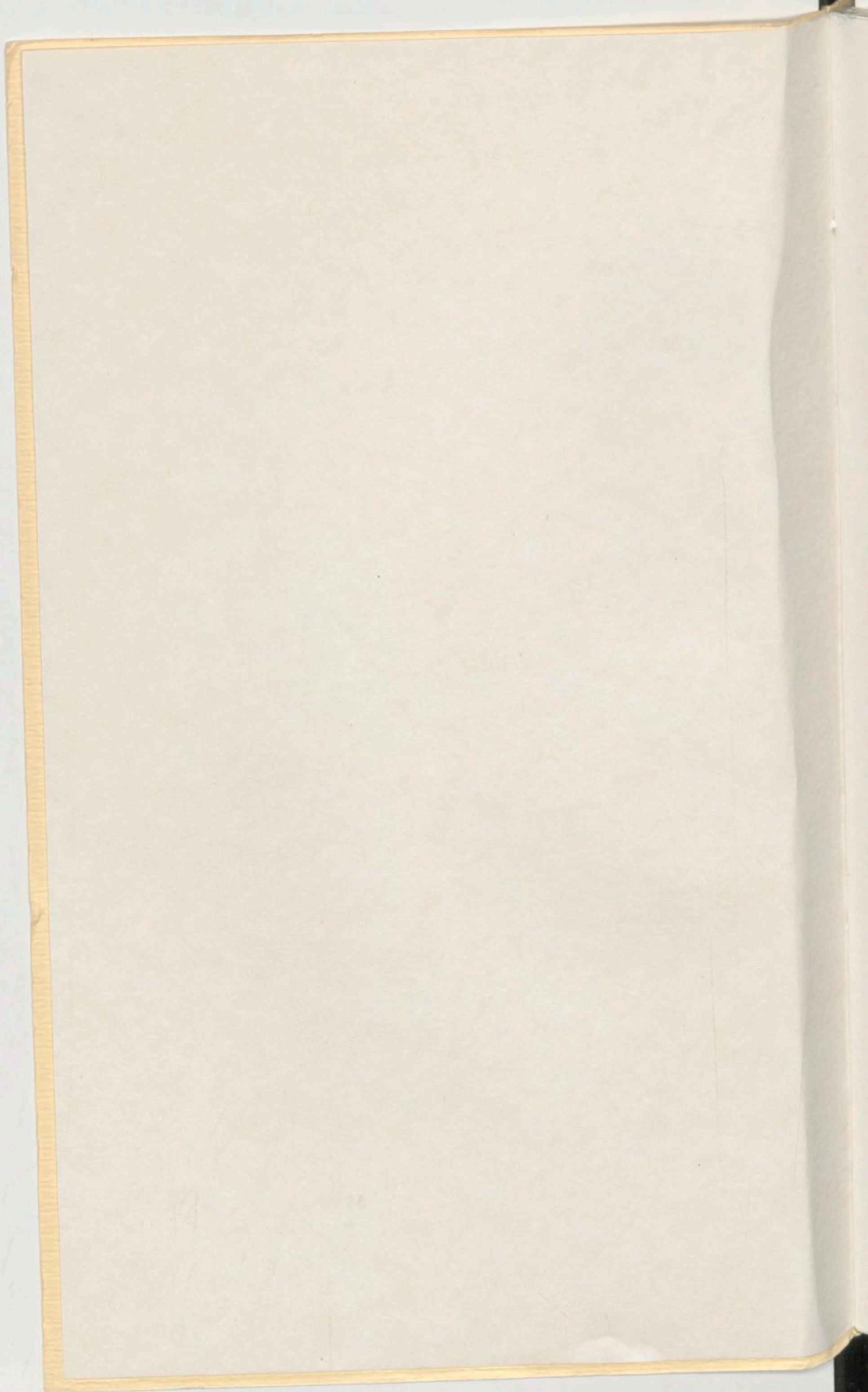
1978



FÉCAMP  
L. DURAND & FILS  
1980



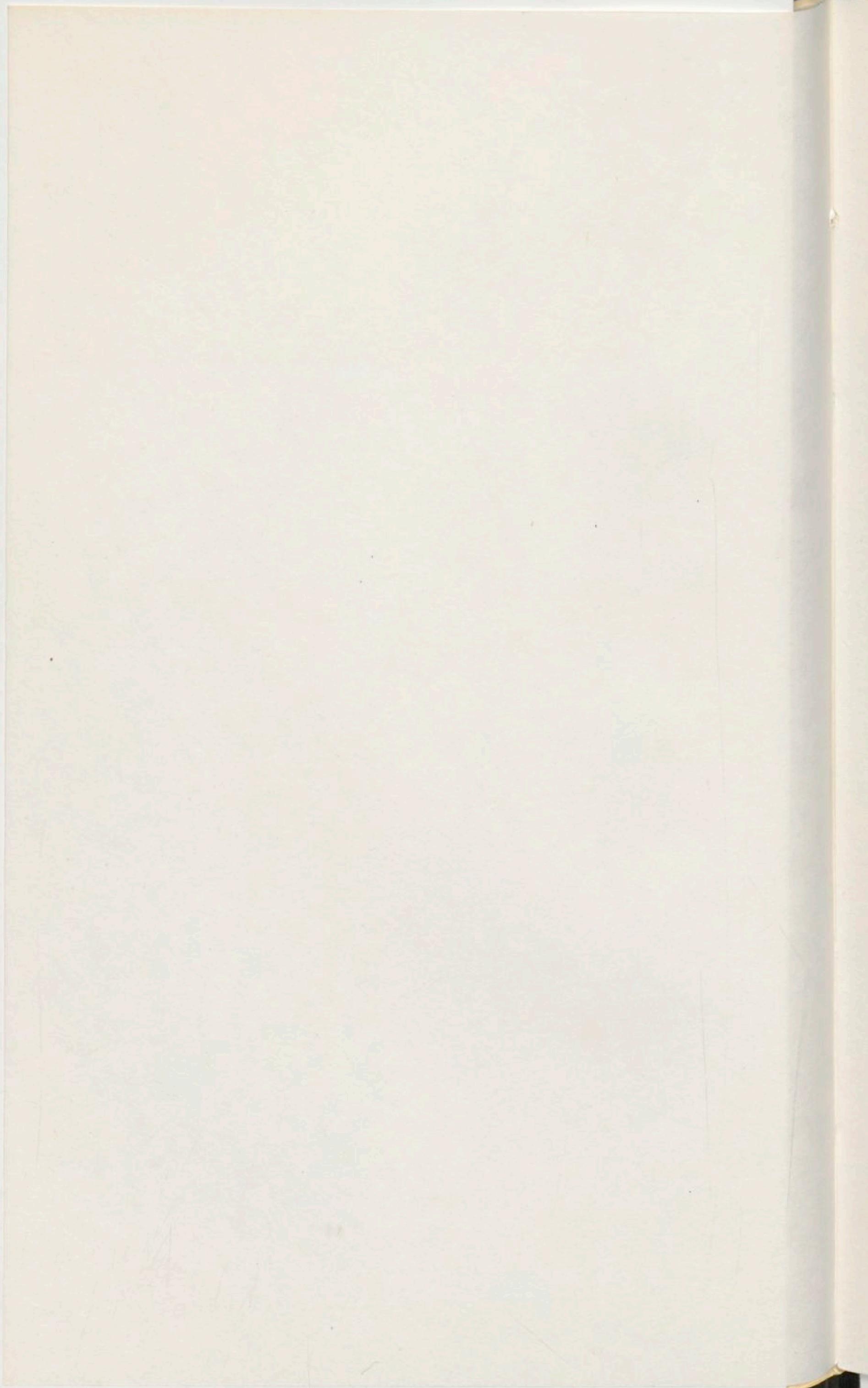




PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

1978





PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

1978



PARIS - L. DURAND & FILS  
1978

#### ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE  
 DES TRAVAUX DE  
**L'ACADÉMIE**  
 DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
**DE ROUEN**

1978



FÉCAMP - L. DURAND & FILS  
 PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1980

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts a l'honneur de publier, sous le patronage de son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, le Précis de ses travaux, qui est distribué gratuitement à tous les membres de l'Académie et à tous les membres du corps enseignant des lycées et collèges. Les ouvrages qui ont été publiés par son ordre.

Cette disposition sera renouvelée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.



HÉCART - L. DURAND & FILS  
PARIS - A. HÉCART, RUE BONAPARTE, 32  
1880

**T A B L E A U**  
de  
**L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN**  
(au 31 Décembre 1978)

**MEMBRES D'HONNEUR**

- M. LE PRÉFET DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23<sup>e</sup> DIVISION TERRITORIALE.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.

**MEMBRES TITULAIRES**

- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Jean DELACOUR, O ✱, O 🌿, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌿, 🏛️, historien (12 mai 1939).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M<sup>lle</sup> Elisabeth CHIROL, ✱, 🌿, 🏛️, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O ✱, 🌿, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Daniel LAVALLÉE, O 🌿, 🏛️, professeur au Collège d'enseignement secondaire Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, ✱, 🌿, O 🌿, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- Dom René HESBERT, ✱, 🌿, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).

- M. Bernard LEFEBVRE, , O , , art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. l'abbé André FOURÉ, , secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. Jean MONTIER, , , historien (23 avril 1966).
- M. François BURCKARD, , directeur des Archives de la Seine-Maritime, président de la Société de l'Histoire de Normandie (25 juin 1966).
- M. Raoul LEROY, O , , , architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
- M. le docteur Pierre NICOLLE, , , , , chef de service à l'Institut Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C , ancien élève de l'Ecole Polytechnique (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, , professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, professeur (14 février 1970).
- Maître Fedia JULIA, , , , avocat, ancien bâtonnier, (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, , , médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).
- M<sup>me</sup> Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ingénieur agricole (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O , docteur en droit, préfet (e. r.), avocat (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant le 21 octobre 1972).
- M<sup>me</sup> Germaine RICOU, écologiste, maître de recherche à l'INRA (3 février 1973).
- M. Gaston SÉBIRE, , artiste peintre, (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).
- M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, assistant à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M<sup>me</sup> Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, assistante à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O , C , , inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GRÉGOIRE, , , , architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Jean-Claude BERNÈDE, directeur de l'Orchestre de Chambre de Rouen (14 janvier 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie (3 juin 1978).

### MEMBRE ÉLU NON ENCORE REÇU

au 31 décembre 1978

- M. Jean MALAURIE, géographe, professeur d'anthropologie et d'écologie arctique (élu le 25 janvier 1978).

## MEMBRES HONORAIRES

- M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste honoraire du Calvados (22 novembre 1947).  
 M. François BLANCHET, ✱, I ✱. conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).  
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).  
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).  
 M<sup>lle</sup> Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).  
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine (24 juin 1950).  
 M. Michel CHEVALIER, ✱, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).

## MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie des Beaux-Arts (28 octobre 1948).  
 M. Emmanuel BONDEVILLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).  
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences (23 février 1957).  
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25 mai 1963).  
 Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).  
 M. Michel DE BOÛIARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).  
 M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).  
 M. Robert HIRSCH, GO ✱, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de « Gaz de France » (20 mai 1978).

## MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).  
 M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).  
 M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).  
 M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).  
 M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).  
 M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).

- M<sup>lle</sup> Geneviève DUHAMELET, ✱, ✠, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
- M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. Maurice d'HARTOY, homme de lettres, à Paris (5 juin 1925).
- M. François LENOVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
- M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
- M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).
- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
- M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
- M. Maurice YVART, conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
- M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
- M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavay (Nord) (14 octobre 1967).
- M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
- M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (4 mai 1968).
- M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).
- M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
- M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur du Musée national d'Art moderne (22 mars 1969).
- M. Maurice CARITÉ, O ✱, journaliste (20 juin 1970).
- M. André QUEVAUVILLER, docteur en pharmacie (20 juin 1970).
- M. l'abbé François COULON, vice-président de la Commission d'Art Sacré (20 juin 1970).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
- M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).
- R.P. Dom Jean LAPORTE, moine de Saint-Wandrille (20 janvier 1973).
- M. Armand JARDILLIER, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974).

- M<sup>me</sup> Françoise PERROT, chargée de recherches au C.N.R.S., archéologue (24 mai 1975).  
 M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).  
 M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).  
 M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).  
 M. Marcel DEBRAY, botaniste (20 mai 1978).

### MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).  
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).  
 M<sup>lle</sup> Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.  
 M. Giulio PRUNAI, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).  
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).  
 M<sup>me</sup> Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).

### MEMBRES DÉCÉDÉS

#### *Membres titulaires :*

- M. Jacques GIFFARD (membre correspondant le 16 janvier 1971, titulaire le 8 octobre 1977), décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1978.  
 M. Raymond QUIBEL (11 février 1950), décédé le 19 septembre 1978.  
 M. Pierre PETITCOLAS (10 janvier 1953), décédé le 18 octobre 1978.

#### *Membres correspondants :*

- M. le Docteur Marc DOLLFUS (12 novembre 1955), décédé le 16 février 1978.  
 M. Maurice MOINE (22 mars 1969), décédé le 16 septembre 1978.  
 M. le Docteur Louis GOSSELIN (25 février 1938), décédé fin juillet 1978.

## BUREAU

ANNÉE 1978

*Président* : Maître Fédia JULIA.*Vice-Président* : M. Xavier CAMILLERAPP.*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Jacques LIGER.*Trésorier* : M. Victor BOUTROLLE.*Archiviste* : M. l'abbé André FOURÉ.

CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE

191

CHRONIQUE

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

14 JANVIER. — Maître Fédia Julia succède à M. Philippe Deschamps au fauteuil présidentiel et M. Xavier Camillerapp accède à celui de la vice-présidence. — M. Pierre Hommeril, professeur agrégé de Géologie à l'Université de Rouen, est élu membre titulaire. — Des « félicitations » sont votées à l'adresse de M. Jean-Claude Bernède, directeur de l'Orchestre de Chambre de Rouen.

21 JANVIER. — Messe traditionnelle à la mémoire des membres défunts célébrée, à 18 heures, en la chapelle du couvent d'Ernemont, par l'Archevêque, Mgr Paillet, qui prononce l'homélie.

28 JANVIER. — Séance semi-publique au cours de laquelle le Docteur Dordain, invité par l'Académie, fait une communication sur « Pascal à Rouen ».

11 FÉVRIER. — Rapport de M. Boutrolle, trésorier, sur la situation financière de l'Académie. — Élection des membres des Commissions. — Conférence, en séance publique, de M. Maurice Morisset sur le thème « Peinture, musique et poésie ».

25 FÉVRIER. — Élection de M. Jean Malaurie comme membre titulaire. — M. Mac Grath évoque ses rencontres, quand il appartenait à l'administration préfectorale, avec divers « personnages ». Plusieurs membres de la Compagnie évoquent ensuite celles qu'ils ont pu faire à l'occasion avec tel ou tel de ces hommes diversement « illustres ».

1<sup>er</sup> MARS. — L'Académie inaugure ses « Grandes conférences du mercredi » par un colloque, prolongé dans la soirée, sur « Le cancer ». Participent à ce colloque les professeurs R. Laumonier, Piguet, Le Fur, Boullard et Maître Bernfeld.

17 MARS. — Séance publique pour la réception, comme membre titulaire, de M. André Grégoire, architecte des Monuments historiques, au discours duquel répond M. Raoul Leroy.

22 AVRIL. — Communication de M. Jacques Liger sur « Les épipactis de la vallée de la Bresle ».

26 AVRIL. — Seconde des « Grandes conférences du mercredi » sur le thème de « La violence ». Exposé du Docteur Leyrie et débat avec la participation du R.P. Evain.

6 MAI. — Communication de M. R.-G. Nobécourt sur « La défense des ponts de Rouen en mai 1940 ». Invités par l'Académie, le général Lalande et le colonel Duffour apportent leur témoignage circonstancié sur ces journées tragiques.

20 MAI. — Élection comme membre titulaire de M. Jean-Claude Bernède ; comme membre associé de M. Robert Hirsch ; comme membres correspondants de M. Philippe Manneville et de M. Marcel Debray ; comme membre correspondant de Madame Clancy, maître de conférence à l'Université de Melbourne. — Vote de félicitations à l'adresse de M. le Professeur Mercadal, juriste. — Communication de M. Jacques Giffard sur Barbey d'Aurevilly, journaliste à Dieppe en 1842 à l'occasion d'une campagne électorale.

3 JUIN. — Séance publique pour la réception comme membre titulaire de M. Pierre Hommeril auquel répond M. Jacques Liger.

17 JUIN. — Sortie annuelle : visite de l'église Saint-Wulfran d'Abbeville et de l'abbaye de Saint-Riquier. Des représentants de la « Société des Antiquaires de Picardie » accueillent l'Académie de Rouen.

4 OCTOBRE. — Troisième des « Grandes conférences du mercredi ». Son thème : « L'Écologie, science ou utopie ». Après les propos d'ouverture du Président Julia, interventions sur les sujets suivants : *Écologie, science économique* par Mme Ricou, maître de recherche à l'Institut national de la Recherche agronomique ; *Poussière et environnement* par M. le Professeur Jean Tayot, maître de conférence d'anatomie pathologique à l'Université de

Rouen ; *La forêt, école de réflexion* par le Professeur Boullard, professeur à l'Université de Haute-Normandie ; *Écologie institutionnelle, expériences en cours* par M. le Professeur Labey. Un débat prolonge ces exposés.

7 OCTOBRE. — Séance publique pour la réception de M. Jean-Claude Bernède, directeur de l'Orchestre de Chambre de Rouen, qui parfait son remerciement par l'exécution de la Chaconne de J.-S. Bach. Le Président F. Julia consacre son discours en réponse à « La musique source de vie ».

28 OCTOBRE. — Le Président informe la Compagnie que l'Académie des Beaux-Arts dont M. Emmanuel Bondeville est le Secrétaire perpétuel, vient d'attribuer à l'Académie de Rouen le Prix Marmottan (5.000 F) pour la publication de l'ouvrage sur « Le Palais de Justice ». — Hommage, par l'abbé Fouré, à M. Jacques Giffard, membre titulaire, décédé le 1<sup>er</sup> juillet, et, par Maître Julia, à M. Raymond Quibel, inhumé le 22 septembre. On salue aussi la mémoire de deux membres correspondants décédés pendant les vacances, M. le Docteur Louis Gosselin et M. Maurice Moine. — Des « félicitations » sont votées à l'adresse de M. Marc Lanfry et de M. Bernard Rousselin-Légrand. — M. le Docteur Jean Fournée est élu membre correspondant. — M. Boutrolle fait connaître dans quelles conditions sont renouvelés les fermages des deux terres nues que l'Académie possède dans l'Eure.

4 NOVEMBRE. — Séance publique. « Communication » du Docteur Pierre Nicolle sur la correspondance de son père, le Professeur Charles Nicolle, avec Georges Duhamel.

17 NOVEMBRE. — Quatrième des grandes conférences-débats du soir. Sujet : *L'Église aujourd'hui*, sous la présidence de M<sup>e</sup> Julia, avec la participation de Mme N.-J. Chaline, maître-assistant à l'Université de Rouen : *Trente ans d'histoire de l'Église de Rouen* ; de M. René Rémond, professeur à l'Université de Paris X Nanterre : *L'Église dans la France contemporaine* ; de Mgr Poupard, recteur de l'Institut Catholique de Paris : *Rome et le monde*. Après la pause-buffet habituelle, débat.

18 NOVEMBRE. — Séance publique. « Communication » avec projection de diapositives de Mme Lemercier-Quelquejay sur « les Icônes ».

2 DÉCEMBRE. — Hommage, par M. J. Liger, à M. Pierre Petitcolas décédé le 18 octobre. — Rapports sur les prix littéraires par M. R.-G. Nobécourt et par le Président Julia sur les prix de vertu. Vote de leur attribution.

16 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle des Prix. Éloge de la vertu par M. Xavier Camillerapp ; rapport de M. R.-G. Nobécourt sur les prix littéraires ; rapport de M<sup>e</sup> Fédia Julia sur les prix de vertu ; puis, en partie récréative, projection d'un film en couleurs : « L'Atlantique à la voile » commenté par M. Erick Legendre, qui effectua cette traversée et dont l'Académie de Rouen, en 1977, couronna l'exploit. — Il est procédé, avant la séance publique, à l'élection du Bureau pour l'année 1979. M. Xavier Camillerapp est élu président, Mme Ch. Lemercier-Quelquejay est élue vice-président et M. Bernard Courmontagne est élu trésorier en remplacement de M. Victor Boutrolle, démissionnaire.

*Le Secrétaire de la classe des Lettres.*

R.-G. NOBÉCOURT

# PRIX DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1978

## *PRIX LITTÉRAIRES*

(Rapporteur M. R.-G. NOBÉCOURT)

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE : M. Jean ALBERT-SOREL, de Honfleur, pour ses « Mémoires d'un temps, de Paris à Honfleur en 70 ans » et l'ensemble de son œuvre.

PRIX GOSSIER : Le Monastère des Bénédictines de la rue Bourg-l'Abbé pour l'édition en trois volumes de documents et de lettres intéressant la vie religieuse rouennaise au XVII<sup>e</sup> siècle.

PRIX JACQUES NICOLLE : Le Docteur Jacques MEURICE, de Fauville-en-Caux, pour sa thèse « Au chevet de Jean-Jacques Rousseau ».

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONALISTE : Mme Gabrielle SUEUR, de Biherel, pour ses « Glanes au fil des saisons, suivies de Contes et Nouvelles ».

★  
★★

## *PRIX DE VERTU*

(Rapporteur M<sup>e</sup> Fédia JULIA)

PRIX ROUSSELIN-MAYET : Famille Gérard ROUSSELIN, Darnétal.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : Famille André CŒUR D'ACIER, Rouen - Les Sapins.

PRIX GADON : Famille Titah ABDELAZIZ, Rouen.

PRIX PELLECAT : M. VU DINH Sao, étudiant en médecine, Cité Universitaire, Mont-Saint-Aignan, et M. Patrice FISSET, étudiant en médecine, Mont-Saint-Aignan.

PRIX MARIE LAMBERT : M. Ben ZERROUK Mohammed, étudiant en médecine, Rouen.

PRIX LA REINTY : M. Hervé PELVILLAIN, étudiant en histoire, Rouen.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE : Mlle Thérèse EUDE, de Rouen, pour son long dévouement de soignante au service des autres.

16 Décembre. — Séance publique annuelle des Prix. Discours de la vertu par M. Xavier Castellani; rapport de M. R. G. Nohéant sur les prix littéraires; rapport de M. Félix Julia sur les prix de vertu; puis, en partie réservée, projection d'un film sur la vie de M. Victor Bourgeois, professeur de philosophie à l'Université de Liège. — M. Victor Bourgeois, professeur de philosophie à l'Université de Liège, est élu membre correspondant de l'Académie. — M. Victor Bourgeois, professeur de philosophie à l'Université de Liège, est élu membre correspondant de l'Académie. — M. Victor Bourgeois, professeur de philosophie à l'Université de Liège, est élu membre correspondant de l'Académie.

ANNÉE 1978

PRIX LITTÉRAIRES

(Rapporteur M. R. G. Nohéant)

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE: M. Jean Albert-Sorel, de Honfleur, pour ses « Mémoires d'un temps, de Paris à Honfleur en 70 ans » et l'ensemble de son œuvre.

PRIX GOSIER: Le Monastère des Bénédictines de la rue Bourg-Abbé pour l'édition en trois volumes de documents et de lettres intéressant la vie religieuse rouennaise au XVII<sup>e</sup> siècle.

PRIX JACQUES NICOLLE: Le Docteur Jacques Maurice, de Fausville-en-Caux, pour sa thèse « Au chevet de Jean-Jacques Rousseau ».

PRIX DE LITTÉRATURE RÉGIONNALE: Mme Gabrielle Sœur, de Bibberville, pour ses « Gènes au fil des saisons, suivies de Contes et Nouvelles ».



PRIX DE VERTU

(Rapporteur M. Félix Julia)

PRIX ROUSSEAU-MAYET: Famille Gérard ROUSSEAU, Darvèze.

PRIX BRAGUEHAIS-VERDRE: Famille André CORNÉ D'AGNE, Rouen-Les-Épines.

PRIX GADON: Famille Théobald ANDREAZ, Rouen.

PRIX PELLECAT: M. Vu Dinh Sao, étudiant en médecine, Cité Universitaire, Mont-Saint-Aignan, et M. Patrick FASSET, étudiant en médecine, Mont-Saint-Aignan.

PRIX MARIE LAMBERT: M. Ben ZERROUK MOHAMMED, étudiant en médecine, Rouen.

PRIX LA REINTY: M. Hervé FAVILLAIN, étudiant en histoire, Rouen.

MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ACADÉMIE: Mlle Thérèse BOUT, de Rouen, pour son long dévouement de soignante au service des suites.

## La Cathédrale monument dans la Cité

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. DISCOURS

(11 mars 1973)

DE RÉCEPTION

C'est le propre du complexe que de s'assurer de secret, et c'est bien à un aimable complexe formé discrètement par quelques-uns d'entre vous que je dois l'honneur d'être invité à prendre place dans votre Compagnie, et à m'associer à vos travaux.

Si l'on attache à l'amitié toute la valeur qu'elle mérite, vous comprendrez mieux la mesure de ma reconnaissance.

Toutefois je ne puis m'empêcher de croire que j'ai bénéficié, pour retenir votre attention, de l'aigreur qui entoure les grandes entreprises et, à travers elles, ceux qui ont eu le privilège d'y être associés. Je veux parler des travaux de restauration de nos grands monuments, cruellement meurtris par la guerre, travaux conduits par des hommes de caractère et de grand talent qui ont été mes maîtres.

Comment ne pas évoquer devant vous, trop rapidement à mon gré, la grande figure aujourd'hui disparue d'Albert Chausse, architecte en chef des Monuments Historiques.

Il assurera, aux heures tragiques de 1944, avec Georges Lanfry, le sauvetage d'une Cathédrale dont le bas-côté sud est éventré, la Tour Saint-Romain et les bâtiments de la Cour d'Abbaye calcinés.

L'une des quatre grosses piles, supportant la voûte-lanterne et la flèche, est si gravement atteinte, qu'à tout moment elle peut s'effondrer.

DISCOURS  
DE RÉCEPTION

L'ÉGLISE CATHÉDRALE MONUMENT DANS LA CITÉ

## La Cathédrale monument dans la Cité

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. André GRÉGOIRE

(11 mars 1978)

**C'**EST le propre du complot que de s'entourer de secret, et c'est bien à un aimable complot fomenté discrètement par quelques-uns d'entre vous que je dois l'honneur d'être invité à prendre place dans votre Compagnie, et à m'associer à vos travaux.

Si l'on attache à l'amitié toute la valeur qu'elle mérite, vous comprendrez mieux la mesure de ma reconnaissance.

Toutefois, je ne puis m'empêcher de croire que j'ai bénéficié, pour retenir votre attention, de l'« aura » qui entoure les grandes entreprises et, à travers elles, ceux qui ont eu le privilège d'y être associés. Je veux parler des travaux de restauration de nos grands monuments, cruellement meurtris par la guerre, travaux conduits par des hommes de caractère et de grand talent qui ont été mes maîtres.

Comment ne pas évoquer devant vous, trop rapidement à mon gré, la grande figure aujourd'hui disparue d'Albert Chauvel, architecte en chef des Monuments Historiques.

Il assurera, aux heures tragiques de 1944, avec Georges Lanfry, le sauvetage d'une Cathédrale dont le bas-côté sud est éventré, la Tour Saint-Romain et les bâtiments de la Cour d'Albane calcinés.

L'une des quatre grosses piles, supportant la tour-lanterne et la flèche, est si gravement atteinte, qu'à tout moment elle peut s'effondrer.

Pendant seize ans se poursuivront de patients et longs travaux de restauration. Ils aboutiront, en juin 1956, à la réouverture solennelle de la Cathédrale, en présence de M. René Coty, président de la République, et du Cardinal Joseph-Marie Martin, archevêque de Rouen, cérémonie inoubliable pour ceux qui l'ont vécue, événement de portée nationale, symbole de la résurrection de la Cité.

Jean-Pierre Paquet, architecte en chef, mit tout son talent dans la renaissance d'un Palais de Justice écrasé par les bombardements d'avril et août 1944. Il apporta dans la restauration de cet édifice prestigieux toute sa sensibilité et sa maîtrise technique.

Nous avons perdu trop tôt cet artiste délicat et de grande érudition.

En 1948, Henri Jullien aura la charge de tous les édifices qui, du Tréport au Havre, de Gournay à Lillebonne, ont subi de graves dommages.

Constructeur averti dans les techniques les plus diverses, nous lui devons, entre autres, la restauration exemplaire de l'église d'Auffay dont l'intérieur fut ravagé par un incendie, de la façade de l'église de Caudebec-en-Caux si délicatement ouvragée, de l'Hôtel de Bourgtheroulde et du Bureau des Finances à Rouen.

Par un penchant tout naturel, c'est bien de notre héritage monumental dont j'aimerais vous entretenir.

J'écarterai de mon propos les travaux de restauration de nos monuments anciens qui ne sont, somme toute, que des techniques particulières avec leurs règles, leur logique et une certaine dose de savoir-faire.

Je vous dirai plutôt les interrogations qu'un architecte peut se poser au-delà de son métier, lorsqu'il prend conscience, par une longue approche, des raisons profondes qui animèrent les générations passées, dans leur recherche d'un cadre de vie — prestigieux ou aimable — où l'art fut ressenti comme une exigence naturelle ne pouvant être séparé du quotidien.

Nous retrouvons l'image de nos grandes cités au travers des gravures et tableaux que les artistes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles se sont complus à fixer, pour les dédier à la gloire de leurs Princes.

Ces villes sont belles, conquises ou défendues, sans cesse

enrichies de nouveaux monuments, elles affirment la puissance du Souverain. Ce sont les vrais joyaux de la Couronne.

Elles offrent, au premier regard, la ceinture blanche de leurs remparts dont le tracé épouse le terrain pour en tirer parti au mieux de la défense.

Les eaux détournées alimentent les fossés et contribuent à protéger les zones vulnérables, remparts constamment renforcés pour décourager les assauts guerriers et éviter à la cité convoitée les massacres, les incendies et les pillages. Protection parfois illusoire mais rassurante, faite pour conjurer la grande peur qui survit dans la mémoire des hommes.

Des alentours jusqu'aux lointains, à la lisière des forêts s'ouvrent de grandes étendues dégagées, parsemées de rares constructions, chaumières, moulins, masures, calvaires s'égrenant le long des chaussées qui convergent vers les portes fortifiées.

Sur un coteau voisin se dessinent les bâtiments d'une maladrerie où s'isolent les morts vivants que sont les affligés atteints de la lèpre, fléau terrifiant qui frappe au hasard hommes et femmes, comme une incompréhensible et tragique malédiction.

De loin, la ville enserrée dans ses remparts laisse deviner ses structures profondes, modelées par son histoire et par le temps. Les anneaux concentriques de sa croissance se retrouvent dans le tracé des rues et ruelles se développant autour du noyau originel.

Du moutonnement des toitures émergent, dans un jaillissement serré, clochers, tours, beffrois, clochetons et mille tourelles hérissées d'épis.

Dans ce foisonnement, l'église-cathédrale impose la masse de son vaisseau. Ses flèches plus puissantes, plus hautes que toutes les autres signalent de loin la cité et lui impriment sa marque.

Reprenons ces quelques vers de l'abbé Henri Bourgeois sur notre Cathédrale de Rouen :

*La calme Majesté de sa hauteur sereine  
Plane sur la Cité. Des dalles au sommet,  
Son profil sort, hardi, sur le fond violet  
Des coteaux embrumés : elle est grande, elle est Reine,  
Mais elle est Mère aussi.*

Voici Chartres, qui se signale de loin par ses deux flèches au-dessus des champs moissonnés. Vers elle convergent les files de pèlerins, « dévots de Notre-Dame, qui bravent le soleil, la pluie et le vent », comme l'écrit Charles Péguy.

Voici Strasbourg, dont la masse de sa flèche unique en grès rose domine la grande plaine d'Alsace, pacifique témoin de déchirements millénaires.

Voici les tours carrées de Notre-Dame s'inscrivant dans le ciel de Paris et en marquant le centre.

L'aiguille audacieusement ajourée, dressée sur une haute tour-lanterne, c'est Notre-Dame de Rouen.

Tout semble s'ordonner autour d'elle suivant les convenances d'une hiérarchie naturelle.

A côté du pouvoir des clercs, le pouvoir communal, jaloux des franchises octroyées ou conquises, tient à s'affirmer par la solidité verticale de son beffroi fortifié qui, pour n'être pas en reste avec son voisinage, abrite lui aussi cloches et carillons sonnant heures, couvre-feu ou tocsin.

Plus modestement, les couvents développent autour de leurs cloîtres la stricte ordonnance de leurs bâtiments à l'allure sévère. Seuls, les petits clochetons de leurs chapelles dérogent à cette rigueur voulue.

Ainsi, chaque édifice, par son architecture, porte en lui sa signification et manifeste la place qu'il occupe dans la vie de la cité.

Dans notre époque si troublée, dominée par l'inquiétude de lendemains incertains et d'interrogations restées sans réponse, que nous apporte cet héritage du passé ?

Pourquoi nous est-il maintenant si précieux ?

Pour entrevoir une réponse, peut-être faut-il être attentifs à notre sensibilité profonde, à ces perceptions discrètes qui n'affleurent pas au niveau des évidences formulées.

Si le décor urbain est statique, il s'anime par notre cheminement, il nous accompagne et devient pour nous familier et rassurant.

Comme dans une symphonie où la phrase mélodique prépare la venue du motif brillant, de même, la rue, dans son déroulement, achemine nos pas vers l'édifice monumental qui, en fond de perspective, ponctue l'espace et instinctivement nous attire, nous offrant sa richesse, nous invitant à poursuivre et nous donnant la mesure de nous-même.

## LA CATHÉDRALE

Dominant la cité, paraissant depuis toujours en occuper le centre, la cathédrale nous pose ses énigmes.

C'est autour d'elle que tout se distribue et prend sa valeur relative.

« Merveilles de l'Occident », les grandes cathédrales vont couvrir l'Europe des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, mais nulle part ailleurs que dans le domaine capétien et le Duché de Normandie, l'art gothique atteindra à un tel épanouissement. Il est sans conteste « l'Art de France ».

Il fallait, pour que cet épanouissement se réalise, des assises solides.

Au X<sup>e</sup> siècle, succédant à l'écroulement de l'Empire de Charlemagne, l'Europe divisée était livrée aux bandes armées qui sillonnaient les campagnes, laissant derrière elles, « fléaux de Dieu », la ruine, les cendres et la mort.

De grandes étendues retournaient aux friches et aux ronces. La misère, les famines meurtrières, le dépeuplement des campagnes ne pouvaient favoriser la création d'œuvres d'art.

Quelques îlots privilégiés ayant trouvé refuge dans les monastères, entretenaient encore, chez une petite élite, la nostalgie de l'Empire carolingien, cet empire trop grand qui avait rêvé de succéder à « l'Imperium Romanum » et s'étendait de la Saxe aux Marches de l'Espagne sarrazine.

Le XI<sup>e</sup> siècle, avec ses structures politiques plus affirmées, avait vu se lever l'aube d'un renouveau et d'une nouvelle espérance. Dans une sécurité retrouvée, les campagnes se repeuplent.

Avec des moyens moins précaires de cultiver la terre, les moissons se font plus lourdes et le temps des grandes famines s'éloigne.

Une société hiérarchisée, dominée par les nobles, les chevaliers et gens d'Église, draine ces nouvelles richesses.

C'est l'époque des abbayes florissantes, des monastères abritant les grands centres de la culture de l'Occident, et restant les refuges de la création artistique.

L'édifice roman, dans sa puissance dépouillée, entend traduire l'ordonnance secrète du mystère chrétien.

C'est de la filiation des abbayes prestigieuses de Cluny et Saint-Denis que vont sortir nos grandes cathédrales gothiques de la fin du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles.

Dans cette période où l'unité du royaume assure une prospérité relative, où la féodalité est mise en tutelle, l'Art fera partie de la pensée politique. La cathédrale affirme la puissance du souverain vers qui tout converge. N'est-il pas, par le sacre, « l'Oint du Seigneur » ?

Entouré d'évêques, il trône au sommet de la hiérarchie des clercs. A sa guise, il peut puiser dans ses trésors pour contribuer, dans ce siècle de Foi, à l'édification de nouveaux lieux de prière.

Il répond aux sollicitations des évêques et des chanoines à qui reviennent l'initiative de cette énorme entreprise qu'est la construction d'une nouvelle cathédrale.

Ce sont eux qui auront à soutenir, par des collectes renouvelées et pour longtemps, la poursuite des travaux sur ce chantier dévorant.

Dans toutes les grandes cités, la cathédrale gothique, souvent dédiée à Notre-Dame, va s'élever sur les assises de celle qui l'a précédée, jugée trop vétuste, trop petite pour rassembler la foule des fidèles, surtout trop sombre pour répondre à une nouvelle symbolique digne d'assurer la solennité des rites.

Le premier souci du Chapitre sera de trouver le « Maître de l'Ouvrage », savant, expérimenté, capable de traduire dans la pierre son ambitieux projet.

C'est, avant la lettre, car le mot n'existe pas encore, « l'Architecte », celui qui conçoit et dressera les plans de l'édifice. Avec ses aides, il aura la charge de diriger la multitude des hommes de toutes corporations qu'il faudra rassembler pour réaliser l'ouvrage.

Si nous connaissons le nom de quelques-uns de ces maîtres d'œuvre, beaucoup nous sont inconnus et se sont perdus dans l'anonymat d'une œuvre collective. Mais ce qu'ils ont su faire est encore sous nos yeux.

Il fallait à cet homme de génie, s'appuyant sur sa propre expérience et ayant en mémoire les modèles qu'il avait longuement étudiés, aller hardiment vers de nouvelles audaces, rendre encore plus légères les structures portantes, monter les voûtes à une plus grande hauteur, ouvrir plus largement les baies à la lumière.

Il lui fallait surtout, surmontant les contraintes et le jeu obscur des forces opposées, répondre à toute une symbolique cachée permettant à l'homme de communiquer avec le divin.

Symbolique basée sur la loi des nombres, science hermétique venant du fond des âges, que possédaient encore les clercs de haute culture, tel saint Augustin.

Dans *Images* tiré du bel ouvrage de Georges Duby, est évoquée la création de la grande église-abbatiale de Cluny. L'auteur rapporte que « le Moine Quinzo, admirable psalmiste, sous l'inspiration de saint Pierre, saint Paul et saint Étienne, en avait établi les plans. Il avait en effet composé le sanctuaire comme plus tard les polyphonistes composèrent les motets et les fugues. Une unité de module de cinq pieds romains servit de base à des combinaisons complexes de relations arithmétiques. Ces rapports numériques exprimaient l'ineffable. Le nombre Sept commandait les proportions de l'abside, celles du grand portail reposaient sur la progression Un, Trois, Neuf et Vingt-Sept. Intervenaient surtout la série des nombres parfaits d'Isidore de Séville, et la série pythagoricienne des nombres harmoniques, notion éminemment musicale, tenue pour l'expression de l'Ordre Universel, et sur quoi se fondait tout l'équilibre du monument. Ce réseau de chiffres devait emprisonner l'esprit pour l'attirer à Dieu ».

Cette recherche peut nous paraître bien étrange tant elle est éloignée de nos disciplines de pensées, et nous serions tentés de la rejeter comme une spéculation vide d'intérêt.

Est-ce tellement évident ?

Cette quête de la compréhension de l'ordre du Monde n'est pas prête de se tarir.

Déjà, les carnets de dessins de Villard de Honnecourt, architecte du XIII<sup>e</sup> siècle, curieux de toute chose et grand voyageur, nous montrent des relevés et croquis cernés de tracés régulateurs.

Léonard de Vinci enferme la création de l'homme dans un cercle et un réseau de figures géométriques.

Au début de ce siècle, saint Yves d'Alveydre essaie, dans *L'Archéomètre*, de retrouver les concordances harmoniques qui relient les formes, les couleurs et la musique.

Nous sommes là très près d'un certain occultisme, et nous ne saurions nous y attarder.

Mais que dire de Le Corbusier, architecte de notre temps, qui crée le « Modulor » où l'homme est pris comme référence de base pour servir à la création de son environnement bâti.

Que penser des ouvrages tout récents qui traitent encore des secrets du « Nombre d'Or » et de ses prolongements harmoniques,

nombre égal à 1,618, multiple qui apparaît dans ses rapports comme particulièrement esthétique.

Ces disciplines cachées déborderont les conceptions architecturales et seront adoptées par des peintres dans leurs grandes compositions.

Cette trame géométrique est à peine sous-jacente dans les toiles d'un classicisme dépouillé de Nicolas Poussin, telles que « l'inspiration du Poète » ou « Les Bergers d'Arcadie ». Ne disait-il pas lui-même « mon naturel me contraint à chercher et aimer les choses bien ordonnées ».

On pourrait craindre que cette rigueur apporte une certaine sécheresse à l'œuvre architecturale. La cathédrale a su échapper à ce péril. Elle est l'expression d'une liberté contenue, d'une très grande liberté allant jusqu'à cette désinvolture qui caractérise l'aisance et la maîtrise d'hommes ayant pleine connaissance de leur Art.

Liberté dans une composition où les alignements ne sont pas rigoureux, où la symétrie n'est pas un dogme absolu, où tours et clochers peuvent être différents et témoignent d'une sève créatrice renouvelée. Diversité sans désordre, contrôlée par un sens aigu de l'équilibre des masses, où chaque élément vient s'intégrer à l'ensemble et concourir à l'harmonie générale.

Liberté dans la mise en œuvre, où chaque pierre, taillée sur le chantier, sera posée sans retouche, donnant aux parements cette spontanéité faisant toute la différence entre la chaleur de l'esquisse, qui exprime et ne retient que l'intention, et la rigueur, voire la sécheresse de l'épure trop parfaite.

De l'édifice roman dont elle garde l'empreinte, la cathédrale gothique va conserver la crypte, lieu sacré des dévotions premières, fondation s'inscrivant au creux de la terre pour recevoir les saintes reliques et les corps des premiers fondateurs.

Sous ses voûtes basses, l'espace clos est cerné de pénombre. Dans un halo incertain, la lumière tremblottante des cierges projette quelques reflets sur les murailles.

A l'abri des rumeurs du monde, la crypte convient aux rites funéraires où, enveloppée du mystère des ténèbres et des fins dernières de l'homme, la prière se fait supplication et contemplation.

Mais Dieu est lumière !

Dans le grand vaisseau où les verticales serrées des piles s'élancent vers les voûtes, l'autel majeur, dans l'hémicycle tourné vers l'Orient, est prêt à recueillir les premières lueurs de l'aurore.

Ainsi, l'ordonnance des lieux s'inscrit dans la symbolique des cérémonies liturgiques.

Dans sa trajectoire immuable, le soleil inonde tour à tour les verrières et modifie lentement le jeu des ombres intérieures.

A l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Occident chrétien se couvre de chantiers. Plus de cent édifices prestigieux vont presque simultanément sortir du sol de France, à côté d'un nombre égal d'abbayes. « Blanche robe d'églises » comme l'écrivait le chroniqueur Raoul Glaber.

On s'émerveille, devant cet élan mystique et l'ampleur de travaux qui vont mobiliser, entre 1150 et 1260, des milliers d'ouvriers et d'artisans — temps où l'art est perçu comme une manifestation essentielle, destinée à offrir à Dieu les richesses du monde visible.

Tous ces chantiers seront vigoureusement menés.

— *La Cathédrale de Bourges*, une des plus grandes de France, couvrant 5.900 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir 7.000 fidèles, sera pratiquement achevée après 60 ans de travaux, échelonnés sur plusieurs campagnes.

— *Notre-Dame de Chartres*, dotée d'un Chapitre de soixante-seize chanoines disposant de revenus considérables, sera consacrée en 1260, soit après 66 ans de travaux, poursuivis sans interruption.

— *Amiens* qui voulait égaler en magnificence Chartres et Paris, avec ses voûtes portées à 42 mètres de hauteur, sera, en 1272, après 50 ans, presque entièrement terminée, à l'exception des tours de la façade occidentale.

— *A Rouen*, après l'incendie d'avril 1200 qui ravagea l'église métropolitaine, 40 ans suffiront pour relever la grande nef. Mais les campagnes de travaux vont se succéder pendant plus de deux siècles. La Cathédrale n'est jamais assez belle, jamais suffisamment somptueuse.

On y travaille encore, mais après 32 ans d'efforts, elle porte toujours les blessures profondes de la dernière guerre.

Devant ces édifices aux dimensions exceptionnelles, on se demande comment les constructeurs ont pu mener à bien et si rapidement ces immenses chantiers ? Comment ces hommes, qui n'avaient que la force de leurs bras, ont réussi à élever ces hautes

tours, lancer au-dessus du vide, à plus de 30 mètres, ces voûtes de pierre ?

Il fallait d'abord transposer au sol, en vraie grandeur, les tracés de l'épure originale. Tout dépendait de la rigueur de cette première implantation. A défaut d'instruments de précision, inconnus avant le xvi<sup>e</sup> siècle, on utilisait tout simplement un long cordeau fermé sur lui-même et portant 12 divisions égales, chacune d'elles, correspondant au « pied de l'œuvre », mesure prise comme unité de base et reportée sur la cane du maître d'œuvre.

Tendu en 3 points, le triangle de Pythagore aux côtés de 3, 4 et 5 modules, donnait avec précision l'angle droit, déterminant ainsi tous les tracés orthogonaux.

Par recoupements successifs, les carrés et diagonales se mettaient en place, ainsi que tout le réseau des divisions intermédiaires.

Sur ces jalonnements, tailleurs de pierre et maçons commençaient à élever les grandes piles de la nef, les murs des bas-côtés et les contreforts extérieurs.

Pour alimenter ce chantier, se succédaient en longues files les charrois amenant les pierres extraites de carrières voisines ou plus lointaines. Pour Rouen, Caumont et Vernon.

A la cathédrale de Laon, les bœufs avaient tellement peiné pour tirer les lourds attelages, qu'ils furent à l'honneur. En haut des tours, la tête encornée de l'animal surgit curieusement entre les colonnettes.

L'acheminement par voie d'eau est utilisé, de préférence, chaque fois que cela est possible. Il grève moins les frais de transport qui peuvent doubler, voire quintupler le prix de la pierre à l'extraction.

Bien des théories ont été avancées pour la mise en œuvre des maçonneries. Pour le montage des matériaux, on a souvent donné aux plans inclinés une importance qu'ils n'avaient pas. La haute technicité d'une des premières corporations du Moyen Age, celle des charpentiers, permettait de résoudre tous les problèmes. Les belles forêts étaient proches et fournissaient le bois en abondance. Ponts, maisons, clochers et beffrois demandaient une main-d'œuvre experte gardant jalousement ses secrets de métier.

Le bois est le matériau de base. La pierre est un luxe.

Les échafaudages de perches et de boulins, liés par des cordages, comme cela se pratiquait il n'y a encore pas si longtemps, accompagnent les maçonneries jusqu'à hauteur des grandes arcades.

Au-dessus, il sera alors possible de prendre appui directement sur les murs. Les miniatures nous montrent ces planchers de travail, reposant sur quelques madriers traversant les maçonneries. Il ne fallait pas avoir le vertige. Malheur au distrait ou au maladroit, aucun garde-corps ne semble avoir été prévu pour le protéger d'une chute fatale.

Ces trous de boulins sont encore visibles aujourd'hui sur les parements de pierre et marquent les étapes régulières de l'avancement des travaux. Les escaliers à vis suivent la progression du chantier et assurent aux ouvriers un accès facile aux différents niveaux.

Nous sommes aussi bien renseignés sur les engins de levage. Ils sont déjà très perfectionnés.

Pour les pierres de parement, seaux de mortier et moellons, on utilise un treuil en bois. Mais pour les pièces lourdes, grandes assises des tas de charge, corniches, gargouilles, éléments pouvant peser jusqu'à une tonne, il faut des moyens plus puissants. Comment s'y prendre ?

Nous serions en peine de répondre à cette interrogation si les miniaturistes, frappés par l'ingéniosité du dispositif, ne nous montraient de grands tambours de bois qui, en haut des tours, se silhouettent sur le ciel. Ce sont des roues de 4 mètres de diamètre et plus, munies d'échelons, ayant un peu l'aspect des roues de moulin à eau. Deux hommes grimant à l'intérieur peuvent la faire tourner à la manière d'écureuils enfermés dans une cage.

L'une de ces grandes roues est encore en place au Mont-Saint-Michel, en tête de la rampe inclinée desservant l'abbaye. Une autre, heureusement conservée, est toujours visible à la cathédrale de Beauvais.

Si les pierres sont le plus souvent portées à deux sur une sorte de civière, les miniatures montrent sur les chantiers en activité des brouettes qui ressemblent singulièrement aux nôtres.

Au pied de l'édifice en construction, s'affairent tailleurs de pierre, bardeurs, mortelliers, plâtriers et garçons. Pendant les périodes de grande activité, on pourra dénombrer une quarantaine d'ouvriers spécialisés. Si l'on ajoute à ce chiffre leurs aides, servants et manœuvres, l'effectif peut atteindre 150 personnes.

Ce sont des hommes libres, payés à la journée ou à la tâche, hébergés le plus souvent en ville. Ceux qui viennent de loin et ne sont là que pour quelques mois descendent à l'auberge, ou sont logés chez l'habitant.

La journée de travail est longue. Elle commence au lever du jour à l'appel de la cloche, pour se terminer après Vêpres vers 5 heures de l'après-midi.

Les pierres sont taillées le plus souvent dehors avec des outils qui ressemblent exactement à ceux encore en usage de nos jours pour les travaux de restauration : marteaux, têtus, laies droites ou à dents, ciseaux de tout calibre servant à dresser les arêtes et fouiller le creux des moulures.

Si la saison est mauvaise, le travail se fera à l'abri dans un bâtiment de chantier appelé « la Loge ». Elle est encombrante et l'emplacement qu'elle occupe sera souvent l'objet de difficultés avec le Chapitre.

Dans cette tradition, nos baraques de chantier ne sont pas mieux acceptées.

Non loin se trouve « la Forge », où l'on rebat sur l'enclume les outils émoussés auxquels il faut redonner du tranchant. Là se préparent aussi les ferrures tournées au feu tels que gonds, pentures et grilles.

Il est difficile de se faire une idée du salaire versé aux ouvriers. Il était évidemment différent suivant la qualification de chacun.

En retrouvant de vieux comptes, on constate que le salaire journalier moyen était de 4 sous ; 4 sous !... Mais ce sont de bons gros sous, « espèces sonnantes et trébuchantes » suivant l'expression consacrée.

Comme un peu plus du quart de cette somme est nécessaire pour payer la nourriture, nous voyons que, par comparaison, sur ce plan, rien n'a beaucoup changé.

L'architecture gothique, c'est essentiellement la croisée d'ogive et l'arc-boutant. Tout a déjà été dit sur ces deux trouvailles techniques qui, pendant trois siècles, vont donner aux édifices religieux leur caractère.

Cette veine d'inspiration, puissante et nouvelle, porte déjà en elle de riches prolongements.

Sans la croisée d'ogive, il n'aurait pas été possible d'ouvrir si largement les baies hautes, et donner à l'édifice de pierres assemblées cette unité nécessaire à la perception d'un univers clos, inondé de lumière. Il n'aurait pas été possible de couvrir des vaisseaux dont la largeur dépasse souvent 12 mètres. Les fines nervures qui soulignent la courbure des voûtes sont des arceaux

musclés, lancés au-dessus du vide. Sur cette structure légère se concentrent les charges.

Il faut bien des années pour qu'un grand édifice livre ses secrets, pour que l'on puisse, d'instinct, sentir les forces obscures qui l'habitent, suivre les marques par où s'accusent son vieillissement et ses faiblesses.

Ainsi s'acquiert, par références innombrables, un peu de l'intuition qui guidait les maîtres d'œuvre d'autrefois.

Pour eux, pas de stéréotomie, science de la taille de pierres, pas de calculs de descente de charges permettant de déterminer la section d'une structure portante. Tout leur savoir était l'aboutissement d'une longue pratique et des rudes leçons qu'infligent les échecs.

A Chartres, les voûtes du transept s'étaient ouvertes, et il avait fallu, après consultation des plus éminents spécialistes du temps, dresser de nouveaux arcs-boutants et renforcer les massifs de maçonneries.

En 1272, à Beauvais, les piles trop frêles du chœur de la Cathédrale s'écrasaient sous les charges et entraînaient l'effondrement des voûtes. Plus tard, la flèche que l'on avait voulu la plus haute du royaume avec ses 153 mètres de hauteur s'écroulait, quatre ans seulement après son achèvement.

Beauvais était l'image de la démesure et des limites transgressées.

L'architecte devra oublier ces échecs et dominer ses craintes. Il avait pour mission, comme unique médiateur, de réaliser, avec de simples pierres, des rêves entrevus. Ni le temps, ni l'argent, ni la peine des hommes ne devaient entraver l'élan de ses audaces. Mais dans cette longue marche, il se retrouvait seul.

Il avait découvert que, sous son apparente fragilité, l'édifice gothique faisait preuve d'une résistance inattendue. Ce monument à l'équilibre savant, se révélait d'une très grande souplesse, qualité qui n'appartient qu'à lui seul et lui permet d'absorber sans ruptures des déformations prononcées.

Pour s'en convaincre, il n'est que de mesurer le faux-aplomb des grandes piles, au niveau du petit chapiteau placé sous la retombée des voûtes. La courbe des flexions est continue, voire harmonieuse, et dans la suite des assises, aucun joint n'est ouvert.

Tout le secret de cette souplesse tient en grande partie à la multiplicité des lits de pierre et à ces mortiers onctueux faits de sable, et de chaux éteinte longuement battue.

Le maître d'œuvre a été plus loin encore.

Pour les grandes roses et les gables fragiles, il a remplacé ces beaux mortiers par des joints coulés au plomb, joints malléables assurant à la fois une parfaite répartition des charges et un clavetage souple entre les éléments de pierre. Technique simple, mais qui exige un grand savoir-faire. Le plomb rare et cher était extrait des mines du Finistère, de la Lozère ou du Puy-de-Dôme.

Mais qu'importe pour le passant cette alchimie, ces techniques subtiles qui ne demandent qu'à rester cachées et ne sont que moyens !

L'édifice gothique s'affirme dans sa verticalité, dans ses faisceaux de parallèles fuyant vers un point invisible. Il utilise une grammaire de formes entièrement nouvelles. Aux volumes intérieurs volontairement dépouillés s'opposent l'exubérance des tours et clochetons, la transparence des gables. Des milliers de crochets se profilant sur le ciel viennent rompre la stricte géométrie des volumes et créent une vibration en lisière des masses.

Dans cette œuvre commune, l'empreinte de l'homme est présente partout. Chaque pierre taillée porte à son revers une marque de tâcheron qui est une signature. Le petit chapiteau orné de feuilles d'acanthes est toujours à sa place. Il garde encore très nette la trace des outils guidés par une main habile. Sur un cul-de-lampe relégué dans quelque coin obscur, un joyeux compagnon s'est permis d'animer avec irrévérence une scène grotesque digne de Pantagruel.

Voici le grand vaisseau dans toute sa plénitude. Il est parmi nous depuis plus de sept siècles, immuable et présent, abritant les prières de foules renouvelées. Dans son espace clos il intègre le temps, cette dimension qui est celle de la vie. Il était déjà là au moment où Bouvines assurait la survie du royaume de France, prêt à accueillir tous les siècles à venir.

Prêt à accueillir des musiques sacrées.

Pour accompagner la solennité des rites, Titelouze, Hændel, Bach, Vidor et Dupré composeront messes, oratorios et motets, et les chœur d'enfants se mêleront aux puissantes sonorités des grandes orgues.

A chaque génération viendront s'ajouter de nouvelles richesses, belles et fragiles verrières, retables somptueux affectés aux dévotions particulières, tapisseries déployées les jours de grandes fêtes, dons de mécènes, de corporations ou de confréries.

Ainsi, toute la création artistique, sous ses multiples formes, est ressentie comme une offrande de beauté destinée à louer le

Seigneur. Ne doit-il pas posséder des trésors plus resplendissants que ceux des plus puissants souverains de la terre ?

Et puis, cette richesse offerte, n'apporte-t-elle pas en retour cette chaleur d'accueil si précieuse à ceux qui viennent chercher, près des autels, consolation et espérance ?

Symbole vivant de la Cité, la cathédrale en partage la gloire et les malheurs.

Et les malheurs ne lui sont pas épargnés.

Cathédrale de Reims, Cathédrale de Rouen ! les guerres vous ont meurtries et vous avez failli périr dans ces tourmentes ! Le fer et le feu ont éventré vos murs, ont écrasé vos voûtes. Au-dessus des ruines de villes broyées, vos masses puissantes se sont dressées comme un dernier rempart.

Pour notre Cathédrale, les jours sombres de juin 1944 sont encore dans nos mémoires.

Dans le désarroi général, dans la ville atterrée, il s'est trouvé des hommes pour aller, au péril de leur vie, sauver leur Cathédrale en feu. Toute l'émotion de ces journées tragiques se retrouve dans ces quelques lignes tirées du remarquable ouvrage de M. R.-G. Nobécourt *Rouen désolée*. Alors que l'incendie embrase la Tour Saint-Romain et que l'anéantissement total approche, l'auteur imaginant déjà l'irréparable, écrit : « Ce n'était pas seulement le beau monument, cette espèce d'anthologie de l'art où chaque époque avait exprimé sa prière et sa fantaisie, c'était Rouen même, le reliquaire de toute son histoire, le témoin de sa vie, la fleur de sa légende, son image et son âme, qui était menacé : ces deux tours — si différentes et si fraternelles — abattues ; ce portail irréel — où le fusain laissait de longues coulées blanches — calciné et croulant ; cette longue nef claire — dont la verticale modérée sollicitait sans la forcer la montée de l'âme — défoncée et réduite ; cette flèche hardie — haussant toute la Cité, axant à la fois le paysage et l'existence, ralliant tous les clochers comme le grand vaisseau ralliait toutes les églises flottant sur les vieux toits titubant soudain elle-même, basculant et vidant le ciel, c'eût été, dans la destruction de Rouen, la suprême, l'irréparable destruction ».

Des temps plus sereins nous donnent le loisir de revenir sur nos pas et d'interroger « Ceux qui ont chanté la Cathédrale ».

Paul Valéry aurait su le faire avec tout son talent s'il n'avait préféré, pour son analyse subtile et poétique de la création architecturale, choisir un petit temple grec dédié à Hermès. Vision

d'un monde ensoleillé, baigné d'une lumière irréelle. Dans *Eupalinos l'Architecte*, les lois du nombre et l'accord profond de la matière et de l'esprit sont dévoilés.

Mais nos contrées sont trop rudes pour retenir l'attention du poète. Il passera devant la Cathédrale sans la voir. Peut-être est-elle trop proche, trop grande, chargée d'autres mystères.

L'époque romantique fera justice du dédain où s'étaient complus les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles devant l'Art du Moyen Age. Chateaubriand et Victor Hugo auront des accents inoubliables pour les magnifier.

Avec leur sensibilité particulière, peintres et graveurs trouveront, dans nos grands édifices, le motif central de leurs compositions.

Corot, dans des harmonies dont il a le secret, peint Notre-Dame de Chartres, masse solide se détachant sur un ciel lourd.

A Sens, il sait traduire la chaude lumière intérieure d'un bas-côté de la Cathédrale Saint-Étienne.

A Saint-Lô, la silhouette dorée de l'église Notre-Dame s'inscrit sur les fonds bleutés du bocage normand.

Le peintre anglais Bonington, de passage à Rouen, fixe sur une aquarelle fameuse un bord de Seine où se profilent en arrière-plan les tours de la Cathédrale. Derrière l'entassement des maisons à pans de bois, la belle flèche Renaissance se découpe, légère, sur un ciel brumeux.

Frappée par la foudre, elle disparaîtra dans l'incendie de 1822.

En 1894, Claude Monet, prenant pour motif la façade occidentale de la Cathédrale de Rouen, fixe, en une série de toiles d'une virtuosité étonnante, de fugitifs jeux de lumière.

Ainsi, la Cathédrale prodigue ses multiples richesses et livre un message que nous redécouvrons.

Toute cette joyeuse exubérance, cette liberté dans l'invention n'a pas toujours été comprise. Quand le XIX<sup>e</sup> siècle a voulu reprendre, avec les meilleures intentions, une filiation dont il gardait la nostalgie, il n'a souvent créé que des œuvres médiocres.

La façade de Saint-Ouen plaquée devant le merveilleux vaisseau de la grande abbatiale illustre cette rupture. Malgré ses qualités de composition, moulures et profils sont trop impeccablement calibrés. Ils ont perdu, dans ce traitement qui se voulait

sans défauts, la générosité des modèles dont ils se veulent la copie. Le néo-gothique est une survivance. Isolé de son contexte social et humain, il n'a pas su retrouver l'accent du maître d'œuvre qui savait si bien faire chanter la pierre et mettre son poème à l'unisson de l'âme populaire.

Il ne pouvait en être autrement, et cette constatation doit nous décourager de la tentation du pastiche.

L'esprit de logique, né du Grand Siècle, nous a beaucoup donné. Nous serions ingrats de vouloir l'oublier. Mais le cheminement d'une pensée bien conduite écarte le spontané, rejette l'inutile et nous enserme dans la rigueur de son raisonnement. L'acte doit, à tout moment, pouvoir se justifier.

Par un enchaînement propre à notre temps, cet esprit de logique s'est trop souvent muté en esprit de système. Ayant oublié l'homme et ses raisons profondes, il secrète à l'envi des certitudes éphémères.

Ce sens de l'humain, la Vieille Cité nous le donne d'instinct. Sa pérennité nous rassure, c'est l'héritage conservé malgré l'usure du temps. Ilôt cerné par la monotonie, l'aimable fantaisie de ses alignements ramène nos pas dans ses rues animées où de vieilles fontaines, lourdes d'allégories, coulent pour le seul plaisir du bruit d'un filet d'eau tombant dans une vasque.

En bout de perspective, la Cathédrale s'inscrit dans l'échancrure des voies qui convergent vers elle. Elle offre, à la lumière changeante du jour, ses clochers et ses tours.

La Ville a depuis longtemps débordé la limite de ses anciens remparts. Elle n'a plus de frontières. Mais la Cathédrale reste le centre de cette immensité.

Prodigieux rêve de pierre, témoin mystique de générations d'hommes, elle nous fascine encore.

Issue du sol de France, elle est, sans conteste, « La Merveille de l'Occident ».

ans d'élans, la félicité des mobiles dont ils se servent la copie  
le des gothiques est une avivance, l'asile de son contenu social  
et humain, il n'a pas su retrouver l'accent du geste d'œuvre  
qui savait si bien faire chanter la pierre et mettre son poème à  
l'unisson de l'âme populaire.

Il ne pouvait en être autrement et cette constatation doit  
nous déconcerter de la tentation du pastiche.

L'écrit de logique ne du Grand Siècle, nous en retrouvons  
deux siècles après de vouloir l'oublier. Mais le décent  
nement d'une pensée bien conduite écarte le spontané, rejette  
l'instinct et nous enseigne dans la rigueur de son raisonnement.  
L'acte doit à tout moment pouvoir se justifier.

Par un enchaînement propre à notre temps, l'esprit de  
logique est trop souvent muet en esprit de système. Ayan oublié  
l'homme et ses raisons profondes, il se tait à l'encontre de certaines  
évidences.

Ce sens de l'humain, la Vieille Cité nous le donne à l'instinct.  
Sa pertinence nous rassure, c'est l'hérésie consacrée malgré l'usage  
du temps, l'écrit par la monotonie, l'habituelle familiarité de ses  
alignements ramène nos pas dans ses rues antiques où de vieilles  
fontaines lourdes d'alcôves, coulent pour le seul plaisir du bruit  
d'un filet d'eau tombant dans une vasque, comme d'habitude au  
point de perspective, la Cathédrale s'inscrit dans l'échelle  
d'une des voies qui convergent vers elle. Elle offre à la lumière  
changeante du jour, ses clochers et ses tours.

La Ville a depuis longtemps débordé la limite de ses anciens  
remparts. Elle n'a plus de frontières. Mais la Cathédrale reste  
le centre de cette immensité, son point de repère.

Indigène, l'écrit de pierre, l'écrit mystique de générations  
d'hommes, elle nous fascine encore, elle nous fascine encore.  
Issue du sol de France, elle est, sans conteste, « La Merveille  
de l'Occident ».

Il est à souhaiter que l'écrit de pierre, l'écrit mystique de générations  
d'hommes, elle nous fascine encore, elle nous fascine encore.

Tout ce joyeux exubérance, cette liberté dans l'invention  
n'a pas toujours été comprise. Quand le XIXe siècle a voulu  
le racheter, il l'a racheté avec les meilleures intentions du monde, en  
retrouvant l'écrit de pierre, l'écrit mystique de générations  
d'hommes, elle nous fascine encore, elle nous fascine encore.

## Construire une église aujourd'hui

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. ANDRÉ GRÉGOIRE

par Raoul LEROY

Monsieur,

**L**E 28 mai 1833, l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen accueillait en son sein, l'architecte Henri-Charles Grégoire, né près de Maubeuge en 1791.

Cent quarante-cinq ans plus tard, en ce 11 mars 1978, vous entrez à l'Académie. Toute la profession et vos amis s'en réjouissent.

Notre Compagnie comptera désormais, fait unique, deux architectes portant le même nom et qui, à défaut de liens de parenté, auront eu une carrière identique vouée au service des grands monuments de notre ville.

Henri-Charles Grégoire était aussi architecte en chef du Département, nous sommes donc l'un et l'autre, par les postes que nous avons occupés, les héritiers de cet éminent ancien.

Vous avez il y a quelques instants, émis des réserves justifiées sur la réussite de la façade de l'église Saint-Ouen, mais notre confrère académicien du siècle dernier vient d'être loué par le Président André Robinne, dans le récent ouvrage sur *Le Palais de Justice* pour la qualité des travaux qu'il fit dans l'enceinte du Parlement de Normandie de 1830 à 1854.

Ainsi apparaissent les aléas d'un métier ne nous permettant pas, hélas, de léguer à la postérité que des œuvres indiscutables.

La modestie doit donc être de rigueur chez les architectes. Disons que pour votre part et malgré votre talent, vous l'avez

cultivée constamment en y joignant, pour l'agrément de tous, une courtoisie et une affabilité souriante ne se démentant jamais.

Les hasards de la carrière administrative de votre père vous ont fait naître à Mauriac, petite ville d'Auvergne.

En réalité, Coutances a été toute votre enfance, puis Cherbourg où vous avez terminé vos études secondaires.

Votre amour du dessin vous a orienté vers l'Architecture, et vous êtes entré à l'Atelier Godefroy-Fresney à Paris que vous avez dû quitter pour Grenoble où vous avez réussi rapidement au concours d'admission.

Revenu à Paris, au célèbre Atelier Paul Bigot, après une brillante première classe, vous avez en 1935 obtenu votre diplôme d'architecte, avec mention, ce qui n'est pas tellement fréquent.

En 1935, la crise économique sévissant, il ne pouvait être question pour vous de vous installer. Cette situation vous a conduit vers un stage administratif, juste avant votre mariage en 1936.

Puis ayant trop de temps libre, vous avez fait des dessins d'affiches et des illustrations à caractère publicitaire. Cela était passionnant, peu rentable, mais cette expérience vous a été précieuse, quarante ans plus tard en 1976. Nous en reparlerons dans quelques instants.

Parallèlement et pour ne pas perdre contact avec l'Architecture, vous vous êtes inscrit en 1938 au cours préparant à l'étude de la conservation des monuments anciens.

Mais la guerre étant déclarée en 1939, vous vous êtes trouvé affecté au 5<sup>e</sup> Génie à Versailles et avez échappé de justesse à l'encerclement en 1940.

De retour à Paris, vous avez suivi de nouveau les cours ayant été rétablis, et obtenu en 1941 votre diplôme de l'étude et de la conservation des monuments anciens.

Sur la lancée de cette préparation intensive vous avez l'année suivante participé, cette fois sans succès, au concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Toutefois, votre bon classement vous a permis d'obtenir, quelques années plus tard, votre poste d'Architecte des Monuments Historiques.

Vous avez finalement quitté Paris en 1941 pour vous installer à Aumale où vous êtes resté durant quatorze ans avant de vous installer définitivement à Rouen en 1955.

Aumale était pour vous la nécessité de vous plonger dans les méandres des séries et bordereaux de prix pour constituer les

dossiers de Dommages de guerre et diriger les réparations d'urgence à entreprendre afin de sauver les maisons pouvant encore être utilisées.

Un bref entr'acte à Paris en 1944 vous a conduit chez le grand architecte Henri Bernard qui préparait dans la Cité son envoi de Rome. Ainsi vous vous êtes initié aux secrets des temples de la Haute-Egypte à partir d'une documentation extraordinaire fournie par une jeune égyptologue qui, par la force des choses, ne pouvait retourner dans son pays.

De retour à Aumale en 1945, année de la naissance de votre fils Francis, vous avez été confronté aux problèmes posés par le relogement des sinistrés. Baraquements à construire, rapidement montés sur les espaces libres et sur des îlots déblayés de leurs ruines. Des cités de constructions provisoires mieux structurées et implantées hors ville, vont venir prendre la relève. Sur un simple relevé de terrain, vous étudiez et réalisez le parcellaire, la voirie, les réseaux et les constructions. Beaucoup de ces cités encore debout et correctement entretenues, restent toujours appréciées par leurs occupants.

Les Associations Syndicales de Reconstruction se mettent en place et vous confient des îlots de reconstruction à Aumale et Neufchâtel-en-Bray.

Votre premier gros chantier sera le Groupe Scolaire d'Aumale, les écoles de filles et garçons ayant été entièrement détruites.

Par la suite, vous aurez à réaliser des cités HLM, des salles de sports, des maisons particulières, etc...

En 1948, notre confrère Paul Franchette, architecte des Monuments Historiques, souhaitant être déchargé d'une partie de sa mission, l'Administration se référant au concours de 1941, vous charge des arrondissements de Dieppe et du Havre.

Les tournées sont souvent longues et durent plusieurs jours...

En 1953, vous êtes chargé de tout le Département de la Seine-Maritime avec trois architectes en chef, ainsi que vous l'avez rappelé au début de votre discours.

A côté des chantiers et de l'entretien, la partie administrative devient de plus en plus lourde.

Architecte rapporteur au sein de la Commission départementale des Constructions Scolaires, membre de la Commission départementale des Antiquités, de la Commission départementale des Sites, de la Commission régionale des Opérations Immobilières, de la Commission permanente du Permis de Construire, on comprend que presque toute votre activité ait été absorbée par le

Service des Monuments Historiques et que vous n'avez gardé pour les autres travaux, que ceux de la région d'Aumale et Neufchâtel.

Mais votre chantier le plus extraordinaire a été celui de la Cathédrale de Rouen où, à partir de 1954, 150 ouvriers de tous corps d'état œuvrèrent à la résurrection de cet édifice qui, par trois fois, avait failli être frappé à mort.

En 1970, à la demande de la Ville de Rouen, vous avez réalisé la porte du Conservatoire, rue Jeanne-d'Arc, composition faite à partir de quelques éléments d'une porte cochère du XVIII<sup>e</sup> siècle du 12, rue Saint-Étienne-des-Tonneliers, sauvés des décombres à la suite des bombardements de 1944.

Vous avez été élu membre du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. A plusieurs reprises, nos confrères ont renouvelé votre mandat et après avoir occupé les fonctions de trésorier, vous êtes devenu premier vice-président du Conseil Régional, poste que vous venez de quitter.

A la fin de 1973, ayant atteint 65 ans, votre mission d'Architecte départemental des Monuments Historiques a été officiellement achevée. Toutefois, l'Administration vous a maintenu en activité pour les chantiers où les architectes en chef avaient été changés.

A côté de M. Froidevaux, le nouvel architecte en chef qui a pris la suite du regretté Albert Chauvel, vous continuez à vous occuper de l'église Saint-Maclou et de la Cathédrale, travail absorbant et passionnant en raison des problèmes délicats que pose la reprise en cours, des structures de la flèche en fonte d'Alavoine.

C'est pour vous une heureuse transition vers une retraite qui se voudrait encore active.

Libéré de vos obligations administratives, vous avez pu accomplir certaines missions à l'étranger. C'est ainsi qu'en janvier 1975, vous avez été chargé par l'UNESCO de dresser le répertoire des bâtiments d'intérêt, publics ou privés, de la ville de Saint-Louis-du-Sénégal et de l'île de Gorée.

Par ailleurs, le Conseil Général de la Seine-Maritime vous a confié la restauration de l'église romane de Saint-Samson, de la chapelle de Brémontier-Merval, et dernièrement, celle de la petite église de Maintru, petits édifices pleins de charme mais en grand péril.

D'autre part, vous êtes l'auteur de la mise en valeur fort réussie des vestiges de la chapelle romane de l'Abbaye du Mont-aux-Malades et de la mise en valeur du Colombier de Boos.

Vous venez aussi de diriger des travaux au Musée des Anti-

quités, travaux qui ont immédiatement précédé l'Exposition Cochet. La remise en état de la Salle grecque vient de s'achever sous votre autorité.

Pour le compte du Département, vous avez étudié et réalisé tout récemment, place de la Rougemare, un bâtiment s'intégrant admirablement avec l'ensemble existant de la Chapelle Saint-Louis. Ce bâtiment comporte une grande porte d'accès à la cour de la Gendarmerie de la rue Louis-Ricard, dont les dimensions ont été fixées par les services de sécurité afin de permettre le passage des gros matériels de lutte contre l'incendie.

Depuis quelque temps, vous avez repris votre violon d'Ingres très longtemps délaissé : le dessin et la peinture.

C'est la raison pour laquelle, et en vous rappelant qu'en 1936 l'affiche et les illustrations avaient été votre principale activité, vous avez bien voulu accepter à la demande des organisateurs de la grande exposition philatélique Juvarouen qui s'est tenue fin avril/début mai 1976 au Parc des Expositions, de réaliser une très belle composition pour le catalogue général représentant le Gros-Horloge et la remise de l'agneau aux échevins de la Cité en 1529. Cette œuvre de grande qualité, répandue dans le monde entier, a connu un succès parfaitement mérité.

Vous êtes, depuis 1956, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre et, depuis 1958, chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

L'évocation de votre carrière explique, s'il en était besoin et vous l'avez dit, les raisons qui vous ont conduit à choisir pour thème de votre discours si passionnant « La Cathédrale monument dans la Cité ».

Vous avez su nous communiquer en des termes qui ont conquis votre auditoire, tout l'amour que vous portez à ces monuments auxquels vous avez consacré votre vie.

Soyez chaleureusement remercié pour les minutes privilégiées que nous venons de passer grâce à vous.

C'est à regret que nous quittons les cimes que vous avez atteintes pour regagner des altitudes beaucoup moins exaltantes.

Les temps ont changé depuis le Moyen Age et il nous faut répondre aux besoins de nos contemporains.

Construire des églises aujourd'hui ne peut se comparer avec l'édification des cathédrales.

Un immense effort a été entrepris depuis la Libération pour

la réalisation de lieux de culte souvent modestes, répondant aux exigences actuelles.

Il est certain qu'en France, jamais autant d'églises n'ont été construites que durant ces trente dernières années.

La reconstruction d'abord, les grands ensembles ensuite, ont été à l'origine de cette floraison posant tant de problèmes et notamment financiers, aux responsables des nouvelles constructions.

L'élan a été foudroyant et remarquable, sans que pour autant il semble avoir été perçu à sa juste valeur.

Peut-être est-il encore trop tôt pour en faire l'éloge qu'il mérite. Avec le recul du temps cela ne saurait manquer.

Il est probablement téméraire de parler de la construction d'une église aujourd'hui, n'étant muni que d'une seule et unique expérience.

Le tableau risque d'être en effet incomplet mais il est certain que les grandes lignes restent les mêmes.

Quel est l'architecte qui n'a pas rêvé d'avoir à construire une église, et pourtant il s'agit là d'une redoutable tâche...

Il n'a plus la liberté dont disposaient les maîtres d'œuvre de nos cathédrales.

A notre époque, les contraintes à respecter sont multiples, importantes ou mineures, parfois contradictoires. Il s'agit de tout concilier en partant d'un programme qui dès l'origine doit être bien précis.

Armé de ce programme souvent mis au point avec son concours, l'architecte laisse alors courir son imagination et son esprit de création.

Il ne doit jamais oublier que la finalité de l'édifice est d'ordre spirituel et cultuel, que cet édifice est un lieu de rencontre destiné à des frères croyants qui s'assemblent pour prier, qu'il est destiné à l'écoute de la Parole et doit permettre le face à face dans le dialogue et les rites, qu'il est destiné au repas du Seigneur.

Comme le dit le R.P. Gélineau : « Créer l'espace de l'assemblée célébrante pour aujourd'hui et pour demain est une tâche singulièrement complexe. Pour y parvenir, il faut partager de l'intérieur la vie des assemblées, par l'écoute de la Parole, par la prière commune, par la participation aux rites et aux sacrements. Tout dans la liturgie est acte d'Église. Tout doit être culte en esprit et en vérité ».

Mais il est d'autres aspects plus terre à terre dont l'architecte doit tenir compte et qui ont trait au terrain sur lequel il doit

construire. Ils varient suivant la situation de ce terrain, son orientation, son nivellement, ses accès, ses abords, son environnement, les servitudes d'Urbanisme qui le grève, les arbres qu'il devra conserver, les réseaux qui le desservent, toutes contraintes avec lesquelles il n'est pas question de ruser.

L'architecte crayonne des croquis effervescentés qui s'amoncellent. Beaucoup relèvent de la fiction, mais rapidement ou lentement, suivant l'état de grâce du moment, les idées se décantent, le possible se dégage et des esquisses peuvent être soumises au maître d'ouvrage qui donne son sentiment sur ces premières approches.

Elles évoluent au cours de discussions et de contacts fréquents avec le Clergé et le Comité paroissial.

Que de solutions fermement arrêtées puis abandonnées pour revenir à d'autres initialement rejetées. Que d'amalgames ouvrant de nouveaux horizons et poussant à de nouvelles recherches...

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

De toute évidence, l'architecte joue durant cette période un rôle prépondérant tendant à faire accepter la conception qu'il a mûrie au fil des jours.

Là apparaît son tempérament et sa philosophie. Il propose ou il impose. Il explique pour convaincre ou invoque des arguments péremptoires : il faut être de son époque, l'Architecture doit être contemporaine...

Ces arguments ne sont pas apparemment dénués de valeur, mais en quoi les volumes simples qui ont traversé les siècles avec bonheur, ne seraient-ils pas encore acceptables de nos jours. Ne sont-ils pas la concrétisation de l'expérience adaptée à une région donnée.

Vouloir l'ignorer conduit à des mécomptes flagrants. Les architectures tourmentées ou insolites causent d'ailleurs, le plus souvent, la ruine financière pas toujours volontaire, du client ou de l'entrepreneur.

Et du côté des matériaux, que de déboires en perspective pour certains, en notre Normandie où l'humidité aggravée par la pollution, ne permet pas à l'extérieur d'espérer longtemps une bonne conservation des bétons apparents et des bois vernis.

Tout n'est pas possible et mieux vaut finalement, quitte à être critiqué, retenir des solutions traditionnelles qui ont fait depuis longtemps leur preuve.

Le reproche fait à ces solutions a trait généralement à leur coût réputé pas toujours économique. Il est facile de répondre

qu'en tout état de cause il vaut mieux, quel que soit le montant des crédits souvent insuffisants dont on dispose, ne pas rogner sur la qualité du gros œuvre dont le caractère définitif ne pourra jamais, ou tout au moins que très difficilement, être amélioré.

Mais du domaine des esquisses, l'architecte passe à l'avant-projet. Sa volonté architecturale s'affirme et s'affine. Les formes et les volumes s'articulent. L'acceptation de cet avant-projet constitue l'étape décisive car le projet proprement dit n'en sera plus que la mise au point. Il est assorti d'une estimation de la dépense à prévoir qui peut, le cas échéant, le remettre en cause et parfois même le faire abandonner.

Il a toujours manqué à cette estimation de dépense, un élément capital à mes yeux et qui commence heureusement à être demandé, c'est celui qui a trait au bilan annuel d'entretien et d'exploitation du bâtiment.

Que de mauvaises surprises seraient évitées, si ce bilan forcément approximatif mais respectant des ordres de grandeur, était connu non pas après coup, mais avant.

Le coût réel d'un bâtiment ne s'établit pas le jour où il se termine, mais bien vingt ans après.

L'avant-projet étant retenu, l'architecte peut préparer la demande de permis de construire, mais auparavant il a eu à connaître si des dommages de guerre servent au financement, l'organisme national de la reconstruction des églises qui s'intéresse à son architecture et plus encore à la dépense prévue ; s'il construit dans une ZUP, il a eu affaire à l'architecte en chef parfois hostile à une église isolée et qui la verrait volontiers et à peine visible, enchâssée dans des bâtiments de logements et, pourquoi pas, dans un centre commercial, à la Commission diocésaine d'Art Sacré où il se trouve « l'examiné » alors qu'il a pris l'habitude depuis longtemps d'être du côté des examinateurs, au Conseil municipal de la commune qui se sent légitimement concerné, à la Société d'Aménagement qui l'incite après coup, contrairement au règlement de la ZUP, à prévoir au lieu d'un échangeur raccordé sur le réseau de chauffage urbain, une chaufferie entraînant une cheminée impossible de 15 mètres de hauteur.

Au titre du permis de construire, l'Équipement, l'architecte-conseil, les pompiers, les services techniques municipaux et bien d'autres viennent à leur tour pour disséquer, contrôler et vérifier l'observance des textes réglementaires et de circulaires qui le sont moins.

Une véritable course d'obstacles dont l'architecte doit sortir vainqueur, ce qui n'est pas toujours commode.

Enfin, l'architecte ayant reçu tous les accords possibles, entreprend l'établissement du projet qui servira de base à l'exécution.

Il détaille son œuvre, s'assure une dernière fois que les surfaces de l'espace disponible et des locaux correspondent bien à celles programmées et, le cas échéant, les rectifie.

En un mot, il achève la mise au point définitive de l'édifice et de sa technique de construction.

Il s'assure que le futur mobilier n'a pas changé entre temps et qu'il est toujours celui qui lui avait été indiqué.

Aussi curieux que cela puisse paraître, la dimension des bancs fixes généralement adoptés comme type de siège, ayant des mesurations différentes suivant qu'ils comportent ou non des agenoilloirs, joue un rôle et, changer de modèle après coup, revient à modifier la capacité d'accueil de l'église.

L'acoustique revêt, on s'en doute, une grande importance et il est nécessaire de s'en préoccuper très tôt. Un bon résultat peut être obtenu en combinant les matériaux et en s'efforçant de briser la réverbération des sons.

Le chauffage et l'éclairage ne sont pas moins préoccupants. Les solutions ne manquent pas mais il faut les choisir avec soin et à temps pour les intégrer parfaitement.

En outre, l'oubli des normes, des recommandations techniques, des interdictions d'emploi dans un bâtiment recevant du public, n'est pas permis.

Enfin le projet étant terminé, c'est-à-dire les pièces graphiques d'une part : plans, coupes, élévations, détails, divers ; les pièces écrites d'autre part : cahier des charges, devis descriptif, avant-métré le cas échéant, devis estimatif, rapport explicatif, l'adjudication peut être lancée entre les entreprises. Les résultats fixent, à peu de choses près, le montant probable de la dépense.

Si celui-ci dépasse les prévisions, l'architecte est invité à proposer un train d'économies après avoir préalablement tenté d'obtenir quelques rabais commerciaux de la part des entreprises les mieux-disantes. Cette situation est dommageable car la qualité en souffre inévitablement. Adieu les revêtements de sols en pierre, les quelques portes en chêne apparent, la décoration espérée. Ceux qui réclament la nudité et la pauvreté dans les églises ne peuvent qu'être comblés, bien au-delà de leurs vœux.

Les travaux commencent et comme pour tous les chantiers, les mêmes difficultés se retrouvent avec plus ou moins d'acuité. Le respect du planning, quelques modifications demandées en cours de route soulèvent des problèmes bien connus sur lesquels il est inutile de s'étendre.

La consécration de l'église et de l'autel marque l'achèvement de l'ouvrage et le clergé paroissial et les fidèles en prennent possession ; une sainte et grande liesse règne en ce jour faste et heureux.

Après, il s'agit pour l'architecte de vérifier les mémoires, d'établir les comptes définitifs et de les clore en espérant qu'il n'y aura pas de dépassements.

Le tableau général étant brossé, je voudrais revenir sur l'expérience que j'ai vécue à l'occasion de la construction de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste dans la ZUP de Canteleu.

C'est avec le curé de la paroisse et le Comité des Laïcs qui a joué un rôle fort efficace, que l'élaboration des études s'est engagée dans un climat de confiance ne s'étant jamais démenti.

Bénéficier pour un architecte de la présence d'un prêtre ayant eu dans sa jeunesse une formation de dessinateur et aimant l'architecture, de la compréhension des membres d'un Comité dont l'un d'eux a toujours fait partie de la Commission diocésaine d'Art Sacré avec une autorité bien connue, est chose peu commune et enviable.

Le programme n'a pas été modifié en cours de route, sauf une fois pour l'aménagement d'un logement destiné à l'un des vicaires de la paroisse, en remplacement de petites salles de réunions prévues au-dessus de la sacristie et de ses annexes.

Cette suppression a été possible car de vastes salles ont été aménagées en un sous-sol bien équipé.

Le chiffre de 600 places fixé dès l'origine a été rigoureusement respecté et a conduit pour en obtenir la fragmentation obligée, et, sans aucune volonté déterminée au départ, à un plan en forme de croix. Aucune place ne se trouve éloignée de l'autel au-delà de la distance limite souhaitée de 20 mètres.

La partie entrée de l'église comprend un narthex et deux locaux, l'un réservé à la bibliothèque et à la presse, l'autre à une garderie d'enfants avec sanitaire.

Précédant le narthex, un porche ouvert important, peut-être trop, permet d'accéder à l'église à l'abri, même avec des voitures automobiles ou des fauteuils d'handicapés, puisque des rampes latérales le flanquent de chaque côté.

La sacristie, un grand bureau pour les prêtres, une réserve de matériel complètent l'ensemble.

L'espace réservé au chœur est d'une belle ampleur, des circulations larges facilitent grandement les processions de communion.

De propos délibéré, j'ai adopté avec le plein accord du curé de la paroisse et de son Comité, de la Commission diocésaine d'Art Sacré sûrement étonnée mais bienveillante, du Conseil municipal et des Administrations, une architecture pas du tout « dans le vent ».

Je l'ai voulue rassurante pour les fidèles de cette ZUP, attachés à des formes traditionnelles et pour qui une église ne doit pas ressembler à un garage, à un cinéma ou à une maison de la culture.

Toute autre aurait été ma détermination dans un contexte différent où, par exemple, l'intellectualisme aurait été dominant. Il s'agit là je le sais d'un point de vue qui m'est personnel et qui n'a pas manqué de soulever des critiques parfois sévères.

Je persiste à penser que les mentalités évoluent lentement et qu'il n'est jamais bon de les violer. Le Christianisme populaire qu'il ne faut pas mépriser est à éduquer certes, mais ne doit pas être brusqué.

J'en ai trouvé la preuve il y a quelques mois, dans une présentation au Centre Régional de Documentation Pédagogique de Mont-Saint-Aignan.

Il s'agissait d'une exposition itinérante d'Urbanisme mise au point par des enfants de 10 à 12 ans habitant Paris et la province.

Leurs commentaires sur les églises dites « modernes » étaient dubitatifs ou tranchants. J'en rapporte trois :

« On dit que c'est une église ».

« Ce n'est pas une église, y a pas de clocher ».

« Y a pas de marches, c'est une drôle d'église ».

La vérité, dit-on, sort de la bouche des enfants.

Eh bien, l'église de Canteleu ressemble à une église, elle possède un tout petit clocher placé comme un symbole juste au-dessus de l'autel, et elle a des marches. Je ne le regrette pas.

Quant à sa réalisation, tout s'est bien passé : chantier, finitions, équipement, délais et crédits.

Les beaux vitraux conçus par l'Atelier de l'Abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire et la décoration due au talent d'un grand artiste rouennais de réputation internationale qui ornent l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, sont admirés par tous les paroissiens.

Ceux-ci aiment leur église et j'en ai eu récemment la confirmation par un inconnu m'en ayant parlé incidemment.

Ouverte au culte, il y a près de cinq ans, elle ne suscite pas de réserves quant à son organisation permettant le respect de la nouvelle liturgie et de la prière commune. L'architecte trouve dans cette situation sa meilleure récompense.

Construire une église aujourd'hui peut donc réserver au maître d'œuvre des joies profondes et durables.

Mais l'architecture d'une église compte moins que l'assemblée liturgique des fidèles qui s'y retrouvent pour manger et boire ensemble, signe majeur de l'eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection du Christ Sauveur.

Voilà l'important et, pour conclure, je retiendrai ces quelques lignes de Madeleine Osché :

« En définitive, tout dépend de la ferveur des paroissiens et de l'âme qu'ils donneront aux nouveaux sanctuaires. Ceux-ci ne sont, dans les grands ensembles, que des ébauches, analogues aux demeures des premiers chrétiens à l'époque romaine, groupés dans l'attente et dans l'espérance des futures basiliques ».

# Terre et Lune

## *Comparaison structurale et dynamique*

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Pierre HOMMERIL

(3 juin 1978)

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen me fait aujourd'hui l'insigne honneur de m'accueillir en son sein. J'aimerais par ce discours traditionnel, remercier à la fois tous ceux qui m'ont élu et vous faire partager mon enthousiasme pour la Géologie.

Il n'est guère d'autre manière d'exalter une discipline que de souligner la démarche de pensée de ses chercheurs. Pour cela, j'ai choisi de vous présenter les hypothèses et les résultats les plus modernes en ce qui concerne les dynamiques terrestre et sélène. Je suis, en effet, frappé de la concordance de deux événements fondamentaux pour nous géologues. Cette année à Orsay, le rassemblement des Sciences de la Terre qui regroupe annuellement une grande partie des chercheurs français avait donné pour titre à sa manifestation : « la tectonique des plaques fête son dixième anniversaire ». La tectonique des plaques, c'est-à-dire, en notre jargon, une hypothèse rationnelle de travail, suffisamment générale, suffisamment globale pour prétendre apporter un élément d'explication à la plupart des phénomènes dynamiques de notre planète terre. La naissance de cette hypothèse qui, en quelques années a bouleversé nos méthodes de travail, remis en cause bien des concepts des Sciences de la Terre est, avouons-le, passée inaperçue, aussi bien du grand public que du monde scientifique en général. Autre dixième anniversaire, ou peu s'en faut, il y aura bientôt neuf ans, le 20 juillet 1969, les premiers astronautes se posaient sur la lune. Événement considérable que je vécus en

regardant la télévision au milieu de la nuit, dans une petite auberge autrichienne perdue dans un col entre Graz et Vienne. Les alunissages se suivirent jusqu'en décembre 1972. S'ils eurent moins de retentissement, les habitudes se prenant vite, ils furent néanmoins suivis sur les écrans de télévision de bien des pays.

Il m'est donc venu à l'idée de célébrer ces deux dates en comparant notre planète et sa planète satellite tant en leur structure qu'en leur dynamisme. Cette comparaison est d'autant moins gratuite, que, sans faire un jeu de mots, elle fut l'occasion, il y a une quinzaine d'années ou plus, d'un arbitrage au niveau de la gestion budgétaire des États-Unis. En effet, un projet de forage très profond, le projet Mohole, avait été présenté aux décideurs américains. Il s'agissait de faire un forage au fond de la fosse de Porto-Rico, déjà profonde d'environ 10 km, pour, à travers l'écorce terrestre, atteindre le manteau vers 20 km.

Projet grandiose, qui devait permettre enfin une connaissance pétrologique directe de ce manteau et qui fut abandonné au profit du débarquement d'hommes sur la lune; débarquement qui ne devait pas coûter plus cher que le projet Mohole. Ce fut un choix surtout politique, car les responsables pensèrent, et ils eurent raison, que le retentissement d'Apollo serait plus grand que celui de Mohole.

Les Sciences de la Terre y ont-elles perdu? Je ne le pense pas. Grâce aux échantillons lunaires, et grâce aux mesures géophysiques fournis par les missions Apollo, tous les géologues terrestres ont pu, s'ils l'ont voulu, devenir des sélénologues, mais en contrepartie la connaissance du dynamisme limité de la lune, connaissance acquise en une décade, va peut-être aider à la compréhension du dynamisme beaucoup plus débridé de notre bonne vieille terre.

#### *Comparons d'abord les structures profondes de la terre et de la lune :*

— La terre comporte de l'extérieur vers l'intérieur : une lithosphère rigide de 70 km de profondeur, puis l'asthénosphère ou manteau externe jusqu'à 700 km et la mésosphère ou manteau interne jusqu'à 2.800 km environ. Au centre, se situe le noyau externe qui se comporte comme un liquide vis-à-vis de la transmission des ondes sismiques et, enfin, de 5.000 à 6.300 km le noyau interne se comportant comme un solide.

— La lune, dont le rayon est à peine supérieur au 1/4 du rayon de la terre présente une structure interne assez comparable : une zone externe solide de 60 km environ de profondeur, puis un manteau jusqu'à 800 ou 1.100 km et, enfin, un noyau.

Il faut ici rappeler que c'est l'étude des séismes tant terrestres que lunaires, c'est-à-dire des « tremblements de terre » et des « tremblements de lune » qui a permis l'approche scientifique actuelle de ces structures internes. Or la différence la plus frappante entre les deux planètes réside dans la situation de la zone des séismes et dans leurs causes.

— Sur la terre, les foyers des séismes (lieux où se situent les déchirements qui engendrent les ondes du tremblement) se situent de quelques kilomètres jusqu'à 700 km (lithosphère et asthénosphère).

— Sur la lune, ils se situent entre 800 et 1.100 km de profondeur entre le manteau et le noyau.

En outre, les séismes lunaires sont sans doute provoqués par des causes externes à cette planète, essentiellement l'action du champ gravitationnel terrestre puisque ceux-ci se déclanchent surtout et sont plus intenses, quand la lune est, une fois par mois, plus proche de la terre. C'est en sorte une manifestation de véritables marées lunaires.

Par contre, les séismes terrestres qui sont d'ailleurs un million de fois plus intenses que ceux de la lune, sont dus aux mouvements des plaques lithosphériques rigides qui se heurtent, se frottent, se déchirent. Par conséquent, ils sont redevables à des causes internes.

Abordons maintenant avec plus de détails cette structure comparée et entrons, par là même, dans le domaine de la dynamique, et aussi du schéma historique de la formation de ces deux planètes. Remarquons au préalable la dissymétrie de la lune. Sur la face la mieux connue, livrée à l'observation des astronomes depuis qu'il en existe, des « mers » au milieu de « terres » mais ces deux termes doivent être acceptés « entre guillemets » car, il n'y a pas d'eau sur la lune et par conséquent ni mers, ni océans. Il s'agit en fait de grandes étendues relativement circulaires remplies de laves basaltiques. La face cachée en est au contraire dépourvue.

Retenons aussi qu'en dessous de ces bassins basaltiques se situent des concentrations de masse appelées « mascons » découvertes par les sondes américaines « lunar orbiter » grâce aux anomalies de gravités qu'elles provoquent. Quelle que soit l'origine de ces mascons (par exemple enfouissement d'une lourde météorite), ils témoignent de la rigidité de la lune, sinon ces concentrations de masse se seraient enfoncées jusqu'à ce qu'un équilibre gravitationnel s'établisse.

Finissons ce tour d'horizon sur la structure lunaire en présentant l'hypothèse la plus vraisemblable actuellement quant aux différents stades de sa formation :

A. — 4,6 milliards d'années : accréation de la lune à proximité de la terre.

B. — 4,6-4,2 milliards d'années : fusion de l'astre sur une grande échelle se traduisant par un intense volcanisme et la formation d'une croûte plus légère sur un manteau de silicates ferromagnésiens.

C. — 4,2-3,9 milliards d'années : formation de vastes bassins sous l'effet d'un énorme bombardement météorique.

D. — 3,8-3,1 milliards d'années : seconde fusion des couches internes (au moins des silicates ferromagnésiens du manteau), les laves qui en résultent trouvent leur chemin à travers la croûte et emplissent les vastes bassins créés au stade précédent surtout du côté de la face visible où l'écorce est plus mince.

Depuis lors, l'intérieur de la lune est devenu rigide jusqu'au moins 1.000 km de profondeur et la surface sélène n'est plus soumise qu'à l'impact de météorites de moins en moins nombreuses et de plus en plus petites. Elle est aussi la cible du vent solaire et des rayonnements cosmiques.

Il est grand temps de revenir sur terre. Cela nous permettra quelques mots d'Histoire des Sciences Géologiques. Par chance, j'eus il y a quelques années la possibilité de lire la relation d'une expédition entreprise en 1816 pour reconnaître le Zaïre, communément appelé le Congo, fleuve de l'Afrique méridionale. Cette relation comportait une page due à Charles König, minéralogiste oublié qui écrivait :

« D'après votre désir, j'ai examiné les échantillons de rochers recueillis dans l'expédition du Congo, et présentés au Musée Britannique par les Lords Commissaires de l'Amirauté. Ces échantillons sont tous pris sur les rives du Zaïre, et sont en très petit nombre ; mais du moins suffiront-ils pour prouver la formation primitive des rochers des bords et des îles des parties basses de la rivière, et leur ressemblance parfaite avec ceux des pays au-delà de l'océan du côté ouest ; circonstance qui ajoute à la probabilité que les montagnes de Fernambouc, de Rio et d'autres parties de l'Amérique méridionale, étaient originairement réunies aux chaînes opposées qui traversent les plaines du Congo et de Louango ».

Cette courte citation atteste qu'il y a 150 ans, dans les cabinets de naturalistes de l'époque, flottait déjà l'idée que l'Amérique du Sud avait été accolée à l'Afrique, idée fondée non seule-

ment sur une géométrie des contours mais aussi sur des arguments pétrologiques. Un siècle après, l'idée était reprise, amplifiée en une théorie complète par Alfred Wegener qui nous apparaît encore comme le père de la dérive des continents. Il voyait ceux-ci, comme des radeaux, flotter sur la partie superficielle du manteau et notamment dériver lentement vers l'ouest, provoquant la formation d'un bourrelet : les chaînes de montagnes.

Mais c'était prématuré. La prémonition scientifique était en avance de cinquante ans sur les technologies qui permettraient de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse et la « dérive des continents » mourut sous les coups que lui portèrent les géophysiciens sceptiques.

Ironie du sort, ce sont les géophysiciens, mais d'une autre génération, qui, dans les années soixante de ce siècle, vont provoquer la genèse d'une nouvelle hypothèse, notablement différente, quoiqu'ayant cependant comme implication de faire dériver les continents, mais dans de multiples directions.

Aidons-nous de diapositives pour comprendre la genèse progressive de cette théorie appelée « expansion océanique » puis « tectonique des plaques ».

D'abord les extraordinaires progrès de la recherche océanographique vont permettre une excellente connaissance de la morphologie océanique. Les océanologues constatent que dans l'axe des Océans Atlantique et Indien existent de véritables chaînes de montagnes appelées dorsales. Dans le Pacifique existe aussi une dorsale, décalée vers le sud-est. En contrepartie, des grands ravins profonds de 9 à 11 km — alors que les bassins habituels se contentent de 4 à 5 km de profondeur — se situent sur le pourtour de l'Océan Pacifique, quelques autres se plaçant en outre le long des îles de l'Insulinde. Comment expliquer cette morphologie si régulière qu'elle mérite une cause unique ? les océanologues se perdent alors en conjectures.

Or à ce moment, une autre série de faits reste inexplicée : la localisation des foyers profonds des séismes. Ne se situent-ils pas selon trois zones préférentielles :

— le pourtour du Pacifique, avec des foyers superficiels (30 km) au droit des ravins océaniques, puis des foyers de plus en plus profonds vers les îles ou les continents (jusqu'à 700 km sous la partie orientale de la chaîne des Andes) ;

— la zone méditerranéenne au sens large avec des séismes superficiels ou intermédiaires (foyers de 30 à 300 km) ;

— les dorsales océaniques enfin, avec des foyers tous superficiels et des séismes peu intenses.

Là encore, les sismologues cette fois, se perdent en conjectures.

Heureusement des géophysiciens, spécialistes du magnétisme, vont venir à la rescousse de leurs collègues. Mais cela mérite quelques explications. Notre terre, grâce à ses minéraux magnétiques, joue le rôle d'un gigantesque aimant. Le champ magnétique en un point se trouve caractérisé, en simplifiant, par son intensité, sa direction et son sens. L'intensité dépend de la présence de roches plus ou moins magnétiques à l'aplomb du point étudié, la direction par la latitude et la longitude du point lors de la pétrification des roches et le sens par l'époque de cette pétrification. En effet, il se trouve que le dipôle terrestre s'est inversé dans le passé de telle sorte que ce ne soit plus le pôle nord, mais le pôle sud qui attire l'aiguille aimantée. Depuis 35 millions d'années au moins, ces inversions se font par 2 ou 3 pendant un million d'années.

Or en 1962, un géophysicien américain, Hess, émet l'hypothèse qu'un courant ascendant issu du manteau injecte dans l'écorce terrestre, au niveau des rides médio-océaniques, du matériel basaltique qui s'insinue dans la lithosphère repoussant les parties anciennes de celle-ci : c'est l'hypothèse de *l'expansion océanique*.

En 1965, deux Anglais, Vine et Mathews, eurent l'idée d'appuyer cette hypothèse en constatant que le fond des océans recélait des bandes symétriques de magnétisme normal et inverse acquis définitivement par les basaltes lors de leur solidification. En quelques trois années, l'hypothèse de l'expansion océanique allait se compléter de la définition de plaques rigides limitées par les zones sismiquement actives dont nous avons déjà parlé : *la tectonique des plaques* était née. Observons rapidement les implications de cette théorie :

- schéma accréation - subduction ;
- vitesse de ces mouvements et conséquence sur la localisation des séismes ;
- conséquence sur la formation des chaînes de montagnes ;
- évolution des continents depuis 200 millions d'années.

Il reste à trouver le moteur de ce dynamisme. Pour la quasi-totalité des géophysiciens et des géologues, il faut chercher cette cause dans les profondeurs de notre globe, dans les différences de flux de chaleur de zones de l'asthénosphère notamment. Mais pourquoi ces différences, nul ne le sait encore.

Cette interrogation va nous permettre de revenir à notre

propos, comparer le dynamisme constant de la terre, à l'absence de dynamisme actuel de la lune.

Or, la lune possède une structure interne très proche de celle de la terre. Elle est constituée en surface des mêmes minéraux, des mêmes roches, les échantillons ramenés par les missions Apollo l'ont prouvé. La différence fondamentale tient à un autre fait : l'absence d'atmosphère sélène qui conditionne l'absence d'eau sur la lune. De ce fait le seul déplacement de matière est dû aux impacts des météorites, mais c'est un déplacement non orienté, strictement aléatoire. Ce que provoque la chute d'une météorite est détruit et compensé par la chute d'autres météorites alentours.

Rien de cela sur la terre : ce sont les vents, les eaux sauvages, les eaux torrentielles, les fleuves, les glaciers qui déplacent la matière et, quasi toujours, du point le plus haut vers le point le plus bas, des montagnes vers les océans. Au rythme du temps géologique cela fait un poids considérable de matière de la lithosphère qui subit une translation rigoureusement orientée. Notre globe devant rester en équilibre, ce déplacement de surface appelle un réajustement par translation de direction inverse en profondeur. Cette translation inverse s'accordant pour partie seulement (la subduction) avec les déplacements lithosphériques admis dans l'hypothèse de la tectonique des plaques, de très rares géologues pensent que le moteur de cette dernière n'est pas à chercher dans les flux de chaleur de la profondeur, mais dans le réajustement isostatique dû aux déplacements de matière liés à l'érosion de surface. Ce sont les quelques externistes qui osent s'opposer à la foule des internistes.

L'avenir nous révélera qui a raison, ou nous révélera plutôt qui se trompe le moins. La science est en perpétuelle recherche et la validité d'une hypothèse doit se marquer, non par sa longévité arithmétique, mais par sa fécondité à lancer les chercheurs sur des pistes nouvelles. Force nous est de reconnaître que la tectonique des plaques est une hypothèse d'une fécondité exceptionnelle. Plusieurs pays, les mieux dotés financièrement, ont orienté leurs recherches d'océanologie géologique dans ce sens. Un navire foreur, le « Glomar Challenger », a déjà foré le fond de nos océans de plusieurs centaines de trous dont certains atteignent le fond basaltique. Les résultats corroborent largement l'hypothèse initiale et ont permis notamment le dessin de remarquables cartes géologiques comme celle de l'Océan Pacifique. Des unités sous-marines plus légères permettent une connaissance *de visu* de certaines zones de dorsales : l'expédition Famous en Amérique près des Canaries en 1974, l'expédition Rita commencée en mars 1978 au large du Mexique devant le golfe de Californie.

Par ailleurs, les géologues tectoniciens reprennent leurs interprétations de la naissance des chaînes de montagnes pour la placer dans le cadre de la tectonique des plaques. C'est plus difficile, mais d'indiscutables succès ont été acquis.

Pour conclure, je voudrais insister sur deux points :

— d'abord, pour rester dans le sujet défini au départ, je remarque que la connaissance de la lune et de son manque de dynamisme interne depuis 3 milliards d'années, quiétude liée peut-être à l'absence d'atmosphère et d'eau, donc d'érosion, a permis à certains géologues de souligner le rôle, fondamental pour eux, des transferts de matière dus à l'érosion orientée de la surface de la terre ;

— ensuite, ma satisfaction sera grande si j'ai pu vous convaincre que les Sciences de la Terre ne sont pas les Sciences du figé, de l'immobile, du non-vivant. Je me refuse à opposer les Sciences de la Terre aux Sciences de la Vie comme les classifications modernes voudraient nous y entraîner. La terre vit, oh combien, à des rythmes variés : rythme de la seconde avec les séismes, de l'heure et de la journée avec le volcanisme, rythme de la vie humaine avec les phénomènes courants de l'érosion, rythme du million d'années avec l'expansion océanique et la dérive des continents, rythme de la centaine de millions d'années avec la création et la destruction des chaînes de montagne. La terre vit tant que jamais elle ne s'arrête, jamais elle ne se repose, et cela depuis plus de quatre milliards d'années.

## Vocation scientifique des jeunes

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. PIERRE HOMMERIL

par Jacques LIGER

Monsieur,

UN géologue à l'Académie de Rouen, voilà un événement qui marquera sans aucun doute dans les annales scientifiques de notre Compagnie. Nous avons connu des physiciens, des chimistes, des naturalistes, des médecins, mais de géologues, point. Il faudrait remonter fort loin dans le temps, probablement plus d'un siècle en arrière, pour vous trouver un prédécesseur. Nous avons connu à Rouen d'excellents amateurs de Géologie. Ils ont constitué d'importantes collections qui figurent pour la plupart dans les galeries de notre Muséum d'Histoire Naturelle et qui comptent parmi ses meilleurs ornements. Citons seulement les deux plus importantes : celle de Bucaille, du XIX<sup>e</sup> siècle, et celle plus récente de Raoul Fortin. En matière de publications nous n'étions pas gâtés jusqu'à des temps très proches et nous ne pouvions faire état que de mémoires anciens bien éloignés des travaux modernes. Depuis 1950, cette situation tend à s'améliorer. Nous mentionnerons, en premier lieu, un travail de l'abbé M.-J. Graindor publié dans notre *Précis* (Année 1964, pp. 181-198) et intitulé « La Basse-Seine, origine et évolution géologique ». Il fait mention des plus récentes découvertes sur le sujet et donne une synthèse intéressante. Ensuite nous devons indiquer les Mémoires publiés par vous-même, Monsieur, dans notre *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, avec plusieurs de vos collaborateurs. Ces mémoires traitent de questions spécialisées et ne représentent qu'une partie de vos publications. Ils montrent déjà l'importance de votre œuvre. Mais c'est pour nous l'occasion de dire l'intérêt de nos

publications locales. La *Revue des Sociétés Savantes* connaît en ce moment des difficultés, mais nous espérons reprendre très prochainement nos publications scientifiques.

Cette affaire si importante de nos publications ayant été évoquée, il convient maintenant que nous disions tout l'intérêt que présente pour nous votre venue au sein de notre Compagnie. Il y a longtemps que votre concours aurait été sollicité si votre état de santé l'avait permis. Il est aujourd'hui rétabli et nous sommes heureux de vous voir parmi nous.

Né à Coutances en 1933, vous avez suivi vos études secondaires dans cette ville, puis à l'École Normale d'Instituteurs de Saint-Lô où vous avez été reçu premier. Puis, après votre succès au Baccalauréat, vous avez été nommé instituteur à Cherbourg. Mais, parallèlement à vos obligations professionnelles, vous commencez vos études à la Faculté des Sciences de Caen en vue de préparer une licence ès Sciences. Vous envisagiez de vous diriger vers l'enseignement secondaire. C'est alors que MM. les Professeurs Dangeard et Pareyn soupçonnèrent vos qualités et vous confièrent un poste d'Assistant à l'Université de Caen. M. Dangeard vous intéressa aux études de Géologie marine et vous engagea à préparer un Diplôme d'Études Supérieures que vous passâtes en 1957 et intitulé : « Étude des phénomènes d'érosion et de sédimentation sur un secteur localisé de la Côte du Calvados ». Vous avez alors continué vos recherches dans la direction proposée par le Professeur Dangeard, et que nous citons d'après vous : « parfaire notre connaissance des phénomènes géologiques actuels dans le domaine marin, pour en tirer des enseignements dans la connaissance et la compréhension des faits passés ».

Vous avez alors subi avec succès, en 1952, le Concours d'Agrégation des Sciences Naturelles et entrepris ensuite la préparation d'une thèse de Doctorat d'État dans la même discipline. Vous avez ainsi été le premier élève du Professeur Dangeard à soutenir, en 1967, une thèse de géologie marine.

Cet important travail est intitulé : « Étude de Géologie marine concernant le littoral bas-normand et la zone pré-littorale de l'Archipel anglo-normand ». Dans la première partie vous étudiez les processus d'érosion et de sédimentation du massif granitique de Barfleur (Manche). Vous multipliez les sondages et les analyses granulométriques et arrivez à cette conclusion que le massif est fermé aux influences extérieures. Le littoral est pourtant soumis aux forces vives actuelles ; elles se contentent de l'entretenir, au fur et à mesure de son vieillissement.

Vient alors l'étude, qui nous paraît fort importante, de la

sédimentation biologique, c'est-à-dire de la sédimentation produite par l'activité des êtres vivants. Vous l'avez étudiée de la Seine à la Manche et aux îles anglo-normandes, puis vous avez abordé l'examen du faciès à *Polydora ciliata* des Vaches Noires de Villers-sur-Mer, si curieux, cependant que les herbiers à *Zostera* nous ramenaient à la Botanique en notant la présence de *Z. marina*, *Z. hornemanniana* et *Z. nana* à Gouville, à l'Anse Saint-Martin, à l'Anse de la Mare, et ailleurs. Ces plantes, répandues dans la Manche, sont inconnues en Haute-Normandie. Vous les avez étudiées du point de vue de leur aptitude à jouer un rôle dans la sédimentation et avez conclu que seul *Z. marina* provoque un exhaussement des fonds : un véritable sol pourrait se créer.

Vous nous présentez ensuite la granulométrie des schorres et des slikkes d'Anneville (Manche) et de Saint-Germain-sur-Ay, qu'avait tout juste ébauchée le Professeur Elhai. Et puis nous vous devons l'étude de la sédimentation par le biais d'animaux et d'algues, étude poussée qui aboutit à des conclusions importantes mais très techniques.

Enfin votre recherche aborde une troisième partie. Vous y traitez successivement de la morphologie et de la sédimentologie du Cotentin, de l'Archipel anglo-normand et de la zone pré-littorale, les deux derniers chapitres étant très importants. Vous envisagez la géologie sous-marine, ne la traitant que sommairement grâce à des dragages, explorant même le Tertiaire. Malheureusement ces questions sont trop complexes pour être développées ici. En résumé, l'expérience acquise vous a permis d'établir un état très complet des méthodes utilisées en sédimentologie, notamment l'analyse granulométrique qui est très employée. Vous avez établi que la mer actuelle n'érode que très peu les roches granitiques, métamorphiques ou schisteuses. Les glaciations, la gélifraction ont produit l'essentiel des matériaux meubles, cailloutis et graviers. Mais les transgressions ont tout remanié et les forces éoliennes ont formé des cordons sableux qui ont été retouchés. Les matériaux siliceux sont peu déplacés actuellement. La fraction biogénique calcaire des sédiments marins est d'origine actuelle. De grandes dunes peuvent se constituer ; mais, en général, les débris littoraux, les sables calcaires, sont transportés vers les secteurs les moins agités et de faible profondeur. Tels sont les caractères actuels de la sédimentation, bien délicats à interpréter ; ce n'est pas un mince mérite pour vous que d'y être parvenu.

Cependant nous ne voulons pas terminer l'exposé de vos si manifestes mérites scientifiques sans citer trois de vos travaux qui intéressent la Haute-Normandie. Le premier, avec la collaboration de M. Larsonneur, donne d'abord une description fine de

l'estuaire et de ses formations tourbeuses. Il indique la différence entre le Pays de Caux sans dunes ni plages sableuses, le littoral calvadosien et les sédiments de ce dernier comportant une fraction grossière, une fraction moyenne et une fraction fine (des pélites de moins de 0,05 mm). Après une étude poussée des sédiments, vous envisagez les mouvements dans l'estuaire : les marées, les courants marins, la houle influent plus que la Seine, au faible débit. Les marées, sans influence sur le rivage, deviennent prépondérantes au large. L'action du jusant et du flot, ainsi que celles des courants dits du Calvados, d'Antifer et de Verhaule, font l'objet d'un exposé très intéressant qui nous éclaire sur l'action des marées.

Dans un autre travail, avec la collaboration de MM. Martin et Puissegur, vous vous attachez à l'étude de Cléon, qui, bien qu'éloigné de la mer, montre des formations intéressantes. Le niveau de la Seine est de 4 à 5 mètres supérieur à celui de la mer, tandis que les sédiments fluviatiles et estuariens, sur la craie sénonienne à silex, le dépassent de 20 à 25 mètres. Les niveaux sont analysés. Ils comportent quatre grandes parties sédimentaires. La faune ancienne en est connue mais on manque de précisions sur les lieux exacts des récoltes. On sait que c'est là le défaut fondamental et grave de beaucoup d'anciennes collections. Les niveaux ne sont pas toujours très nets, et difficiles à dater, néanmoins on pense qu'ils couvrent la période allant de la glaciation de Mindel à celle de Würm. Ce travail apporte des indications qui nous manquaient sur notre région (*Les nappes alluviales de la Seine à Cléon*, Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Quaternaire, 1974, 3, 4, N<sup>os</sup> 40-41).

Dans un troisième mémoire, avec cinq de vos collègues, vous dressez un tableau de la sédimentation dans la Vallée de la Seine jusqu'à Rouen. Dans l'estuaire, au Havre, on discerne une morphologie accidentée et deux niveaux d'érosion séparés par un talus d'une dizaine de mètres. Le niveau supérieur, de +1 à -16 mètres, supporte des alluvions grossières (Würm ancien) et une épaisse nappe de cailloutis (fin du Würm) qui recouvre le niveau inférieur, lequel s'abaisse à des cotes d'environ -30 mètres. Ces alluvions ont été remaniées et altérées par la transgression flandrienne.

En Baie de Seine, des dépôts holocènes (renfermant argiles, silts, sables, tufs et tourbes) ont été mis en place du Boréal à l'Atlantique, avant la venue de la Mer flandrienne et des épisodes régressifs ultérieurs. Des minéraux grossiers sont venus du large jusqu'à Biessard, près de Rouen. Ils ont été remaniés à la transgression flandrienne ; ils comportent la staurotide, l'augite, la

tourmaline, le zircon. Sur ces cailloutis de fond se sont déposés des sédiments fins comme on en voit près de Quillebeuf. Puis sont venus les dépôts saumâtres et marins de la transgression flandrienne comportant des silts, des tourbes, des sédiments fins coquilliers et cailloutis. Ils s'étendent jusqu'en aval de Rouen, avec phases régressives, et l'on en est encore, pour cette époque finale, dans le domaine des hypothèses. On voit la complexité des faits et nous nous sentons bien loin de la simplicité d'autrefois.

Nous avons évoqué cette question parce qu'elle est très locale, mais ce que nous venons d'en dire nous permet de juger comme il convient l'œuvre de M. Hommeril qui s'attache, non point seulement au Val-de-Seine qui est très complexe, mais à toute une région autrement plus vaste puisqu'elle comprend le Cotentin, les îles anglo-normandes et le littoral calvadosien. Soyez donc chaudement félicité, Monsieur, pour cette œuvre monumentale et pour le courage qu'il vous a fallu déployer pour le mener à bien.

Nous n'aurons garde non plus de présenter nos hommages à Madame Hommeril. Géologue comme vous, elle a collaboré à vos travaux, corrigé vos épreuves, et a droit à toute notre gratitude.

★★

Je voudrais maintenant profiter de votre entrée parmi nous, vous, enseignant de grande qualité, pour traiter d'un tout autre sujet qui m'est très cher. Souvent de très jeunes gens sont atteints de la passion dont nous allons nous entretenir mais, parfois, incompris de leur entourage. L'éveil et l'essor de la vocation scientifique des jeunes est en effet un sujet peu souvent évoqué. Peu connu il mérite cependant qu'on s'attarde sur lui.

Il existe deux manières d'aborder l'étude des sciences lorsque l'on est tout jeune et que l'on a entre onze et quatorze ans. La première est de s'en remettre à l'enseignement que l'on reçoit en classe, de suivre assidûment les cours, de s'y intéresser. De suivre aussi les travaux pratiques et de les exécuter avec soin en cherchant à les bien comprendre. Enfin de regarder autour de soi, dans la vie de chaque jour, et de rechercher ce qui peut bien se rapporter à la chose étudiée afin de tenter d'assimiler et d'expliquer les phénomènes vus. J'ai ainsi un petit-neveu de seize ans qui, depuis trois ans, procède de cette manière. Il veut se vouer soit à l'Institut National Agronomique, soit à la Médecine, et, comme il est bon élève, nous verrons bien à quoi il aboutira. Quantité de nos jeunes préparent ainsi leur carrière et aboutissent à un résultat dont nous ne pouvons que les féliciter.

Mais il est d'autres enfants qui procèdent différemment. C'est que, dès leur plus tendre enfance, ces jeunes se montrent

animés d'une passion tenace pour une catégorie d'études, passion qui absorbe une bonne part de leur activité. C'est surtout en sciences naturelles que le phénomène s'observe. On est moyen dans la plupart des disciplines, mais on se situe parmi les premiers, sinon le premier, dans la matière qui vous est chère. Qu'on me permette de raconter une anecdote qui m'est survenue au Lycée Corneille alors que j'y étais élève en Classe de 4<sup>e</sup> B et que M. le proviseur Bellé était venu un jour rendre les notes en classe comme c'était alors l'usage — en chapeau melon et redingote, alors que le proviseur Genevray, son prédécesseur, venait en habit, cravate blanche et chapeau haut de forme.

Donc M. le Proviseur rendit les notes de la composition d'Histoire naturelle (Géologie) : « Premier, Liger, avec la note 16. Bien ». Le lendemain, M. le Proviseur, accompagné de M. le Censeur, revint rendre des notes dans la même classe. Il s'agissait cette fois d'Histoire moderne, matière dans laquelle j'obtenais la place de 23<sup>e</sup> (sur 45 élèves) avec la note 6,5 sur 20. Ce qu'entendant, M. le Proviseur entra contre moi dans une violente colère, pestant contre ma paresse et disant qu'à ses yeux il n'était pas plus difficile d'obtenir une bonne place en Histoire moderne qu'en Histoire naturelle. C'était faire vraiment bon marché de la passion qui m'animait alors, je le pensai aussitôt, l'Histoire moderne ne présentant pour moi qu'un attrait bien mince.

Voilà qui montre clairement l'influence déterminante de la passion dans les études ! D'une part, un proviseur qui se soucie du succès des élèves au baccalauréat, et, d'autre part, un garçon qui n'a d'yeux que pour sa matière préférée. Les élèves de cette sorte ne manquent pas non plus, mais il en est de très attachés à leur préférence. Ils lui consacrent tout leur temps disponible, tous leurs efforts ; bien souvent même cela conduit aux remontrances, voire parfois à la franche hostilité de leurs parents, las de voir leur enfant se consacrer à des occupations qui leur paraissent être sans lendemain. On découvre son fils collectionneur de fossiles, de roches, parfois de terres salissantes ; à moins qu'il ne s'encombre de ce que l'on prend pour de mauvaises herbes, des plantes répandant partout les aigrettes de leurs fruits ; ou bien il passe des heures interminables à rechercher telle fleur minuscule dont l'intérêt nous semble bien médiocre. En d'autres temps, en d'autres lieux, il court la campagne à la recherche de papillons, d'insectes curieux qui risquent de le piquer, de le blesser. Par dessus tout, on redoute que l'enfant se fasse mordre par les vipères, suprême danger. Aussi voit-on les parents réprimander leur enfant pour de pareilles escapades, sinon les lui interdire. Et puis, dans la famille, ce ne sont que critiques, que sarcasmes contre ces occupations inaccoutumées et il faut parfois beaucoup

de ténacité au jeune pour pouvoir y résister. Il aura d'autant plus tendance à persévérer qu'il imaginera ces activités comme garantes de la réalisation de ses ambitions et de l'avenir qu'il s'est fixé.

Dès lors, quelle sera l'action des parents ? Ce devrait être, d'abord, me semble-t-il, un sentiment de satisfaction. A une époque où tant d'enfants manifestent leur indécision sur le choix d'une carrière, et cela jusqu'à un âge avancé, n'est-il pas réconfortant pour des parents de voir leur fils fixer son choix dès sa onzième ou sa douzième année sur une activité qui lui plaît ? D'ailleurs rien ne dit que ce choix sera définitif. Bien des incidents peuvent se produire en cours d'études qui contraignent à le réviser. Maladie, échec aux examens, changement de situation des parents, entre autres, peuvent l'y obliger. Il y a gros à parier alors que l'enfant choisira une profession connexe qui répondra, au moins partiellement, à ses désirs profonds. Cependant, ce qui est acquis est acquis.

Mais revenons à la carrière scientifique du jeune. Ces manifestations d'activités qu'il déploie sous forme de récoltes d'animaux, de plantes, de roches dans la nature, il faudra bien se garder de les contrecarrer. Tout au contraire, et en évitant les excès, il conviendra de s'y intéresser dans la mesure du possible, de regarder les échantillons récoltés, en somme d'encourager le jeune élève à bien faire. On se gardera pareillement de critiques superflues et on ne posera pas la fatidique question chère à tous les profanes s'adressant à un jeune naturaliste en face des collections réunies : « Je me demande bien à quoi tout cela sert ? ». Mais voici, au demeurant, ce que notre jeune pourrait répondre : « Tout d'abord cela contribue à m'instruire : je suis jeune, j'ai tout à apprendre. Je ne sais pas distinguer l'orge de l'avoine, le hêtre du charme, l'épervier de la corneille, le grès du granit. Ensuite je me pose des questions ; j'aime savoir comment pousse la betterave, comment vivent la mésange bleue, la chouette, le campagnol. Je m'habitue à classer les belles roches que je me procure. Tout cela me passionne et j'ai hâte de collectionner des fossiles. J'ai la conviction que cela me servira plus tard quand je subirai des examens, sinon pour ma carrière future ».

Puisque nous parlons d'examens, voyons comment on doit les envisager. Pour ceux qui s'en remettent à l'enseignement reçu, rien n'est plus simple : ils n'ont qu'à assimiler régulièrement les connaissances distribuées. Pour les autres, qui font des sciences naturelles en amateur, ce qui leur demande beaucoup de temps, ils auront intérêt à s'y adonner, de la sixième à la quatrième incluse, puis à réfréner largement leur passion ensuite sans l'abandonner complètement jusqu'à l'obtention de leur baccalauréat. Ils pourront ensuite lui permettre de s'exprimer modérément,

sauf s'ils préparent des concours d'admission aux Grandes Écoles. La période des vacances permet souvent de reprendre un peu d'activité de naturaliste. Les parents d'ailleurs auront soin, la quatrième achevée, d'attirer l'attention de leurs enfants sur la nécessité de se consacrer sérieusement à l'ouvrage, notamment en langues vivantes et en mathématiques. Cela est très important. Au cours de leurs études ils apprécieront tout l'intérêt de ces disciplines, leur pleine réussite est à ce prix. Cet effort est parfois pénible, c'est certain, mais il faut l'accomplir. Plus tard alors, ils auront la joie de se livrer à nouveau à leurs chères sciences naturelles, facilité qui vaut bien quelques années d'efforts plus austères.

Voilà énoncées les règles fondamentales que doivent s'efforcer de suivre ceux que j'appellerai vulgairement les « mordus » et qui, dès leur jeune âge, font état d'une passion scientifique.

Me sera-t-il permis d'en citer un exemple pris dans ma propre famille ? Il s'agit d'un garçon dont le père était représentant de commerce. Très jeune, cet enfant manifesta une vive attirance pour les animaux. Pour les animaux de basse-cour d'abord qu'il s'efforçait de soigner et d'élever : pigeons, lapins, poulets, dindons et autres, tout y passait et était soulagé en cas de maladie. Il s'intéressa alors aux petits mammifères, spécialement aux taupes qu'il affectionnait. Ensuite ce furent les oiseaux : il les capturait, analysait leurs caractères, allait même jusqu'à procéder à leur dissection pour se pénétrer de leur anatomie. Il se préoccupait aussi de la nourriture de ces bêtes et voulait savoir de quels insectes, de quelles plantes ou graines elles se nourrissaient. Voilà quelles étaient ses principales activités, occupations auxquelles son père avait fini par s'intéresser. Parallèlement, il poursuivait ses études au Lycée Fontenelle à Rouen. Son baccalauréat obtenu, il prépara le concours d'entrée à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, fut admis, et en sortit en 1967 major de sa promotion. C'était un beau succès mérité. Il est maintenant établi docteur-vétérinaire à Joué-lès-Tours, en Touraine, et, bien entendu, s'est spécialisé dans les soins à donner aux petits animaux.

L'exemple que nous venons de citer montre l'intérêt que peut prendre un jeune pour les sciences naturelles dès son âge le plus tendre, parallèlement à ses études. Mais il s'agit d'un cas rare. Habituellement, c'est à des activités plus simples que se livrent les enfants. En Zoologie ils constituent volontiers des collections dont certaines sont fort bien faites. Ils fixent souvent leur choix sur les coléoptères ou les lépidoptères. Recommandons-leur d'avoir bien soin de noter le lieu et les circonstances des récoltes : cela est souvent négligé bien que ce soit très important. Ils peuvent ainsi réaliser de très belles collections de ces insectes attrayants.

Les papillons seront capturés avec soin et bien préparés au moyen d'un étaloir. Au lieu de présenter une grande variété d'espèces, certains jeunes préfèrent retracer le développement des insectes selon leur âge. On voit alors se succéder les phases de la métamorphose : œuf, chenille, chrysalide, insecte parfait. D'autres mettront en évidence les méfaits des parasites sur les plantes cultivées, sur les arbres attaqués par des insectes xylophages. La variété des présentations est immense. Bien entendu les oiseaux peuvent être naturalisés, à moins que l'on se limite à noter soigneusement leurs passages en vue d'une étude plus étendue de leurs migrations. Enfin, au bord de la mer, quantité de possibilités sont offertes, la plus commune étant la collection de coquillages (objet de la malacologie). Les éponges, les étoiles de mer, les coraux, les oursins, et même les crabes, offrent aussi des possibilités de collecte et de conservation.

Mais c'est souvent pour la Botanique que les jeunes naturalistes manifestent la passion la plus vive. Elle est en effet facile à mettre en œuvre et les échantillons occupent relativement un faible volume : une collection de deux cents plantes séchées n'est guère encombrante, ce qui est appréciable dans les locaux d'habitation où les enfants disposent souvent de place limitée.

Habituellement ils commencent pas s'intéresser aux végétaux des environs immédiats, cherchent leur nom dans une flore en s'attachant à la description qui en est donnée, puis à leur rattachement à une famille particulière. Avec un soin minutieux seront précisés et sommairement décrits les lieux de la récolte. Mais les jeunes de notre temps sont sollicités par des occasions de voyage. Mer, montagne, régions méridionales et du sud-ouest sont, pour eux, l'occasion d'émerveillements nouveaux. Des foules de plantes inconnues attirent alors leur attention et leur offrent l'occasion d'enrichir leurs collections. Si celles-ci sont bien faites, elles pourront servir de base à la constitution ultérieure d'herbiers de valeur que l'on gardera et enrichira sa vie durant. D'autres s'emploient à réaliser des collections plus simples mais tout aussi utiles. Ils réunissent ainsi les essences ligneuses avec leurs bourgeons, feuilles, fleurs et fruits, ce qui permet de bien les connaître ; ou bien ils s'intéressent aux plantes cultivées à usage alimentaire ou industriel : c'est un bon exercice à entreprendre quand on désire avoir sur ce sujet des connaissances précises. Les plantes médicinales sont très en vogue actuellement. Bien des gens (et même des médecins !) les ignorent. Le moment n'est-il pas revenu de s'intéresser à la bourrache, au tilleul, au pas-d'âne, au cratægus, et à tant d'autres qui peuvent nous soulager et parfois nous guérir ? Les réunir en un herbier montrant aussi les divers usages de ces plantes constituerait sans nul doute un exercice intéressant. Un

herbier de fougères serait aussi bien utile à réaliser. Mais nous n'en finirions pas s'il nous fallait citer tout ce qu'il est possible de faire en ce domaine. Lichens, algues, bryophytes, peuvent être pareillement conservés, mais il est beaucoup plus difficile de faire des collections de champignons. L'éventail des possibilités est très grand : chacun trouvera facilement matière à satisfaire ses désirs.

Nous ne voulons point quitter ce domaine sans citer, parmi d'autres, l'exemple d'un jeune que nous connaissons bien. Dès son enfance il se passionna pour la botanique. Entre douze et quinze ans il réalisa un herbier particulièrement soigné qui lui valut un premier prix au concours du jeune naturaliste organisé, tous les deux ans, par la Société des Amis des Sciences et du Muséum de Rouen. Puis, poursuivant ses études, il entra à l'Institut Agronomique sans abandonner sa passion pour les plantes. En en sortant il s'engagea à l'O.R.S.T.O.M. et partit pour l'Afrique où il rédigea des travaux intéressants. Nommé sous-directeur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, il partit pour l'Indonésie et réalisa des études sur les Cypéracées. Il vient de rentrer parmi nous.

Nous n'aurons garde d'évoquer maintenant la Géologie. C'est votre discipline, Monsieur, et nous n'ignorons point qu'elle offre parmi les jeunes un bon tiers d'adeptes. Ils se classent, au moins en ce qui concerne les débutants, en deux grandes catégories : ceux qui s'intéressent aux roches et ceux qui préfèrent les fossiles. Malheureusement notre région de Rouen n'est guère favorable aux uns comme aux autres. En matière de roches locales on ne peut guère trouver que des échantillons peu spectaculaires pour un jeune, tels que la craie, aussi comprend-t-on que les yeux du scientifique en herbe soient d'abord sollicités par les roches récoltées sous d'autres cieux, et qui sont légion sur certains tas de pierre. Il apprendra à les reconnaître, à trouver leur origine et à les classer. Ensuite alors il s'attachera aux roches locales, les récoltera avec soin en en indiquant la provenance. Craie blanche de Rouen, plus ou moins noduleuse, craie verte glauconieuse, calcaires de l'Aptien, argiles du Gault, poudingue, silex et même blocs gréseux du Tertiaire (Malleville-les-Grès), sont les plus courantes. Lorsque viendra la période des vacances ce sera pour lui l'occasion d'enrichir sa collection. Ainsi s'il parcourt les Alpes, il côtoiera nombre de roches nouvelles dont certaines d'une grande beauté et ce sera pour lui l'occasion d'aviver sa passion (quartz, opale, améthyste, calcite, feldspath, grenat...).

D'autres enfants sont attirés par les fossiles. N'est-il pas surprenant, en effet, pour de jeunes esprits, de rencontrer un jour, sur un tas de pierres, sur un talus, ces objets curieux que

sont un oursin, un *Micraster*, si fréquents dans notre région, de chercher à en connaître la constitution et l'origine, de rechercher ensuite d'autres restes d'animaux semblables pour en constituer une collection ?

Il y a alors deux façons de procéder. La première, qui est naturellement la plus simple, consiste à rassembler tels quels les échantillons que l'on trouve pour les présenter comme ils sont. Cette méthode, si elle a les avantages de la rapidité, si elle est à la rigueur acceptable pour des débutants, ne saurait être admise pour un travail sérieux. L'échantillon doit en effet être débarrassé de la gangue rocheuse qui l'entoure, opération délicate qui se fait à la main avec ciseau et marteau certes, mais en opérant avec grand soin et une patience à toute épreuve. Il faut en effet bien dégager le fossile pour le faire apparaître entièrement afin qu'il soit agréable à considérer et que les caractères nécessaires à son identification se trouvent nettement mis en évidence. Ce travail indispensable demande hélas beaucoup de temps. Naturellement il faudra rechercher des fossiles ailleurs que dans les environs immédiats. Dans la région de Villers-sur-Mer, entre Bénerville et Houlgate, dans le Pays de Bray, dans le Vexin... La Normandie est riche en fossiles ! Tel est sans doute l'avis d'un jeune géologue particulièrement convaincu que nous avons connu à la Société des Amis des Sciences naturelles à Rouen. A l'âge de quinze ans il s'était inscrit à la Société, nous faisant bénéficier de ses connaissances. Un de nos membres ayant prétendu un jour qu'il n'y avait plus rien à trouver à Orival dont les fossiles sont, disait-il, tous connus, notre jeune ami rédigea une note montrant la richesse d'Orival en microfossiles de la craie, inconnus de nous. Il devait, par la suite, préparer le concours d'entrée à l'Institut de Géologie de Nancy. Contre toute attente, ce passionné de Géologie échoua à deux reprises. Il entra alors à l'Institut Agronomique où, négligeant quelque peu les autres matières, il s'adonna à sa spécialité préférée, prépara une licence ès Sciences naturelles et, finalement, une thèse de Doctorat d'État sur les massifs montagneux du Sud de l'Espagne. Il vint nous en rendre compte à Rouen, à la faveur de deux communications mémorables. Il est maintenant Maître-Assistant à la Faculté des Sciences de Lille.

Pouvons-nous, en la circonstance, souligner la stupidité des concours français qui éliminent des candidats de cette qualité. Le cas n'est pas isolé, bien au contraire.

L'Écologie, aussi, science en plein essor, se prête bien à l'expression des passions juvéniles, encore qu'elle captive plutôt les élèves un peu plus âgés des classes terminales. Ceux-ci sont en

effet attirés par des sujets qui évoquent tout à la fois la faune et la flore, deux mondes qui leur ont été présentés dans les classes élémentaires du second cycle, bien sommairement il est vrai. Nous commençons à voir s'élaborer des présentations d'élèves de quinze à dix-sept ans sur des sujets de ce type, bien que le fait reste encore rare. Ces présentations n'atteignent pas une grande ampleur, car on dispose généralement de peu de temps dans les classes supérieures. Ce sont habituellement des ensembles se rapportant aux diverses formations de la région. Ainsi, chez nous, il pourra s'agir de milieux calcaires et mésophiles, ou sablonneux et siliceux, de prairies humides et spongieuses toujours mouillées, de marais et bois humides de la Vallée de la Seine ou des forêts plus sèches des plateaux. Tous ces ensembles possèdent, à côté d'espèces banales, une faune et une flore particulières avec mammifères, oiseaux, papillons, insectes, plantes herbacées et arbres, adaptés à ce milieu et qu'il est utile de savoir distinguer. Ce sont là des connaissances élémentaires qu'on acquerra sur le terrain et qui seront fort utiles.

Dans de nombreux cas, les divers sites évoqués sont présentés par les jeunes au moyen de diapositives dont ils font le commentaire. A vrai dire, et bien qu'il soit souvent intéressant, cet exposé relève plutôt de la géographie que des sciences naturelles. Quel que soit son intérêt, il se limite à une présentation de vues, sans être accompagné d'échantillons d'animaux, de plantes ou de roches qui illustreraient dans leurs détails intimes les faits constatés sur le terrain. A notre avis, les projections de vues relatives à des sites apportent une illustration mais non une explication complète du site considéré.

Enfin, dans l'avenir, un sujet fera certainement l'objet de présentations du même genre : la pollution. Là aussi la tentation sera grande d'exposer des faits au moyen de diapositives exclusivement. Certes elles seront utiles, mais resteront, à nos yeux, insuffisantes pour présenter la matérialité des faits.

Telles sont, pensons-nous, les principales activités qui occupent les jeunes, passionnés de Sciences naturelles en dehors de leurs études normales, lesquelles ne doivent pas être délaissées. Nous l'avons déjà dit et nous nous permettons d'insister. Lorsqu'il atteint quatorze ou quinze ans, l'élève doit abandonner, au moins partiellement, ce qui le passionne, et s'imposer de se situer parmi les « bons moyens » de sa classe. Dans les exemples que nous avons retenus précédemment il n'en fut pas autrement. Insistons tout spécialement encore sur l'énorme intérêt qu'offrent, conjointement, langues vivantes et mathématiques. Pour la bonne

compréhension des publications scientifiques elles s'imposent pareillement, même si l'usage du calcul est moins permanent qu'en Sciences physiques. Ces disciplines doivent être assimilées, coûte que coûte.

Et les autres, ceux qui échouent à leurs examens, ceux qui pour une raison quelconque n'ont pas suivi d'études supérieures ? Ils ont le plus grand intérêt à adhérer, dès l'âge de quatorze ans, à une Société de Sciences naturelles. Il en existe certainement une dans leur région. Dans cette Société ils trouveront l'accueil qu'ils attendent, ils rencontreront des passionnés comme eux, avec lesquels ils pourront nouer des relations et se perfectionner ; il leur sera loisible d'établir des contacts avec des professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur, avec des chercheurs de l'I.N.R.A., des forestiers, des responsables de jardins botaniques, des amateurs d'oiseaux, de pêche, de chasse... A la faveur des séances de travail au siège de la Société ou des excursions sur le terrain, tout en continuant à exercer sa profession, l'amateur pourra donner libre cours à ses activités de naturaliste, présenter les échantillons qu'il aura recueillis, faire des exposés, voire même rédiger des notes scientifiques sur des sujets intéressants.

C'est là en effet un aspect fort important de l'activité que peuvent déployer les jeunes et les adultes. Beaucoup de personnes sont actuellement captivées et même passionnées par les Sciences naturelles. Pour occuper leurs loisirs, elles se vouent à ces sciences et contribuent à l'activité de groupements qui se créent spontanément çà et là pour étudier la Nature et pratiquer ce que l'on nomme parfois assez maladroitement : l'Écologie. Qu'elles le fassent donc avec méthode et scientifiquement.

Favorisons l'éclosion de ces groupements et souhaitons qu'un jour ils deviennent aussi actifs, aussi efficaces que ceux que nous connaissons en Angleterre. Il y a là-bas des Sociétés réunissant des centaines de milliers de personnes qui étudient et protègent les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, recevant les conseils éclairés de spécialistes de Sciences naturelles. Ces Sociétés sont très influentes. Nous en sommes encore très loin en France. On peut donc souhaiter que le mouvement constaté depuis une quinzaine d'années s'amplifie. Ce ne pourra être que très favorable à notre pays en contribuant à former des amateurs susceptibles, leur vie durant, de s'attacher à leur violon d'Ingres. Notre Normandie en a produit, mais trop peu jusqu'ici ! Citons le botaniste Joseph Chevalier et le géologue Raoul Fortin qui ont accompli une œuvre admirable. N'omettons point le botaniste Marcel Debray, toujours vivant, qui va léguer son bel herbier au Muséum du Havre et dont on vient de publier un important travail consa-

cré au genre *Thymus*, et le non moins vivant Roger Brun, correspondant du Muséum de Paris, réalisateur à Friardel, près d'Orbec, d'un remarquable musée des richesses naturelles normandes.

Ainsi donc, on le voit, des amateurs, jeunes et vieux, au prix d'efforts le plus souvent ignorés du public, contribuent en silence au progrès des sciences. Ils font à la fois notre gloire et notre joie : notre gloire par la grandeur de l'œuvre accomplie, notre joie par l'immense plaisir que nous trouvons à parcourir leurs travaux et leurs collections d'amateurs.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier ce que nous avons conseillé aux jeunes. Qu'ils restent donc attachés à leur passion, malgré tout ce que l'on pourra dire contre eux dans leur entourage. Que par dessus tout ils aient confiance en eux. Le moment venu qu'ils préparent avec courage leurs examens. Ainsi, assurés du succès, verront-ils s'ouvrir devant eux la voie magnifique de la carrière scientifique. « Pousse tes chimères devant toi, suis-les » leur disait déjà Charles Nicolle en un discours fameux !

## Jean-Sébastien Bach et le discours instrumental

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Jean-Claude BERNÈDE

(7 octobre 1978)

EN manière de remerciement pour l'honneur que vous me faites et pour témoigner à votre Compagnie ma fierté et ma joie, je vais interpréter l'admirable *Chaconne* de Jean-Sébastien Bach, extraite de la *partita en ré mineur*, qui représente un des sommets de la littérature violonistique.

Il serait trop prétentieux de ma part — et inutile devant cet auditoire — d'organiser des phrases à propos de celui qui, par son génie à la fois traditionnel et visionnaire, a orienté les classiques et les romantiques, l'impressionnisme et même la musique de notre temps. Je dirai seulement quelques mots très brefs sur le rôle déterminant de l'interprète.

L'interprète apparaît en quelque sorte au public comme un lecteur respectueux des textes et, si cela reste pour la plus grande part le but à atteindre, le vécu nécessaire à cette réalisation passe obligatoirement par cette construction où l'harmonie ne peut s'abstraire du contradictoire. Il faut ne pas avoir peur de se décomposer pour goûter aux joies de l'unité.

Étant donné la nature même de l'art sonore (donc insaisissable) et passant de surcroît par la maîtrise du véhicule-objet, nous devons éviter de nous éloigner (ce qui n'est pas toujours facile dans le monde moderne) du chemin fort et en même temps fragile parcouru par l'esprit, la main et le cœur.

L'esprit choisit, commande et décide de la vitalité rythmique de notre corps. La santé musicale vient essentiellement de sa force.

La main avec toutes ses possibilités raffinées dans le sens de la préhension, sculpte la matière et alerte le cerveau : elle représente pour moi celle qui répond par son intelligence propre à la demande de l'esprit.

Le cœur enfin, échappant, en art, à toute analyse scientifique, représente le lieu où chaque interprète se parle d'abord à lui-même et peut ainsi vérifier, dans la mesure de ses moyens, l'authenticité de son écoute intérieure. Georges Enesco disait à ses disciples : « Travailles avec ta tête, joues avec ton cœur ».

Une autre citation achèvera et illustrera mon propos. A un journaliste qui lui demandait « quelle est votre manière de travailler Bach ? », le grand Pablo Casals répondait : « Le lundi la 1<sup>re</sup> suite, le mardi la 2<sup>e</sup>, le mercredi la 3<sup>e</sup>, le jeudi la 4<sup>e</sup>, le vendredi la 5<sup>e</sup>, le samedi la 6<sup>e</sup>, et le dimanche la 6<sup>e</sup> encore... ».

*Ayant renouvelé son « merci », M. Jean-Claude Bernède exécute sur son Stradivarius de 1735 la Chaconne de J.-S. Bach.*

En matière de remerciement pour l'honneur que vous me faites et pour témoigner à votre Compagnie ma fierté et ma joie, je vais interpréter l'admirable Chaconne de Jean-Sébastien Bach, extraite de la partie en ré mineur, qui représente un des sommets de la littérature violonistique.

Il serait trop prétentieux de ma part — et inutile devant cet auditoire — d'organiser des phrases à propos de celui qui, par son génie à la fois traditionnel et visionnaire, a orienté les classiques et les romantiques, l'impressionnisme et même la musique de notre temps. Je dirai seulement quelques mots très brefs sur le rôle déterminant de l'interprète.

L'interprète apparaît en quelque sorte au public comme un lecteur respectueux des textes et si cela reste pour la plus grande part le but à atteindre, le vécu nécessaire à cette réalisation passe obligatoirement par cette construction où l'harmonie ne peut s'abstraire du contradictoire. Il faut ne pas avoir peur de se décomposer pour forger aux joies de l'unité.

Étant donné la nature même de l'art sonore (donc insaisissable) et passant de surcroît par la maîtrise du véhicule-objet, nous devons éviter de nous égarer (ce qui n'est pas toujours facile dans le monde moderne) du chemin fort et en même temps fragile parcouru par l'esprit, la main et le cœur.

L'esprit choisit, commande et décide de la vitalité rythmique de notre corps. La santé musicale vient essentiellement de sa force.

## La musique source de vie

### RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. JEAN-CLAUDE BERNÈDE

par M<sup>e</sup> Fédia JULIA

Monsieur,

L'ACADÉMIE DE ROUEN a été créée voici 250 ans. Tout au long de son histoire, des traditions sont nées, nous les observons fidèlement. Le cérémonial de votre réception obéit à cette volonté.

Vous avez été proposé pour être membre de l'Académie de Rouen. L'assemblée du Bureau et des anciens Présidents que nous nommons *Sanhédrin* a délibéré; puis une assemblée plénière a voté les « félicitations » qui vous invitaient à vous présenter à chacun de nous. Enfin, un nouveau vote vous a définitivement admis.

Aujourd'hui, vous venez de prononcer le discours dit « en remerciement », mais vous innovez puisque vous allez interpréter l'admirable *Chaconne* de J.-S. Bach sur votre prestigieux Stradivarius de 1735.

Nous avons tous hâte de vous entendre et, cependant, la tradition veut que je vous réponde.

Tout d'abord, qui êtes-vous ?

Vous êtes né en 1935 à Angers; vous avez donc 43 ans.

Vous êtes, ce faisant, dans la ligne de conduite de l'Académie qui désire que ses nouveaux membres soient jeunes.

Vous avez fait des études musicales complètes à Angers,

sous la direction de votre père et vous avez eu, à 13 ans, le premier prix de violon. En 1957, à 22 ans, dans la classe du Maître Asselin, vous avez obtenu le premier prix de violon au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Vous donnez, à cette époque, de nombreux concerts et récitals en soliste ; vous entrez à la Société des Concerts du Conservatoire et, en 1958, vous êtes nommé violon solo de l'Ensemble de musique contemporaine de Paris.

Quatre années plus tard, en 1962, vous êtes reçu sur concours à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Mais vous désirez donner à votre vie une autre orientation, plus large, plus riche d'enseignements et de réalisations.

En 1965, vous créez le Quatuor qui porte votre nom et que nous avons entendu cet été, bien souvent.

Je garde le souvenir de trois interprétations tout à fait remarquables. Le *Quatuor* de Mendelssohn, retransmis par France-Musique, celui de *La Jeune Fille et la Mort* de Schubert, que vous chargez de toute l'angoisse du compositeur, enfin le *Quatuor* de Debussy que je n'ai jamais entendu interprété de façon aussi lumineuse.

Cette même année 1965, vous obtenez le grand prix du Concours International de Munich.

Vous faites des tournées en Europe et aux États-Unis. Vous enregistrez avec les pianistes Samson François et Jean-Bernard Pommier.

En 1969, vous obtenez le grand prix du disque Charles Cros pour un *Quatuor* de Darius Milhaud. Cette même année, vous êtes conventionné par le ministère des Affaires Culturelles.

En 1970, vous êtes titulaire du certificat national d'aptitude de Professeur de violon.

Vous êtes le disciple de Joseph Calvet pour la musique de chambre, de Pierre Dervaux et d'Igor Marckevitch pour la direction d'orchestre, et vous êtes nommé en 1973 à la direction de l'Orchestre de chambre de Rouen, en accord avec le ministère des Affaires Culturelles.

L'activité que vous développez est considérable. Vous dirigez tous ces concerts qui émaillent l'année artistique de Rouen. Vous êtes sollicité pour diriger des formations plus importantes et je me souviens de la 9<sup>e</sup> *Symphonie* de Beethoven que vous avez, avec quelle autorité, conduite en la cathédrale d'Évreux.

Vous participez à la saison normande d'été du Département, soit avec l'Orchestre de chambre de Rouen — nous pouvons en

cette occasion rendre hommage à chacun des musiciens qui le composent — soit avec votre quatuor.

Vous êtes sollicité par des festivals innombrables. La Sainte-Baume l'an dernier, Le Vigan cette année.

Entre-temps, vous enregistrez : en 1977 l'intégrale des *Concertos brandebourgeois*, en 1978 (le disque vient de sortir) les *Quatuors* de Debussy et de Ravel.

Chacune de ces exécutions porte la marque de votre intelligence, de votre sens de la mesure, de votre équilibre et en même temps d'une fougue et d'un enthousiasme qui emportent l'adhésion. J'ai encore présent à l'oreille ce concert Bach donné à Neufchâtel-en-Bray qui m'avait rempli de cette joie intérieure que Bach communique quand il est fidèlement traduit. Soyez félicité et avouez, Mesdames, Messieurs, qu'un aussi prestigieux palmarès méritait bien d'être publié.

Vous venez, Monsieur, de nous parler du discours instrumental chez J.-S. Bach. Vous l'avez fait en musicien, interprète de cette musique.

Je ne pourrai vous suivre sur ce terrain : je ne joue d'aucun instrument.

Cependant, ma mère était bonne pianiste, avait une solide culture musicale et j'ai passé mon enfance bercé par les œuvres de Bach, de Beethoven et des romantiques. J'avais installé mon univers sous le piano à queue. C'était là ma maison, mon refuge. Au-dessus de moi la musique. L'harmonie était totale. J'étais en sécurité.

Beaucoup plus tard nous avons fait connaissance avec Debussy, Ravel, Stravinsky.

Je revois, c'était hier, cet après-midi d'été où un pianiste de passage à la maison (il était l'admirable Laumonnier) joua pour la première fois chez nous, *Cake Walk*, *les Jardins sous la pluie*, *la Cathédrale engloutie* et *Petrouchka*. Un monde nouveau jaillit, fait de couleurs, de sensibilité, d'impressionnisme, un merveilleux accompagnement à Renoir, à Monet, à Sisley et à Toulouse-Lautrec.

Toute cette musique rythmait notre vie. Elle nous rendait joyeux ou triste, enthousiaste ou mélancolique.

Paul Valéry le disait dans une *pièce sur l'art* : « La musique se joue de nous, nous faisant tristes, gais, ivres ou passifs, nous rendant à son gré plus ardents, plus profonds, plus tendres, plus forts ».

Il est certain que la musique porte en elle une vertu.. laquelle ?

Elle ne se révéla que récemment : c'était une journée comme notre civilisation sait les faire : une de celles où les soucis s'ajoutent aux soucis, les charges aux charges et où il semble que rien ne puisse modifier notre désespérance. Je suis remonté chez moi : on devrait alors prier ; je ne l'ai pas fait mais j'ai mis sur la platine le disque de la *Cantate de la Pentecôte de Bach*, enregistré par Helmut Rilling.

Ce que j'espérais implicitement s'est alors produit. Les valeurs ont repris leur place, l'accablement s'est dissipé, les choses sont redevenues claires. Ce fut comme dans un jour d'orage, alors que la nature est immobile, que l'on ne respire plus et que, soudain, commence à souffler le vent libérateur.

J'ai alors compris *que la musique était source de vie...*

Cette *Cantate de la Pentecôte* avait été pensée et écrite par Bach pour magnifier la fête de l'Esprit Saint. Elle est chargée du génie de ce Titan et l'Esprit n'y est sans doute pas resté étranger. La musique est entrée en moi comme une source vive : elle était porteuse de vie.

Mais la musique est comme l'eau ou le feu.

Elle peut apporter l'ordre, mais aussi la violence. Elle peut susciter la paix, mais aussi le désespoir, la prière, mais aussi la révolte.

C'est la musique, mais ce n'est pas la même musique. Ici encore, Valéry écrivait : « la grande musique dispose d'une énergie esthétique démesurée. Elle joue des profondeurs de la vie, des extrêmes de la passion, agite, apaise, parcourt tout le système des nerfs... ».

Je garde le souvenir de ce théâtre parisien saccagé par ceux qui assistaient à un show de Johnny Halliday.

Il est vrai que tout y avait contribué : la voix haletante, les percussions, les éclairages multicolores, les hurlements de la salle... mais c'était tout de même une certaine musique qui avait déchaîné ce désordre et libéré cette violence.

En revanche, avez-vous entendu Armstrong dans cette déchirante mélodie pleurant la mort d'un ami ?

Et cet autre concert donné à Saint-Eustache par Duke Ellington où une chanteuse noire exultait de toute la joie du monde.

Musique d'ordre, musique de douleur, musique de violence, musique de joie mais aussi musique de prière : je songe aux

psaumes que David chantait devant l'Arche, à ces poèmes composés à Babylone par les Juifs captifs, évoquant leur pays perdu, et à ce dernier chant de la journée des couvents bénédictins en l'honneur de la Vierge, chant de paix — prière du soir...

La musique apporte aux hommes la vie qu'ils recherchent.

Le caractère le plus extraordinaire de la musique est sans doute son universalité et son pouvoir de communiquer à des groupes d'hommes et de femmes une vie collective, à les réunir, à leur permettre de se comprendre.

Je revois ce concert de Villevieille, dans le Gard, où Maria-Jao Pires jouait la *Sonate* de Chopin : cinq cents personnes, Français et étrangers, étaient rassemblées là, dans la cour de ce château languedocien.

Elles ne furent plus très rapidement qu'une seule âme, unies en cet instant privilégié. Et ceux qui ont assisté à Rouen, salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, au concert de Clara Haskil se souviendront d'avoir éprouvé ce même sentiment à l'écoute de la sonate dite *La Tempête* de Beethoven.

Force étrange, mystérieuse, magique qui parvient à réunir des hommes et des femmes d'horizons divers, de pays étrangers qui, oubliant toutes leurs différences, accèdent à une vie où tout est ordre, beauté et vérité.

Valéry, toujours lui, disait : « La musique produit artificiellement ce que produisent les grandes joies ou les grandes tristesses ; ce que l'on voit dans les jours solennels où les hommes dans la rue se parlent sans se connaître et pour un peu s'embrasseraient ».

Je ne supprimerai qu'un mot, « artificiellement », car, la musique fait partie de la création, et ce qu'elle transmet n'est pas artificiel.

Elle en est un des éléments fondamentaux au même titre que l'air, la lumière, l'eau ou le feu : le monde chante pour qui sait l'entendre...

Je suis heureux, Monsieur, que vous m'ayiez donné l'occasion de méditer sur la musique, de m'avoir permis d'exprimer ce que je ressens. Et, avant de vous demander d'exécuter la *Chaconne* que vous nous avez promise, permettez-moi de lire, en guise de conclusion, cette extraordinaire incantation à la Musique de Romain Rolland :

« Toi seule ne passes pas, immortelle musique. Tu es la mer

intérieure. Tu es l'âme profonde. Dans tes prunelles claires, la vie ne mire pas son visage morose...

Toi seule ne passes pas. Tu es en dehors du monde. Tu es un monde à toi seule...

Musique, vierge mère, qui porte en ton corps immaculé toutes les passions, qui contient dans le lac de tes yeux couleur de joncs, couleur de l'eau... qui coule des glaciers, tout le bien, tout le mal, tu es par delà le mal, tu es par delà le bien...

Qui chez toi fait son nid vit en dehors des siècles...

La suite de ses jours ne sera qu'un seul jour... et la mort s'y brisera les dents ».

## Mes rencontres avec de «grands hommes»

par Georges MAC GRATH

(Séance du 25 février 1978)

### CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

### COMMUNICATIONS

J'ai eu pendant toute ma carrière dans l'administration préfectorale, c'est-à-dire pendant trente-huit ans, j'ai rencontré officiellement dans les départements où j'exerçais mes fonctions. Évidemment, je ne vous parlerai pas de leur personne, de leurs entreprises, de leur rôle; à cet égard vous en savez tout autant que moi, ou même bien davantage.

Mon intention est toute autre; elle est de vous livrer des réponses entendues, des réflexions faites, des réactions exprimées, des sentiments recueillis de la part de ces hommes choisis, à l'occasion de conversations lors de ces visites officielles. Épave de la petite histoire? En un certain sens, oui, je crois, si ce n'est pas trop prétentieux de le dire. Ce sont en tout cas des anecdotes, des souvenirs, qui peuvent développer des aspects inconnus d'un caractère, une tournure d'esprit, une manière d'être ignorée du public.

Cependant ne vous attendez pas à du sensationnel. Ces Présidents, ces Chefs d'Etat, ces Généraux, ces Dignitaires de l'Eglise, ces Berivains, dont je vais vous parler, je les ai, sauf exception, rencontrés à l'occasion de réunions protocolaires des plus pacifiques, ne donnant guère l'occasion de faire preuve de décision ou d'audace, comme dans les grandes circonstances de la vie ou d'une carrière.

CONFÉRENCES PUBLIQUES  
&  
COMMUNICATIONS

MES RENCONTRES AVEC DES GRANDS HOMMES

85

Mes rencontres  
avec de « grands hommes »

par Georges MAC GRATH

(Séance du 25 février 1978)

**J**E me propose de vous parler de nos contemporains célèbres, des grands hommes de notre époque, qu'au cours de ma carrière dans l'Administration préfectorale, c'est-à-dire pendant trente-huit ans, j'ai rencontré officiellement dans les départements où j'exerçais mes fonctions. Évidemment, je ne vous parlerai pas de leur personne, de leurs entreprises, de leur rôle ; à cet égard vous en savez tout autant que moi, ou même bien davantage.

Mon intention est toute autre ; elle est de vous livrer des réponses entendues, des réflexions faites, des réactions exprimées, des sentiments recueillis de la part de ces hommes célèbres, à l'occasion de conversations lors de ces visites officielles. Est-ce de la petite histoire ? En un certain sens, oui, je crois, si ce n'est pas trop prétentieux de le dire. Ce sont en tout cas des anecdotes, des souvenirs, qui peuvent dévoiler des aspects méconnus d'un caractère, une tournure d'esprit, une manière d'être ignorée du public.

Cependant ne vous attendez pas à du sensationnel. Ces Présidents, ces Chefs d'État, ces Généraux, ces Dignitaires de l'Église, ces Écrivains, dont je vais vous parler, je les ai, sauf exception, rencontrés à l'occasion de réunions protocolaires des plus pacifiques, ne donnant guère l'occasion de faire montre de décision ou d'audace, comme dans les grandes circonstances de la vie ou d'une carrière.

### *Le Cardinal Pacelli.*

Entré tôt dans l'Administration, à 20 ans en 1934, je fus appelé trois ans plus tard, alors que j'étais Rédacteur, attaché au Cabinet du Préfet du Calvados, à prendre part à une cérémonie officielle prestigieuse — la première de ma vie — qui m'a profondément marqué : l'accueil à Lisieux, le 11 juillet 1937, du Cardinal Pacelli, légat pontifical, le futur Pie XII, venu tout à la fois présider un congrès eucharistique national et à l'inauguration de la basilique, tout juste achevée.

Il y avait des pèlerins par dizaines de milliers, rassemblés aux abords de la basilique d'une éclatante blancheur, des religieux, des religieuses, par centaines, des uniformes rutilants, le Préfet M. Angeli, mon patron, en bicorne à plumes blanches, portant vareuse à brandebourg, ceinture de soie bleue, épée au côté, le Cardinal légat portant le Saint-Sacrement sous un dais or et argent, des prélats en robe rouge ou violette, que sais-je encore, les charitons par exemple encadrant le cortège, agitant leurs clochettes ?

C'était grandiose, saisissant. On ne pouvait qu'être touché par la solennité, la magnificence du spectacle, mais aussi par cette confiante manifestation populaire de piété, que ne troublait guère l'acharnement des vendeurs d'insignes : d'autorité, ils en ornaient votre vêtement, en réclamant leur dû.

J'avais, non sans appréhension, participé à la préparation de la cérémonie. J'étais soucieux de son déroulement. Mais tout se passa bien. Et au soir, je rentrais tranquille à Caen, dans un train littéralement pris d'assaut par les voyageurs.

Cependant, de retour à la maison familiale, mes réflexions sur cette journée furent d'un certain détachement : non me disais-je, ce ne sera pas ma carrière que de vivre ainsi, tel mon patron le Préfet Angeli, une existence officielle, d'être constamment sur scène, de jouer un rôle un peu comme au théâtre. J'aspirais à des fonctions davantage à ma portée, d'une moindre ambition, moins mêlées aux honneurs et plus près des hommes, de leurs désirs secrets. Ce fut tout l'inverse.

### *Le Président Vincent Auriol.*

La deuxième grande manifestation officielle qui devait ensuite marquer mon esprit fut d'un ordre très différent, à la date du 23 juin 1946. Entre-temps avait eu lieu la guerre, les années sombres de l'Occupation, l'époque exaltante de la Libération.

Toute cette période je l'ai vécue en préfecture ou sous-préfecture comme chef de cabinet de préfet, ou sous-préfet, à Amiens, Saint-Quentin, puis à Vouziers dans les Ardennes, un département dont les deux tiers se trouvaient en zone interdite.

Confirmé à la Libération dans mes fonctions de sous-préfet de Vouziers, j'assistais un an plus tard, les 22 et 23 juin 1946, à la visite officielle dans les Ardennes de M. Vincent Auriol, président de la Chambre des Députés. Il venait assister aux fêtes de l'amitié franco-belgo-luxembourgeoise et aux cérémonies de la réédification de la statue du Roi Albert I<sup>er</sup> à Mézières. Mais il venait aussi symboliquement célébrer le premier anniversaire de la libération de Mézières-Charleville, chef-lieu jumelé du département.

De la cérémonie elle-même je ne dirai rien. On peut facilement se représenter ce qu'elle fut : revue et défilé de troupes au milieu d'une population en liesse, remise de décorations, sans oublier, bien entendu, le banquet officiel. Symboliques, ces fêtes l'étaient réellement ; car les Ardennes pendant la guerre, du moins sa zone interdite au nord de l'Aisne, avaient connu avec la Belgique et le Luxembourg un véritable régime d'annexion. Le département, où la population après l'exode de 1940 n'avait pu rentrer, était rattaché sur le plan administratif au Commandement militaire allemand de Bruxelles. Une main-d'œuvre polonaise déportée avait remplacé les paysans ardennais absents. C'était le règne cruel de la W.O.L., la Wirtschaft Oberleitung. Ce fut justice qu'une haute personnalité de l'État vienne rendre hommage à cette population rude, courageuse et méritante.

Au soir de cette grande journée, tous les officiels étaient rassemblés sur le quai de la gare de Charleville, auprès du train présidentiel qui devait ramener M. Vincent Auriol à Paris.

On se félicitait de la réussite de cette visite, de son succès populaire. Lorsque tout à coup, accoudé à la fenêtre de son wagon-salon, le Président reconnut — aux côtés des personnalités, du Préfet M. Rastel, des Ministres, du Général Ely, chef d'État-Major de l'Armée, et bien d'autres — un officier de gendarmerie qui l'observait attentivement, mais se tenait modestement à l'écart. Cet officier, il était de Muret en Haute-Garonne, comme le Président lui-même. M. Vincent Auriol le connaissait bien, lui et sa famille. Il ne l'avait pas revu depuis Muret. Alors, ravi de cette rencontre après cette épuisante journée officielle, se dépouillant de tout protocole et sans s'occuper des personnalités présentes, le Président entra avec cet officier tout intimidé dans une conversation familière, émaillée de place en place de quelques termes gascons, qui faisaient sonner davantage encore son bon accent méridional, que la Radio commençait alors à faire connaître aux

Français. M. Vincent Auriol avait un large sourire qu'on ne lui avait pas vu jusqu'à présent. Ce fut pour lui sans nul doute le meilleur moment de la journée.

Mais c'était l'heure du départ. Des Ardennes, le Président emportait le souvenir d'une grande fête internationale et patriotique, à laquelle se trouvait de façon inattendue associée tout à coup (et peut-être, ce serait bien compréhensible, était-ce le plus important pour lui) l'image chère à son cœur, de sa terre languedocienne.

Ces instants depuis lors sont restés gravés dans mon esprit. Et souvent, me suis-je dit en y songeant : Qu'y a-t-il donc d'important dans la vie, la fonction exercée, les honneurs côtoyés, la gloire (même modeste, rencontrée), ou tout simplement la joie d'une âme simple, d'une affection étroite, d'une amitié précieuse, d'un attachement fidèle à son pays natal, à quelque coin de terre ?

#### *Le Général de Lattre de Tassigny.*

En 1949, j'avais quitté les Ardennes depuis deux ans pour assumer les fonctions de sous-préfet de Provins. Et voici que l'on apprend que le Général de Lattre de Tassigny, qui alors représentait l'Armée française au Quartier Général interallié à Fontainebleau, viendrait à Montereau le 26 novembre remettre la croix de guerre à la ville. Il faut dire que pendant la guerre cette petite ville industrielle, située au confluent de l'Yonne et de la Seine, avait été très durement bombardée et en partie détruite.

La préparation de la cérémonie fut méticuleuse. Tout un chacun, les militaires surtout craignaient, redoutaient le Général de Lattre : « le Roi Jean », comme ils l'appelaient. Il fallait donc que tout se déroule impeccablement, avec une précision d'horloge, afin d'éviter les remarques sèches que tout manquement, tout impair, à ce qu'on disait, provoquerait de la part du Général.

Effectivement tout se déroula sans accroc. A l'Hôtel de Ville, la cérémonie ayant pris fin, les responsables tenus en haleine tout l'après-midi, étaient détendus. La Municipalité avait fait conffectionner par le meilleur pâtissier de la ville une immense croix de guerre en pâte feuilletée. Posée sur le bureau du Maire, elle en recouvrait toute la surface. C'était un magnifique travail, un chef-d'œuvre, dans le sens donné à ce mot, au Moyen Age. Peut-être n'était-ce pas une initiative du meilleur goût (au sens figuré du terme bien entendu) ; mais qu'importe : l'intention était pure, et toute simple. M. Thomas, maire de Montereau, termina son allocution au Général, en lui faisant généreusement remise au nom de la ville de cette croix de guerre en pâtisserie.

Je vois encore le visage un peu surpris, puis amusé, malicieux, du Général. On put saisir tout de suite qu'il n'avait nulle envie d'amener à son quartier général pourtant proche à Fontainebleau, ce monument de pâte feuilletée. Alors remerciant la municipalité de son intention, il eut ce propos : « M. le Maire, cette croix de guerre, c'est toute la population de Montereau qui l'a méritée, par ses souffrances, ses blessés, ses invalides, ses déportés et ses morts. Et au chef pâtissier présent, qu'il félicita pour son talent, il emprunta un couteau et se mit à découper, à répartir en 10, 20, 30 parts, cette croix de guerre si artistiquement ciselée, que chacun, quelques instants plus tôt, admirait. Ces parts il les fit passer à la foule, d'abord aux familles éprouvées, aux enfants, enfin à tous.

Mais sur le visage du maire et de ses collègues se lisait un peu de déception, d'émotion même, de voir si vite disparaître le fruit pourtant si réussi de leur imagination subtile. Pour moi, c'était là un de Lattre, bien différent de celui que ses officiers m'avaient décrit. Mais peut-être y avait-il deux de Lattre, dans le service et hors du service. Je ne sais. En tout cas je l'ai rencontré plusieurs fois ensuite et j'ai toujours été frappé par sa grande courtoisie, son urbanité, son sourire bienveillant.

### *Le Général Koenig.*

Je devais rencontrer le Général Koenig en 1951, en Algérie cette fois, à Médéa — petite ville du Titteri à 90 km d'Alger — où j'étais sous-préfet. Il se rendait à la fête de Camerone, la fête de la Légion, à Sidi-Bel-Abbès, où je devais le retrouver le lendemain.

Après avoir sur la place de l'Hôtel-de-Ville passé en revue les troupes prestigieuses du 1<sup>er</sup> Régiment de Spahis algériens, le Général et son état-major se rendirent à la sous-préfecture où était prévue une petite réception.

J'étais intimidé par le prestige de ce grand chef militaire, le glorieux vainqueur de Bir-Hakeim. Mais la conversation tout de suite fut très facile ; mon épouse lui parla de ses sœurs qui habitaient Caen et qu'elle connaissait bien. Je ne pus m'empêcher de dire au Général combien j'admirais sa simplicité. A ce compliment très spontané, il me fit la réponse suivante, assez extraordinaire tout de même : « Mais pourquoi ne serais-je pas simple, M. le Sous-Préfet, il n'y a que les paons qui ne le sont pas ».

Le lendemain, il devait me le prouver d'une exceptionnelle façon : arrivant au volant de ma voiture avant la cérémonie à

l'entrée de la caserne de la Légion à Sidi-Bel-Abbès, le Général Koenig, qui parlait à un groupe d'officiers, se détacha, et, à l'étonnement de tous, avec un large sourire, plaçant ses bras en direction du portail du Quartier, me fit signe d'entrer à la manière d'un agent du service d'ordre. Attitude libre et décontractée d'un grand chef, désireux lui aussi de temps en temps, sans doute, de rompre avec le protocole et avec les honneurs, de redevenir, un instant, un homme comme les autres.

### *Le Président René Coty.*

Le Président René Coty... qui ne connaît ce nom en Normandie, ce nom qui en notre province plus qu'en aucune autre appelle affection et respect ? J'avais quitté Médéa en 1952 pour le Secrétariat-Général de la Préfecture de la Seine-Inférieure à Rouen. Peu après, le 24 décembre 1953, nous apprenions avec joie dans tout le département, l'élection de M. René Coty, alors vice-président du Sénat, en qualité de Président de la République.. La première visite officielle du nouveau Président, au lendemain de son élection, fut pour son département d'origine, plus précisément pour les deux villes du Havre et de Rouen.

La visite du Chef de l'État au Havre eut lieu les 26 et 27 juin 1954, elle demeure présente à mon esprit, comme si elle datait d'hier. Pas plus que pour le Président Auriol, je n'en rapporterai l'aspect officiel, me bornant à rappeler l'arrivée en gare du Havre du train présidentiel, sa locomotive ornée de petits drapeaux croisés les uns les autres (un peu comme pour les trains du Far-West, dans les Western), le Président de la République en habit de cérémonie avec le grand cordon de la Légion d'honneur, les uniformes de gala aux multiples décorations (le plus brillant personnage, chamarré des pieds à la tête, étant l'Ambassadeur, chef du Protocole), la cérémonie à l'Hôtel de Ville, le Président Coty, étreignant dans un geste symbolique notre drapeau national, la visite au port autonome, saluée par les sirènes des bateaux.

Mais ce qui de loin me toucha le plus, fut la visite toute familière de M. René Coty au Foyer des personnes âgées du Havre. Beaucoup parmi elles le connaissaient. Son bon sourire et aussi sa galanterie étaient très populaires. Aussi lorsqu'il s'adressa à la foule debout, émue jusqu'aux larmes, la saluant de ces mots : « Havrais et vous surtout, les Havraises, je vous dis mon amitié », il ne put aller plus loin, car des hourras enthousiastes, ininterrompus, accompagnèrent ses paroles.

Mme René Coty était présente aux côtés de son mari avec cette gentillesse, cette douceur, que ceux qui l'ont connue n'oublieront jamais. Mais on sentait combien malgré tout pesait sur elle la charge que tout à coup la nation venait de confier à ce ménage. Je me trouvais proche d'elle dans la tribune officielle, et au cours d'une brève conversation, j'eus cette sensation de l'immense fatigue qu'elle ressentait, mais aussi du grand courage et de la discrétion avec lesquels elle la maîtrisait. Hélas, elle ne put le faire bien longtemps. Deux ans plus tard, elle succombait.

A Rouen, le programme de la visite présidentielle qui eut lieu le 30 juin suivant fut du même ordre. L'accueil très enthousiaste aussi, mais d'une plus grande discrétion, avec cette retenue dans l'expression, cette réserve naturelle dans l'attitude, que nos compatriotes savent toujours mettre dans la manifestation de leurs sentiments, fussent-ils des plus chaleureux.

Je devais revoir le Président Coty dix-huit mois environ après ce voyage officiel, en fin 1955 ou début 1956, je ne m'en souviens plus exactement. J'étais alors Préfet des Basses-Alpes à Digne. C'est aujourd'hui le département des Alpes de Haute-Provence. Les Basses-Alpes, la Haute-Provence, c'était la patrie de Jean Giono, originaire de Manosque, où il avait sa maison toute en hauteur, sur la colline dominant la ville. Je lui avais demandé de me dédicacer, pour le Président Coty, l'un de ses ouvrages : *Regain* peut-être, je ne me souviens plus.

J'avais le désir, le connaissant bien, de faire visite au Président de la République, de lui parler de ma préfecture provençale, de bavarder avec lui, de lui remettre enfin l'ouvrage dédicacé par Jean Giono. Accédant à ma demande d'audience, il me reçut un matin, vers 11 heures, en son cabinet à l'Élysée. Cet entretien je ne l'oublierai jamais. Nous étions sous la IV<sup>e</sup> République, à deux ans (un peu plus peut-être) du grand bouleversement de Mai 1958, qui devait ramener au pouvoir le Général de Gaulle. Après m'avoir chaudement remercié de l'attention manifestée à son égard, le Président Coty ne me cacha pas la lassitude éprouvée devant l'incertitude politique, mais aussi et surtout, devant l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'agir, de faire quelque chose. La conversation prenant fin, il m'accompagna jusqu'à la porte de son cabinet. Et je ne pus alors m'empêcher d'évoquer mentalement le propos si drôle, si amusant, bien de lui, qu'il avait tenu peu auparavant, vis-à-vis d'un visiteur ami, un élu normand, qu'il avait raccompagné dans le hall de l'Élysée pendant quelques pas. Lui ouvrant la porte de son cabinet, l'invitant à la franchir, le visiteur n'osant pas, M. Coty insista, lui disant avec le sourire : « Passez, je vous en prie, cher ami, car encore qu'en meublé, voyez-vous je suis quand même ici chez moi ».

Je devais de nouveau être reçu à l'Élysée par le Président Coty, en 1957, avec une petite délégation du Conseil Général de la Creuse, département où j'étais préfet. L'Assemblée départementale avait offert à l'Élysée un magnifique tapis d'Aubusson tissé aux ateliers Pinton, de Felletin. A l'Élysée, dans le Salon Murat où le tapis avait été placé la veille, nous étions quelques officiels rassemblés autour du Président. Après avoir remercié le Département du geste accompli, saluant aimablement chacun, le Président ajouta : « Comment se fait-il, Messieurs, qu'avec vous, près de vous, ne se trouve point en ce salon, l'ouvrier lissier ou l'ouvrière qui a tissé ce tapis. J'aurais été heureux de pouvoir lui serrer la main. Vous le lui direz ». Effectivement, le patron de cet ouvrier, M. Pinton, était présent ; mais lui, l'ouvrier lissier, on n'y avait pas pensé. Le Président Coty, lui, ne l'avait pas oublié. Et cette leçon qu'il nous donna, si simplement, à sa manière, porta profondément sur chacun d'entre nous.

#### *Jean Giono.*

Je reviens un instant dans les Basses-Alpes pour évoquer encore Jean Giono. Quel homme extraordinaire, d'une totale bonhomie, au regard de poète mais plein de malice, parlant avec sincérité, du moins en apparence, de tous sujets proches ou lointains. Je rappellerai seulement l'une de mes premières rencontres avec lui à l'Hôtel des Thermes à Gréoux-les-Bains, dirigé alors par l'un de ses amis. C'était au lendemain de la si célèbre affaire Dominici, à la ferme de la Grand-Terre, dans les Basses-Alpes, en bordure de la Durance, sur la route de Digne à Manosque.

Vous vous souvenez de ce drame affreux, de cette cruelle énigme, jamais élucidée. Et bien lui, Jean Giono, l'avait résolue ; il m'en donna l'explication très claire à ses yeux : une affaire d'agents secrets, de conflits entre services d'espionnage. Des explications de cette sorte, il en avait couru de nombreuses, qui très vite avaient fait long feu. Aussi comme je paraissais sceptique, Jean Giono me dit : « M. le Préfet, vous connaissez, je crois, M. Robert Hirsch, directeur général de la Sûreté Nationale, Et bien cette explication, la seule, la vraie, je la tiens de lui, de M. Robert Hirsch lui-même ».

M. Robert Hirsch, depuis quelques semaines n'était plus directeur-général de la Sûreté, mais préfet de Seine-Inférieure. Il avait été mon patron quelque temps avant mon départ pour Digne. A la révélation de Jean Giono, ce soir-là, je lui en voulais à M. Hirsch, de ne pas m'avoir informé. Deux ou trois mois plus tard, je me trouvais à Rouen. Reçu à la Préfecture par M. Hirsch,

je lui parlais de cette conversation. Il tomba des nues : « mais, me dit-il, Jean Giono, je ne l'ai rencontré de ma vie. Tout cela est pure invention ».

Voilà comment était l'homme. Un génie inventif, un extraordinaire poète, sûr de lui, « le plus grand menteur de la création », me dit un jour une de ses filles, professeur d'anglais au lycée de Guéret, que ma femme et moi eurent beaucoup de plaisir à rencontrer pendant notre séjour en Creuse. Mais cela, il était bon de le savoir, pour éviter par la suite de commettre quelque impair.

### *Le Général de Gaulle.*

Mon premier entretien avec le Général de Gaulle eut lieu à l'Hôtel Matignon à Paris, au lendemain du 13 mai 1958.

Peu avant son retour au pouvoir, en Algérie, en lutte contre la rébellion, on reprochait aux gouvernements successifs de la IV<sup>e</sup> République leur faiblesse, leur inaction, l'absence de programme qui les caractérisait. On disait couramment sur l'autre rive de la Méditerranée que la France voulait brader l'Algérie. Mais bientôt, les Militaires à Alger, puis dans toute l'Algérie s'emparaient du pouvoir civil. Ils renvoyèrent les préfets en métropole. Les élus furent défaits de leur mandat. L'affaire était grave. L'ultime recours, ce fut le Général de Gaulle, devant lequel s'inclina, avec courage, clairvoyance et dignité, le Président Coty. L'arrivée du Général aux Affaires apaisa le pays. Se posait donc à lui la dramatique question algérienne. Il voulut en premier, y rétablir le pouvoir civil. Ensuite on verrait. Il choisit donc en métropole trois préfets, de rang modeste, pour être nommés à Alger, Oran et Constantine, auprès des généraux, commandants de Région et en même temps de Corps d'Armée, faisant fonction de préfets régionaux.

J'étais alors préfet de la Creuse. De Gaulle me fit appeler avec deux autres collègues, pour nous demander, à chacun, de jouer le rôle assez incertain, d'Adjoint pour les Affaires civiles, auprès de l'un ou l'autre des trois généraux commandants de Région. Ma destination fut Constantine.

Tout de suite, dès le début de l'entretien, seul à seul dans son cabinet, je compris combien de Gaulle était choqué de cette mainmise de l'Armée sur l'Administration algérienne. Il ne me cacha pas le caractère inconfortable de la mission qu'il me proposait (je pus en juger par la suite ; son opinion était même bien au-dessous de la réalité). Très ému de me trouver face à face avec cet homme hors du commun, d'un si grand prestige, d'une telle

stature, je ne dis pas grand chose et promis de faire de mon mieux.

Trois semaines plus tard, j'étais à Constantine, Adjoint du Général Olié, commandant le Corps d'Armée et la Région. J'étais son adjoint pour les Affaires civiles, un titre ronflant, mais une couronne creuse. Sur ce poste civil, il y avait déjà quelqu'un, qui s'y plaisait et n'avait nulle envie de le quitter ; paradoxalement c'était un militaire, le Général de brigade Jarrot, un Bourguignon au bon accent de terroir, qui jusqu'à présent, disait-on, avait surtout fait carrière au Ministère et dans les états-majors, et qui estimait que la préfecture de Constantine lui allait comme un gant (1). Je dus au lendemain de mon arrivée reconquérir la place ; avec l'aide du Général Olié, j'y parvins.

Trois mois plus tard, je devais revoir le Général de Gaulle, à l'occasion du discours de Constantine, que l'on avait annoncé comme un grand événement, et qui en fut un d'ailleurs en même temps qu'une immense déception. Nous accueillîmes le Général de Gaulle à l'aérodrome de Telergma, à 30 km de Constantine. Les plus hautes personnalités militaires d'Algérie étaient présentes. Avant l'arrivée du Général, prévue pour 14 heures, par un avion du G.L.A.M. (2), eut lieu un déjeuner au mess des officiers, présidé par le Général Salan. Il était alors au faîte de sa gloire. Des succès avaient illustré sa campagne d'Indochine. Et surtout, peu après sa nomination en Algérie, il avait dans ce pays réussi l'opération du 13 mai 1958, associant symboliquement (symboliquement seulement hélas) dans un élan enthousiaste d'unité, Pieds Noirs et Français Musulmans. J'avais eu un entretien avec lui à Alger quelque temps auparavant, entretien un peu énigmatique avec cet homme qui ne se livrait pas (ses officiers l'appelaient « le chinois »). Sans doute, cet entretien ne l'avait-il pas convaincu de ma totale adhésion à l'Algérie française telle qu'il la concevait. Il ne se trompait pas. Toujours est-il qu'au déjeuner de Telergma, il dit tout à coup au Général Olié, son voisin, entre haut et bas, mais assez haut pour que je l'entende : « Jean, méfie-toi de ton Préfet ».

Pauvre Général Salan, qui aurait dû surtout se méfier de lui-même, de sa grande ambition, de sa conception des choses sûrement sincère, mais qui (hélas pour lui !), devait par la suite s'avérer erronée. Les événements, très rapidement, devaient le démontrer

(1) Hélas, ce général, avec qui j'eus en définitive des rapports courtois, devait l'année suivante trouver une mort cruelle dans un accident d'hélicoptère.

(2) Groupe de Liaisons Aériennes Ministérielles.

amplement. Le Général Salan avec d'autres en fut la victime. C'est avec une grande tristesse que j'évoque aujourd'hui, près de ~~deux~~ 20 ans après, ces pages tragiques et maintenant définitivement tournées de l'histoire de l'Algérie.

Revenant au Général de Gaulle et au discours de Constantine (1), j'assistais avec les officiels, sur la place de la Brèche, noire de monde, aux réactions du public. Les Musulmans étaient nettement pour et très chaleureux. Les Français, déçus et désorientés, demeuraient silencieux. Le Général s'en rendit parfaitement compte : il n'était ni surpris ni étonné. J'admirais son sang-froid et son courage de s'engager pareillement dans un dessein si différent, pour ne pas dire si opposé, à celui pour lequel les Français d'Algérie l'avaient rappelé.

Le lendemain nous visitons Bône, l'emplacement du futur complexe industriel qui devait y être entrepris. En présence de M. Delouvrier, délégué général, et des hautes personnalités présentes, le Général de Gaulle me demanda, à l'étonnement de tous (un préfet, à l'époque en Algérie, c'était si peu de chose), de faire connaître mon avis sur la situation sociale. Je dis ce que je pensais profondément : s'intéresser aux fellah, leur donner le moyen de cultiver, desserrer l'étreinte militaire pesant sur eux, s'orienter vers un certain libéralisme, leur apporter de meilleurs moyens techniques d'exploitation et surtout leur faire davantage confiance. Ce n'était pas, je dois le dire, tout à fait conforme à la thèse officielle des généraux ou des énarques occupant alors les plus hautes charges d'Algérie, engagés avant tout dans une lutte sans nuances et sans merci hélas, à l'encontre d'un nationalisme qu'il faudrait pourtant bien reconnaître un jour. Sans doute de ma part, n'était-ce pas non plus très habile ou très diplomate. Le Général en tout cas ne s'en montra pas indisposé. Peu après il me fit demander d'accepter un poste plus important en Oranie : la Préfecture de Mostaganem, les militaires ayant été contraints en effet d'abandonner leurs fonctions civiles. Mais je refusais car je savais que mon action, telle que je la concevais, se heurterait à des obstacles insurmontables. J'étais pessimiste quant à l'action entreprise. L'avenir, hélas, devait me donner raison.

Rentré en France le 1<sup>er</sup> février 1959, à la Préfecture des Hautes-Pyrénées, je recevais officiellement à Tarbes quinze jours plus tard le Général de Gaulle à un tout autre titre, bien entendu. Il poursuivait alors inlassablement sa tournée des Préfectures.

(1) J'ai omis d'évoquer le Conseil Interministériel sur l'Algérie tenu à l'Hôtel Matignon à Paris, en octobre 1958, sous la présidence du Général de Gaulle. A sa demande, les trois préfets en service à Alger, Oran et Constantine y participèrent.

C'était au tour des Hautes-Pyrénées de l'accueillir. Sa visite eut lieu par l'une de ces magnifiques journées, comme le sud-ouest en réserve parfois, à cette époque de l'année. J'avais accueilli le Général et sa suite à Mirande, dans le Gers, à 45 km de là. Assis à ses côtés sur le siège arrière de l'immense berline décapotable connue de tous, je l'entendais dire de temps en temps à son chauffeur lorsque un petit attroupement apparaissait sur le bord de la route : « Arrêtez-vous un instant ». Et la voiture stoppait aussitôt auprès des villageois interloqués.

Se tournant vers moi, le Général me dit à plusieurs reprises, à l'occasion de ces arrêts : « il faut s'arrêter, M. le Préfet ; ces gens-là sont venus pour voir, il ne faut pas les décevoir ».

Beaucoup qui ne s'attendaient point à serrer la main du Général, à lui parler, étaient frappés de vivre ce moment extraordinaire à leurs yeux.

Au soir de cette grande journée eut lieu à Tarbes le rituel bain de foule, place de l'Hôtel-de-Ville, autour de la statue imposante érigée en son centre. Olivier Guichard, alors directeur du Cabinet du Général, regardant cette haute statue de bronze me demanda : « Qui est-ce ? ». Je fus bien obligé de lui répondre : Danton. Il y eut parmi les officiels comme un froid. Sans nul doute, Danton ce jour-là était un trouble-fête.

Au vin d'honneur dans le grand salon de la mairie, le Maire, M. Marcel Billières, dit au Général : « Je connais bien ma ville, mon Général ; j'y réside depuis plus de 30 ans ; je n'y ai jamais vu pareil rassemblement, pareille foule, ni un tel enthousiasme ». « Et pourquoi l'auriez-vous vu ? » lui répondit le Général.

Dans les années suivantes, j'eus de nouveau, à plusieurs reprises, l'occasion d'être reçu à l'Élysée par le Général de Gaulle. En particulier lors d'un dîner d'une quinzaine de préfets, dont je faisais partie, en 1964. A l'issue du repas, le Général allant de groupe en groupe, bavardant avec les uns, avec les autres, se mêlait aux conversations, très spontanément. S'approchant de moi, voici la question qu'il me posa. Mais il faut, pour bien la comprendre, que je situe les faits auxquels elle se rapporte. Il s'agit des difficultés financières rencontrées dans les années 1958 et 1959 par Mgr Théas, alors évêque de Tarbes et de Lourdes, pour l'achèvement de la basilique souterraine Saint-Pie X. Des millions manquaient. Une œuvre romaine : l'Opus Cenaculi les lui proposa, à la condition que lui soit reconnu le privilège de vendre des articles de piété à l'intérieur du domaine de la Grotte, ce qui était alors interdit, et l'est toujours. Mgr Théas accepta-t-il, pour refuser ensuite ? Toujours est-il que le Supérieur de cette institution, Mgr Roche, se plaignit amèrement de ce revirement (vrai ou faux) par de violentes lettres de protestations, auprès du Préfet

du département, et auprès du Général de Gaulle, Président de la République.

Et voici que six ans plus tard, le Général, qui pourtant avait alors tant de grands sujets à résoudre au plan national et international, me posa lors de ce déjeuner la question suivante : « M. le Préfet, les évêques à Lourdes se disputent-ils toujours autant ? ». Je demeurais stupéfait devant cette question si malicieusement posée et aussi devant une telle mémoire.

### *Nikita Khrouchtcheff.*

C'est à l'aérodrome de Tarbes - Ossun - Lourdes que je fus appelé à recevoir officiellement, le 26 mars 1960, M. Khrouchtcheff accompagné de son épouse. Ils venaient visiter les installations industrielles de Lacq, à une quarantaine de kilomètres, dans le département des Basses-Pyrénées. Leur arrêt à l'aérodrome de Tarbes revêtait donc l'aspect d'une escale technique. Cependant il était prévu une réception officielle sur l'aire d'atterrissage, puis dans le grand salon de l'aéroport. A cette réception, je représentais officiellement le Gouvernement.

Bien entendu, toutes mesures avaient été prises pour maintenir la foule (que l'on savait devoir être très nombreuse) à une distance suffisante de l'avion présidentiel. Hélas ! les gendarmes mobiles et les barrières métalliques n'y suffirent pas. La foule de plusieurs milliers de sympathisants rompit ce barrage et parvint à quelques mètres de Khrouchtcheff, contenue tout de même par quelques gendarmes de renfort. Cette foule hurlait : « Libérez K... ». Mais celui-ci ne comprenant pas la nature exacte de cette manifestation populaire me regarda d'un air peu rassuré. Par l'intermédiaire de l'interprète officiel de l'Élysée, un Russe blanc (un prince authentique dont la famille avait émigré à la Révolution, ce que je trouvais fort piquant), je lui expliquais ce vif élan de sympathie envers lui et envers son épouse. Mais, visiblement, il n'appréciait guère cette entorse au protocole. Après avoir serré quelques mains, il s'engouffra avec sa suite dans le hall de l'aéroport.

Là une exposition de produits pyrénéens l'attendait. Et une remise de cadeaux. Parmi ceux-ci figurait un guéridon en marquetterie très remarquable, mais malheureusement d'un aspect assez hétéroclite. C'était le travail d'un excellent artisan, récompensé autrefois par le titre de Meilleur Ouvrier de France. La Chambre des Métiers des Hautes-Pyrénées avait eu l'intention d'offrir ce guéridon au Général de Gaulle, lors de sa venue

quelques mois plus tôt dans le département. Mais un autre travail lui avait été préféré par le Conseil Général. Il faut dire aussi que les formes étranges de ce petit meuble avaient été pour beaucoup dans l'échec de cette proposition. Pour la visite de M. Khrouchtcheff, le Conseil Général et l'Administration ne purent refuser une deuxième fois. Quand le Premier Soviétique s'arrêta devant cet objet si étrange, mais d'un aussi beau travail de marquetterie, et qu'il lui fut annoncé que c'était pour lui, il demeura quelques instants interdit.

Je ne savais que dire. Cependant, je lui expliquais de mon mieux, par traducteur interposé, qu'il s'agissait de l'œuvre originale d'un travailleur pyrénéen, offert par ses compatriotes aux visiteurs de marque, qu'étaient M. et Mme Khrouchtcheff ; nous en fûmes remercié très correctement, mais sans enthousiasme excessif. Aujourd'hui, je me demande encore si ce guéridon a pris place dans l'ameublement officiel des salons de réception du Kremlin. Si oui, quel honneur inattendu pour les Hautes-Pyrénées !

#### *Le Président Georges Pompidou.*

J'ai reçu le Président Pompidou quelques mois avant la fin de ma carrière. Accompagné de son épouse, il vint passer une journée entière en Eure-et-Loir, le 8 mai 1971, à l'occasion de l'inauguration des orgues restaurées de la cathédrale de Chartres. Ils furent, à leur entrée dans le département, accueillis officiellement à Dreux. De là un cortège d'une vingtaine de voitures partit en direction de Chartres. Au travers de la plaine de la Beauce, de village en village, un public parfois nombreux, groupé autour du Maire ceint de son écharpe, attendait le Président. La voiture présidentielle s'arrêtait à sa hauteur. Quelques mots étaient échangés, d'une grande bonhomie.

J'étais aux côtés du Président, à la place que dans cette même voiture j'avais occupé douze ans plus tôt auprès du Général de Gaulle. L'atmosphère régnant lors de ses arrêts impromptus était très différente de celle que j'avais connue avec le Général. On sentait d'ailleurs que le Président Pompidou le voulait ainsi. Il tenait à se démarquer complètement par rapport à son illustre prédécesseur. Ce que l'on peut facilement comprendre, et ce qui était relativement aisé. On ne copie pas le Général de Gaulle. Les interviews du Président Pompidou avec le public étaient parfois d'une grande familiarité. Quelle différence avec l'inévitable grandeur faite d'admiration, d'intimidation, de respect, marquant les entretiens du Général de Gaulle avec ses interlocuteurs ! Dans

la voiture, M. Pompidou demeurait silencieux. On le sentait, non point anxieux, mais un peu las. Il subissait déjà sans doute les premières atteintes du mal qui devait l'emporter deux ans plus tard.

A un certain moment, devant l'immensité ondoiyante des champs de blé que nous traversions, il se tourna vers moi et me dit : « M. le Préfet, combien l'hectare ? ». Je lui donnais un chiffre qu'il reprit en me disant : « Non, sûrement pas, plus que cela ».

A Chartres, grandiose fut l'accueil en la cathédrale, où se pressaient plusieurs milliers de personnes. Pierre Cochereau était aux grandes orgues, dont les derniers jeux avaient été mis en place par l'organier, la veille au soir. Les éclairagistes, dans ce vaisseau si vaste et toujours un peu sombre, ce qui ajoute à son mystère, avaient réalisé des jeux d'ombre et de lumière exceptionnels.

Mgr Michon, évêque de Chartres, accueillit le Président au portail d'honneur, et ensemble, suivis des Ministres et de tous les Officiels, ils remontèrent la nef jusqu'à la croisée des transepts, entre une haie de gardes républicains en casque à crinière, sabre au clair, impassibles.

M. Pompidou, tout au long de cette cérémonie occupait une place privilégiée au maître-autel. Mme Pompidou se tenait un peu en retrait, sur un prie-Dieu.

Au premier rang, dans le chœur, à côté de M. Marcellin, ministre de l'Intérieur (dont le Cabinet, comme le Secrétariat particulier de l'Élysée d'ailleurs, m'avaient dans les jours précédents inondé de directives, toutes absolument impératives et parfois contradictoires), se tenait mon ami Jacques Duhamel, ministre des Affaires Culturelles. Il s'appuyait péniblement sur une canne tant son état de santé, depuis quelque temps, s'était dégradé. Le Nonce apostolique, Mgr Lambertini, occupait un fauteuil face à celui de Mgr Michon. La longue et grandiose cérémonie se déroula bien ; il n'y eut qu'un incident inattendu. Tout à coup en effet, au milieu de l'office, se produisit la chute de l'un des gardes du service d'honneur. Il s'écroula brutalement, ses collègues restèrent immobiles, et ce furent les secouristes de la Croix-Rouge, conduits par leur chef, une frêle jeune femme, qui durent transporter à l'extérieur ce soldat imposant, son casque à crinière et son sabre dégainé.

Après cette cérémonie, j'accompagnais le Président de la République à la Préfecture. Une partie du trajet se fit à pied, et le public acclama le Président et son épouse. Nous avions des instructions interdisant toutes manifestations. Il ne fallait pas non plus, sur les parcours officiels, de banderoles ou d'inscriptions

hostiles. La police fit de son mieux ; il y en eut bien sûr mais on ne les vit pas.

Au cours de cette réception, au déjeuner qui suivit, et lors de la visite que le Président fit l'après-midi à Maintenon et à Nogent-le-Roi, M. Pompidou ne cessa de se montrer aimable, avenant, ce qui fut d'un grand courage quand on songe à son état de santé.

Je l'accompagnais dans ses entretiens ; au hasard des rencontres, au Président de la Chambre de Commerce de Chartres qui lui demandait ce qu'il pensait de la retraite à 60 ans, il répondit : « Je n'en pense rien, c'est de la fumisterie ».

A Nogent-le-Roi, il fut accueilli par un groupe de jeunes sympathisants aux cris de « Pompidou, U.J.P. U.J.P. ». Il resta silencieux, n'appréciant pas, semble-t-il, cet hommage et cette manifestation imprévue.

On le sentait heureux du succès de la journée. Il me le dit en me quittant, alors qu'au volant d'une modeste DS de série il repartait pour Orvilliers, sa résidence privée. Quant à moi, j'étais satisfait, évidemment : c'est tout de même une lourde charge que l'organisation dans tous ses détails d'un pareil voyage. J'en avais tant fait et tant vu ! Je me disais, avec un peu de lassitude : encore deux ans, puis la retraite, tout cela prendra fin. Je pourrai alors faire autre chose. Après cette réception réussie, tout me laissait penser, que ces deux ans, on me les laisserait faire, qu'on me laisserait aussi terminer cette carrière et préparer la suite. Ce fut tout le contraire. Trois mois plus tard, j'étais mis en congé. C'était la pré-retraite, comme l'on dit aujourd'hui. On ne crut pas utile de m'en dire le pourquoi. Il est vrai qu'alors se profilait déjà, dans le lointain, l'aube encore indécise des élections législatives.

★★

Cette visite officielle de M. Pompidou en Eure-et-Loir fut donc la dernière manifestation officielle à laquelle j'ai participé en tant que préfet, c'est-à-dire comme acteur. En évoquant d'autres époques de ma carrière j'aurais pu vous rapporter bien d'autres anecdotes. Mais je ne veux pas abuser. Cependant j'observe que je ne vous ai point parlé du Jura où pendant cinq années j'ai réellement vécu au coude à coude avec Edgar Faure et Jacques Duhamel.

Il faut que je vous rapporte ma visite au collège technique de Dole, au lendemain des événements de Mai 68, avec le Président Edgar Faure, nommé la veille ministre de l'Éducation Natio-

nale. Il pensait intensément à son projet de loi d'orientation qui, rapidement voté et promulgué, allait bientôt mettre fin, pour un temps du moins, à l'agitation dans l'Université.

Il y avait alors les C.A.L., les comités d'action lycéens que l'on disait très agressifs. Effectivement, au Lycée technique de Dole, le C.A.L. avait fait un certain bruit. M. Edgar Faure avait prévu, à l'occasion de la visite des nouveaux locaux de l'établissement, de prendre contact avec les garçons composant ce Comité. Nous fûmes donc reçus, le Ministre, l'Inspecteur d'Académie, le Directeur de l'établissement et moi-même dans le local qui leur était affecté. J'en ris encore en y pensant. Les garçons de 15 à 16 ans qui composaient le C.A.L., des agitateurs paraît-il, semblaient plutôt soucieux, voire inquiets, de notre incursion. Croyant sans doute que nous venions en justiciers, pour les réduire (ce qui n'était pas dans notre intention, et ce qui aurait été d'une maladresse insigne), ils étaient, non point agressifs, mais plutôt réservés, sur la défensive. Le Ministre qui espérait obtenir d'eux des informations utiles à sa recherche pour ses projets ne put leur arracher un mot. Ils étaient atteints de paralysie. Sa démarche fut donc un pas de clerc. Il en prit tout de suite son parti. Et voici pourquoi, sans doute, on ne parle pas des C.A.L. dans la loi d'orientation !

Avant le ministère de l'Éducation Nationale, M. Edgar Faure avait eu celui de l'Agriculture, et son rôle, notamment dans les débats de l'Europe Verte, fut des plus précieux pour notre pays et la Communauté. De retour de Bruxelles ou de Paris, il prenait dans le département du Jura de larges contacts avec la profession. Je l'accompagnais souvent dans les réunions ; ses réparties étaient toujours très fines et très habiles. Il savait mettre sans cesse les rieurs de son côté. Un jour, toutefois, il me désorienta quelque peu. C'était une réunion consacrée à l'élevage. Les éleveurs présents reprochaient à son ministère et à ses fonctionnaires, à l'Administration, trop de rigueur et d'intransigeance. En réponse, il eut cette réflexion : « Je dois reconnaître en effet que de toutes les races d'élevage qui nous intéressent aujourd'hui, celle qui me donne le plus de tracas, c'est sans nul doute celle des Inspecteurs généraux de l'Agriculture ».

★★

Il me faut cependant mettre un terme à mon propos. Cela m'a amusé de rassembler tous ces souvenirs.

Que conclure ?

Sur les « Grands Hommes » dont je vous ai parlé, conclure

n'est pas possible. L'Histoire les jugera, si ce n'est déjà fait. Mon faible témoignage ne peut rien y changer. Sur le protocole ou le cérémonial, ces vanités accompagnant leurs pas, quel jugement porter ? Que sans doute, il en faut. C'est loin d'être inutile. Le peuple aime ce spectacle, il y est fort sensible. Un certain décorum est encore nécessaire à la vie d'un État, voire au maintien de son unité. Le Général de Gaulle ne s'y trompait pas, en accomplissant son tour de France des Préfectures. Mais les Professionnels, si ce mot m'est permis, ceux qui vivent ce protocole, qu'en pensent-ils ? Je ne fais qu'une remarque : surtout qu'ils ne s'y laissent pas prendre. La profession, celle de sous-préfet, de préfet, comporte d'autres aspects d'une autre qualité et d'une autre envergure.

Mais enfin cependant, en un certain sens, pour un humoriste, ces images d'Épinal sont pleines d'intérêt. Par exemple, on peut en faire des pages... Oui, mais voilà, pour y parvenir et pour les réussir, il faut du talent. Et c'est malheureusement à cette conférence ce qui manque le plus.

## Les *Épipactis* de la vallée de la Bresle

par Jacques LIGER

(Séance du 22 avril 1978)

LA vallée de la Bresle, à la limite nord de la Seine-Maritime, a été depuis longtemps explorée par les botanistes. Ils avaient distingué, à l'époque, trois espèces de ces plantes, les plus marquantes, à savoir *E. palustris*, *E. latifolia* et *E. atro-rubens*. Toutefois ils avaient noté l'existence de plantes ne répondant pas aux caractères annoncés (1). Au début de ce siècle, des travaux avaient été faits sur ces plantes par des botanistes anglais, mais il a fallu attendre la venue en France du spécialiste anglais D.P. Young pour que nous soyons mis au courant de ces travaux (2). Depuis cette époque, nous avons repris l'étude de ce sujet et j'ai publié sur lui deux notes, avec la collaboration de mes amis de Blangermont et Cléré (3).

La vallée de la Bresle est actuellement considérée comme la plus riche région de France en *Epipactis*, et aussi en autres orchidées. En variété d'abord, en quantité ensuite. Toutefois il faut dire qu'elle ne constitue qu'une faible partie du territoire national et il existe ailleurs, en France, quelques autres *épipactis* rares et intéressants.

(1) F. DEBRAY : *Excursion à la Haute Forêt d'Eu*, Bull. Société linnéenne du Nord, 1876, pp. 141-143.

(2) D.P. YOUNG : *Studies on the British Epipactis. V. E. leptochila, with some notes on E. dunensis and E. muelleri*. *Watsonia*, Av. 1962, pp. 127-135.

(3) DE BRÉBISSON, CLÉRÉ et LIGER : *Les Epipactis de la vallée de la Bresle*, *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, N° 50, 1968.  
— *A propos des Epipactis de la vallée de la Bresle*. *L'Orchidophile*, Juillet 1977, N° 29, pp. 807-822.

Pour les détails strictement scientifiques, on voudra bien se reporter aux notes que nous avons citées. Nous donnerons toutefois quelques détails concernant ces plantes. De 20 à 60 cm de hauteur, elles sont composées d'une tige feuillée surmontée d'une inflorescence occupant le tiers de la hauteur totale de la tige. Les feuilles sont soit ovales, soit plus ou moins lancéolées ou étroites, rarement très courtes. La fleur comporte 3 sépales, 2 pétales et un troisième de forme tout à fait différente des deux autres, le labelle. Les racines sont fibreuses, sans bulbe. La couleur des fleurs est très variable : brunâtres, rougeâtres, violacées, rosées, blanchâtres ou verdâtres.

### LES EPIPACTIS COURANTS

*E. palustris* (E. des marais).

C'est une plante de marais et lieux tourbeux. Feuilles embrassantes, ovales ou oblongues. Pétales rouge pâle, labelle blanchâtre. (Heurteauville, Varengueville-sur-Mer). Chose curieuse, cette plante croît aussi sur sol calcaire, sur les coteaux (ex. Bourbel). On voit aussi la var. *ericetorum* sur sol calcaire ; elle croît habituellement sur sables littoraux. Dans la vallée de la Bresle, on la voit à la « côte du soleil battu ».

*E. atro-rubens* (E. brun-rouge).

Coteaux calcaires secs ensoleillés, assez répandu. Feuilles ovales-lancéolées, comme sur deux rangs. Entre-nœud supérieur très allongé. Fleurs petites ou moyennes rouge-brun.

*E. microphylla* (E. à petites feuilles).

Rare. Hêtraies sombres (ex.: Rieux). Feuilles de 3 cm ou moins, espacées ; 6 à 12 fleurs en grappe lâche, rouges, très odorantes.

*E. latifolia* (E. à larges feuilles).

Le plus commun de tous. Forêts, bois clairs ou ombragés, chemins forestiers, clairières. Feuilles inférieures larges, ovales, les supérieures acuminées. Tige 3 à 6 cm. Fleurs moyennes roses rougeâtres.

### LES NOUVEAUX EPIPACTIS

Alors que les trois Epipactis ci-dessus nommés ne font l'objet d'aucune contestation, il n'en est pas de même du dernier. On s'est aperçu en effet que celui-ci groupait en réalité plusieurs

plantes différentes. Les unes, les plus communes, ont comme nous l'avons dit, des fleurs roses rougeâtres. De plus elles présentent un caractère important qui est le suivant : On sait que chez beaucoup d'orchidées le pollen est groupé en deux masses oblongues réunies à leur base par une petite glande collante, le rostellum. Or ce rostellum est bien présent chez *E. latifolia*. Ce dernier est maintenant désigné sous le nom synonyme mais plus précis d'*Epipactis helleborine*.

Mais il existe d'autres *Epipactis* ne présentant pas ces caractères. Autrefois on les groupait tous sous le nom d'*E. latifolia* variété *viridiflora*. Ce nom est maintenant abandonné. Les autres espèces sont désignées sous leur nom actuel qui est soit *E. muelleri*, soit *E. leptochilla*. Ce sont des plantes à feuilles plus ou moins lancéolées et à fleurs verdâtres ou blanchâtres. De plus, elles ne possèdent pas de rostellum, lequel est avorté ou nul.

Il convient d'indiquer ici une fonction du rostellum : il intervient dans la fécondation. Cette glande collante fixe les pollinies sur la tête des insectes qui visitent les fleurs. Ces derniers peuvent ainsi féconder des fleurs d'*Epipactis* différents. Les fleurs sont dites hétérogames.

Sont au contraire appelées autogames les plantes dont le rostellum est dégénéré ou nul. La fécondation s'opère alors sur la plante même, par effondrement des pollinies et sans le concours des insectes.

Donc, plantes ayant ou non un rostellum, plantes hétérogames ou autogames, à fécondation croisée ou directe, résumons-les :

*E. helleborine* (= *E. latifolia*, mais plus précis).

Mêmes caractères que *E. latifolia*. Rostellum toujours présent, plante hétérogame.

*E. muelleri* (*E.* de Mueller).

Lisière des bois. Très stable. Floraison : 20 juin - 20 juillet. Feuilles lancéolées et carénées ; fleurs verdâtres, labelle blanc rosé recourbé ; rostellum absent, plante autogame. Se voit en plusieurs points de la forêt d'Eu et ailleurs.

*E. leptochilla*.

Lisière à l'intérieur des bois, bois clair, 15 juin - fin juillet. Feuilles presque ovales, les supérieures lancéolées, non carénées ; labelle à pointe allongée, étalée, non recourbée ; fleurs verdâtres parfois lavées de rose ; rostellum absent ou dégénéré, autogame. Se voit en plusieurs points de la forêt d'Eu et ailleurs.

## PLANTES CRITIQUES

*E. à fleurs vertes.*

Nous avons rencontré en des lieux différents très éloignés les uns des autres, trois *Epipactis* à fleurs entièrement vertes sans trace d'autre coloration. Plantes hétérogames. Il s'agit vraisemblablement de cas analogues à l'albinisme.

*E. muelleri* var. *gibba* (*E. muelleri* à bosses).

C'est une plante rare qui se voit à Rieux. Il y a généralement de 15 à 25 espèces présentes. En 1970 cependant, la floraison avait été exceptionnellement abondante et on avait compté plus de 200 pieds. Une telle floraison périodique se voit chez beaucoup d'orchidées.

La plante se trouve dans les bois sous couvert léger, non à la lisière. Sa floraison est très courte, du 24 juillet au 6 août le plus souvent.

Cet *Epipactis* est un quart plus petit que l'*Epipactis helleborine* habituel. Ses fleurs sont aussi un quart plus petites. Le labelle est curieux, il a à sa partie supérieure une protubérance cordiforme violet foncé avec des gibbosités ; le reste du labelle est violet clair lavé de vert, de sorte que ce labelle est bicolore. Sa pointe inférieure est recourbée en dessous. Les autres pétales sont aussi violet clair ou vert clair.

Un fait intéressant à souligner est que cette plante est dimophe. En effet, si environ 80 % des échantillons sont bien autogames, 20 % sont hétérogames. Le fait se constate chez d'autres *Epipactis*, chez *E. microphila* par exemple.

Un autre sujet étudié est celui de la colonne. On appelle ainsi l'organe formé par la réunion étamines-stigmate de l'orchidée et situé au sein du gynécée. Or la colonne de notre plante est, selon D.P. Young qui l'a étudiée, semblable à celle de *E. muelleri*. Ce serait donc, d'après lui, une variété de *E. muelleri*.

Nous rendant à ces raisons, nous avons nommé cette plante nouvelle : *Epipactis muelleri*, var. *gibba*, var. nov.

*E. muelleri* var. présumée *sylvestris* (*E. m.* var. des bois).

Aussi rare que la précédente (Ex. : Canton de l'Echauffard), cette plante est plus grêle que *E. muelleri*. Elle croît dans les bois clairs. Ses sépales et ses pétales sont vert clair. Son labelle est

presque blanc et sans gibbosités. La pointe inférieure du labelle est assez courte et non recourbée.

D'après D.P. Young qui l'a examinée, cette plante serait plutôt un écotype des bois ombragés qu'une variété. Il nous semble qu'un examen complémentaire sera nécessaire avant d'émettre un avis définitif.

#### PLANTES DE FONTAINEBLEAU

Sur indication de M. Bouby, nous avons été amenés à examiner des *Epipactis* poussant en Forêt de Fontainebleau et jusqu'alors indéterminés. Ce sont des plantes de chênaie et fleurissant en juillet vers la fin du mois. Elles sont un quart plus petites que *E. helleborine*, les sépales et les pétales sont verts. Le labelle, à pointe recourbée, a des bosses non cordiformes mais s'en approchant parfois. Il est brun clair lavé de rose. Le rostellum est présent et les plantes sont toutes hétérogames, à l'inverse de ce qui se voit sur *E. muelleri* var. *gibba* qui ne l'est que partiellement. Il n'empêche qu'elles ressemblent beaucoup à ce dernier, mais, selon D.P. Young, elles ont une colonne analogue à celle de la variété *gibba*. Ce sont des « plantes énigmatiques » nous écrivait notre collègue anglais, qui, hélas, n'a pas pu les visiter, son décès étant survenu avant la visite qu'il se proposait de leur faire en France.

Nous sommes donc restés dans l'indécision, et ce d'autant plus que la région explorée ne constitue qu'une faible partie du territoire national. Nous devons donc poursuivre nos recherches en espérant que, dans d'autres régions, des collègues pourront nous apporter leur concours.

presque blanc et sans gibbosité. La pointe inférieure du labelle est assez courte et non recourbée.

D'après D.P. Young qui l'a examinée, cette plante paraît plutôt un écotype des bois ombagés qu'une variété. Il nous semble qu'un examen complémentaire sera nécessaire avant d'émettre un avis définitif.

Sur indication de M. Boudry, nous avons été amenés à examiner des Epicactes poussant en forêt de Fontainebleau et jus-  
qu'au lieu dit de la Vallée de la Brèche. Ce sont des plantes de champs et lieux humides en juillet-août. Elles sont un quart plus petites que l'Epicactis de la Vallée de la Brèche. Le labelle a une pointe recourbée, à des bords non cordiformes mais à un apex court et pointu. Il est brun clair lavé de rose. Le rostellum est présent et les plantes sont toutes bisexuelles. L'inverse de ce qui se voit sur l'Epicactis de la Vallée de la Brèche, il n'empêche qu'elles ressemblent beaucoup à ce dernier, mais, selon D.P. Young, elles ont une colonne analogue celle de la variété gibbosa. Les points de plantes érigées nous ont permis de constater que les Epicactes de la Vallée de la Brèche ont une colonne plus élevée que celle de la Vallée de la Brèche. Nous devons donc poursuivre nos recherches et essayer de trouver dans la Vallée de la Brèche des Epicactes qui soient plus proches de l'Epicactis de la Vallée de la Brèche que ceux que nous avons examinés.

Un autre sujet traité est celui de la colonne. On appelle ainsi l'organe formé par la réunion de l'archidée et du gynécée. Or, nous avons constaté que la colonne de la Vallée de la Brèche est semblable à celle de l'Epicactis de la Vallée de la Brèche. Ce trait, donc, d'après lui, une variété de l'Epicactis de la Vallée de la Brèche.

Nous rendant à ces raisons, nous avons nommé cette plante nouvelle : *Epicactis muelleri*, var. *alba*, var. *nov.*

*E. muelleri* var. *perlae* (E. muelleri) (E. muelleri) (E. muelleri)  
Cette plante est plus grêle que l'Epicactis de la Vallée de la Brèche. Ses sepal et ses pétales sont vert clair. Son labelle est

## La défense des ponts de Rouen

en mai 1940

par R.-G. NOBÉCOURT

(Séance du 6 mai 1978)

**L**E 22 mai 1940, vers 18 heures, la compagnie des jeunes recrues, casernée à Pélissier, sur la rive gauche de la Seine, recevait l'ordre de garder les deux ponts de Rouen, le pont Boieldieu et le pont Corneille.

Ils appartenaient au deuxième contingent de la classe 39 appelé, au milieu d'avril, avec des récupérés plus âgés. Le Colonel Devaux, commandant le dépôt 32, les avait groupés dans la même unité, sous les ordres d'un capitaine « ancien combattant » de 14-18 dont le quadragénariat n'avait pas éteint les souvenirs de son adolescence casquée. Ces garçons — du tout venant habituel à l'infanterie — avaient grandi d'une guerre à l'autre, entre la joie un peu délirante d'une coûteuse victoire et le déclin d'une paix fallacieuse. De ces vingt années ils n'avaient jusqu'alors subi que les retombées amollissantes et démoralisatrices. Quand ils s'entraînaient, ces jours-ci, à marcher ensemble, dans la forêt des Essarts, ils geignaient, après deux kilomètres, sur leur fatigue et l'état de leurs pieds. Quelques-uns se lamentaient : « On va nous faire crever ». Et lorsqu'un camarade plus costaud les poussait à chanter, ce n'est pas *la Madelon* gaillarde de leurs pères qu'ils invoquaient, mais une langoureuse *Bohémienne aux grands yeux noirs*. Le temps leur serait-il laissé, sinon d'aviver un enthousiasme que les mobilisés de septembre n'avaient pas ressenti, du moins de mieux prendre conscience des devoirs que la guerre pouvait exiger d'eux, d'en mieux connaître la nature et les raisons, de mieux déterminer leurs forces pour les accomplir ? Le temps aussi d'apprendre à se servir de leurs armes... N'allaient-ils pas, cependant, la nuit

prochaine ou le prochain matin, rencontrer au pont Corneille et au pont Boieldieu, l'événement qui les plongerait tout à coup dans une histoire à laquelle ils ne croyaient pas et qui deviendrait la leur, — l'Histoire même, en sa réalité immédiate, en sa première vérité ? D'une heure à l'autre, elle pouvait les happer dans son fracas.

Depuis quarante-huit heures en effet trois divisions blindées allemandes bordent la Somme ; la plaine picarde leur est ouverte vers la Bresle et la Normandie. Jusqu'à la Seine il n'y a guère que des territoriaux qui gardent les voies et des gendarmes qui surveillent les routes. Aucune force un peu consistante n'empêcherait une colonne motorisée d'atteindre les ponts de Rouen et de s'en saisir. Le 16 septembre 1914 dix soldats feldgrau, en deux automobiles, étaient parvenus, pour les faire sauter, à ceux d'Oissel, dans la banlieue rouennaise. De vieux réservistes G.V.C. les avaient interceptés juste à temps, en blessant trois mortellement et en capturant sept, dont le capitaine du génie chef de ce raid audacieux. Une telle incursion profonde, à une distance pareille du front, à une autre vitesse, avec d'autres moyens, serait moins téméraire. Au train où allait la Wehrmacht, elle était moins invraisemblable.

Le général Gluck, qui commandait l'artillerie d'une Armée, arrivant à Rouen, assez déprimé, le 20 mai, ne raconte-t-il pas que son état-major vient d'être enlevé à Beauvais ? Au début de la nuit, une reconnaissance allemande est signalée à Gournay. Alerte générale dans les casernes : tout le monde doit se préparer à partir. Deux cars chargent une petite troupe pour l'emmener à Gournay. Puis on ne part plus — mais on reste sur le qui-vive. A 4 heures, 30 hommes sont envoyés aux ponts. Vont partir 550 hommes du dépôt, 4 compagnies à 3 sections, sous les ordres du commandant Henry, pour organiser et tenir la ligne d'une défense éloignée, toute tracée naturellement : le cours de la Béthune. Il est très sinueux et pas bien large, mais il est une de ces « coupures du terrain » qui situent sur les cartes d'état-major et dans les plans d'engagement les lignes de résistance. De la Bresle au Couesnon, il n'en manquera pas en Normandie. Voici pour le moment le bataillon Henry sur la Béthune. Sa mission : interdire le passage de la rivière aux engins motorisés entre Arques-la-Bataille, près de Dieppe, et Aulage, près de Neufchâtel. Ne se replier en aucun cas ; rester sur place et colmater si des motos ou des blindés allemands traversaient la rivière. Une trentaine de kilomètres, une quinzaine de ponts, dont deux ont déjà sauté. Chaque homme a reçu 100 cartouches, chaque Compagnie 3 fusils-mitrailleurs qui servaient à l'instruction des recrues. Le commandant Henry demande 5 canons antichars, 6 appareils téléphoni-

ques, 25 kilomètres de fil et un véhicule auto de 40 places. Mais les Anglais relèvent sa compagnie de gauche, à Meulers et à Dampierre, puis il doit, le 25, laisser tout le cours de la Béthune aux Britanniques. Ceux-ci prolongeaient jusqu'aux collines à l'est de Dieppe la couverture qu'à leur seule initiative ils improvisaient depuis la Seine des Andelys. Le long des coupures de l'Andelle et de la Béthune, ils égrenaient sept bataillons, trois de combattants réguliers, quatre de gardes des communications. Et dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mai, le commandant Henry, affecté maintenant à la défense rapprochée de Rouen, arrivait avec sa troupe à la mairie de Bois-Guillaume.

« *La déroute apparut au soldat qui s'émeut...* »

Si, depuis une dizaine de jours, le flot des réfugiés — des Belges d'abord, puis des Flamands — pressés de franchir la Seine, avaient ému, alerté, inquiété les Rouennais, c'est le samedi 18 mai qu'était apparue l'image même de la déroute.

Un capitaine de réserve, bien connu à Rouen, se présentait à la caserne Péliissier, le visage hâve et défait, comme hébété. Il arrive du front : l'attaque allemande sur la Meuse a été terrible ; elle a dispersé, volatilisé, anéanti sa compagnie, plus personne autour de lui. Que faire d'autre que de regagner le dépôt intérieur de son régiment ? Les quelques officiers « anciens combattants » qui ont l'expérience d'une autre guerre, d'une autre discipline — d'un autre honneur peut-être — s'étonnent et s'indignent. Le plus scandalisé, qui est le plus élevé en grade, parle d'un conseil de guerre immédiat et d'une condamnation sommaire. Il avait déjà fait enfermer au poste de police deux hommes qui venaient aussi du front sur side-car. L'un était l'ordonnance du colonel Dugenet, commandant du 39<sup>e</sup> R.I. C'est, assurait-il, son colonel lui-même qui lui avait dit de retourner à Rouen. On refusait de le croire. Un capitaine encore : c'est à Beauvais qu'il a échappé à l'ennemi. L'officier adjoint au commandant du dépôt veut se battre avec lui au revolver, dans la cour de la caserne. Vont surgir deux spectres, deux lieutenants du 39<sup>e</sup>. Ils sont, eux, fort estimés à Rouen ; on ne saurait douter de leur courage ni de leur parole : il n'y a plus du 39<sup>e</sup> que des morts et des prisonniers... Les survivants sortis du tourbillon crépitant qui les tronçonnait et les submergeait, au milieu d'une abominable panique, ne sont pas des déserteurs. Et il en arrivait encore, de ces rescapés, isolés ou par petits groupes, sous-officiers et soldats, à la caserne Péliissier. Ils expriment tous la même stupeur : les stukas et les chars.

Ces stukas fonçaient sur eux avec un sifflement qui les épou-

vantait et que suivait aussitôt l'explosion de bombes lâchées au ras du sol dans un élan vertigineux. Les chars surgissaient de tous côtés, crachant des obus et des balles, bousculant les obstacles, écrasant les défenses. Qui n'avait pas reçu un tel choc, subi une telle secousse, ne pouvait pas en réaliser les effets. La volonté la plus fermement courageuse, les vertus morales les mieux établies, pouvaient-elles supporter sans faiblir, sans être paralysées, annihilées, un ébranlement physiologique de cette nature et de cette violence ? Plusieurs de ceux qui les entendaient, n'ayant que leurs souvenirs de 14-18, s'interrogeaient. Quelle qu'eût été la brutalité du choc, comment un officier, après un moment de stupeur et de défaillance physique, n'avait-il pas repris son sang-froid et sa propre maîtrise, le sentiment de son devoir et de sa dignité, cherché quelque unité qui l'eût recueilli, quelque chef qui l'eût retenu à ses ordres ? N'avait-il donc rencontré entre la Meuse et Rouen aucune troupe constituée, aucun poste de commandement ? Le front était-il si largement et si profondément rompu, la débandade si générale, qu'il ne se trouvât plus nulle part une force encore intacte, une résistance encore décidée ?

*Les soldats de 14 aussi avaient eu peur.*

Les stukas et les chars... Les « gros noirs » de l'artillerie lourde et les giclées denses des mitrailleuses n'avaient-elles pas pareillement surpris les fantassins de 1914 ? Tombant pour la première fois sous le feu de l'une et des autres, de nombreuses unités, malgré leur entrain, leur discipline et la solidité de leur encadrement, avaient fléchi jusqu'à s'enfuir assez loin parfois. Ils avaient cependant un autre moral que les soldats de 40. Mais l'armée de Von Kluck ne marchait vers Paris qu'à 5 km à l'heure<sup>(1)</sup> et l'Histoire laissa aux soldats de 14 le temps de devenir « les Poilus ». Elle laissa aussi au commandement le temps d'apprendre — pas au moindre prix certes — à faire cette guerre-là. La victoire passa là-dessus. Les récits officiels et les journaux de marche, où chaque régiment consignait plus volontiers ses étapes glorieuses, avaient oublié ou estompé pudiquement les paniques des premières semaines — assez nombreuses et flagrantes pour que Joffre lui-même, le 2 septembre, ait ordonné d'exécuter aussitôt « les fuyards » dont les sacs abandonnés « jonchaient les routes ». Seuls les carnets personnels et les récits de combattants publiés plus tard témoignaient de ces défaillances par des exemples datés et

(1) Partie de la base de son déploiement Liège-Tongres le 18 août, elle atteignait les abords de la capitale 16 jours plus tard, le 3 septembre.

situés. Certains rapports aussi de généraux, confidentiels et plus ou moins enveloppés, qu'il faut découvrir sous la poussière des archives : « un feu d'artillerie épouvantable a fait retraiter les troupes en désordre », « sous l'effet des marmites, les hommes ont fichu le camp jusqu'à 15 km ». Le Règlement de 1910 enseignait cependant que l'artillerie lourde était d'un « rendement » inférieur à l'artillerie de campagne et tel grand chef assurait que, si le gros canon faisait peur, il était moins meurtrier que notre 75. Mais raisonne-t-on selon « la théorie » et les statistiques, aux premiers « gros noirs » qu'on reçoit et quand on apprend sur le terrain que les mitrailleuses tuent aussi ? Les soldats de 14 l'avaient appris chèrement à Charleroi. Les réalités du combat avaient aussitôt éteint leur ardeur, abattu leur enthousiasme. A Virton, à Ethe, à Bertrix, des bataillons, qui se croyaient aux manœuvres, seulement un plus excitantes, surpris par ces vérités, brusquement découvertes, par ce feu qui tuait réellement, s'enfuyaient terrorisés. Le sauve-qui-peut de quelques-uns se répercutait, se propageait, devenait une panique ; le repli auquel leur abandon contraignait les brigades voisines devenait une fuite : 10, 20, 30 kilomètres, où les unités se défaisaient, se bouscuaient, se mélangeaient, se perdaient, jusqu'à ce que chacun, se retrouvant soi-même dans l'accalmie, retrouvât un rassemblement et un chef qui l'ordonnât (2).

---

(2) Des incidents analogues, plus limités, s'étaient produits dans les secteurs de l'Est qui subissaient les à-coups de la bataille des frontières. En Lorraine, des unités qui, pourtant, s'honoraient d'appartenir à une division « de fer », refluaient avant toute attaque la première fois qu'elles étaient prises sous des tirs de l'artillerie lourde. En Argonne, des sections d'infanterie, entraînées l'une après l'autre, quittaient les positions. « C'est terrible... Nous sommes perdus ». Aucune exhortation, aucune menace ne les arrête : ils ne veulent plus qu'échapper à l'ennemi et à la mort que les talonnent. Sur la Marne même, alors que les armées en retraite allaient effectuer un demi-tour, repartir à l'assaut et poursuivre l'ennemi avec des jambes et un moral que la victoire tout d'un coup leur rendait, des compagnies se retiraient encore plus vite sur les bas-côtés de la route encombrée d'une cohue de civils, de blessés, de voitures. Ils ont à leurs trousses la garde prussienne, « des géants de deux mètres ». Ailleurs, une division recule en désordre d'une dizaine de kilomètres ; elle décroche une brigade voisine. Les hommes ont jeté leurs équipements : ils cherchent, disent-ils, leurs chefs, leur section. Un colonel qui erre avec son drapeau, interpellé par son général, cherche quant à lui son régiment. Des généraux, des plus hauts grades parfois, réputés comme professeurs et manœuvriers devant une carte, étaient eux-mêmes désemparés dans la bataille jusqu'à perdre le sentiment de leurs responsabilités. L'un d'eux, chef d'un corps d'armée, disparaissait au moment le plus critique de la bataille de Charleroi. Un autre, commandant une division, se suicidait. Beaucoup manquèrent de sang-froid, d'initiative, d'autorité, de courage. Joffre les frappait aussitôt : faisant « valser les plumes blanches », il en « limogea » beaucoup, dont le ministre de la guerre, M. Messimy, exigeait qu'ils comparussent sans retard devant un conseil de guerre exceptionnel et que la mort sanctionnât leur défaillance.

*La mission du général Duffour.*

Le 3 septembre 1939 les Normands étaient entrés dans la guerre sur un air de valse viennoise : au moment même — à 17 heures — où la France déclarait ouvertes les hostilités, la radio régionale invitait ses « chers auditeurs » à écouter un enregistrement de Strauss. Le 21 mai 1940 ils écoutaient le « communiqué » du soir qui signalait la progression jusqu'à Amiens d'éléments ennemis. Ils avaient d'abord, non sans commisération, regardé passer les autres, écouté leurs récits affolés — les bombes et les balles sur les routes, sur les maisons, sur les trains — secouru leur infortune, hébergé leur dénuement. Mais ils ne s'imaginaient pas qu'ils connaîtraient demain pareille détresse. Les « communiqués » des 24 et 25 n'assuraient-ils pas que nous tenions solidement les positions reconquises par nous sur la Somme ? Et le général Duval, dont on croyait se souvenir qu'il ne passait pas pour un sot en 1918 et dont on ne supposait pas que, chroniqueur militaire aujourd'hui, bien renseigné sans doute, il l'était devenu, n'écrivait-il pas dans *Le Journal* (22 mai) : « Nous avons des forces sur la rive sud de la Somme ; et les ponts ont été détruits. Les chars lourds allemands venus jusque là n'iront pas plus loin » ? Le préfet de la Seine-Inférieure, M. Verlomme, assurait, dans un appel au sang-froid et au patriotisme de la population, qu'aucune mesure de repliement ou d'évacuation ne se justifiait et qu'aucun ordre dans ce sens n'avait été donné. Mais le ton même de cet appel accentuait plutôt la nervosité. Le maire de Rouen, M. Métayer, réquisitionnait les boulangers, les commerçants de l'alimentation, les pharmaciens. Les cinémas et les théâtres interrompaient leurs spectacles ; les cafés fermaient à 21 heures. Le Procureur de la République, M. Cornebois, publiait un avertissement aux semeurs de panique. Ces mesures et ces menaces confirmaient la crainte.

Le dimanche 19 mai, le département était entré dans la zone des armées. Le 20, le général Weygand remplaçait le général Gamelin. Le 22, à 9 heures, le général Georges, commandant en chef du front Nord-Est, donnait mission au général Gaston Duffour d'organiser la défense de la Basse-Seine. « Tu me demandes le plus grand sacrifice de ma carrière ! » a déclaré ce dernier à Georges. Aux circonstances qui occasionnent cette mission et la font déplorable s'ajoute peut-être l'amertume de certains souvenirs. C'est à Rouen, en effet, où il doit revenir dans des conjonctures dramatiques, qu'avait été découronnée en quelque sorte sa carrière

militaire (3). Il avait pris, à Rouen, le commandement de la 3<sup>e</sup> région militaire au mois de novembre 1934. En novembre 1935 il lui échoyait de discourir, au cimetière Saint-Sever, pour commémorer l'armistice de 1918. Il rendait hommage au sacrifice « commandé et consenti, presque toujours obscur, des soldats morts pour la patrie ». Ce discours avait déplu à certains milieux « pacifistes » rouennais qui prirent à partie le général par voie d'affiches. La consignation des troupes dans les casernes, le 14 juin 1936, lors d'une manifestation du « front populaire », lui avait attiré des difficultés avec le préfet et, le 23 juin, l'attaque personnelle d'un journal parisien qui le signalait à l'attention du ministre de la Guerre, M. Daladier, comme le « spécimen d'une espèce auquel il importait de fendre l'oreille sans retard ». Le général Duffour atteignait la limite d'âge — 62 ans — quelques mois plus tard. Ses qualités et ses titres eussent assez justifié son entrée au Conseil Supérieur de la Guerre : cette promotion eût reculé de trois ans sa mise à la retraite. Mais quand le général Gamelin, pressé par les généraux Georges et Dufieux, avait prononcé son nom pour occuper au Conseil Supérieur une place devenue vacante, M. Daladier, levant les bras, s'était récrié : « Vous rendez-vous compte de ce que vous me demandez ! ». Victime d'un ostracisme politique, le général Duffour avait donc achevé sa carrière à Rouen en avril 1937. Rappelé à la mobilisation de 1939, il était affecté au commandement d'un corps d'armée de réserve, puis, en janvier 1940, devenait inspecteur de l'Infanterie pour la zone des armées. Lui-même et les six officiers de son état-major étaient installés dans deux villas de Lagny, en Seine-et-Marne, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de La Ferté-sous-Jouarre où fonctionnait le Grand Quartier du général Georges.

(3) Cette carrière avait été brillante. Né en 1875, sorti de Saint-Cyr en 1897, Gaston Duffour avait d'abord servi dans les chasseurs alpins. Capitaine-instructeur d'infanterie et de cavalerie à l'École d'application du Génie depuis 1912, il était affecté en août 1914 au 4<sup>e</sup> Bureau de la 1<sup>re</sup> Armée, puis à l'état-major du Groupe de Divisions de réserve. Chef de bataillon en mai 1915, il est chef du 3<sup>e</sup> Bureau du Groupe d'armées de l'Est et, en janvier 1917, de celui du Nord. Promu lieutenant-colonel, il commande le 8<sup>e</sup> R.I. qui, sous ses ordres, gagne la fourragère jaune, correspondant à la médaille militaire, dans l'offensive franco-britannique des Flandres. En 1918, il entre au Grand Quartier du général Pétain comme sous-chef du 3<sup>e</sup> Bureau dont il deviendra le chef. 1919-1924 : il dirige le cours d'histoire militaire à l'École de Guerre. Colonel en 1922, il commande le 64<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains en Rhénanie et, en 1925, une brigade mixte dans la campagne du Rif. Retour à l'École de Guerre en 1926 : commandant en second, et directeur des études. Général de brigade en mai 1928 et commandant de l'École de Guerre de 1929 à 1932 et simultanément, dans les années 21-31, chargé des cours de stratégie au centre des Hautes Études militaires. En 1932, le général Duffour est nommé commandant de la 5<sup>e</sup> Division d'infanterie motorisée, à Caen ; en novembre 1934, il prend à Rouen le commandement de la 3<sup>e</sup> Région ; la limite d'âge l'y frappe en avril 1937.

Sa mutation et sa mission nouvelle reçues de Georges même dans la matinée du 22 mai, le général Duffour quitte Lagny à 14 heures, emmenant avec lui le lieutenant-colonel Pelicier, son chef d'état-major<sup>(4)</sup> et le capitaine du Plas, son officier d'ordonnance. L'encombrement des routes normandes l'ayant retardé — à Pont-de-l'Arche en particulier où des Britanniques règlent tant mal que bien la circulation — il arrive à Rouen après 20 heures. Il se rend aussitôt rue du Moulinet, aux bureaux de la 3<sup>e</sup> Région. On doit dégager l'entrée de l'immeuble ; des civils et des soldats belges s'y bousculent. Le poste de garde l'informe que les bureaux sont fermés ; tout le monde est parti à l'heure habituelle, la journée régulière finie. Il se pourrait que le chef d'état-major, le colonel Luccioni, soit en train de dîner dans un restaurant de la rive gauche. Le général Duffour part à sa recherche. Il finit par le trouver et le met au courant du rôle et de l'autorité dont il vient d'être chargé. Il doit en instruire naturellement le général Pegay qui commande la 3<sup>e</sup> Région. Où est le général Pegay ? Sa journée est finie aussi et, selon le colonel Luccioni, il a regagné à cette heure la demeure résidentielle du chef du 3<sup>e</sup> Corps, rue de Crosne. Le général Duffour la connaît bien. Mais il fait nuit et convient-il de déranger si tard le général Pegay ? Le général Duffour remet au lendemain sa prise de commandement : que le général Pegay et le colonel Luccioni veuillent bien se trouver à 8 h 30 rue du Moulinet.

Ils s'y trouvent, ce 23 mai, à l'heure dite. Le général Duffour leur communique son ordre de mission et précise leur compétence : la seule administration territoriale de la région. Les bureaux respectifs resteraient ensemble rue du Moulinet mais ce voisinage et cette juxtaposition de deux états-majors provoqueraient sans doute quelque confusion dans le partage des responsabilités et l'exécution des ordres. La cohabitation, éprouvée par les événements mêmes, durera très peu de jours.

Le général Duffour installe son P.C. à Rouen. Il constitue son petit état-major tactique en y appelant quelques officiers dont le commandant de Mascureau qui vient du G.Q.G. et le chef de bataillon Lalande, un chasseur à pied de 14-18, instructeur alors au Centre d'état-major de Compiègne. Il fixe son Q.G. à une quarantaine de kilomètres au sud de la Seine, dans un village du plateau du Neubourg, Saint-Aubin-d'Ecrosville, que vont rejoindre les quatre membres de son équipe de Lagny qui ne l'avaient pas accompagné à Rouen.

(4) Officier breveté, celui-ci avait quitté l'armée active pour diriger le service « armement » aux usines Brandt.

*Le « quant-à-soi » du général Baumann.*

L'ordre qu'il avait reçu du général Georges et communiqué au général Pegay prescrivait au général Duffour de se mettre en liaison immédiatement avec les chefs des unités britanniques stationnées dans la 3<sup>e</sup> Région, le général Baumann et le général Evans.

Le général Baumann n'était pas loin ; il logeait dans un hôtel-restaurant pour « noces et banquets », le « Blanc-Logis », à la sortie de Rouen, à l'entrée de Bois-Guillaume, route de Neufchâtel. Le général Duffour voudrait le rencontrer aussitôt, mais il est absent ; rendez-vous est pris pour le lendemain matin, au « Blanc-Logis ». Ce qu'apprend déjà le général Duffour l'indispose. Chargé de couvrir les bases anglaises de Rouen et du Havre avec des éléments dont plusieurs proviennent des services de diverses divisions engagées dans le Nord, Baumann relève d'un lieutenant général qui réside au Mans. Il ne consulte ni n'informe personne, il ne connaît aucune autorité française et les troupes qu'il vient d'envoyer sur l'Andelle et sur la Béthune obstruent les carrefours, abattent des futaies, minent et font sauter des ponts, sans savoir ni vouloir savoir qu'il y a — peut-être — un plan général de défense dans lequel elles devraient s'intégrer. Le général Duffour s'étonne que l'état-major de la 3<sup>e</sup> Région ne soit pas intervenu : « il est resté confiné dans ses besognes administratives, sans songer qu'il pourrait d'un jour à l'autre être pris dans les remous de la bataille s'étendant vers le sud » (5).

Le 24 mai, à 10 h 30, le général Duffour se fait donc annoncer au « Blanc-Logis ». Baumann se dit prêt à le recevoir ; son chef d'état-major parle français et c'est lui qui explique au visiteur la composition des bataillons britanniques et leur capacité de feu contre les blindés. Celle-ci lui semble telle que le général Duffour s'en autorise pour protester contre la destruction hâtive des routes et des ouvrages non encore menacés. Il poursuit : que le général Baumann veuille bien ne pas méconnaître ses droits exclusifs de chef territorial et ne plus prescrire ou laisser faire une seule destruction sans son consentement. L'entretien a duré trente mi-

(5) Nous nous référons et nous nous référerons encore au général Duffour. Répondant à une demande verbale faite directement à lui-même le 7 juillet 1940 par le général Georges, il adressait à celui-ci le 16 juillet une « Note sur la coopération des forces britanniques avec la 3<sup>e</sup> Région militaire et le corps d'armée Duffour dans la période du 22 mai au 14 juin 1940 ». Cette note confidentielle est encore inédite.

nutes. Il se double d'une conversation qu'a le général Duffour avec le capitaine de Vogüé, officier de liaison français détaché à l'état-major de Baumann : n'attendre du brigadier anglais aucun concours « docile et fidèle ». Le général Duffour ne peut donc pas compter sur lui dans l'organisation défensive de la Basse-Seine.

Il en reçoit confirmation le lendemain même. Le Génie britannique commence de barricader les issues de Rouen par des amas de gros rondins dont les chicanes étroites interdisent le passage aux voitures. Le général Duffour proteste. Baumann lui fait répondre que ces travaux ont été décidés par le Commandement supérieur des bases britanniques qui siège au Mans. Le général Duffour téléphone alors au Grand Quartier français : il est nécessaire que s'installe à Rouen un général britannique de rang supérieur pour qu'il puisse maintenir par son intermédiaire l'état-major du général Baumann dans les limites d'initiatives et d'exécution compatibles avec ses prérogatives et ses responsabilités de commandant de Région. Le 28 mai arrive du Mans un lieutenant-général. Il interroge : le général Duffour aurait-il à se plaindre de la discipline des soldats de Sa Majesté ? — et il s'en retourne au Mans. Survient un officier supérieur écossais. Il se flatte d'avoir admirablement réussi à incendier les réservoirs de pétrole d'Anvers à l'arrivée des Allemands. Il s'offre avec insistance pour incendier de même ceux de Rouen et de la Basse-Seine. Se présente un lieutenant-colonel du Génie qui vient du Mans pour mettre en place — et en œuvre — les dispositifs de destruction des ponts et bacs de la Seine. Il fait monter sur des bacs en aval de Rouen des sapeurs anglais pourvus d'explosifs. Le général Duffour doit le rappeler à l'ordre plusieurs fois et l'écarter en confiant la responsabilité permanente de chaque bac à un gradé de la Garde mobile muni d'une consigne écrite. Le 31 mai Baumann se présentera enfin lui-même rue du Moulinet : il informera le général Duffour que l'unité qu'il commande devient une division d'infanterie mais il se montrera très imprécis et très réticent quant à sa mission.

Quant à l'autre chef britannique, le général Evans, avec lequel le général Duffour désire « prendre langue », il devrait se trouver dans sa zone de commandement. Où ? L'état-major de Baumann déclare qu'il l'ignore. Par son ordre de mission, le général Duffour sait seulement que la division Evans a commencé de déboucher sur la rive nord de la Seine aux environs des Andelys et qu'elle aura à nettoyer le terrain, depuis la Somme, des blindés ennemis qui y circulent. Evans serait parti précisément déterminer sur place la première destination de son unité.

La liaison que cherchait à établir le général Duffour devient donc sans objet et il s'en tient au quant-à-soi du général Baumann.

Un « cas » réellement « concret ».

Le mardi 28 mai, les deux quotidiens rouennais, réduits à deux pages, publient une proclamation du général Duffour aux « habitants de Rouen ». Il leur annonce qu'il a pris le commandement de la 3<sup>e</sup> Région militaire. « Sa mission essentielle — dit-il — est de protéger la ville contre les dangers extérieurs ou intérieurs, de veiller sur ses besoins matériels, de développer ses moyens et son trafic au profit de l'aile gauche de nos armées qui, désormais prolongée sur la basse Somme jusqu'au littoral, la couvre efficacement avec des forces imposantes ». Cette assurance d'une couverture efficace sur la Somme avec des forces imposantes est tempérée — ou confirmée — par un rappel des « vieilles vertus françaises d'honneur, de bravoure et d'oubli de soi » et par un recours à « l'auréole tutélaire de Jeanne d'Arc, sereine et confiante jusque dans la mort » ; elle aussi « couvre la noble cité ». L'assurance du général Duffour rassure les Rouennais. Qu'ils travaillent donc « en toute tranquillité » leur dit *La Dépêche* : « Si l'ennemi dirigeait l'attaque vers la Basse-Seine il se heurterait à des dispositifs puissants qui, dès à présent, sont en place. Nous sommes bien défendus par des forces imposantes comptant un matériel lourd important... ». Le *Journal de Rouen* écrit de son côté : « Ce sont les paroles qu'on pouvait attendre... Sous une forme volontairement estompée un programme très complet s'y dessine. On peut compter qu'il sera réalisé ». Mais la mission du général Duffour ne comporterait-elle pas une autre éventualité plus « estompée » encore ? Ceux qui l'envisagent peut-être n'osent sans doute pas imaginer ce qu'il adviendrait de la ville si, l'ennemi nous ayant bousculés sur la Somme et refoulés à travers le plateau picard vers le Pays de Bray, une bataille d'arrêt et de stabilisation devait se livrer sur les hauteurs et dans la vallée de la Seine normande, dont les boucles, les roches et les falaises étaient entrées dans sa vieille histoire avec les ruines et la légende des châteaux forts qui la dominaient. La géographie aimantait toujours les guerriers. Une nouvelle bataille de la Seine aurait-elle lieu ? L'hypothèse n'était plus improbable.

La mission réelle du général Duffour était de tenir la Seine depuis son embouchure jusqu'à Vernon, près de 150 kilomètres en ligne droite.

Pour défendre cette ligne d'eau aux amples méandres et aux surplombs boisés, il eût fallu au moins 6 à 8 vraies divisions d'infanterie.. On était loin du compte, en nombre et en qualité. Le groupement d'unités mises aux ordres du général Duffour ras-

semblait d'assez faibles effectifs, des éléments hétérogènes et, pour la plupart, de valeur combative médiocre. Les hommes qui formaient le 31<sup>e</sup> régiment régional — mobilisé à Rouen, caserne Philipon, le 27 août 1939 et commandé par le lieutenant-colonel Gaston Thomas — appartenaient à des classes anciennes (1921 à 1931). Leur chef avait lui-même 59 ans et plusieurs de leurs officiers guère moins. Les lieutenants quadragénaires n'avaient pas les mêmes références nostalgiques que ces combattants de 14-18. Ils avaient le même goût du service et la même application. Et ils avaient fréquenté ensemble les cours des officiers de réserve. Peut-être celui-ci ou celui-là se souvenait-il aujourd'hui d'un de ces cours sur le terrain, d'un de ces « cas » dits « concrets » dont il fallait improviser la solution : « une force ennemie venant du Nord se dirige vers Rouen par la route de Neufchâtel... Quelles dispositions prenez-vous pour l'arrêter avec votre compagnie en avant d'Isneauville ? ». Le « cas » ne pouvait-il devenir plus réellement « concret » et la solution moins gratuite ? Si l'esprit des cadres subalternes et des territoriaux du 31<sup>e</sup> régional était généralement bon, leur manque d'instruction militaire et leur moindre résistance physique les rendaient à peu près inaptes au combat. Ils n'y étaient d'ailleurs pas destinés. Les 8 bataillons du régiment étaient dispersés sur tout le département, de Rouen au Havre, à Dieppe, à Neufchâtel, à Saint-Saëns, les compagnies dispersées elles-mêmes aux alentours des « ouvrages d'art », des tunnels, des ponts, des usines, qu'elles avaient la mission de garder. Leur armement enfin était défectueux : de vieux fusils 74 et 86, des armes automatiques modèle 1915, vite enrayées, quelques mitrailleuses en plus ou moins bon état. Les troupes relevant du général Duffour comptaient avec le 31<sup>e</sup> régional : le bataillon du dépôt d'infanterie 32, caserné à Rouen et composé des recrues appelées en avril ; le 4<sup>e</sup> bataillon du 239<sup>e</sup> R.I. réparti le long du littoral<sup>(6)</sup> ; les douaniers des 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> bataillons ; deux escadrons de marche du dépôt de cavalerie d'Évreux ; six détachements à pied et sans matériel du 190<sup>e</sup> R.A.T.C. ; deux sections de chars F.T., les petits Renault qui avaient si efficacement aidé les fantassins victorieux de 1918 mais dont la puissance et le rôle avaient vieilli. Allaient en outre figurer dans les moyens du général Duffour — et bien davantage qu'y figurer — les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupes francs de cavalerie motorisée, les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> devant intervenir quelques jours plus tard. Ces corps francs, issus des groupes de reconnaissance de division d'infanterie (G.R.D.I.), très éprouvés dans les combats autour de Dunkerque<sup>(7)</sup>

(6) 500 hommes, 60 sous-officiers, 19 officiers avec 28 fusils-mitrailleurs et 16 mitrailleuses.

(7) Les G.R.D.I. étaient issus eux-mêmes, en août 39, du 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs stationné à Évreux.

se reformaient à Montlhéry. Leur motorisation accélérée et leurs engins renforcent l'accomplissement de leurs missions propres. Ils ne les changent pas, non plus qu'ils n'altèrent l'esprit traditionnel de la cavalerie, dont ils se prévalent. Le premier de ces groupes est à peine arrivé à Rouen que le général Duffour donne à son chef, le capitaine de Neufchêze, l'ordre d'effectuer une reconnaissance lointaine au-delà de la Bresle, vers Saint-Valery-sur-Somme. Le capitaine de Neufchêze part aussitôt, le 23 mai, à 15 heures.

Si une bataille de la Basse-Seine avait lieu, le général Duffour ne pourrait la livrer avec ces seules forces. Suffisaient-elles déjà à surveiller et à barrer les grands itinéraires vers les ponts de Rouen ? Suffiraient-elles à en tenir les accès autour de la ville et à en défendre les plus proches abords en cas de l'irruption de quelque pointe ennemie ? Seraient-elles assez fermes pour recueillir les éléments français et alliés engagés au nord du département s'ils se repliaient et leur assurer le passage du fleuve, — assez nombreuses, assez pourvues et assez solides pour couvrir le regroupement au sud de la Seine des débris rescapés de Dunkerque que nous situerons, le moment venu, dans la bataille de Normandie ?

Où trouver d'autres moyens dans la Région ? Le commandement rameute précisément aux environs sud d'Elbeuf les restes de la 61<sup>e</sup> division, submergée et dispersée dans la bataille de la Meuse. Dissoute le 23 mai et complétée par des éléments prélevés à l'intérieur, elle devient la 241<sup>e</sup> division légère d'infanterie avec deux régiments — les 219<sup>e</sup> et 264<sup>e</sup> — et une compagnie antichars polonaise. Le général Duffour ne tarde pas : il lui donne un chef, le général Lhéritier, et lui attribue deux sous-secteurs en aval de Rouen, l'un à l'est dont le P.C. est à Gaillon, l'autre à l'ouest dont le P.C. est à Saint-Ouen-du-Tilleul. Et il rend compte au Grand Quartier. Mais le Grand Quartier n'entérine pas sa décision : la 241<sup>e</sup> division devra être prête à faire mouvement à partir du 1<sup>er</sup> juin et elle lui sera enlevée. Le général Duffour insiste près du général Weygand pour qu'on lui donne au moins un régiment d'infanterie. Il ne l'obtient pas. Angoissé par la progression allemande sur la Somme, en aval d'Amiens, il réorganise son dispositif. Trois sous-secteurs à l'est, de Vernon au pont du Manoir, aux ordres du lieutenant-colonel Louis (P.C. au château du Hazey, 4 km à l'ouest de Gaillon) ; à l'ouest, de La Bouille au bac du Hode, aux ordres du colonel Millard (P.C. à Routot) ; au centre, du Pont du Manoir à La Bouille, aux ordres du général Lallemand (P.C. à Rouen, caserne Richepanse) auquel revient donc la défense de la ville et des ponts.

Ce général, âgé de 64 ans, est connu à Rouen. Promu colonel en 1927, il y a été, de 1929 à 1933, chef d'état-major du 3<sup>e</sup> Corps,

et il y habite depuis que, général de brigade en 1933, affecté à l'état-major de l'Armée, il a été placé dans la réserve le 1<sup>er</sup> avril 1936. Sa retraite n'avait pas éteint son tempérament impétueux, réduit ses humeurs explosives. Son rappel, le 9 septembre 1939, pour commander le groupe des subdivisions de Rouen, avait excité ses ardeurs : dès la fin d'octobre, il était remis dans la réserve « sans emploi ». Les circonstances le faisaient réemployer, à Rouen même, le 26 mai 1940 (8).

### *La défense immédiate de la Seine.*

Le lundi 20 mai, le commandement de la 3<sup>e</sup> Région avait transmis « pour exécution » au colonel Dubourgeal, directeur du Génie de Rouen, un télégramme du ministre de la Guerre prescrivant « de préparer, charger, garder, les dispositifs de destruction sur tous les ouvrages de la Basse-Seine » entre Vernon et Le Havre, soit 16 ponts, 2 écluses-barrages et 6 bacs (9), non compris 7 ponts pour le chemin de fer (10) : 24 dispositifs étaient nécessaires, aucun n'ayant été prévu ; 4 des ponts-voies ferrées en étaient munis mais ils étaient inondés. Toutes les mines devaient être prêtes à jouer le samedi 25 mai, à 7 heures du matin. Le délai était court. Le Génie de Rouen manquait d'effectifs et de moyens.

(8) Ses titres cependant en valaient bien d'autres. Sorti de Saint-Cyr en 1898 et de l'École de Guerre en 1912, il servit dans un bataillon de chasseurs, en Afrique du Nord, jusqu'en juin 1913. Capitaine au 46<sup>e</sup> bataillon de chasseurs en septembre 1914, il avait gagné trois citations à l'ordre de l'Armée pendant les premières semaines de la guerre. Il en obtenait une quatrième avant d'être blessé en Alsace le 20 juillet 1915, blessure qu'une cinquième citation rappellera le 28 juillet 1919. Affecté après cette blessure à l'état-major de la 7<sup>e</sup> armée, où il sera promu chef de bataillon, puis, au début de 1919, au bureau du personnel et des décorations du G.Q.G., il recevra les mêmes attributions, à la fin de l'année, au cabinet du ministre de la Guerre. Il y deviendra lieutenant-colonel. Chevalier de la Légion d'honneur dès le mois de décembre 1914, commandeur seulement en 1935, le général Lallemand portait, parmi six décorations étrangères, la médaille de Solidarité du Panama.

(9) Cinq ponts en maçonnerie : Vernon, Courcelles, Pont-de-l'Arche (sur l'Eure), Rouen (pont Corneille sud et pont Corneille nord) ; 3 ponts en béton armé : Saint-Pierre-du-Vauvray, Pont-de-l'Arche, Elbeuf (bras droit) ; 5 ponts métalliques : Andé, Saint-Aubin-lès-Elbeuf (bras gauche), Oissel (bras gauche et bras droit), Rouen (pont Boieldieu) ; 2 ponts suspendus : Les Andelys, Elbeuf (bras gauche) ; 1 pont transbordeur : Rouen ; 2 écluses-barrages : Port-Mort et Poses ; 6 bacs : Duclair (2), La Mailleraye, Caudebec, Quillebeuf, Hode.

(10) Ceux de Vernonnet (2), Saint-Pierre-du-Vauvray, Le Manoir, Orival, Oissel, Rouen-Eauplet.

Il demanda des renforts qui affluèrent aussitôt d'Angers et de Laval (11).

Les ouvrages à détruire — éventuellement — furent distribués en cinq groupes, chacun sous la responsabilité d'un capitaine, les groupes répartis en chantiers que dirigeait un lieutenant.

Quatre ouvrages incombaient au groupe chargé des ponts de Rouen : le pont Corneille-nord, le pont Corneille-sud, le pont Boieldieu et le pont Transbordeur (12). Quels étaient ces ponts à la fin de mai ?

Le pont Corneille traversait la pointe occidentale de l'île Lacroix. Le raccordement du tablier perpendiculaire à la rive droite et du tablier obliquant vers la rive gauche y brisait leur ligne et formait un angle largement obtus. La première pierre avait été posée en septembre 1813 par l'Impératrice Marie-Louise. Il s'ouvrait à la circulation seize ans plus tard, en 1829. Il s'appelait alors le pont d'Angoulême. Il s'appela le pont d'Orléans après la révolution de 1830. On avait d'abord pensé à édifier sur le bout de l'île, qui s'avancait au-delà de la brisure comme un petit promontoire ou une étrave entre les deux bras du fleuve, un phare qu'eut surmonté la statue de Napoléon. Napoléon déchu, on avait projeté d'y dresser la statue du duc d'Angoulême. Le duc d'Angoulême éliminé par la révolution de Juillet, les Rouennais s'entendirent pour représenter une gloire moins éphémère : le 19 octobre 1834, le roi Louis-Philippe inaugurait à cet endroit une statue de Pierre Corneille, œuvre de David d'Angers, dont on pouvait supposer que les vicissitudes de la politique ou les bourrasques de l'histoire ne le descendraient pas de son socle. Le pont demeurait « d'Orléans ». Mais Louis-Philippe disparaissait à son tour et, en mars 1848, on rebaptisait le pont « Pont Pierre-Corneille ». C'était plus rouennais et moins aléatoire. L'usage enfin supprimant le prénom on en fit « le Pont Corneille », puis, rendant commun le prénom, en fit couramment « le pont de pierre ». Ses culées et ses six arches, trois de part et d'autre de l'île, étaient toutes de pierre en effet. Il apparaissait massif et solide. L'ornait seulement la belle statue de Pierre Corneille, entourée de quelque

(11) 19 officiers, 160 gradés et sapeurs du 6<sup>e</sup> Génie, 156 du 2<sup>e</sup>.

(12) Le groupe des ouvrages de Rouen était commandé par le capitaine Piraud, le chantier du pont Corneille-nord par le lieutenant d'infanterie Raoul Leroy, spécialement détaché au Génie, doublé du sous-lieutenant Issahkian ; le chantier du pont Corneille-sud, par le lieutenant Haudrechy, doublé par l'aspirant Dejouhanet ; le chantier du pont Boieldieu, par le lieutenant Gérard, doublé par l'aspirant Lefèvre ; le pont transbordeur, par le capitaine Martinet, doublé par le lieutenant André Robinne.

verdure, devant laquelle veillait la nuit la lanterne d'un commissariat de police et, un peu plus loin dans la rue centrale de l'île, scintillait le soir une lyre, enseigne de peu cornéliennes Folies-Bergères.

Le pont qui franchissait la Seine au bas de la rue qui, depuis cinq siècles, s'appelait « Grand Pont » avait une bien plus ancienne histoire que le pont Boieldieu. La sente gauloise et la chaussée romaine rencontraient ici la rivière et l'on y passait l'eau : elles se perdent dans la nuit des âges et dans la profondeur des sols exhaussés. Les chroniques ne mentionnent pas de pont avant le ix<sup>e</sup> siècle. Passerelles fragiles, pont de bateaux, pont de bois, ponts de maçonnerie, se succèdent, se remplacent, selon les besoins, les moyens, les arts, les finances locales — et les malheurs du temps : la guerre les rompt, les crues et le gel les ébranlent, les flammes, une fois, les consomment, la vétusté les ronge. Chacun peut-être avait un nom qu'on ne sait plus — sauf un, le pont Mathilde, qui revient chaque année dans l'actualité rouennaise. La petite-fille de Guillaume le Conquérant l'avait fait achever de construire en 1150-1160. Il était alors extraordinaire : 13 arches, les cinq du milieu très hautes — et il avait duré près de cinq siècles, subissant des dommages divers qu'on réparait. C'est du parapet de ce pont — nommé Saint-Georges par les Anglais — que, dans l'après-midi du 30 mai 1431, le bourreau Thiérache jeta à la rivière les cendres de Jeanne d'Arc. A chaque anniversaire, des jeunes filles y jetaient des fleurs. La Seine avait coulé depuis sous d'autres ponts. Le pont Boieldieu remplaçait en 1836 un pont suspendu qu'on démolissait en 1884 et que remplaçait en 1888 un « pont Boieldieu » métallique. Ses trois arches de fer, dont la netteté offrait quelque froide élégance, s'appuyaient sur deux piles de pierre, sobres aussi, ancrées dans le lit du fleuve qu'encombraient encore les fondations du pont Mathilde. Il modernisait le passage d'eau séculaire. L'Histoire y revenait.

Depuis 1899 « le pont transbordeur » encadrait la perspective de la Seine. Entre deux pylônes hauts de 66 mètres, reposant au sol sur quatre points d'appui chacun, il tendait à 50 mètres au-dessus de l'eau un tablier long de 142 mètres que parcourait un chemin de roulement et auquel une plate-forme était suspendue au niveau des quais. Longue de 10 mètres, large de 8, cette plate-forme transportait d'une rive à l'autre piétons et véhicules : cent piétons et six voitures à chevaux pouvaient y tenir. « Le pont transbordeur » occupait une place originale, devenue habituelle, dans le paysage rouennais. L'étonnant alors eut été qu'il en disparût.

L'ordre du 20 mai était exécuté dans le délai prescrit : le 25, à 18 heures, le général Duffour télégraphiait au ministre de la Guerre le compte rendu du colonel Dubourgeal : les mines étaient posées, tous les ponts pourraient sauter. Mais le Génie s'activait aussitôt à perfectionner les dispositifs qu'il venait d'improviser : encastrer à l'intérieur des ouvrages les charges placées superficiellement, en mettre d'autres sur les arches qui n'en avaient pas encore reçu afin de rendre totale la destruction, aménager des abris de mise à feu à l'abri des coups directs et des tirs de mitrailleuses de l'aviation. Les sapeurs continuèrent donc de travailler sans arrêt. Il était alloué à chacun 2 francs par jour pour améliorer l'ordinaire. Cette amélioration, si elle était appréciée, ne suffisait pas sans doute pour exciter leur zèle : ils étaient conscients de l'importance et de l'urgence de leur mission qu'ils accomplissaient dans des conditions difficiles. La circulation restait dense et fiévreuse : ils ne devaient pas la gêner trop, encore moins l'interrompre ; sur le pont Corneille un camion tirait les tramways pour éviter un court-circuit au-dessus des explosifs. Les canalisations étaient nombreuses ; il n'y fallait pas toucher. On devait même maintenir le va-et-vient à peu près régulier de la nacelle du Pont Transbordeur. Et des pluies diluviennes, les 25 et 26 mai, noyèrent les deux tranchées chargées du Pont Corneille et rendirent inutilisables 1.500 kg de mélinite. Le 2 juin cependant, on en aurait terminé ; les responsables désignés connaissaient les consignes qui, assurait leur auteur, « ne donnaient lieu à aucun doute ni à aucune interprétation » au moment où la mise à feu devrait être déclenchée.

On ne cesserait pas pour autant de renforcer la défense des ponts. Le 3 juin, le lieutenant-colonel Mangin, chef du Génie de la 3<sup>e</sup> Région, reçoit l'ordre de « réaliser immédiatement » des barrages en avant de chacun des ponts, sur la rive droite. Il conçoit un système rectiligne d'obstacles constitué par un massif de béton et un champ de rails disposés verticalement en quinconce et il demande un crédit de 2 millions. Il n'attend pas de l'avoir reçu pour faire appel à la main-d'œuvre. Le 4 juin il réunit 15 entrepreneurs qui se partagent les travaux, disposant ensemble de 300 hommes environ et de 18 bétonnières. On réemploie les balastières rouennaises de Saint-Sever. On fait expédier de Mantes, par péniches, du gravier et du ciment<sup>(13)</sup>. On commande au Havre, à livrer par wagons, 100 tonnes de ciment (qui ne parviendront pas). Et on se procure 50.000 sacs à terre qui serviront à combler les vides des murs inachevés. Ces murs de deux mètres, surmontés de piquets où s'accrochaient des fils de fer barbelés,

(13) Un tiers seulement parviendra avant le 9 juin.

interdisaient l'accès des ponts. Devant le Pont Boieldieu ils barraient le bas de la rue Grand-Pont, le quai de la Bourse, à gauche, à hauteur de la rue de La Champmeslé, et le quai de Paris à droite, à hauteur de la rue de La Tuile. Devant le Pont Corneille, ils barraient la rue de la République à son débouché sur la place, le quai de Paris à gauche à hauteur de la rue Duquesne, le quai de Paris à droite à hauteur du Grenier à sel, un peu plus loin que la rue des Maillots-Sarrasins, elle-même barricadée. Sans interrompre le travail — réception et transports des matériaux, malaxage et coulage du mortier, implantation des rails et pose des barbelés — il fallait ménager dans ces murs des passages pour les voitures, pour les tramways et pour les piétons dont le flux ne cessait pas.

Surgissant un jour dans ce flux et sur ce chantier, le général Lallemand interpellait l'aspirant Remacle dont la section gardait le Pont Boieldieu : « Ce pont est sale... faites-le balayer ! ». Il y a ainsi parfois, dans les conjonctures les plus dramatiques, un incident ou une parole dont l'incongruité surprend et fait rire ; l'anecdote est sans importance mais la mémoire la retient dans son filtre comme un grain d'humour noir qui pimente l'événement. En-deçà de souvenirs bien autrement indélébiles, celle de l'aspirant Remacle retiendra ce « faites balayer ce pont » courtelinesque. « Je n'ai pas de balai, mon Général ». — « Je ne veux pas le savoir... Trouvez-en un... ». L'aspirant envoya un soldat chercher un balai au café tout proche — le café Houdard — au bas de la rue Grand-Pont, et, le général parti contrôler ailleurs la défense de Rouen, il s'en tint là <sup>(14)</sup>.

Le minage des ponts que les Rouennais n'ignoraient pas et la construction des barrages rendaient plus précis des risques encore incertains. Les habitants de la rive droite craignaient maintenant de ne pouvoir passer à temps sur la rive gauche. Le général Duffour voulut les tranquilliser. Le 2 juin il faisait publier cette note par la presse : « Une inquiétude subsiste parmi la population rouennaise au sujet des conditions dans lesquelles l'autorité militaire pourrait ordonner la destruction des ponts qui relient les deux rives de la Seine à l'intérieur de la ville. Des personnes, soit ignorantes et craintives, soit intéressées à semer la panique, prétendent que cette destruction aurait lieu de façon inopinée sans que les habitants en soient avertis à l'avance. Cette

(14) De la classe 34, Benjamin Remacle, aujourd'hui (1980) colonel de réserve, inaugurerait ses galons d'aspirant. Il aurait d'autres occasions de manifester de quel héroïsme il était naturellement capable. Engagé à fond dans la Résistance, il fut arrêté par la Gestapo en mai 1944 dans des circonstances que nous avons rapportées au chapitre des « Vies secrètes » de notre *Rouen Désolée*.

affirmation est mensongère : la formuler et la propager favorise le jeu de l'ennemi. Les ponts de Rouen sont aussi nécessaires aux opérations et mouvements militaires qu'à la vie de la Cité, et la décision de les rompre appartient exclusivement au commandant en chef de nos armées. En rappelant ces réalités, le général Duffour, commandant la 3<sup>e</sup> Région, espère fermement mettre fin à un malaise que certains préparatifs indispensables, entrepris dès son arrivée, ont pu expliquer, mais qu'ils ne justifient pas. Un risque n'est point augmenté du fait qu'on s'assure contre lui. Le général Duffour invite les bons citoyens à montrer l'exemple de la confiance envers les autorités responsables ». *La Dépêche de Rouen* approuvait et confirmait cette note : « La destruction des ponts ne peut avoir lieu qu'à la dernière minute pour empêcher l'avance de l'ennemi. Nous n'en sommes pas là heureusement ».

Le 22 mai, vers la fin de la journée, la Compagnie des jeunes recrues à l'instruction arrive aux ponts où il y a beaucoup de monde et de mouvement : les sapeurs qui s'activent à leur minage, les civils qui ont hâte de s'éloigner. Deux sections vont au Pont Boieldieu avec l'aspirant Benjamin Remacle, deux au Pont Corneille où reste le capitaine. Celui-ci est un peu inquiet de sa mission qu'aucun ordre écrit n'a définie. Le colonel M... lui a dit seulement : « Garder les ponts ». Il lui avait dit aussi, avec humeur, que les hommes n'étaient pas rangés par tailles et que les képis n'étaient pas verticaux sur leurs têtes. « Garder les ponts » signifiait-il éventuellement les défendre ? « Vous verrez bien... Surveillez-en les abords le long et en avant des quais de la rive droite... ». Quelle défense d'ailleurs ? Sous les ordres de qui ? Selon quelles hypothèses ? Et avec quels moyens ? Deux petits chars Renault sont embossés à l'entrée de chaque pont. Deux pièces de 47 du Groupe franc laissées par le capitaine de Neufchêze sont en position de tir, l'une place Carnot, battant le Pont Boieldieu, l'autre battant le Pont Corneille depuis la place Lafayette où quelques Anglais — qui disparaîtront comme ils sont venus, sans sortir de leur quant-à-soi — campent à l'Hôtel Moderne, à l'angle de la place, une mitrailleuse à une fenêtre du premier étage.

D'autres nuits suivront cette nuit du 22 mai. D'autres jours aussi, des matins lumineux et des après-midi ensoleillées se suivront, jusqu'au 9 juin, selon quelque alternance à la garde des ponts entre les quatre compagnies d'instruction du Dépôt<sup>(15)</sup>,

---

(15) Le groupe d'instruction du Dépôt 32 comptait au total 10 officiers, 61 sous-officiers et 680 hommes de troupe, soit quatre compagnies, un peloton d'élèves caporaux et un noyau administratif.

La 30<sup>e</sup> Compagnie (220 hommes) uniquement formée des plus jeunes recrues, était commandée par le capitaine Nobécourt ; la 31<sup>e</sup> (115 hommes)

dans une pareille attente que sa prolongation rendrait habituelle sans qu'en fussent allégées les incertitudes oppressantes.

### *Rabâchages de l'Histoire.*

Peu de Rouennais sans doute — âgés de 26 ans de plus — se souvenaient des journées de 14 où ils avaient connu une telle alarme, une telle étreinte, une telle peur. La victoire de la Marne les en délivrait; ils s'en souvenaient aussi. Pourquoi pas une victoire de la Somme? Le miracle parfois interrompt les enchaînements logiques de l'Histoire.

Le 28 août 1914, la bataille des frontières perdue, une division territoriale surprise par l'ennemi dans la région d'Abbeville, avait déboulé jusqu'aux abords de Rouen. Son chef, le général d'Amade, s'arrêtait à Bois-Guillaume. On faisait sauter le viaduc de Poix et le train partant de Rouen-Martainville pour Amiens ne dépassait plus Abancourt. Les Allemands allaient marcher de la Somme vers la Seine normande. Or la retraite du Corps expéditionnaire britannique s'infléchissant vers l'est de Paris les faisait s'infléchir eux-mêmes vers le Sud-Est. La menace se détournait de Rouen.

Le 9 août, un détachement anglais précurseur y avait débarqué 25 officiers et 200 soldats. D'autres transports se succédaient, amenant des troupes et des vivres qui s'amoncelaient sur les quais; caisses de biscuits, de corned beef, de confiture, de cigarettes blondes, de balles de foin. Quatre navires hôpitaux s'amarraient devant le Cours Boieldieu. Aux Bruyères, à Petit-Quevilly, à Bois-Guillaume, se montaient les tentes des camps et les baraques des hôpitaux. Rouen était devenu la base du Corps expéditionnaire et un état-major nombreux y avait aménagé ses aises. Les Rouennais s'émerveillaient. Ils avaient acclamé, le 3 août, les deux régiments de la garnison — le 74<sup>e</sup> et le 39<sup>e</sup> d'infanterie — qui partaient en campagne, le képi rouge recouvert d'un manchon, les pans de la capote bleu-foncé relevés sur le pantalon garance que serraient à la cheville de petites guêtres en cuir noir, le sac au dos chargé de son fourniment réglementaire. Ils acclamaient les tommies dont les uniformes kaki et les kilts écossais, les casquettes plates et les bonnets à rubans, la tenue grise des nurses, acidulée d'un liseré rouge, coloraient autrement les rues et, aux heures ensoleillées des après-midi, l'animation habituelle de la rue Grand-Pont et de « la petite Provence ». L'arrivée des Allemands sur la Somme enfiévrera cette animation qu'avaient accrue déjà les milliers de réfugiés — on en dénombrerait plus de 75.000 —

---

par le capitaine Brizay; la 32<sup>e</sup> (170 hommes) par le capitaine Doise; la 33<sup>e</sup> (200 hommes) par le sous-lieutenant Jean.

venus de la Belgique, puis du nord de la France. Accueillis, abrités, nourris dans des centres vite et généreusement organisés, on hâtait maintenant leurs convois pour la Bretagne. Les Anglais commençaient d'évacuer leur base et, le 30 août, leur état-major partait pour Nantes. L'Administration française se préparait à évacuer aussi ses principaux services : les postes, les douanes, les banques, la trésorerie.

Le 8 septembre, à l'appel de leur archevêque, Mgr Fuzet, les Rouennais montaient à Bonsecours, supplier la Vierge de protéger leur ville contre l'invasion. Par la voix de Mgr Fuzet, ils promettaient de venir pendant vingt ans, au mois de mai, lui rendre grâces de cette protection. Un jeudi du mois d'août 1871 toutes les paroisses avaient effectué, derrière le cardinal de Bonnechose, une même démarche. Au début de décembre les Prussiens entraient à Rouen. Ils n'y étaient pas parvenus en 1914. Y arriveraient-ils cette fois ? Le dimanche 3 septembre 1939 les catholiques s'étaient retrouvés à Bonsecours, dans la basilique absolument comble et sur l'esplanade. Mgr Petit de Julleville, parlant devant le portail, voulut apaiser les âmes et rassurer les cœurs. Il n'avait pas demandé au Ciel une victoire miraculeuse, mais seulement le courage dont les Français avaient besoin. Le vendredi 24 mai 1940, les fidèles remontaient à Bonsecours où Mgr Petit de Julleville leur énumérait nos raisons humaines et les raisons divines d'espérer : la puissance de notre force, la valeur de nos généraux, la justice et la pureté de notre cause. L'archevêque, cette fois, promettait à Marie de revenir en pèlerinage chaque 24 mai, pendant dix ans, si la souillure de l'occupation était épargnée à la ville.

Ainsi l'Histoire rabâchait-elle en aggravant les frayeurs qu'elle provoquait, les malheurs qu'elle causait. Les Allemands sur la Somme, elle se répétait ainsi, plus lourde d'éventualités plus redoutables, dans le tremblement de la Cité tirée tout d'un coup de la quiétude de « la drôle de guerre » — à quoi donc jouait-on ? — dans l'exode d'une foule que l'invasion, depuis le 10 mai, chassait devant elle, dans la crainte de la bataille qui se rapprochait.

« Que vouliez-vous qu'il fit... ? »

Après les Belges et les Flamands des premiers jours, c'était maintenant des Picards et des Brayons qui allaient chercher au-delà de la Seine un refuge et une protection, le même cortège toujours d'hommes et de femmes, de tous les âges et de toutes les conditions, à pied, à bicyclette, poussant parfois une brouette ou tirant une carriole, certains agrippés à des pompes contre l'incendie ou même accrochés à des corbillards, quelques-uns, les

plus impatients, en voiture, tous portant ou traînant, avec de jeunes enfants, de pauvres et précieux bagages. Parmi eux aussi, encore, des soldats désespérés ; isolés et perdus dans une bataille confuse, ils s'étaient mêlés à cet exode qui les emportait ils ne savaient où. Quelquefois, dans une auto, des officiers des services ayant abandonné leurs formations ; ils s'excusaient au passage : « Nous ne sommes pas des combattants... ».

L'armée cependant récupérait. Le mardi 28 mai, une commission de réforme siège à la caserne du Champ-de-Mars. Défilent devant elle surtout des paysans, de la Manche pour la plupart. Quel âge ont-ils ? 50 ans ? Davantage ? L'homme interrogé en avoue 35 ou 40. Sa nudité l'intimide, ses infirmités trop visibles l'humilient. Rhabillé et « arrosant ça » au bistrot voisin, il se félicitera peut-être, en rigolant, de n'avoir pas été déclaré « bon pour le service » ; rentré chez lui, il s'en glorifiera. Quatre garçons, de 15-17 ans, rêvaient d'une autre gloire : ils subissaient à la Préfecture, les 3 et 4 juin, les épreuves écrites du concours d'entrée au Prytanée Militaire.

Aux derniers jours de mai la ville paraissait moins fiévreuse, moins effarée. Elle attendait l'issue de la bataille que les Allemands livraient à Dunkerque. Où attaqueraient-ils ensuite ? La Somme qu'on disait défendue ? L'Angleterre peut-être... Ce « peut-être » suspendait l'espoir. Les Rouennais qui ne pouvaient ou ne voulaient partir menaient une existence à peu près régulière, entre les alertes aériennes moins nombreuses, selon leurs affaires et leurs occupations. Certains, à la fin de la journée, gagnaient les hauteurs de la rive droite ou s'éloignaient sur la rive gauche pour y dormir chez des amis. Le plus grand nombre dormaient chez eux.

Ces nuits de mai étaient de belles nuits, tièdes et claires. La Seine somnolait sous une laque miroitante. Les soldats qui veillaient sur les ponts, les sapeurs qui y manipulaient des explosifs et les gens qui les traversaient par petits groupes silencieux paraissaient insolites, sur le champ profond de la ville éteinte où la luminosité du ciel découpait de grandes ombres, les clochers et les toits. Le capitaine qui allait et venait de la statue de Corneille au quai de Paris s'étonnait de l'irréalité de ce paysage familier. Sa présence ici, à cette heure, et sa mission n'avaient-elles pas elles-mêmes quelque irréalité ? Il s'arrêtait parfois au pied de la statue. Il n'avait pas l'imagination héroïque ; il l'avait plutôt littéraire et il s'exaltait de ce voisinage, de cette rencontre, allant précisément jusqu'à imaginer, sans y croire, que ce serait un beau trépas — Que vouliez-vous qu'il fît... ? — de tomber là, en défendant ce pont. Quel était donc le uhlan romantique qui, partant à la guerre, se promettait de venir attacher la bride de son cheval à la statue rouennaise de Pierre Corneille ?

Le 1<sup>er</sup> juin, le général Duffour quitte les bureaux de la rue du Moulinet et la résidence de la rue de Crosne ; il transporte son P.C. sur la rive gauche. Le chef de son état-major, en qui alternent, selon les moments, la hâte de partir et le soin de s'installer, a repéré, assez loin de la Seine, dans le quartier du Jardin des Plantes, une grande maison — celle de M. de Glatigny, 121, rue d'Elbeuf. Il laisse deux pièces au propriétaire et prend ses commodités dans les autres. Le général dispose d'une chambre et d'un salon. On réserve et on aménage un coin pour son fanion. Des Annamites creusent une tranchée dans le jardin. Beaucoup de visiteurs, élus et notables, que le général Duffour recevait très courtoisement, viendront pour bavarder, s'informer, se tranquilliser, demander un avis — rester ou partir ? — qui éventuellement les justifierait.

Le général Pegay et son petit état-major abandonnent aussi la rue du Moulinet. Ils déménagent leurs bureaux au Quartier Richepanse. Une note du colonel commandant la subdivision a prescrit à l'officier chargé du casernement de garnir les chambres de descentes de lit. On s'installe en somme comme si... Comme si quoi ?

Le 31 mai, dans la matinée, le général Duffour, toujours attentif aux convenances, est allé à l'archevêché saluer Mgr Petit de Julleville. Les vicaires généraux tenaient alors conseil. Le prélat reçoit aussitôt le général en leur présence. Où en est-on ? Le général Duffour expose la situation : nous avons maintenant au nord du département, aux lisières de la Picardie, des forces qui vont appuyer le front rétabli sur la Somme — c'est sur la Somme qu'on va se battre.



## Barbey d'Aurevilly journaliste à Dieppe

*Une campagne électorale en 1842*

par Jacques GIFFARD

(Séance du 20 mai 1978)

Le 6 octobre 1842, s'éteignait à Paris, en son domicile de la rue de l'Arcade, l'inspecteur général des Ponts et Chaussées Bérigny (1). Sa mort rendait vacant le siège de député de Dieppe « intra muros » qu'il occupait depuis 1828 et, dès le 16 octobre, une ordonnance royale convoquait pour le 12 novembre le 7<sup>e</sup> collège électoral de la Seine-Inférieure afin qu'il fut pourvu au remplacement du défunt selon les règles en vigueur. Celles-ci avaient été fixées, quelque deux lustres plus tôt, par la Charte constitutionnelle de 1830 et la loi du 19 avril 1831. Les 459 députés composant la Chambre étaient élus par autant de collèges, à raison d'un par collège. Pour être membre d'un collège, autrement dit électeur, il fallait être Français, jouir de ses droits civils et politiques et être âgé de 25 ans accomplis. Il fallait aussi, naturellement, être du sexe masculin et, en outre, payer deux cents francs de contributions directes, chiffre considérable pour l'époque. En juillet 1842, le nombre des électeurs, bien qu'en augmentation continue depuis 1830, notamment du fait du morcellement de la propriété, n'était encore, pour la France entière, que de 220.040. Pour ce qui le concernait, le 7<sup>e</sup> collège de la Seine-Inférieure, dit de Dieppe « intra muros », dont le ressort était constitué

(1) Charles Bérigny, né à Fécamp le 17 mars 1772, parent et disciple de Lamblardie. La vie de Bérigny est longuement relatée dans la *Vigie de Dieppe* du 16 octobre 1842.

par les trois cantons de Dieppe, Offranville et Envermeu<sup>(2)</sup>, comptait 395 électeurs en 1839 et 424 au début de 1842. Il en comptera 430 en novembre de la même année, pour une population d'environ 50.000 habitants.

Placée au cœur de la circonscription, la ville de Dieppe est, en 1842, une cité de 16.000 âmes, partagée entre la nostalgie de son glorieux passé maritime et les espoirs que lui autorise le modeste établissement de bains où se retrouve chaque été la fine fleur de la société parisienne. Le Roi des Français honore parfois la ville de sa visite lorsqu'il se rend à son château d'Eu ou en revient. Légitimistes du temps où la duchesse de Berry fréquentait leur plage, les Dieppois se doivent d'être orléanistes, et ils le sont pour la plupart. Mais il y a façon et façon d'être orléaniste. On trouve, d'un côté, les orléanistes « bien pensants », amis de la Religion, de l'Ordre et de la Propriété, respectueux du pouvoir établi. Ce sont les lecteurs habituels du journal *La Vigie de Dieppe*. Celui-ci a été fondé en 1836 « pour protéger les bons citoyens contre les attaques du radicalisme ». Depuis lors, en étroite collaboration avec les autorités publiques, *La Vigie* accomplit sa tâche consciencieusement. Comme elle le fera longtemps encore, elle participe activement à chaque campagne électorale et assure souvent, mais pas toujours, le succès de son candidat. De l'autre côté se rencontrent les orléanistes « moins bien pensants », tenants du libéralisme ou, comme on dit déjà, du libéralisme avancé. Non moins amis de l'Ordre et de la Propriété, ils se montrent plus réservés à l'égard de la Religion et, parfois même, franchement anticléricaux. Les mécontents de tout poil : légitimistes, bonapartistes et républicains se joignent parfois aux libéraux pour le temps d'une campagne ou les besoins d'une cause. Lorsque les colonnes de *La Vigie* leur sont fermées, les libéraux ont recours à celles de son concurrent, le journal *Le Phare de Dieppe*. Moins lu que *La Vigie*, qu'il appelle avec mépris « la soumise Vigie », ou « la dame de la rue de la vase »<sup>(3)</sup>, ou encore « la patraque des patraques », *Le Phare* a pour rédacteur habituel et anonyme le citoyen Corsange, qui exerce ouvertement les professions de libraire, d'éditeur et d'imprimeur et, plus discrètement, la fonction de trésorier de la loge maçonnique de « l'Espérance couronnée ».

(2) Le canton d'Envermeu avait en 1842 les limites qui sont encore les siennes aujourd'hui. En revanche, le canton de Dieppe ne comprenait alors que deux communes : Dieppe et Neuville. Pour sa part, le canton d'Offranville comptait vingt-cinq communes : celles qui le composent aujourd'hui, plus les communes de Belleville-sur-Mer, Berneval, Bracquemont, Ancourt, Derchigny, Grèges et Martin-Église, ultérieurement rattachées au canton de Dieppe.

(3) *La Vigie* avait en effet son siège rue de la Vase, voie supprimée lors de l'aménagement du quartier de la poissonnerie de détail.

Tandis que *La Vigie* paraît le jeudi et le dimanche, *Le Phare* est mis en vente le mercredi et le samedi. En période de morte eau politique, Corsange éprouve visiblement quelque difficulté à remplir les quatre petites pages de son journal, en dépit des bonnes histoires, sans doute empruntées aux almanachs, qu'il offre en prime à ses lecteurs (4).

En même temps qu'ils apprennent la mort de leur député, les Dieppois s'interrogent sur sa succession. Celle-ci excite bien des convoitises. Dès son numéro du mercredi 12 octobre, lendemain des obsèques de Bérigny, *Le Phare* relève « que, déjà, l'on se serre la main en pleine rue, tant sont nombreux les envieux à la députation ». « Malheureusement », ajoute-t-il, « on ne pourra faire qu'un heureux ». Mais quel sera cet heureux ? On parle de Jean, un magistrat local, habituel candidat légitimiste ; on parle de Frissard, inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées ; on parle aussi de Michau, membre du Conseil Général de la Seine. Mais, très vite, il s'avère que le combat décisif opposera deux Rouennais, l'un de fraîche date, l'autre de vieille souche : Gustave Rouland et Charles Levavasseur. Le jeudi 13 octobre, *La Vigie* annonce « avec plaisir que M. Rouland, premier avocat général à la Cour de Rouen et membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, vient d'accepter la candidature du collège électoral de Dieppe ». Deux jours plus tard, le samedi 15 octobre, *Le Phare* publie en gros caractères un « communiqué » : « Messieurs les électeurs qui sont disposés à appuyer la candidature de M. Charles Levavasseur sont invités à vouloir bien se rendre demain dimanche à midi chez M. Olivier Quenouille, rue de l'Hôtel-de-Ville » (5).

Fils d'un ancien procureur au bailliage de Caudebec, devenu avoué près le Tribunal civil d'Yvetot, Gustave Rouland est né dans cette dernière ville le 1<sup>er</sup> février 1806. Après d'excellentes études au Collège de Rouen et à l'École de Droit de Paris, il est entré dans la magistrature en 1828 comme juge auditeur aux Andelys. Substitut à Louviers en 1830, il a été nommé en la même qualité à Évreux en 1831 et, en 1832, à Rouen, où il a gravi les échelons. Substitut général en 1835, il est, depuis 1838, avocat général. Il s'est acquis, non seulement au Palais, mais aussi auprès

(4) A titre d'exemple, voici la bonne histoire que contient le numéro du 17 août 1842 du *Phare* : « Quels sont les musiciens les plus indécents dans un orchestre ? — Ce sont ceux qui jouent du basson, de la clarinette et du hautbois, parce qu'ils jouent anche mise (en chemise) ».

(5) Olivier Quenouille, propriétaire et armateur, était alors l'un des électeurs dieppois les plus notables, peut-être aussi le plus riche.

du public, une notoriété considérable en requérant dans l'une des plus graves affaires criminelles qu'aient eu à enregistrer les annales judiciaires normandes : les assassinats de Saint-Martin-le-Gaillard et de Douvrend. Mais Rouland n'est pas uniquement un juriste. Membre actif de « L'Association normande » que préside Arcisse de Caumont et qui se propose de « combattre le vieux préjugé que, hors de la capitale, tout est « frappé de stérilité et d'inertie », il est également l'un des principaux responsables de *La Revue de Rouen*. En 1835, avec son ami le baron Richard, il a mené, dans cette revue, contre les Académies de province, une campagne dont l'écho retentira longtemps dans la mémoire de certains académiciens rouennais. Richard et Rouland déplorent que les Académies de province, « par l'isolement dans lequel elles se sont volontairement placées », aient laissé succéder à leur ancien esprit d'émulation « un sot esprit de chétives rivalités personnelles », perdant ainsi la considération « qu'on ne peut guère accorder à la paresse trônant dans un fauteuil entre un rapport sur le samarobrive et une dissertation sur le tabac betterave ». Tandis que Richard publie un poème satirique en quatre chants intitulé *L'Académiade*, Rouland rend compte du *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pendant l'année 1834*. « Pauvres Académies ! écrit-il, elles dorment sur leurs fauteuils de velours d'Utrecht, comme les momies égyptiennes au fond de leurs cercueils de granit. Le monde a beau se mouvoir..., les Académies de province ne s'occupent que de leur éternel repos. Chaque année, néanmoins, ces vénérables corporations littéraires mettent leurs habits de fête et ouvrent au public le sanctuaire des petits vers, des vieilles poétiques, des cailloux antiques et des harangues cicéroniennes ; puis, quand les secrétaires perpétuels de ces immuables facultés ont dit à chacun de leur collègue : « Vous êtes un grand homme ! », le public, s'il est venu, s'en va, le sanctuaire se ferme et le libraire privilégié imprime, aux frais de l'Académie, un bulletin qui se conserve d'autant mieux pour la postérité qu'il n'est lu par aucun des contemporains... Pauvres Académies ! ». Et, comme notre Compagnie, drapée dans sa dignité offensée, juge décent de ne point répondre, Rouland reprend la plume : « L'Académie est comme une toupie ; plus on la fouette et plus elle ronfle ».

Passionné de politique, Rouland est, depuis 1836, conseiller général du canton d'Yvetot. Par deux fois déjà, il a tenté, mais sans succès, de conquérir un siège à la Chambre des Députés : celui du collège de sa ville natale. Il est vrai que, lors de ces tentatives, il n'avait pu obtenir la qualité de candidat officiel. Celle-ci lui est, cette fois, acquise et, avec elle, son corollaire, l'appui de *La Vigie de Dieppe*. Assuré de cet appui et fort de cette qualité, Rouland a, de toute apparence, les meilleures chances de l'em-

porter. Au demeurant, l'avocat général est loin d'être un étranger pour les électeurs dieppois. A l'époque de son entrée dans la magistrature, Rouland a épousé Julie Cappon, fille du greffier en chef du Tribunal de première instance de Dieppe et, depuis quinze ans, c'est au sein de sa belle-famille, à Dieppe et à Omonville, qu'il passe habituellement ses vacances.

Charles Levavasseur, le principal concurrent de Gustave Rouland, est né à Rouen en 1804. Il appartient, par son père, à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles du négoce rouennais, celles qui, tout au long des deux derniers siècles de l'Ancien Régime, sont passées de la bourgeoisie à la noblesse à travers ces précieuses « savonnettes à vilains » que constituaient les charges judiciaires et municipales. Par sa mère, née Chapais de Marivaux, fille d'un magistrat qui présida l'Académie, il tient à la meilleure société de la ville et aux derniers fidèles du Jansénisme. La mort de Levavasseur père a récemment placé ses deux fils, Charles et James, à la tête d'un vaste empire commercial et industriel et, tandis que James s'occupe plus particulièrement de l'armement maritime, Charles s'adonne avant tout au négoce du coton, avant d'en entreprendre la filature. Économiste averti, sociologue avant la lettre et écrivain honorable, Charles Levavasseur est l'auteur de plusieurs brochures sur la question des sucres (1837), la question coloniale (1839) et la race noire (1841), sans préjudice de quelques pièces de vers. Maire de Sainte-Geneviève-en-Caux, où il possède une propriété, il a tenté de faire de cette commune un modèle tant sur le plan de la gestion administrative que dans le domaine que l'on appellerait aujourd'hui celui de l'environnement. Nommé conseiller général de la Seine-Inférieure par ordonnance du 11 mai 1832, il a été élu aux mêmes fonctions, en 1833, au titre des cantons réunis de Tôtes et de Bellencombre. Non réélu en 1836, il a été renvoyé au Conseil Général le 2 février 1841 par les électeurs du 3<sup>e</sup> canton de Rouen. Lui aussi a déjà tenté plusieurs fois, sans succès, de conquérir la députation. Candidat de l'opposition en 1834 à Dieppe « extra muros », puis candidat « couleur muraille » à Rouen « extra muros », il s'est présenté à nouveau dans cette dernière circonscription en juillet 1842, comme candidat conservateur. Si ses échecs n'ont rien ôté à son ambition, ils ont ajouté à son expérience. Ayant mesuré à ses dépens l'avantage que procure à celui qui la détient l'étiquette de candidat officiel, il la sollicite avec insistance et il est bien prêt de l'obtenir. Elle est finalement conférée à Rouland et les amis de Levavasseur s'en alarment. Mais Levavasseur est un homme de ressources dans toute l'acception du terme.

Vers le milieu du mois d'octobre 1842, arrive à Dieppe, apparemment pour la première fois, un jeune homme de 34 ans dont le port altier, la silhouette élégante et la tenue voyante ne peuvent passer inaperçus. Rédacteur au *Globe*, journal d'opposition qu'ont naguère animé Ludovic Vitet et Dubois, il y accomplit, de plus ou moins bon gré, toutes les besognes dont on veut bien charger sa plume et son talent. Il écrit aussi, pour le compte du *Moniteur de la Mode*, de délicieux enfantillages sur la toilette des dames, qu'il signe du pseudonyme de Maximilienne de Syrène. Car le jeune homme, fier de son nom, ne tient pas à le prostituer. Il le réserve à d'autres gloires. Il s'appelle Jules Barbey d'Aurevilly. Pour lors, le futur connétable des Lettres a accepté, moyennant une honnête rétribution, de prêter son concours à Charles Levavasseur dans la lutte qui oppose celui-ci à Gustave Rouland. Durant cinq semaines, chaque mercredi et chaque samedi, *Le Phare de Dieppe* va se trouver honoré de la collaboration de Barbey d'Aurevilly. Ainsi sont nés les dix articles qui font l'objet de cette communication.

\*  
\*  
\*

Le premier article est du mercredi 19 octobre 1842. Barbey vient d'arriver à Dieppe. Très vite, il a compris que, pour faire élire Levavasseur, il convient surtout d'empêcher Rouland d'être élu. Avant de vanter les mérites de son candidat, il lui faut donc déprécier ceux du candidat adverse. Les députés fonctionnaires sont impopulaires. Or, Rouland est magistrat. C'est là qu'il faut porter le fer. Et Barbey s'y emploie.

« La Vigie » vient de lancer un ballon d'essai en l'honneur de son candidat M. Rouland. Nous espérons bien que ce sera un ballon crevé.

« La Vigie » qui n'a point à faire une longue nomenclature des titres de M. Rouland à la confiance de la ville de Dieppe est obligée de se rejeter sur *sa sagesse et l'indépendance de ses opinions* et ajoute avec la prudence de la pénurie, *nous n'exposerons pas plus longuement aujourd'hui les titres de M. Rouland à la confiance de ses concitoyens.*

Quand « La Vigie » aura exposé ce qu'elle n'expose pas, c'est-à-dire, les titres de M. Rouland, nous les discuterons. Mais puisque tout se borne pour le moment à de l'indépendance d'opinion, nous disons que s'il n'y a que cela, en faveur de M. Rouland, il n'y a rien.

Un fonctionnaire public n'est pas indépendant et ne peut l'être. Tout fonctionnaire public qui fait de l'indépendance fait de l'anarchie administrative au point de vue de l'administration qui l'em-

ploie et personne n'ignore comme celle-ci accueille et a droit d'accueillir ces velléités d'indépendance dans ses fonctionnaires. Si donc elle appuie l'élection d'un fonctionnaire qui se dit indépendant, c'est qu'elle est suffisamment renseignée sur son degré d'indépendance et qu'elle en sait plus long, sur ce point là, que les électeurs. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

★  
★★

Avec le deuxième article, celui du samedi 22 octobre, le ton monte et devient franchement polémique. Barbey s'en prend, cette fois, à ce qu'il appelle « les antécédents » de Rouland. Mais, d'abord, il convient de rompre avec la politesse dont Levavasseur, en homme du monde, et ses amis, naturellement respectueux de la magistrature, ont fait montre imprudemment à l'égard de Rouland. En politique, il ne faut rien concéder à l'adversaire, surtout pas l'évidence.

Il paraît que « La Vigie » a pensé que le moyen d'amener des électeurs à son candidat n'était pas de se moquer d'eux, car elle ne dit pas un mot de l'indépendance de M. Rouland. « La Vigie » a reconnu que l'indépendance d'un fonctionnaire était un paradoxe par trop hardi, pour ne pas dire une contradiction dans les termes, qui ne pouvait imposer deux minutes à la droiture de sens des Dieppois.

Mais à défaut de l'indépendance impossible d'un fonctionnaire, « La Vigie » entre dans un détail très circonstancié des titres qu'elle a découverts à M. Rouland depuis son dernier numéro. Nous nous sommes engagés à discuter tous les titres que « La Vigie » exhiberait. Nous allons tenir notre promesse et nous espérons bien que les nouveaux titres de M. Rouland iront rejoindre, un à un, cette indépendance dont on ne parle plus.

Ces titres d'ailleurs sont curieux. Le premier de tous, le croirait-on ? c'est que, nous, les partisans de M. Levavasseur, nous avons été polis pour M. Rouland. Parce que nous avons parlé de ce candidat comme des gens bien élevés parlent les uns des autres, « La Vigie » voit là un *hommage* au mérite politique de M. Rouland. C'est pour elle, dit-elle assez plaisamment, *un fait grave qui surgit au milieu de la lutte actuelle*. Voir dans de la courtoisie autre chose que de la courtoisie ; s'imaginer que les marques d'une politesse officielle sont une reconnaissance éclatante du mérite incontestable de ceux à qui ces marques de politesse sont adressées, n'est-ce pas se faire des illusions singulières ? N'est-ce pas tout aussi ridicule que si on voulait prendre avantage de ce qu'on reçoit beaucoup

de lettres au bas desquelles se trouve la formule banale de *voire très humble et très obéissant serviteur* ?

En vérité pour des esprits sérieux, les rédacteurs de « La Vigie » auraient pu se dispenser de commencer ainsi la liste des titres électoraux de leur patron. Mais ses *antécédens honorables*, ajoutent-ils, *lui tracent une voie dont il ne se départira jamais*. Eh bien, voyons donc ces antécédens.

Les antécédens de M. Rouland sont des études de jurisconsulte qui peuvent trouver leur application au Palais, mais qu'on ne peut guère invoquer comme un titre à la confiance d'une ville qui voit avant toutes choses et avec raison, l'intérêt de son port, de son commerce et de son agriculture. Il faut ajouter à ces antécédens privés de M. Rouland, l'antécédent politique de deux échecs électoraux dont nous ne parlerions pas, car un échec électoral douloureux pour l'ambition peut-être, laisse entière la dignité d'un candidat, et le nôtre n'en a-t-il pas fait l'expérience, si l'un de ces échecs n'avait eu lieu dans une circonstance que nous aurons l'obligeance de rappeler aux hommes qui votent pour M. Rouland parce qu'il est le candidat ministériel.

C'est à Yvetot qu'eut lieu l'échec en question, et c'était M. Anisson Duperron contre lequel M. Rouland... ne réussit pas. Or M. Rouland s'appuyait alors sur les hommes de l'opposition. Si comme le prétend « La Vigie » M. Rouland attendait l'occasion d'une lutte avec M. Bérigny dont l'élection était, à Dieppe, assurée depuis quinze ans, pour montrer que lui M. Rouland, ne *voulait pas devoir son succès à une coalition hostile au gouvernement*, il paraît qu'à Yvetot ses scrupules étaient moins vifs et sa conscience moins timide. Aussi l'engageons-nous bien sincèrement aujourd'hui à prier ses amis de n'être plus aussi forts sur les idées générales. *L'honnête homme*, disent-ils, *n'a qu'un drapeau et sa réputation dépend de sa fidélité*. Très certainement s'ils avaient soumis les épreuves de leur journal à M. Rouland qui en est à son second drapeau et à sa seconde fidélité, il eût effacé cette phrase-là.

Du reste, c'est encore une de ces idées enfantées par le plus songe-creux des dévoûmens que de nous recommander M. Rouland comme « La Vigie » le fait aujourd'hui, parce que dans les dernières élections générales, il refusa la députation, cette députation qui, on peut le dire, appartenait de plein droit à l'honorable M. Bérigny pour les services qu'il avait pendant si longtemps rendus à Dieppe. Qu'y a-t-il dans un fait pareil de si favorable à M. Rouland ? Refuser la députation, en concurrence de M. Bérigny, c'était refuser d'être battu ; c'était connaître l'opinion de la ville ; c'était prudent ; mais en quoi donc était-ce si généreux ? M. Rouland sacrifiait héroïquement la perspective d'une défaite assurée. Quelle abnégation ! Quant au motif de n'avoir pas *voulu entrer dans une coali-*

*tion hostile au gouvernement*, nous y avons suffisamment répondu, ce semble, en rappelant la candidature d'Yvetot.

C'est d'Yvetot qu'est M. Rouland. « La Vigie », qui tient beaucoup à ce qu'on vote pour un homme du pays, trouve qu'il faut être d'Yvetot pour représenter fidèlement Dieppe. Être d'Yvetot, voilà la meilleure garantie pour les Dieppois ! Ce n'est pas tout. Par la raison probablement qui fait qu'un avocat est très bon juge de ce qui convient aux intérêts d'une ville maritime, il doit être aussi très expérimenté sur ce qui convient aux intérêts de l'agriculture. Seraient-ce là par hasard les considérations sur lesquelles « La Vigie » s'appuierait pour faire accepter M. Rouland aux Dieppois ? Des considérations pareilles ne ressemblent-elles pas à une ironie ? Et peut-on croire qu'un homme de robe sera l'expression la plus heureuse d'une population partagée en commerçans et en agriculteurs dont les intérêts demandent d'abord à être étudiés et compris, pour être mieux défendus.

Non, il n'en saurait être ainsi. On n'imposera point avec des phrases à l'intelligence des Dieppois, à tous leurs instincts de conservation. M. Charles Levavasseur se présente à eux aujourd'hui. Ils n'hésiteront point à nommer M. Charles Levavasseur. Les raisons qui militent en faveur de cet honorable candidat sont nombreuses. Elles sont péremptoires. « La Vigie » fait semblant de les ignorer, mais nous les lui exposerons si nettement qu'il faudra bien qu'elle les voie sous peine d'aveuglement volontaire ou de mauvaise foi.

Comme propriétaire et comme négociant, M. Levavasseur touche aux doubles intérêts de la ville de Dieppe. Comme propriétaire les intérêts des Dieppois sont fondus aux siens. Comme négociant M. Levavasseur peut être excessivement utile à notre commerce.

Armateur, il a compris les intérêts maritimes ; ses preuves sont faites à cet égard. Maire d'une commune rurale et membre du conseil-général, il a dû porter son attention sur les nécessités de l'agriculture, sur les nombreux développements qu'elle peut recevoir. Quand il s'agira de régler ou de protéger des intérêts agricoles, quel homme de sens ne donnera pas son suffrage plutôt à un maire de campagne qu'à un magistrat, incessamment sous l'empire de ses fonctions ? Nous savons bien que la prétention des amis de M. Rouland est de le poser comme très compétent dans des questions d'agriculture, mais nous le croyons beaucoup trop bon avocat-général pour qu'une pareille prétention puisse se soutenir avec succès. Dans son ardeur de dévouement à son candidat, « La Vigie » va même jusqu'à dire des choses que M. Rouland est trop loyal pour ne pas désavouer. Par exemple, elle lui attribue la création de l'école départementale d'agriculture de Rouen. Il faut rappeler à « La Vigie » le mot de Talleyrand : *N'ayez pas*

*trop de zèle.* La personne qui provoqua la création de l'école d'agriculture de Rouen est M. Manoury de Franqueville, et si « La Vigie » l'ignore, M. Rouland aurait pu le lui apprendre, car il le sait bien.

Quant aux précédens politiques de M. Levavasseur, ils sont aussi riches en garanties de toutes sortes que sa position. Les opinions de M. Levavasseur n'ont jamais varié. Il a toujours été ce qu'il est maintenant. On a parlé d'une circulaire électorale, publiée en 1834, par M. Levavasseur. Nous serions heureux que cette circulaire fût publiée par nos adversaires : on y verrait le lien étroit qui unit le présent de notre candidat à son passé. Conservateur dans tous les temps, mais conservateur progressif, parce qu'il n'y a pas de conservation vraie sans progrès, indépendant à toutes les époques, il n'a rien à cacher dans sa vie : il ne craint point de porter la responsabilité de tous ses actes, de toutes les manifestations de sa pensée politique, et il n'a point à appuyer sa candidature de conservateur à Dieppe par le souvenir d'une candidature soutenue par l'opposition à Yvetot.

Voilà ce que nous avons à dire à « La Vigie » et voilà ce que les électeurs de Dieppe se diront. Il y a des questions dans lesquelles il ne faut pour les résoudre que rapprocher les termes. Quand donc on met, dans une ville comme la nôtre, M. Levavasseur et M. Rouland en présence, qui peut douter un minute du choix de la majorité ?

---

« La Vigie » nous demande avec un ton dictatorial assez déplacé qu'on livre à la publicité les promesses qui ont, dit-elle, été faites par M. Levavasseur. Avant de répondre à cette question, nous voudrions bien que « La Vigie » commençât par nous parler de celles qu'a pu faire M. Rouland. Seulement, nous avertissons les électeurs que si M. Levavasseur fait des promesses, elles sont dans un intérêt général. Nous demanderons à « La Vigie » si son candidat en pourrait dire autant des siennes.

---

M. Frissard, récemment nommé inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, qui s'était porté candidat à Dieppe, vient, sur l'invitation du ministère, de se désister de sa candidature. Preuve de plus de l'indépendance des fonctionnaires et avis aux électeurs.

\*  
\* \*

Dans le troisième article que publie le numéro du 26 octobre, Barbey, sous couleur de répondre à des questions de *La Vigie*, reprend et développe le thème du député fonctionnaire.

« La Vigie » qui a de bonnes raisons pour n'en apporter aucune dans la discussion qu'elle a ouverte au profit de son candidat M. Rouland, continue de poser des questions qu'elle croit fort habiles, au lieu d'apporter à l'appui de son patron des faits qui seraient concluans. Ce n'est pas une raisonneuse que « La Vigie », c'est une curieuse. Faisons le compte de ses petites curiosités.

D'abord « La Vigie » est dévorée du désir de savoir exactement le nombre des électeurs faisant partie de la réunion qui a eu lieu chez M. Olivier Quenouille. Elle nous demande, sans rire, de lui envoyer une statistique, un tableau fidèle des assistans à cette réunion. Nous y penserons. En attendant, Dieppe n'a pas besoin de « La Vigie » pour savoir quelle était la force numérique de la réunion de M. Quenouille ; et surtout pour connaître la position de ceux qui la composaient, et leurs lumières, et leur expérience, et leur dévouement absolu aux intérêts de notre ville. Il faudrait ignorer profondément l'esprit de Dieppe pour penser qu'autour d'hommes qui jouissent de la considération de Messieurs Quenouille aîné, Sellier et Leborgne, des adhérens nombreux ne se grouperaient pas. Nous n'avons pas l'habitude de compter avec nos amis, mais si nous avons compté, nous eussions été aussi satisfaits du chiffre auquel ils s'élevaient que fiers de l'influence morale qu'ils exercent à juste titre sur l'opinion du pays. C'est là ce que les partisans de M. Rouland ne veulent pas savoir ou ne savent peut-être pas : car à l'heure où des hommes considérables de Dieppe offraient presque publiquement leurs suffrages à M. Levavasseur, d'autant plus touché de ces suffrages qu'il ne les avait pas sollicités, les partisans de M. Rouland ne se réunissaient pas, eux, mais s'éparpillaient dans les campagnes, et casse-cous déterminés d'élection, faisaient des coquetteries à domicile et de la séduction individuelle à huis-clos.

La seconde curiosité de « La Vigie » est un peu plus grave, mais elle est surtout plus obstinée, car l'excellent et très explicite discours de M. Quenouille aurait dû, ce nous semble, la satisfaire jusqu'à satiété. Quel est le passé de M. Levavasseur ? M. Quenouille l'a dit avec détail, mais « La Vigie » n'a entendu parler que d'avenir. *On parle*, dit-elle, dans le discours de M. Quenouille, *beaucoup de l'avenir et peu du passé*. Aussi « La Vigie » ne se soucie pas qu'on parle d'avenir quand il s'agit de la future élection d'un député. D'ordinaire, quand des hommes graves se proposent de conférer un mandat et principalement un mandat politique, ils s'informent avec une sollicitude intelligente des plans, des projets, des idées ou du moins des tendances de celui à qui le mandat doit être conféré, parce que cette connaissance préalable est une justification, une garantie de leurs suffrages. Mais « La Vigie » a changé tout cela. Elle aime mieux qu'on ne parle pas de l'avenir. Elle a peut-être raison... à sa manière. Que dirait-elle, elle, si on en

parlait ? Quelle perspective dans l'avenir pourrait ouvrir son candidat, qui fût de nature à déterminer, à emporter le vote des électeurs de Dieppe ? Que M. Levavasseur qui est négociant puisse de plusieurs manières favoriser notre commerce soit en provoquant l'établissement d'une banque, soit en naturalisant les cotons sur notre marché ; que d'un autre côté M. Levavasseur, maire d'une commune rurale et dont les propriétés s'étendent dans l'arrondissement, pousse à des développemens agricoles et favorise des progrès auxquels il est plus intéressé que personne, ce sont là des choses positives, évidentes, qu'on articule sans crainte de démenti et dont nous ne saurions manquer de bénéficier dans l'avenir. Mais M. Rouland l'avocat général ! Que fait-il ? Que peut-il faire ? Quelle initiative lui est réservée ? Qu'on songe seulement à sa position. Par cela même qu'il est fonctionnaire, quelle amélioration peut-il provoquer ? S'il était nommé à la Chambre, les intérêts du fonctionnaire ne lutteraient-ils jamais avec les intérêts plus élevés que représente le député ? Quand, par exemple, M. Rouland sera envoyé comme procureur-général à cent lieues de Dieppe, croit-on bonnement que Dieppe entrera pour beaucoup dans ses préoccupations ? Croit-on s'il est envoyé en Provence qu'il pourra veiller aux intérêts de la Normandie ? Croit-on qu'il se regardera encore comme du pays ? Oui, certes, « La Vigie » a bien raison de ne pas vouloir qu'on parle d'avenir ! L'avenir d'un député fonctionnaire, c'est d'obéir à l'administration quelle qu'elle soit ; c'est d'obéir, parce que cela est le devoir strict pour tout fonctionnaire consciencieux, ou bien c'est de sortir violemment de l'administration, de donner sa démission ou de se faire casser sans pitié. Or, dans l'une ou l'autre hypothèse, que M. Rouland garde sa place ou qu'il la résigne, nous demanderons ce qu'il en reviendra aux Dieppois ?

Voilà ce que le bon sens le moins avancé comprendrait, voilà pourquoi « La Vigie » qui croit prendre le change se rejette à un passé dont il a été du reste parlé au long. Eh bien, nous remercions « La Vigie » de nous obliger à revenir sur le discours de M. Quenouille, à lui opposer ce discours. M. Quenouille a parfaitement résumé les titres de M. Levavasseur à la confiance publique et pour cela, il n'a oublié aucun des antécédens du candidat qu'il appuyait de sa grave parole et de son crédit sur l'opinion. Vous parlez du passé, mais écoutez M. Quenouille ! Qu'a-t-il dissimulé du passé de M. Levavasseur ? N'a-t-il pas mentionné les écrits qu'il a publiés sur plusieurs matières d'économie et de commerce, écrits qui valent bien, tout au moins, des réquisitoires, s'ils ne valent même un peu davantage ? Quant aux opinions politiques, M. Quenouille n'a-t-il pas exprimé que M. Charles Levavasseur était un conservateur indépendant et progressif. Quel est l'acte dans la vie de M. Levavasseur qui démentirait cette assertion ? Vraiment « La Vigie » devrait y regarder à deux fois avant d'accuser les autres d'incon-

sistance d'opinion, ne fût-ce que par intérêt ou par politesse pour son candidat M. Rouland, l'ancien candidat d'Yvetot.

Enfin la troisième curiosité de « La Vigie », c'est de savoir qu'elles ont été les promesses faites par M. Levavasseur. Eh ! mon dieu, ces promesses sont mentionnées fort nettement dans le discours de M. Quenouille. Mais « La Vigie » n'a pas voulu les y voir. Heureusement les électeurs de Dieppe n'ont pas les mêmes raisons que les partisans de M. Rouland pour fermer obstinément les yeux à la lumière.

Les électeurs de l'arrondissement de Dieppe qui ont lu le discours de M. Quenouille se trouveront aussi bien renseignés sur les promesses publiques de M. Levavasseur qu'il le sont sur les promesses mystérieuses, chuchottées à quelques oreilles par les partisans de M. Rouland. Ils comprennent ce que M. Rouland ne comprend pas. Ils comprendront qu'après ce discours M. Charles Levavasseur n'ait eu qu'à remercier MM. les électeurs dans une allocution courte et digne, sûr qu'il était que sa pensée avait été fidèlement et heureusement traduite par M. Quenouille et qu'à une parole aussi honorable et aussi sincère, on ne pouvait donner plus d'autorité qu'elle n'en a.

Nous espérons qu'après ces explications, « La Vigie » se placera hardiment sur le terrain de la lutte avec nous et ne s'amusera plus au jeu puéril des insinuations et des petits pièges auxquels personne ne se prend.

★  
★★

Le quatrième article est du samedi 29 octobre, Barbey entend dépouiller Rouland de sa prétendue « moralité supérieure » et de l'illusoire « élévation de son caractère ».

Nous avons cru, en lisant les beaux préambules de « La Vigie » sur la dignité et la modération de M. Rouland, que ce magistrat répondrait à nos articles par des raisons et non par des injures. Nous nous sommes trompés. Après une hypocrite phrase de regret sur l'impossibilité de se montrer modéré avec nous qui le serons toujours si aisément avec lui, M. Rouland se met à nous injurier à froid avec une facilité qui semblerait indiquer chez cet homme, qu'on disait si consistant et si grave, l'usage d'un pareil procédé.

Quant à nous, nous laissons à terre les injures. C'est toujours du temps perdu quand on les ramasse et de la dignité aussi. Et d'ailleurs pour les électeurs qui nous lisent, la question n'est pas dans les personnalités que peuvent échanger deux journaux. On ne nous fera point prendre le change, et substituer les intérêts de notre amour-propre aux intérêts des Dieppois, menacés par la

candidature de M. Rouland. C'est là qu'est la question et elle est bien simple. M. Rouland est-il pour Dieppe un député convenable, un député suffisant, oui ou non ?

Eh bien ! avant toute discussion, et d'emblée, nous regardions M. Rouland comme un mauvais député pour notre arrondissement et notre ville, et cela, en vertu de deux raisons qui nous paraissent péremptoires. La première, et nous ne la répéterons jamais assez, était la position de M. Rouland, sa position de fonctionnaire, sa dépendance d'une administration qui le châtera à juste titre s'il ne donne pas une adhésion sans réserve à tous ses projets. La seconde était cette position encore ; ...cette position qui n'aboutit et ne touche point aux intérêts d'un pays divisé dans son collège et hors son collège en commerçans et en agriculteurs. Oui, tel était le double motif qui nous faisait repousser, dès l'origine, la candidature de M. Rouland et qui nous la ferait repousser, en tout état de cause, quand M. Charles Levavasseur ne serait pas dans la question.

Voilà ce qui existait pour nous avant toute discussion sur les titres de M. Rouland au mandat de député ; voilà même ce qui devait selon nous dominer toute discussion à cet égard. Depuis que la discussion s'est ouverte, M. Rouland a-t-il apporté une telle masse de titres à la confiance des électeurs qu'il puisse racheter le vice d'une position comme la sienne ? C'est ce que nous allons examiner.

Le grand argument et l'on peut même dire, le seul argument qui ait été invoqué jusqu'ici en faveur de M. Rouland est sa moralité supérieure, l'élévation de son caractère. A entendre les partisans de M. Rouland ou peut-être M. Rouland lui-même, il serait un Caton de vertu privée en attendant qu'il devînt un Caton de vertu publique ; ce serait enfin par ses sentimens purs et désintéressés un diamant de la plus belle eau. Si tout cela est, c'est bien quelque chose, quoique ce ne soit pas précisément un titre à un mandat politique, car il faut plus qu'un caractère élevé et des intentions droites pour discuter à la Chambre des intérêts très complexes et très difficiles ; mais si cela n'est pas, nous demandons ce qui reste à M. Rouland pour qu'on s'acharne à l'imposer avec tant d'obstination aux Dieppois.

Prenons, par exemple, les actes publics de sa vie et ses paroles d'aujourd'hui, et voyons si l'on y trouve réellement ce désintéressement, cette dignité, cette fermeté de principe dont « La Vigie » nous parle avant tant d'insistance dans son prospectus électoral.

Le seul acte public, marqué d'un caractère politique, qui nous soit connu dans la vie de M. Rouland est, nous l'avons dit, sa candidature d'Yvetot. Malgré la fermeté de ses principes, M. Rouland ne dédaigna point alors l'appui des hommes de l'opposition.

Malgré sa moralité supérieure, aujourd'hui il ne craint pas, pour se défendre du reproche de versatilité ou d'inconsistance, d'avoir recours à des faux fuyans ou à des accusations sans preuve contre M. Levavasseur. « *Le Phare* », dit-il, est mal informé, l'opposition portait pour candidat à Yvetot M. Bataille de Bellegarde. Mais M. Rouland n'ajoute pas que M. de Bellegarde était le candidat légitimiste, ce qui ne pouvait pas l'empêcher, lui M. Rouland, d'être porté par des hommes appartenant à une autre partie de l'opposition. Comme on le voit, la petite explication de M. Rouland ne pêche donc pas par un excès de loyauté. Quant aux accusations contre M. Levavasseur dont elle est précédée et suivie, nous pourrions demander à un homme aussi consciencieux que M. Rouland de ne pas s'en tenir à des allégations en l'air, mais d'articuler un fait, un seul acte de M. Levavasseur qui fût de nature à rendre suspectes les opinions qui sont les siennes, qui l'ont été dans tous les temps. En 1834, en 1842, toujours, M. Levavasseur a été fidèle à des opinions de conservation et de progrès, ne se livrant pas plus au gouvernement qu'aux partis, mais restant dans la pleine indépendance de ses idées, comme il y est encore à cette heure après quatre candidatures traversées sans se modifier.

Et si l'on ajoute à cette polémique sans sincérité, les autres motifs qui font repousser à M. Rouland et à ses amis la candidature de M. Levavasseur, où verrons-nous la marque d'une si grande élévation de caractère ? Est-ce d'un caractère élevé, par exemple, que de reprocher à un homme qu'il est riche, que de l'appeler haïneusement *candidat millionnaire*, comme si être riche pour le député d'un pays n'était pas tant mieux pour ce pays auquel il peut par cela même faire plus de bien ! Oui, est-ce d'un caractère élevé que cette jalousie de bas étage contre plus riche que soi, que ces mesquins sentimens auxquels « *La Vigie* » se montre tout-à-coup en proie, à propos de M. Levavasseur ? Eh quoi ! M. Rouland attaque la candidature de M. Levavasseur, parce que M. Levavasseur est propriétaire, c'est-à-dire parce qu'il tient au pays par les plus fortes racines, parce que dans un état social constitué comme le nôtre, un état social dont la propriété est la base, les meilleures garanties politiques sont encore plus dans la position de fortune que dans des opinions ? Et c'est un homme grave, c'est un avocat général qui oublie tout cela ? Est-ce donc qu'en matière d'élection M. l'avocat-général aurait sur la propriété des opinions de communiste ? Au moment même où plus que jamais la guerre est déclarée entre ceux qui n'ont pas et ceux qui possèdent, n'est-il pas étrange de voir un magistrat, un conservateur, repousser le titre de propriétaire et d'homme riche quand il s'agit d'envoyer un député à la Chambre ? Un tel fait ne frappera-t-il pas les gens sages ? Ne sera-t-il pas au moins de nature à diminuer la foi de ceux qui en auraient encore dans la fixité des principes de M. Rou-

land alors que son intérêt est en jeu ? Et cette tendance maladroite contre la propriété n'éloignera-t-elle pas de M. Rouland tous les propriétaires qui se rencontrent dans une pensée d'ordre établi et qui, quel que soit leur drapeau, quelle que soit même leur opposition au gouvernement, n'entendent pas pour cela qu'on ébranle les bases mêmes de la société ?

Tels sont pourtant les grands profits que M. Rouland va retirer de la discussion qu'il a ouverte. Magistrat, il prononce les paroles les plus imprudentes contre l'ordre qu'il est chargé de maintenir. Mais ce n'est pas tout ; magistrat, il descend jusqu'à la calomnie ; il fait écrire dans son journal qu'un *marché a été passé* entre M. Levavasseur et les électeurs de Dieppe, *un marché dont la députation serait le prix*. Un marché, voilà le mot qu'ont écrit les amis de M. Rouland et que lui, s'il ne l'a pas dicté, aurait dû effacer de sa main. Un marché, bon dieu ! et avec qui ? Avec des hommes aussi recommandables que MM. Quenouille aîné, Sellier, Leborgne et tant d'autres électeurs honorables qui couvrent de leur nom pour toute réponse quant on leur impute ce qu'on ne craint pas de leur imputer aujourd'hui !

Ainsi, que les électeurs y réfléchissent. Le grand argument, l'argument souverain des hommes qui portent M. Rouland, c'était la pureté de son caractère, la moralité de sa personne. D'indépendance il n'en avait pas, il ne pouvait en avoir ; n'était-il pas fonctionnaire ? N'était-il pas un homme du parquet ? Mais on se retirait pleinement sur sa modération, sur son désintéressement, sur l'immense estime dont il jouissait. Eh bien ! l'homme modéré calomnie, l'homme modéré fait répondre par son journal que MM. Leborgne, Sellier, Quenouille ont vendu la députation à M. Levavasseur. L'homme digne et consistant dit imperturbablement le faux pour le vrai et s'expose au plus humiliant démenti. Et ce que nous écrivons là n'est pas une phrase déclamatoire comme en écrit M. Rouland, c'est un fait. « La Vigie » a imprimé dans son dernier numéro que M. Rouland *s'est constamment occupé au conseil général avec MM. Bérigny, Chasseloup et de Bréauté de tous les vœux relatifs aux intérêts maritimes de Dieppe*, et le jour où cette fanfaronade a paru, M. de Bréauté est venu lui-même nous prier de démentir en son nom personnel M. Rouland, et d'affirmer sur sa parole que M. Rouland, dans une occasion importante, avait combattu une demande d'enquête, formée par lui, M. de Bréauté, dans l'intérêt des ports à galet comme celui de Dieppe, tandis qu'au contraire cette demande avait été appuyée avec autant de chaleur que d'intelligence par M. Charles Levavasseur. Certes, un pareil fait n'a pas besoin de commentaire. C'est assez pour nous de le citer.

En présence de ces témoignages, Dieppe rabattra beaucoup, nous le croyons, de tout ce fracas de moralité et de modération,

l'unique argument de « La Vigie », en faveur de M. Rouland, et il sera facile aux électeurs de se prononcer d'après la connaissance de cette moralité et de cette modération dont nous venons de produire les actes.

« La Vigie » a des naïvetés charmantes. Pour prouver que M. Rouland est apte à traiter les matières agricoles et commerciales beaucoup plus que M. Levavasseur qui a des intérêts agricoles et commerciaux dont il s'est toujours occupé, « La Vigie » nous assure qu'en étudiant un peu, M. Rouland arrivera très *promptement* à *comprendre les élémens nécessaires d'une discussion*.

Malheureusement, la Chambre n'est point une école. Elle n'a point été créée en vue d'un apprentissage public pour les capacités qui ne demandent pas mieux que de se développer plus tard et de s'épanouir. La Chambre est une réunion d'hommes *faits* qui doivent avoir une valeur acquise. On n'est pas député pour demain, on l'est pour aujourd'hui et le pays n'a pas le temps d'attendre que Messieurs tels et tels soient en état de *comprendre*, comme dit « La Vigie », *les élémens nécessaires d'une discussion*.

M. David Michau, notre compatriote, qui avait songé un instant à se présenter comme troisième candidat pour l'élection qui nous occupe en ce moment, se retire. Il n'a pas voulu, lui, enfant de Dieppe, être parmi nous une cause de désunion, de division ou même de discorde. Nous devons lui savoir gré et lui garder bon souvenir d'une telle conduite qui ne peut que lui concilier l'estime de ses adversaires et ajouter encore aux sympathies et à l'affection de ses amis ; mais que l'on se garde bien de croire que M. David Michau ait voulu, en se retirant, assurer l'élection de M. Rouland. Négociant comme M. Levavasseur, quoique dans une proportion moindre, M. Michau sait tout ce que le commerce peut faire à Dieppe et que c'est en lui que réside notre avenir tout entier.

« La Vigie » déclare que si selon nous M. Rouland était incapable de s'occuper des intérêts du commerce et de l'agriculture, M. Levavasseur serait de la même incapacité à la Chambre quand il s'agirait de toute loi d'intérêt civil. Donc, conclut-elle, mentalement, M. Rouland vaut au moins M. Levavasseur comme député.

Le raisonnement de « La Vigie » est un sophisme. Nous n'avons pas dit d'abord que M. Rouland fût *incapable* de s'occuper des intérêts du commerce et de l'agriculture, car nous aurions dit une sottise. On est toujours capable de s'occuper d'une chose quelle

qu'elle soit. Nous disons seulement que M. Rouland ne s'est pas assez occupé, en raison même de ses fonctions publiques, de ces intérêts qu'il faut protéger et défendre, et qu'on ne peut protéger et défendre que quand on les a préalablement étudiés.

Ensuite, en accordant que M. Levavasseur fût moins compétent à la Chambre que M. Rouland sur toute loi d'intérêt civil, nous dirions à « La Vigie », que les matières d'intérêt civil seront celles qui désormais tiendront le moins de place dans les travaux de la Chambre. Notre législation civile est achevée et si on y ajoute des dispositions nouvelles, les principes posés dans nos codes suffiront à tout esprit logique pour saisir la convenance ou la disconvenance de ces dispositions. Au contraire, plus que jamais s'agiteront dans la Chambre les questions de commerce, de tarifs, de douanes. S'il est indiscutable que l'avenir du monde appartient à ces questions, il faut donc choisir les députés les plus capables de les résoudre, et qui l'est plus que des commerçans et des armateurs ? De tels hommes vaudront mieux que des avocats qui ont besoin d'étudier un peu *pour comprendre les élémens nécessaires d'une discussion.*

« La Vigie », dans son dernier numéro, et dans l'intention de nuire, dit que « *Le Phare* » est le journal de M. Levavasseur. Nous donnons à « La Vigie » un démenti formel. « *Le Phare* » a toujours pour SEUL propriétaire son GÉRANT, que l'on n'a pas envoyé à Paris pour mieux faire les élections, à l'exemple de certain imprimeur-rédacteur de certaine feuille que « La Vigie » connaît bien. Mais, nous ne le dirons pas, bien que nous n'ayions aucune crainte de nous tromper : un autre que nous pourrait avancer avec quelque vérité que « La Vigie » serait plutôt le journal de M. Rouland l'avocat-général, que « *Le Phare* » est celui de M. Levavasseur, négociant : d'abord, parce que M. Rouland écrit dans « La Vigie », et que son beau-frère, M. Hippolyte Cappon, en a été le gérant. Voilà quels étaient les titres de l'honorable M. Hippolyte Cappon, commis-greffier, pour obtenir une place de conseiller de préfecture à Montpellier, et peu après celle de secrétaire de préfecture à Blois, en attendant la sous-préfecture dieppoise. On veut nous faire croire que Messieurs de « La Vigie » travaillent pour les intérêts de notre pauvre ville !

★  
★★

Dans le cinquième article, celui du mercredi 2 novembre, Barbey s'emploie à hisser Levavasseur sur le piédestal d'où il espère avoir fait tomber Rouland. L'entreprise ne manque pas de hardiesse.

Nous avons, dans notre dernier numéro, suffisamment renseigné les électeurs sur le titre unique de M. Rouland à la députation de Dieppe, à savoir, l'élévation de caractère, décernée à ce candidat par ses amis. Nous avons montré des faits, cité des paroles. Or, parmi des faits, il y a un démenti donné par M. de Bréauté, que « La Vigie », malgré de subtiles restrictions, est obligée d'accepter. De plus, parmi ces faits, il y a une calomnie, la calomnie de ce *marché* conclu par M. Levavasseur avec les citoyens les plus estimés de notre ville et dans lequel leur *unique affaire est leur point de vue individuel*. Eh bien ! M. Rouland maintient cette calomnie et il la répète dans son journal, toujours pour continuer de faire de plus en plus la preuve de sa moralité, de sa dignité, de sa modération.

Ainsi nous marchons et la discussion n'est pas stérile. Les électeurs peuvent en constater les résultats. En effet, nous citons un démenti et on convient qu'on l'a reçu. Nous signalons une calomnie et on la répète pour qu'on l'entende mieux. Qui donc s'y tromperait à présent ? En vain « La Vigie » nous affirme-t-elle que ce démenti n'a rien d'*humiliant*. C'est l'opinion de « La Vigie », mais M. Rouland est-il aussi stoïque sur les conséquences d'une calomnie que « La Vigie » sur celles d'un démenti ? M. Rouland, l'homme digne et grave, n'a-t-il donc nul souci qu'on lui trouve beaucoup d'analogie pour un conservateur et un magistrat avec le jacobin qui disait que la calomnie est *une excellente chose, dans tous les cas, par la raison que si elle n'est pas charbon qui brûle, c'est toujours charbon qui noircit* ? M. Rouland l'avocat-général a-t-il donc oublié cette législation qu'il fait appliquer tous les jours pour délit de diffamation et de calomnie, et que nous pourrions invoquer si nous n'étions résolu à nous montrer aussi modéré qu'il l'est peu ?

Telle est pourtant la position que M. Rouland persiste à garder devant le public. Il est placé entre la nécessité des démentis à recevoir et celle des calomnies à inventer. C'est un peu dur, mais il n'est pas libre. Forcément, il lui faut se réfugier dans cette double alternative. Si non, il manque du plus petit, du plus vulgaire système d'attaque contre nous. Mis en regard de M. Levavasseur, comment pourrait-il attaquer réellement, sérieusement un tel candidat, en se contentant de rester vrai ?

Et si l'on veut la preuve de ce que nous disons là, c'est le dernier numéro de « La Vigie » qui va nous le fournir. Dans son dernier numéro, l'effort de M. Rouland porte contre la position de M. Levavasseur. M. Rouland ne trouve pas que ce soit une raison

pour nommer M. Charles Levavasseur député de Dieppe, que la position indépendante de ce candidat. Être capitaliste, être armateur, être négociant, être propriétaire, ce doivent être, selon les lumières de M. Rouland, de nombreux motifs d'exclusion dans un arrondissement composé d'armateurs, de capitalistes, de propriétaires, de négociants. Certes, ce système d'attaque s'il n'est pas très fort a du moins une certaine hardiesse, car c'est précisément pour les qualités auxquelles M. Rouland a des raisons de préférer la qualité de fonctionnaire, que nous autres Dieppois nous pensons à nommer M. Charles Levavasseur député.

En effet n'est-il pas d'une grande hardiesse de donner comme une objection à la candidature de M. Levavasseur l'heureuse possibilité dans laquelle il est d'associer ses intérêts aux intérêts de notre ville ? Parce qu'il est plus facile à notre candidat qu'à personne de prendre des initiatives, de réaliser des améliorations pour Dieppe et son arrondissement, on fera de cette facilité, de cette bonne fortune de situation un argument contre lui. Ainsi parce que M. Levavasseur aura reconnu l'opportunité d'un établissement de crédit propre à relever un commerce qui périclité depuis longtemps et qu'il sera disposé à jeter les fondemens d'une banque, on retournera contre lui précisément les moyens à l'aide desquels il convertirait en actes ses bienveillantes dispositions ! et pour tout, il en serait de même, selon M. Rouland. Par exemple de ce que M. Levavasseur est en passe d'amener des cotons sur le port de Dieppe, on devra, selon M. Rouland, voter pour un concurrent qui ne présentera pas les mêmes avantages. Par exemple encore, de ce que M. Levavasseur est le seul des deux candidats qui puisse tenter, soit en s'entendant avec des compagnies, soit autrement, la réalisation d'un chemin de fer, auquel on devrait pour jamais la prospérité du pays, il faudra s'empresse de nommer celui des deux candidats qui ne peut pas et laisser à celui qui peut. Enfin de ce que M. Levavasseur est propriétaire et pourrait par conséquent favoriser des développemens agricoles, il faudra lui préférer un candidat qui n'aura pas les mêmes motifs de favoriser ces développemens. Ainsi, nous le répétons, les objections contre la nomination de M. Levavasseur sont les avantages qu'il présente et que lui seul peut présenter. Assurément les électeurs de Dieppe sont trop intelligens pour accepter, comme paroles d'évangile, cette logique en contradiction de leurs intérêts les plus patens.

Tel est en résumé le système d'attaque dont se sert aujourd'hui M. Rouland contre M. Levavasseur. Quand on se demande sérieusement en quoi un si pauvre système consiste, on s'étonne moins que M. Rouland y ait mêlé un peu de calomnie pour le fortifier et le soutenir. Du reste en l'employant, M. Rouland a mieux mis que jamais en évidence l'énorme différence qu'il y a entre la position de M. Levavasseur et la sienne et par cela même il a fixé

sur lequel des deux le choix des électeurs s'arrêtera. Nous le répèterons jusqu'au dernier moment aux électeurs. Quand il s'agit de nommer un député, on peut dire tout ce qu'on veut aux hommes dont on recherche les suffrages, mais on ne peut pas faire dire ce qu'on veut à sa position. La parole peut tromper, mais la position ne trompe pas. Il faut donc en croire la position d'un homme avant tout. Eh bien ! celle de M. Levavasseur est d'un homme indépendant et disposé à faire beaucoup pour Dieppe ; celle de M. Rouland est d'un fonctionnaire public disposé à faire beaucoup pour lui. M. Rouland est trop bon avocat-général, sa profession tient trop de place dans sa vie, il estime et il aime trop cette profession pour ne pas penser à faire son chemin et à faire son chemin par la chambre. M. Levavasseur, lui, n'a besoin ni de faveurs ni de places, et n'a rien à désirer de plus que d'acquérir une considération plus élevée que celle qui vient uniquement de la fortune, une influence qu'il puisse mettre au service du pays qu'il représentera. En nommant M. Rouland, Dieppe servira une ambition individuelle ; en nommant M. Levavasseur, Dieppe servira au contraire des intérêts collectifs. Voilà ce que les électeurs doivent avoir incessamment à la pensée. M. Rouland est fonctionnaire ; — il ne le serait pas, il donnerait sa démission demain, qu'il n'aurait pas mis pour cela sa position de niveau avec celle de son concurrent, car on l'a vu, M. Levavasseur peut apporter à notre pays des avantages qui sont, par la force des choses, interdits à M. Rouland, mais M. Rouland n'a point de démission à donner, il n'a que de l'avancement à attendre et des faveurs à espérer. La question reste donc entière, et elle est fort nette : Les électeurs préféreront-ils à l'avancement commercial et agricole de Dieppe, que représente M. Levavasseur, l'avancement de l'avocat-général M. Rouland ?

---

A la manière dont « La Vigie » accepte l'hypothèse que nous avons faite de la nomination de M. Rouland comme procureur-général en Provence, on dirait que nous avons mis la main sur quelque chose de plus consistant qu'une simple hypothèse. Est-ce que l'administration aurait déjà pensé à envoyer M. Rouland de ce côté là ? Que les électeurs pèsent cette petite considération qui est peut-être, dans le carton ou la conscience ministérielle, un fait accompli, et qu'ils ne l'oublient pas quand il s'agira de voter.

« La Vigie », pour nous démontrer qu'il faut nommer M. Rouland, s'écrie avec les formes d'un avocat qui plaide : « *Demandez* à ceux dont la fortune et l'honneur ont dépendu d'une décision judiciaire, quel prix ils attachent aux lumières du magistrat ! *Demandez* à nos campagnes si elles se souviennent du fonctionnaire qui les a délivrées des terreurs de l'assassinat et du vol ! ».

Et mon Dieu, nous n'avons rien à demander à personne. Nous savons seulement que la chambre, instituée pour discuter des intérêts de gouvernement, n'a pas été fondée comme une récompense nationale pour Messieurs les fonctionnaires, membres du parquet et autres, qui auront fidèlement rempli leurs devoirs.

Ce que « La Vigie » dit aux électeurs, qu'elle l'écrive, si bon lui semble, à M. le garde-des-sceaux en sollicitant pour M. Rouland l'avancement qu'il a mérité, mais qu'elle ne vienne pas demander aux électeurs de reconnaître des services pour lesquels il y a du reste de l'avancement et un salaire.

Les électeurs n'ont point à réparer les oublis du ministre, si le ministre oublie de récompenser les fonctionnaires qui ont bien servi. Que le ministre nomme donc M. Rouland procureur-général, s'il le juge convenable, nous n'y trouvons rien à redire, mais en attendant nous ne voyons pas pourquoi nous ferions de M. Rouland un député.

---

« La Vigie » s'étonne que les hommes qui votaient pour M. Bérigny, fonctionnaire, ne veuillent pas voter pour le fonctionnaire M. Rouland.

Nous répondrons à « La Vigie » qu'il n'y a pas la moindre analogie à établir entre l'ordre de fonctions dont se trouvait chargé l'honorable M. Bérigny, et l'ordre de fonctions confiées à M. Rouland. En effet, M. Bérigny était chargé de faire des ponts, des chaussées, des écluses, c'est-à-dire, de s'occuper de choses éternellement utiles, quelque soit le régime sous lequel on vit. M. Rouland, au contraire, est chargé de défendre des doctrines politiques qui passent avec les ministères et varient selon les besoins des partis qui arrivent au pouvoir.

Il y avait donc autant de fixité et de garanties dans la position de M. Bérigny qu'il y en a peu dans celle de M. Rouland.

★★

Le sixième article, publié dans *Le Phare* du samedi 5 novembre, est une nouvelle charge contre Rouland, accusé, cette fois, de n'avoir jamais su faire montre d'intelligence.

Lorsque « La Vigie » fit paraître son premier manifeste en faveur de M. Rouland, le mot qu'elle prononça d'abord fut le mot d'indépendance. C'était imprudent à « La Vigie », car le bon sens le plus élémentaire sait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'indépendance d'un fonctionnaire qu'on salarie et qu'on avance, non

pour discuter mais pour obéir. Aussi l'indépendance fut-elle bientôt abandonnée et « La Vigie » se rejeta-t-elle sur la moralité de M. Rouland, sur l'élévation de son caractère. Nous montrâmes alors que ce caractère élevé descendait très bien jusqu'à la calomnie, ce qui n'est permis à personne, pas même aux magistrats. Aujourd'hui « La Vigie », après avoir glorifié la moralité de son candidat, exalte son intelligence. Eh bien ! voyons si cette grande intelligence résistera plus à l'examen que cette grande moralité.

Mais disons-le d'abord ce qui a déterminé « La Vigie » à parler du mérite intellectuel de M. Rouland, c'est l'infériorité démontrée aux yeux des électeurs de la position de ce candidat, comparée à celle de son concurrent, M. Charles Levavasseur. Ces deux positions ont été mises en présence et il ne nous a pas été bien difficile de prouver que celle de M. Ch. Levavasseur, qui n'a besoin ni de faveurs, ni de places, offrait à Dieppe toutes les garanties, tandis que celle de M. Rouland, qui voulait être procureur-général, n'en présentait qu'à l'administration. On a donc essayé de diminuer l'infériorité de la position en invoquant le mérite de la personne, comme si jamais, en politique, le mérite d'un homme pouvait compenser le vice radical d'une position !

Et d'ailleurs nous l'accorderions à « La Vigie », nous lui accorderions qu'à force d'intelligence et de lumières on pût se mettre au niveau des situations les plus favorables, qu'il s'agirait pour elle de prouver que M. Rouland a cette intelligence et ces lumières. Elle nous le dit, elle nous le répète, elle prétend que tout le monde en convient, c'est fort bien, mais ce n'est pas tout. Les électeurs qui sont des hommes sérieux en demandent un peu davantage. Les électeurs sont des juges et des juges ne se prononcent ni sur des bruits qui courent, ni sur la déposition unique de témoins qui sont des amis.

Que « La Vigie » prenne donc la peine d'indiquer aux électeurs les actes publics, officiels, de la capacité de M. Rouland. Il est très aisé d'arranger des phrases et de nous parler *des recherches qui ont mûri la raison et le talent de M. Rouland*. Mais les électeurs voudraient un peu connaître le résultat de ces *recherches* dont le but n'est pas même indiqué. Où sont-ils, ces résultats ? Où les trouve-t-on ? Montrez-les nous ? Nous imaginons que ces recherches dont on parle ne sont pas seulement celle des coupables qui entre dans la spécialité de M. l'avocat-général, car ce genre de recherches très utile d'ailleurs, et qui demande une certaine activité sagace, n'est pas de nature à former un homme politique. Poursuivre et requérir, recevoir le mot d'ordre de l'administration et s'y conformer, dans toutes les affaires où la politique est en jeu, tout cela peut constituer une capacité de parquet, une capacité d'ordre très circonscrit, mais de quel emploi une telle capacité serait-elle à la

chambre ? De plus, fût-elle de premier ordre, qu'elle couvrirait à peine les désavantages de la position de M. Rouland comparé à M. Ch. Levavasseur. Mais franchement, en est-il ainsi et n'y a-t-il pas en France beaucoup d'avocats-généraux qui ont un talent égal à celui de M. Rouland, sans qu'on songe pour cela à les envoyer à la chambre des députés ?

Nous ne voyons donc pas très nettement en quoi consiste la capacité de M. Rouland, hors du Palais. Nous ne nions pas cette capacité, car il n'implique nullement que ce qui n'a point paru n'existe pas, mais nous disons que jusqu'ici, cette capacité n'a point paru. Aucun ouvrage de M. Rouland ne l'atteste. Aucune manifestation ne l'a révélée. Il y a plus, M. Rouland est excessivement fier de ses travaux au conseil-général. C'est en parlant de l'attitude de M. Rouland dans cette assemblée que ses amis croient fermer la bouche à ses adversaires. Eh bien ! nous disons, nous, qu'il y a une foule d'actes de M. Rouland comme membre du conseil-général qui peuvent faire douter à bon droit de sa toute puissante capacité.

Ainsi par exemple, quand il fut proposé, dans le conseil, de voter une allocation à la Manufacture de Dentelles de Dieppe, M. Rouland conclut à ce que la somme fût accordée à titre de libéralité. L'administrateur, l'économiste, l'homme intelligent n'aperçut pas le vice de cette allocation qu'il demandait comme on demande une aumône. L'homme intelligent eut la vue courte ; il ne vit pas qu'il fallait honorer une industrie naissante par un encouragement, au lieu de l'abaisser par une espèce de charité maladroite. Une autre voix s'éleva alors pour appuyer l'allocation demandée, mais en la motivant sur l'avantage d'implanter dans le pays une industrie nouvelle ; et cette voix était précisément celle de M. Ch. Levavasseur, à la position de qui on objecte la capacité de M. Rouland !

Ainsi encore, dans cette question sur laquelle M. de Bréauté vient de donner à M. Rouland un démenti que « La Vigie » a enregistré, M. Rouland montra-t-il l'intelligence qui comprend ou la prudence qui s'y examine ? On discutait, comme nous l'avons rappelé, une demande d'enquête sollicitée par l'honorable M. de Bréauté dans l'intérêt des ports à galet comme l'est celui de Dieppe. Sur le fond de la question, M. Rouland obéit à ses habitudes de fonctionnaire ; il ne crut pas possible que des agents de l'administration comme messieurs des Ponts-et-Chaussées fussent moins qu'infaillibles lorsqu'il s'agissait d'un point d'observation scientifique, et il repoussa aveuglément, obstinément, une demande d'enquête qui n'était, après tout, qu'une mesure de sûreté un moyen de s'éclairer, chose que d'ordinaire les capacités, qui ont soif du vrai, ne repoussent pas.

Assurément, si le journal de M. Rouland n'a que des actes

pareils à ceux que nous venons de produire pour démontrer l'intelligence hors ligne de son candidat, cette intelligence n'est certes ! pas près de le placer à la tête de la Chambre. Nous ne croyons pas que les électeurs, dupés par la routine d'une parole exercée, se trompent sur le mérite intrinsèque d'un homme, sur sa valeur applicable, quand il s'agit de juger cet homme par ses œuvres, et de constater sa valeur, pièces en main. Les électeurs n'accepteront donc pas la tactique de « La Vigie » qui consiste à réparer les défauts d'une position par des qualités personnelles. Non, comme ils ont comparé les deux positions des concurrents, ils compareront les deux personnes et réellement, nous le disons sans cesse pour cela d'être modeste, le parallèle complet ne nous fait pas peur.

En effet, nous n'imiterons point « La Vigie » dans ses glorifications à tue-tête des mérites de son candidat, mais nous dirons simplement que M. Charles Levavasseur a donné aux électeurs la possibilité de le juger. Les actes publics d'intelligence et d'étude que nous demandons à M. Rouland pour avoir le niveau de ses connaissances et de sa capacité, M. Charles Levavasseur, lui, les a produits depuis longtemps. Immédiatement après 1830, M. Ch. Levavasseur s'occupait non théoriquement mais pratiquement de l'extinction de la mendicité dans le canton de Tôtes. Depuis cette époque, il a publié plusieurs brochures. Il fut un des premiers à s'occuper de la question des sucres. Il avait saisi la portée de cette grande question coloniale qui pend toujours et qui a besoin, au sein de la Chambre, pour être résolue dans l'intérêt du pavillon national, d'hommes mieux informés que ceux qui promettent d'étudier un peu quand ils seront nommés députés. Et non-seulement M. Ch. Levavasseur avait saisi la portée politique et générale de cette question, mais il en avait rattaché la solution au point de vue des intérêts de Dieppe, car si le débouché colonial manquait, Dieppe se trouverait pour ses pêches maritimes en concurrence avec les ports qui expédient aux Colonies et son marché serait nécessairement plus restreint.

Enfin, au moment où sous prétexte d'une philanthropie hypocrite, l'Angleterre cherche, par l'abolition de l'esclavage aux Colonies, à tuer notre production à son profit, nous rappellerons surtout que M. Ch. Levavasseur fut aussi l'un des premiers à signaler cette guerre économique dans la plus remarquable peut-être de ses publications. Nous citerons une partie de ce travail, car la question du droit de visite n'est pas entièrement résolue et lord Aberdeen repousse, dit-on, toute modification aux traités de 1831 et 1833. Or s'il en est ainsi, il importe que les électeurs sachent à quoi s'en tenir sur les tendances anti-anglaises de leur député et qu'ils soient convenablement renseignés à cet égard.

Telles sont les garanties d'aptitude et de travail que M. Ch. Levavasseur peut hardiment soumettre au collège électoral de

l'arrondissement de Dieppe. Quelqu'opinion qu'on ait de ces travaux et de cette aptitude, ces travaux existent et cette aptitude s'est révélée. M. Ch. Levavasseur, en dehors du conseil général, a donc des études faites dont il peut montrer les résultats. En dehors du conseil général nous demandons les résultats positifs, visibles de la capacité et des travaux de M. Rouland ? Au sein du conseil général que M. Rouland se donne des airs de remplir tout entier, M. Ch. Levavasseur, est presque toujours chargé des questions commerciales et maritimes ; à cela, il est vrai, M. Rouland répond par son titre de secrétaire, mais qu'on nous dise si le titre de secrétaire exige plus qu'une facilité de rédaction qu'on acquiert vite par l'habitude, et qui n'est du reste jamais de beaucoup supérieure à de la loquacité d'avocat ?

Ainsi, en nous résumant, voici le bilan du candidat de « La Vigie » que nous déposons entre les mains des électeurs. Veut-on de l'indépendance ? c'est un fonctionnaire. De la moralité et de l'élévation de caractère ? c'est un magistrat qui calomnie. De l'intelligence ? c'est un homme qui n'en a pas montré ailleurs que dans ses fonctions d'avocat-général, ce qui ne suffit pas, nous le répétons, pour la Chambre. Veut-on des études enfin ?... Il promet d'étudier. Les Dieppois se contenteront-ils de cette espérance ? et n'est-il pas clair comme le jour à présent, que, par la position comme par la personne, on doit, pour représenter Dieppe à la Chambre, préférer à M. Rouland M. Charles Levavasseur.

---

Voici une preuve de la consistance politique de M. Rouland donnée par lui-même « *Tant que M. Rouland a cru que les indemnités au clergé étaient une dette du trésor de l'état et non du département, a-t-il fléchi devant les désirs du préfet ou du ministre ? Et lorsqu'il a eu la certitude que l'état ne se chargerait pas de cette dépense, n'a-t-il pas franchement adhéré à l'opinion de la majorité ?* ».

Nous allons traduire cela à l'usage de ceux qui n'entendent que ce qui est clair. Cela veut dire que tout le temps que M. Rouland ménageait les hommes de l'opposition qui l'ont appuyé à Yvetot, il était comme eux fort hostile aux indemnités demandées par le parti conservateur, mais que depuis, n'ayant plus rien à ménager, il revient à l'opinion contraire avec une prestesse pleine d'à-propos.

Nous citons ce fait comme une preuve de la consistance politique de M. Rouland ; et puisque « La Vigie » nous étourdit de la supériorité intellectuelle de son candidat, nous citons encore ce fait dont il ose se vanter, comme une preuve de la consistance de son esprit et de la *maturité de sa réflexion*.

M. Rouland qui en raison de ses fonctions d'avocat-général dispose de la police judiciaire, prétend avoir été informé par ses agens que M. Ch. Levavasseur avait fait récemment un voyage à Paris, pour solliciter l'appui de l'administration. Nous attendrons que le rapport fait à M. Rouland soit publié, et, s'il le publie, nous répondrons alors de manière à ce que M. l'avocat-général donnera sur les doigts de ses agens pour avoir mal fait leur service.

---

« La Vigie » qui est retombée dans toutes ses curiosités de l'autre jour, nous demande de nous expliquer sur le voyage de M. Ch. Levavasseur à Londinières. « La Vigie » n'a pas compris ce qu'il y avait d'indulgent pour elle dans le silence que nous avons gardé sur l'article qu'elle a publié dimanche, mais, puisqu'elle y tient, voici ce que nous lui répondrons :

On ne change point aisément les habitudes de toute sa vie et nous concevons très bien que pour les rédacteurs de « La Vigie », toute auberge soit nécessairement un cabaret. C'est donc à l'auberge que M. Ch. Levavasseur est descendu à Londinières, parce qu'il faut bien descendre quelque part. M. Ch. Levavasseur a trouvé plus convenable d'attendre *chez lui*, à l'auberge, les électeurs qui lui ont fait l'honneur de le visiter, que de se répandre en plein marché comme M. l'avocat-général Rouland, lequel allait lui-même appréhender au corps les électeurs, se constituant ainsi le gendarme de son élection.

★★

Le septième article prend place dans le numéro du mercredi 9 novembre. C'est, à tous égards, le meilleur. Accablé par *La Vigie* de questions indiscretes, *Le Phare* s'indigne d'un procédé qui sent son accusateur public. Et il répond à ces questions par d'autres questions.

La discussion n'est plus du goût de « La Vigie ». Nous avons ruiné, après examen, le triple titre sur lequel s'appuyait M. Rouland pour s'offrir aux électeurs de Dieppe. Contrairement aux habitudes de « La Vigie » qui affirme et qui ne prouve pas, nous avons prouvé d'abord et affirmé ensuite que M. Rouland, le fonctionnaire, l'avocat-général *chargé de soutenir le pour et le contre* sur l'ordre du ministère, n'avait pas réellement d'indépendance ; que M. Rouland en calomniant des citoyens estimables avait oublié les règles de la plus simple moralité, et que M. Rouland, vierge encore de tout travail appréciable si ce n'est de réquisitoires, n'avait

pas jusqu'ici prouvé de capacité politique. A tout cela « La Vigie » répond naïvement, que c'est bien assez de discussion, *assez de ces débats où des réputations intactes ne descendent qu'avec une extrême répugnance.*

Assurément nous concevons très bien cette répugnance. Nous concevons qu'il répugne fort à M. Rouland de voir la valeur de sa personne discutée et ses titres incontestables à la députation fort contestés. Nous concevons qu'il serait beaucoup plus agréable d'être cru sur la parole de ses amis ou sur la sienne, mais que voulez-vous ? quand un homme se présente devant les électeurs, et quand il ne donne fièrement comme des titres à la confiance publique le mérite de sa personne, il n'y a pas de *répugnance* qui tienne, il faut bien que ce mérite soit examiné. « La Vigie » qui nous a conduit, pour ainsi dire, par la main sur ce terrain de discussion, nous accuse à présent de dire des personnalités à son candidat. « La Vigie » a la mémoire courte et la hardiesse grande pour parler de personnalités... mais les électeurs nous jugeront. De quel côté, en effet, se trouvent les personnalités, ou du côté de ceux qui examinent et concluent d'après des faits qu'ils citent, ou du côté de ceux qui calomnient et qui, poussés à bout, ne savent plus se défendre qu'en inventant, comme aujourd'hui, un système très *personnel* de questions, de nature à détourner la discussion si on y répondait.

Car telle est la tactique de M. Rouland. Ses habitudes de fonctionnaire le maîtrisent. Il a beau se draper en candidat politique, il est asservi à l'avocat-général. Même dans un journal, il se croit au Palais, et ses discussions sont des interrogatoires. Quand il est en face d'adversaires, il s'imagine avoir affaire à des coupables. Voilà pourquoi il voudrait nous faire asseoir de vive force sur la sellette, et dans un langage qui sent son accusateur public, nous interroge-t-il aujourd'hui sur faits et articles. Il dresse une longue liste de questions auxquelles il somme M. Charles Levavasseur de répondre, mais M. Ch. Levavasseur ne reconnaît pour juges que les électeurs. M. Ch. Levavasseur croit de sa dignité et de la dignité des électeurs qui lui montrent sympathie et confiance de repousser les prétentions inquisitoriales de M. Rouland.

Du reste, nous voudrions bien accepter le système de questions de M. Rouland qu'il faudrait au moins que l'emploi d'un tel système fût réciproque. Pour que nous fussions engagés à répondre aux questions du candidat de « La Vigie » qui n'a pas le droit de nous en faire, qui est notre adversaire politique, c'est-à-dire rien de plus que notre égal, il faudrait que préalablement M. Rouland eût répondu aux nôtres et cela arrangerait-il M. Rouland ? Ah ! M. l'avocat-général aime les questions ! Eh bien nous allons lui en poser quelques-unes. Nous allons le prier de descendre de son

siège et de s'asseoir sur la sellette où il voulait d'abord nous placer et quand il aura répondu nettement à ces questions, que, sans lui qui les croit utiles, nous n'aurions, nous, jamais posées, nous répondrons à notre tour.

Est-il vrai, — oui ou non, comme dit M. Rouland, — que M. Rouland veuille être nommé procureur-général ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait promis une place de juge au guide fidèle qui l'accompagne dans tous ses pèlerinages électoraux et auquel il enseigne la législation civile au grand trot de son tilbury ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait promis à plusieurs jeunes avocats pleins de mérite sans doute, mais assez malheureux pour n'avoir pas l'occasion de le montrer, la menue monnaie de places de substituts ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait combiné un petit mouvement dans l'ordre des justices de paix pour stimuler le zèle des uns et la convoitise des autres ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland, sûr de son fait, ait, par avance, investi, mais en famille, du titre de sous-préfet un de ses proches qui en digne parent et en fonctionnaire attaché à ses devoirs a quitté son poste pour venir à Dieppe se faire un Maître Jacques électoral ?

Est-il vrai — oui ou non, — que M. Rouland ait promis un avancement rapide, à un homme, qui, sous prétexte de sous-inspecteur des écoles primaires, sous-inspecte des électeurs ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait fait espérer à un professeur d'éloquence électorale une place de principal de collège ?

Est-il vrai, — oui ou non, — qu'en vue de certains suffrages, on ait augmenté certains traitemens ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait promis la Légion d'honneur, depuis le simple ruban à un maire de village, jusqu'à la rosette d'officier à un autre fonctionnaire public ?

Est-il vrai, — ou ou non, — que l'établissement du Marché aux Bestiaux si longtemps attendu vainement n'ait eu lieu qu'à cause du bénéfice électoral qu'on espérait en retirer ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland ait promis à plusieurs notaires qu'il les soutiendrait envers et contre tous dans leurs prétentions concernant leurs offices, pourvu que lesdits notaires lui apportassent leurs clients ?

Est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland, qui disait, il y a quelques jours, être le candidat *malgré lui*, annonçait il y a trois

mois des projets de candidature à un juré en considération de ses fonctions d'électeur ?

Enfin est-il vrai, — oui ou non, — que M. Rouland, cet incorruptible magistrat, s'attribue le mérite d'avoir fait donner une somme de 2.000 francs à l'église d'une paroisse voisine et que pour mieux être cru sur ce point, il soit allé lui-même porter l'argent et chercher la reconnaissance ?

Et pour achever, est-il vrai, — oui ou non, — qu'on l'ait rencontré y allant, la sacoche sous le bras et s'échinant pour le succès de son élection future ?

Telles sont les questions qu'il nous eût répugné de poser à M. l'avocat général, car nous avons pour habitude de discuter franchement avec nos adversaires. Si donc nous avons abandonné le terrain sur lequel nous aimons à rester, la faute en est moins à nous qu'à eux. Nous leur avons appliqué la loi qu'ils ont faite. Du reste, en insistant sur ces questions malencontreuses, en troublant l'ordre d'une discussion que nous aurions désiré maintenir à la hauteur d'une lutte entre des positions et des principes, ils nous ont du moins donné l'avantage de rappeler une fois de plus que la candidature de M. Ch. Levavasseur rallie en masse tous les intérêts collectifs, tandis que celle de M. Rouland, qui se morfond en promesses et en démarches de tout genre, ne réunit que quelques intérêts individuels.

---

« La Vigie » qui revient à ce qu'elle a dit sans y rien changer, nous force à revenir sur ce que nous lui avons répondu. Elle cite aux électeurs qu'elle veut piper l'exemple de M. Bérigny qui était fonctionnaire, pour faire nommer M. Rouland. Mais ni le bon sens, ni la mémoire ne manquent aux électeurs et ils se rappelleront que la position de M. Bérigny ne ressemblait en rien à celle de M. Rouland. M. Bérigny était chargé de travaux publics, non seulement utiles, mais nécessaires, parfaitement indépendans de toute influence politique, qu'il eût faits sous tous les gouvernemens. M. Rouland, au contraire, ne fait, lui, que de la besogne de passage, il est l'homme d'un ministère transitoire ; il représente ses doctrines ; il poursuit dans le sens de ses passions si ce ministère en a. Voilà ce qu'il est bon de ne pas perdre de vue. De tous les fonctionnaires publics, un avocat-général est celui dont la dépendance est la plus étroite. Sa parole est toujours au service des ministères qui se succèdent, car les ministères n'emportent pas avec eux quand ils se retirent Messieurs les avocats-généraux. Ils restent à leur poste, chargés de dire le contre comme ils furent chargés de dire le pour, et ils le disent et doivent le dire avec une égale docilité.

Encore une fois, est-ce parmi ces hommes que les électeurs iront choisir de préférence un député indépendant ?

On lit dans « La Vigie » :

« M. Thiers a, dit-on, pris l'engagement formel de faire réussir le traité avec la Belgique s'il revenait jamais au pouvoir. Il a beaucoup plaisanté sur les criaileries des intérêts qui se prétendent menacés et a fini en assurant qu'il saurait bien *former une majorité avec la gauche et LE BATAILLON DES FONCTIONNAIRES PUBLICS* ».

Ainsi voilà que la force de la vérité arrache à « La Vigie » un aveu qui frappera, comme nous, les électeurs. « La Vigie », journal de M. Rouland le fonctionnaire, avoue que les fonctionnaires publics sont soumis à la discipline passive des soldats. Un ministre vient et d'un signe les fait tourner à droite ; un autre le remplace et d'un signe les fait tourner à gauche. Ils n'examinent pas, ils votent. Ce ne sont pas des têtes, mais des boules. Que M. Rouland vienne parler après cela de son indépendance ! Qu'il vienne, après cela, nous parler de ses principes conservateurs ! Si M. Thiers l'exige, M. Rouland votera avec la gauche comme tout le *bataillon des fonctionnaires publics*. Son journal le dit, il faut le croire. Seulement, on peut s'étonner que « La Vigie » qui voit enfin les choses comme elles sont, se soit faite, en appuyant la candidature de M. Rouland à la Chambre, une espèce de sergent recruteur pour le *bataillon des fonctionnaires publics*.

---

Tous les moyens sont bons pour M. Rouland, et il ne recule même pas devant une absurdité dans l'intérêt de sa candidature.

Il a fait dire par ses amis aux cultivateurs : « Que feriez-vous de vos colzas, si M. Ch. Levavasseur armait à Dieppe des navires-baleiniers ? ». Et cette injure grossière faite à l'intelligence bien connue des agriculteurs de notre arrondissement, il a osé l'imprimer dans le dernier numéro de « La Vigie ». Si M. Rouland les eût mieux appréciés, il se serait bien gardé d'user d'un moyen aussi maladroit et aussi injurieux pour notre arrondissement.

Que M. Rouland apprenne donc, puisqu'il paraît l'ignorer, que nos cultivateurs sont trop éclairés pour se laisser prendre à ce piège, et qu'il soit bien convaincu qu'il n'y en a pas un qui ne connaisse mieux que lui ce qui peut nuire à ses intérêts et qui ne sache que les huiles provenant de leurs graines sont expédiées sur Rouen, Paris, Bordeaux, et le Midi ; il en est de même des huiles de baleine, qu'elles arrivent à Dieppe ou qu'elles arrivent au Havre, elles sont dirigées sur divers points.

L'huile de baleine a d'ailleurs un emploi particulier et depuis la découverte récente de l'oléomètre, elle ne peut plus être mélangée avec celle du colza.

L'administration qui emploie tous les moyens de séduction pour gagner les électeurs n'a pas cru devoir soulever cette question si vitale pour notre port. Elle nous croit sans doute assez bonnes gens pour ne pas lui refuser, quand même, de grossir *le bataillon* déjà si nombreux des fonctionnaires publics. C'est le cas de protester contre cette injustice, et notre complaisance serait un démenti donné à nos justes plaintes et à nos inutiles réclamations.

★  
★★

Le huitième article, celui du samedi 12 novembre, veille du premier tour de scrutin, est un dernier plaidoyer pour Levavasseur.

#### CANDIDATURE

de

M. Charles LEVAVASSEUR

#### ELECTEURS !

Vous voulez tous un député indépendant, un député qui puisse exprimer hautement et librement sa pensée à la Chambre, vous ne choisirez donc pas M. Rouland, un avocat-général obligé par état à dire le pour et le contre sur l'ordre d'un ministre quel qu'il soit, bon ou mauvais.

Vous voulez un homme du pays, un propriétaire qui comme vous paie l'impôt et qui soit intéressé à ne pas le laisser s'augmenter indéfiniment, vous ne choisirez donc pas un fonctionnaire public qui a part au budget et qui demain peut être révoqué s'il s'avise de parler de la réduction de l'impôt.

Vous voulez un député qui ait à cœur les intérêts de l'agriculteur, qui reste au milieu de vous pour en étudier les besoins ; vous ne nommerez donc pas un avocat-général étranger par sa profession à nos habitudes agricoles et dont l'unique préoccupation doit être de vous quitter pour aller exercer au loin les fonctions de procureur-général.

Vous voulez que le commerce de Dieppe refleurisse, parce que la ville et la campagne y trouveront leur mutuel avantage ; vous ne nommerez donc pas M. Rouland, qui ose vous dire dans « La Vigie » qu'il n'y a rien à faire pour Dieppe, que ce pays n'a besoin ni de banque, ni d'armemens pour les pays lointains, que tout manque à Dieppe, jusqu'aux marins !

Vous croyez et vous avez raison de croire que Dieppe peut encore avoir de beaux jours, des jours de prospérité et même de splendeur. Vous ne voterez donc pas pour M. Rouland, qui désespère de votre pays, qui s'efforce de prouver que Dieppe, cette ville si florissante autrefois, ne peut vivre qu'en demandant l'aumône au gouvernement.

Vous êtes les amis de ce même gouvernement, vous ne devez donc pas croire qu'il soit injuste. Vous ne voterez donc pas pour M. Rouland qui vous menace de perdre l'affection de ce gouvernement, d'être déshérités par lui de toute espèce de faveur, si vous consultez un seul instant votre conscience.

A-t-il donc oublié, M. Rouland, que vous sacrifieriez encore plus vos intérêts que votre conscience et le sentiment de votre dignité personnelle !

Quoi ! on vous menace de perdre l'appui du gouvernement, vous qui lui payez si largement l'impôt ? C'est là une infâme calomnie qui ne peut venir que de ceux qui n'estiment ce gouvernement et ne le servent que pour l'argent qu'ils en reçoivent.

Vous êtes fatigués de voir manœuvrer à la Chambre ce bataillon de fonctionnaires qui ne manœuvrent que dans leur intérêt personnel ; vous ne nommerez donc pas M. Rouland, qui ne manquerait pas de grossir ce bataillon.

Vous êtes fatigués des longs discours de ces hommes de parole, qui, étrangers à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, parlent de tout, sans avoir rien pratiqué ; vous ne nommerez donc pas M. Rouland, dont le mérite n'est qu'un mérite de palais, et des gens de palais, comme des fonctionnaires, la Chambre n'en est-elle pas déjà trop abondamment pourvue ?

Qu'est-ce que M. Ch. Levavasseur ? L'un des grands propriétaires de notre arrondissement qui, comme vous, est attaché à la prospérité du sol. Un armateur, un négociant qui peut vivifier Dieppe par ses capitaux et son commerce. Un homme indépendant qui ne veut ni places, ni faveurs. Un homme enfin qui par ses écrits a prouvé sa capacité, et dont les paroles à la Chambre auront l'autorité que donnent le désintéressement et des connaissances spéciales.

Agriculteurs, vous voterez pour M. Ch. Levavasseur, parce qu'il a les mêmes intérêts que vous.

Commerçans, vous vous rallierez à un nom identifié aux intérêts du commerce.

Hommes indépendants, vous nommerez M. Ch. Levavasseur, car sa position, ses antécédens, son caractère vous donnent tous les gages qu'on peut exiger d'un bon et loyal député.

Il résulte de l'énorme factum que « La Vigie » vient de publier dans les intérêts de son candidat, que Dieppe peut très bien se passer des bonnes dispositions de M. Ch. Levavasseur, et qu'il ne faut rien faire pour Dieppe parce que Dieppe n'a besoin de rien. Ce n'est pas tout à fait le sentiment public, il est vrai. Ce n'est pas l'opinion des cultivateurs ; ce n'était pas même l'opinion de « La Vigie », d'il y a trois mois, mais c'est l'opinion de M. Rouland. Le *statu quo* agricole, commercial, industriel, voilà ce qu'il y a de mieux pour Dieppe et son arrondissement, voilà le point d'où il faut partir pour choisir un député et pour préférer à M. Ch. Levavasseur qui s'efforcerait d'améliorer ce *statu quo*, M. Rouland qui saura si commodément, si aisément le maintenir ! Puisque Dieppe n'a besoin de rien, selon « La Vigie », Dieppe peut très bien choisir un candidat qui ait besoin de quelque chose. Dieppe peut à merveille, si cela lui plaît, envoyer à la Chambre un député de luxe qui fera tout pour lui et rien pour le pays. Alors les intérêts de ce député deviendront les siens. Alors l'avancement de M. Rouland dans la magistrature deviendra pour nous Dieppois, qui n'avons rien à désirer que la durée de l'état actuel, le *seul* fait d'intérêt public, et les électeurs devront être bien fiers de penser qu'en envoyant M. Rouland à la Chambre, ce ne sera pas M. Rouland qui servira les intérêts de la ville de Dieppe, mais la ville de Dieppe qui servira les intérêts de M. Rouland.

Et maintenant, nous le demandons, les électeurs souscriront-ils à pareille chose ? Les électeurs subiront-ils les conséquences auxquelles « La Vigie » arrive en niant l'évidence, en niant ce qu'elle a plus d'une fois avoué elle-même, la détresse de notre pays ? Les électeurs n'iront-ils pas plutôt à celui qui, comme M. Charles Levavasseur, est en position de diminuer cette détresse qu'à celui qui, comme M. Rouland, soutient, dans ses intérêts égoïstes, que cette détresse n'existe pas ? Ne sentiront-ils pas qu'il y a pour eux une injure dans tous ces sophismes avec lesquels on espère égarer leur bon sens ? Parce que M. Rouland est accoutumé, à l'audience, à soutenir le pour et le contre, il croit dans sa fatuité d'avocat pouvoir imposer à toutes les convictions et nier impunément tous les faits. Or, s'il y a un fait incontestable, c'est le besoin qu'a notre pays de voir ses intérêts défendus, protégés et dans la Chambre et hors de la Chambre, et qu'il y a une conviction établie, c'est que M. Charles Levavasseur est l'homme qui convient le plus pour ce double soin, pour cette espèce de double mandat ?

Hors la Chambre, en effet, M. Charles Levavasseur aurait encore une position, une de ces positions qui peuvent tourner au profit du pays qui lui aurait donné sa confiance. Hors la Chambre, nous demandons ce que serait M. Rouland, si non rien de plus qu'un avocat-général, une voix au service du ministère, une voix qui meurt à la porte même du Palais et qu'on n'entend plus passé

le seuil. Dans la Chambre, M. Charles Levavasseur serait un député d'autant plus compté par le ministère, que ce ministère n'aurait aucun droit à exercer sur sa volonté ou sur sa pensée ; au contraire, dans la Chambre comme hors la Chambre, le ministère aurait un droit et un droit légitime, et un droit absolu sur M. Rouland, car M. Rouland est du *bataillon des fonctionnaires* qui votent la couleur et les sympathies ministérielles. Dans la Chambre ou hors la Chambre, quand M. Charles Levavasseur réclamerait faveur ou justice pour l'arrondissement qui l'aurait nommé, il pourrait insister, librement, longtemps, toujours jusqu'à ce que faveur fût accordée ou justice faite. Mais M. Rouland devrait se taire, lui, sur le moindre signe de son ministre, parce qu'à la tribune, comme dans les bureaux du ministère, comme dans les couloirs de la Chambre, il ne cesserait pas un instant d'être fonctionnaire. Or, nous le demandons à ceux qui raisonnent, est-ce une garantie pour obtenir que la possibilité d'être si aisément et si péremptoirement refusé ?

C'est cette différence profonde entre la position de M. Ch. Levavasseur et celle de M. Rouland, une fois députés, que nous engageons les électeurs à bien considérer, avant de déposer leurs votes. Jusqu'ici nous avons comparé la position actuelle des deux concurrents et le mérite de leurs personnes. Ce qu'il faut comparer maintenant, c'est leur position future à la Chambre, ce sont les conditions dans lesquelles l'un ou l'autre serait placé pour opérer un peu de bien. Comme on l'a vu, les conditions sont toutes en faveur de M. Charles Levavasseur puisqu'elles ne lient en quoique ce puisse être son activité et son indépendance, tandis qu'elles sont aussi défavorables que possible à M. Rouland pour qui le ministre n'est pas seulement un ministre, mais un chef. Après cela, lequel des deux candidats les électeurs choisiront-ils ou de celui qui est libre d'agir dans leurs intérêts, comme M. Levavasseur, ou de celui qui n'est pas même libre de parler, comme M. Rouland ? Que disons-nous de celui qui trouve qu'il y a à faire beaucoup pour Dieppe, comme l'a toujours pensé M. Levavasseur, ou de celui qui, comme M. Rouland, dans le dernier numéro de « La Vigie » trouve au contraire qu'il n'y a rien ?

---

« La Vigie » qui voit bien au fond que ce qui doit perdre la candidature de M. Rouland c'est sa position de fonctionnaire, parce que cette position renferme une question de principe que nous rappelons sans cesse aux électeurs, « La Vigie » se fâche et nous reproche d'avoir accusé M. Rouland de *servilisme*.

Nous ne voulons pas plus des mots de « La Vigie » que de ses idées. Nous n'avons jamais dit que M. Rouland fût un fonctionnaire

servile, mais nous avons dit qu'il était un fonctionnaire. On peut nier que M. Rouland soit *servile*, mais on ne peut nier qu'il soit fonctionnaire. Or, le devoir rigoureux d'un fonctionnaire est d'obéir sans discussion, sans examen, tandis que le devoir d'un député c'est surtout d'examiner et de discuter. Voilà pourquoi M. Rouland ne doit pas être envoyé à la Chambre, car ou il resterait attaché à ses devoirs de fonctionnaire et il n'aurait pas d'indépendance, ou vous en feriez un mauvais fonctionnaire sans en faire un bon député.

Il est vrai qu'il y a un troisième parti et que M. Rouland pourrait donner sa démission à l'avance ; ...mais M. Rouland dit et écrit lui-même qu'il veut être procureur-général.

---

« La Vigie » est aux abois... En désespoir de cause, elle a recours à des argumens pitoyables ; sa déraison dépasse les bornes permises. Elle n'a pas craint d'imprimer que si M. Ch. Levavasseur était nommé, Dieppe deviendrait un village et que le gouvernement cesserait ses allocations pour les travaux de notre port ! Si un journal indépendant s'exprimait ainsi, les hommes du Parquet dirigeraient immédiatement des poursuites contre lui, comme excitant à la haine et au mépris de l'autorité. Quoi, parce que des électeurs (et ce n'est pas même ici le cas) auraient envoyé à la Chambre un membre de l'opposition, le gouvernement manquerait à ses devoirs, il nous refuserait la part à laquelle nous avons droit dans les fonds votés pour l'entretien et l'amélioration des ports, le nôtre serait rayé de la carte, et agissant comme une coterie, et en prévaricateur, il laisserait fermer un des ports du royaume et rendrait improductifs les millions dépensés ici antérieurement. En vérité, ceci est trop fort, ce n'est plus même le langage de la passion, c'est celui de la folie.

Mais « La Vigie » ne se borne pas à injurier et calomnier le gouvernement. Dans sa fureur parricide, elle va jusqu'à injurier et calomnier même notre port ! Naguère, elle appelait de tous ses vœux la formation d'une compagnie qui pût ici exploiter le commerce des cotons, et aujourd'hui elle proclame *mensongèrement* que notre port n'est pas en état de recevoir des chargements de coton, comme si, parce qu'il est question de l'élection de M. Charles Levavasseur, notre beau bassin s'était tout-à-coup éloigné de l'entrée du port, et que la mer docile à la voix des amis de M. Rouland allait refuser de s'élever dans notre chenal à sa hauteur accoutumée !

Pour les hommes sensés, une cause est perdue quand, pour la soutenir, on est forcé d'avoir recours à de tels moyens. C'est une insulte sans profit au bon sens public.

## DÉMENTI DONNÉ A « LA VIGIE »

Monsieur le Rédacteur du « Phare »,

Monsieur,

Je vous autorise à donner le DÉMENTI LE PLUS FORMEL au journal « La Vigie », qui a prétendu, dans son dernier numéro, que je voyais avec peine la candidature de mon frère.

Je me suis associé de cœur à toutes les phases de cette candidature, et je fais les vœux les plus ardents pour son succès.

Quant aux intérêts commerciaux dont parle « La Vigie », je n'ai qu'un mot à dire : c'est que ces intérêts concernent mon frère et moi, et non ses adversaires.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, M. le Rédacteur,

Votre très humble serviteur.

J<sup>es</sup> LEVAVASSEUR.

Rouen, le 11 novembre 1842.

★  
★★

Le dimanche 13 novembre a lieu le premier tour de scrutin. Sur 430 électeurs inscrits, 406 se présentent. Il y a un bulletin nul. Rouland obtient 181 voix, Levavasseur 170, et Jean, le légitimiste, 54. Aucun des candidats n'a obtenu à la fois « plus du 1/3 des voix de la totalité des membres qui composent le collège et plus de la moitié des suffrages exprimés ». Il convient donc de procéder à un nouveau tour. Celui-ci a lieu le lendemain, lundi 14 novembre. De toute évidence, le résultat dépendra du report des voix légitimistes. Après bien des conciliabules et des marchandages, c'est sur Levavasseur qu'elles se reportent et celui-ci est élu avec 228 voix contre 172 à Rouland. Comme l'écrit *La Vigie* du jeudi 17 novembre, « la lutte s'est terminée par la défaite du parti conservateur. Les légitimistes, pactisant avec M. Levavasseur qui a souscrit à toutes les conditions qu'il leur a plu de lui dicter, l'ont élevé à la députation ». Dans une lettre à ses amis, que publie le même numéro de *La Vigie*, Rouland remercie ceux-ci « de n'avoir pas désespéré d'un fonctionnaire public. Il y aurait eu, écrit-il, une cruelle injustice à frapper d'une proscription aveugle les hommes dont le seul tort a été de songer moins aux moyens de faire fortune qu'à ceux de se créer un patrimoine de services et d'estime. Celui qui, dans les fonctions publiques et pénibles,

a constamment suivi les inspirations de sa conscience ; celui qui, sorti des rangs du peuple, s'est élevé en servant l'État, par la légitime puissance du travail ; celui-là, Messieurs, serait bien malheureux, s'il était marqué à l'avance de je ne sais quel misérable signe de servilité. Les passions et les faiblesses humaines nous appartiennent à tous ; mais l'indépendance réelle, celle qui provient de la fermeté des convictions et du respect des engagements, se rencontre aussi à tous les degrés de l'échelle sociale, et partout où il a l'union de l'intelligence et de la majorité. La majorité constitutionnelle qui m'était acquise est devenue minorité en présence d'une coalition qui a cru devoir se former. Je respecte les opinions, tout en me séparant profondément de celles qui heurtent profondément ma foi politique. J'ai succombé, mais au moins je suis resté étranger à toute transaction mauvaise, et fidèle à la cause de l'ordre et de la liberté. Je souhaite que M. Charles Levavasseur puisse, en réalisant ses promesses, doter Dieppe des plus solides éléments de prospérité. Je désire que, plus heureux que moi dans la lutte, il soit aussi plus capable de faire le bien. Mais je suis convaincu qu'il n'aura pas un dévouement plus énergique et plus vrai soit aux intérêts généraux du pays, soit aux intérêts spéciaux de notre cité ».

Dès le mercredi 16 novembre, Barbey a lancé dans *Le Phare* son cri de victoire et dévoilé les véritables opinions de Levavasseur, en définitive très proches de celles de Rouland, sinon identiques. C'est son neuvième article, dont on peut supposer qu'il ne fut apprécié ni par les légitimistes, ni par les bonapartistes, ni par les républicains, ni même par les libéraux.

Les électeurs de l'arrondissement de Dieppe n'ont pas trompé nos prévisions. M. Charles Levavasseur a été nommé député. Sur 405 votants, il a obtenu 228 voix. M. Rouland 172. — 5 voix ont été perdues.

Après qu'on a eu proclamé le résultat du scrutin, M. Charles Levavasseur a remercié les électeurs de leur confiance, dans une chaleureuse improvisation, et l'on peut dire que ces paroles, vraies comme l'émotion qui les produisait, ont redoublé la sympathie entre le nouveau député et ceux qui venaient de remettre entre ses mains les intérêts de notre arrondissement. M. Charles Levavasseur a parlé de son dévouement au pays, et l'attitude des électeurs et les manifestations de la joie publique ont montré assez éloquemment quelle foi on avait dans la sincérité de ses paroles et dans l'intelligence de son dévouement.

La foule qui s'était portée aux abords de l'Hôtel de Ville a salué de *vivats* nombreux M. Charles Levavasseur, à son passage.

Dieppe, d'ordinaire si tranquille les jours d'élection, avait une physionomie nouvelle. On sentait de partout que le choix fait par les électeurs était dans le vrai sens de tous les intérêts et ces intérêts étaient reconnaissans et pleins d'espérance

Disons-le à l'honneur de la ville de Dieppe. Ce qui nous a le plus frappés, nous conservateurs, nous à qui on opposait un candidat fonctionnaire qui n'était pas plus conservateur que nous, c'est qu'au milieu de tous ces témoignages flatteurs d'estime et de confiance prodigués à M. Charles Levavasseur, les intérêts locaux n'ont pas fait oublier au peuple dieppois les intérêts généraux que le Roi représente et que des cris de VIVE LE ROI ont été mêlés à plusieurs reprises au nom de notre nouveau député.

\*  
\*\*

Enfin, dans le numéro du *Phare* du samedi 19 novembre, Barbey, sous couleur de retracer « l'histoire de la candidature de M. Rouland, appuyée comme elle l'a été », fait le procès de *La Vigie*. C'est son dixième et dernier article (6).

A une époque qui n'est pas encore bien éloignée, nous avons signalé les tendances de « La Vigie » à établir à son profit une espèce de pouvoir dictatorial et d'omnipotence, à l'aide desquels elle espérait se placer au-dessus de tout et faire plier chacun de nous sous ses volontés. Nous avons combattu ces tendances et, puissamment secondés par des amis chaleureux et dévoués, nous avons fait voir à quoi se réduisaient le pouvoir et l'influence de « La Vigie ». Sans remonter bien haut, nous pouvons rappeler ce qui s'est passé la dernière fois qu'il s'est agi de donner un membre au Conseil d'arrondissement à Dieppe. « La Vigie » avait son candidat tout prêt, comme cette fois. Rien de mieux. Elle pouvait faire et elle a fait tout ce qu'il était possible pour le faire passer. Non seulement elle ne s'en est pas tenue là ; mais dans son orgueil elle n'a pas craint de porter à M. David Deslandes le défi de se mettre sur les rangs et l'a menacé de tous ses foudres s'il avait ce courage. On sait ce qui est arrivé. M. David Deslandes a été élu

---

(6) En dépit du concours ainsi apporté à Corsange par Barbey et malgré le succès de Levavasseur, *Le Phare* ne survivra guère à l'élection de celui-ci. Il paraît pour la dernière fois le 1<sup>er</sup> février 1843. Une collection complète du *Phare* (du 28 août 1836 au 1<sup>er</sup> février 1843) est conservée à la Bibliothèque municipale de Dieppe. En revanche, *La Vigie* a continué brillamment sa carrière durant plus d'un siècle et l'auteur de la présente communication a eu l'honneur d'y collaborer. Elle a cessé de paraître à la libération de Dieppe, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, victime de la nouvelle législation sur la presse.

à une grande majorité à la barbe de « La Vigie ». Voilà une première preuve du pouvoir et de l'influence de ce journal dont on fait tant de bruit.

La défection de M. Rouland en est une seconde. Sa candidature ne pouvait pas réussir. Elle n'avait pas les sympathies du pays. « La Vigie » aurait été beaucoup trop fière et beaucoup trop hautaine si son candidat avait été élu. On a voulu lui abaisser le caquet. M. Rouland aurait été bien plus fort sans son appui et sans celui, nous sommes fâchés de le dire, d'un grand nombre de fonctionnaires comme lui. Ce que nous disons ici n'est pas en haine des fonctionnaires. Nous aimons ces Messieurs, nous les aimons même beaucoup... lorsqu'ils remplissent leurs devoirs et font bien les affaires dont ils sont chargés. Hors de là nous les aimons très médiocrement. Nous n'aimons pas, par exemple, qu'en vue d'une élection et pour leur être utiles, ils nous disent des douceurs et nous fassent des cajoleries, pour nous planter là ensuite quand leur affaire est faite, quand leur succès est complet et qu'ils ont gagné *qui un bout de ruban, qui une sous-préfecture, qui une place de juge* ou tout autre emploi. Il faut bien que les fonctionnaires supérieurs se mettent une chose dans la tête, c'est qu'ils n'auront d'influence réelle sur le pays qu'ils sont appelés à gérer et administrer, qu'autant qu'ils descendront de leurs hauteurs, qu'ils se mettront un peu au niveau du pauvre peuple, interrogeront ses besoins, y pourvoiront, et en un mot feront convenablement les affaires du pays. Cela est d'autant plus facile qu'il n'y a pas pour eux d'argent à dépenser et qu'il ne leur en coûtera... qu'un peu de bonne volonté ; mais, si au lieu de cela, les fonctionnaires s'endorment et font dormir encore mieux dans leurs cartons les demandes qui leur sont adressées, s'ils n'expédient pas les affaires qui leur sont soumises, s'il y a paresse, négligence, insouciance, et peut-être quelque chose de pis, si le pays souffre ou bien si l'on n'a pas pour les fonctionnaires ou magistrats dits subalternes, ou les pauvres administrés, les égards qui leur sont dûs, si on les évite ou les rabroue, ou mieux encore si on les fait rabrouer par de mauvaises doublures, des mannequins ou des pierrots, oh ! alors, vous pouvez en être sûrs, vienne une élection, et malgré tout le mouvement, malgré toute la peine qu'ils se donneront, ils seront joués. Citons un fait. *L'une de nos mâles autorités* s'est dit-on abouchée, dans l'intérêt de l'élection de M. Rouland, avec un certain nombre de personnes *d'alentour* revêtues de fonctions publiques. Toutes ces personnes ont promis non seulement pour leur propre compte, mais encore pour un certain nombre d'autres sur lesquelles elles devaient exercer leur influence. On dit que bien peu ont tenu parole. On va même beaucoup plus loin. On assure que quelques-unes de ces mêmes personnes à fonctions publiques, étonnées de voir l'autorité descendre ainsi jusqu'à elles, ce qui ne

lui est pas habituel, se disaient dans leur langage agreste autant qu'énergique. Y parais que ce gros mossieu là a ben besoin de nous, car y nous reçois ben aujourd'hui et ne nous quitte pas, mais pu souvent que je voterons comme li. Dis-donc, quand la fête sera passée, y ne nous regardera mi.

Et voilà en bref l'histoire de la candidature de M. Rouland appuyée comme elle l'a été. Tel sera le sort de toutes les autres qui seront appuyées de la même manière.

★  
★

Son contrat rempli et sa rémunération perçue, Barbey quitte Dieppe et regagne Paris. Il lui reste quarante-sept ans pour achever de conquérir la place qu'il garde encore aujourd'hui, parmi les plus grands des Lettres françaises, parmi ceux, aussi, qui ont porté le plus haut et le plus loin le renom de notre Normandie<sup>(7)</sup>. Au cours de la campagne électorale à laquelle Barbey d'Aurevilly vient de prendre une part si active et si décisive, son nom n'a pas été imprimé une fois et les articles qu'il a donnés au *Phare* risquent fort de conserver à tout jamais le caractère anonyme dont il les a revêtus. En 1943, préparant une thèse sur Gustave Rouland<sup>(8)</sup>, je me suis fait communiquer par la Bibliothèque de Dieppe les journaux locaux de 1842 et, y ayant lui avec ravissement les articles que vous connaissez maintenant, je me suis vainement interrogé sur leur auteur. A quelque temps de là, cependant, consultant la *Correspondance de Barbey d'Aurevilly à Trébutien*, éditée en 1908 par Blaizot, je tombais en arrêt devant ce passage d'une lettre datée du 25 mars 1843 :

« Depuis que je ne vous ai écrit, mon cher Tributien, j'ai fait du journalisme en province. J'ai été envoyé à Dieppe pour brasser une élection, et cette élection je l'ai enlevée contre vent et marée. J'ai battu les journaux de l'administration et rallié des légitimistes à un candidat qui ne l'était pas. Ça été un coup de partie bien mené et qui m'a fait honneur. J'estime plus ce succès qu'un succès d'écrivain ; c'est un succès d'homme d'action, de la politique sur le vif, de l'influence de langage, de manières, de tenue. Comme vous êtes mon ami, je vous conte mon succès et le savoure dans le plaisir qu'il vous fera. Penser à un succès dans la

(7) Sur la vie de Barbey d'Aurevilly, voir notamment l'ouvrage de Jean CANU : *Barbey d'Aurevilly*, Paris, Laffont, 1945.

(8) J. GIFFARD : *Gustave Rouland (1806-1878), Ministre de Napoléon III*, thèse Sciences Politiques, Paris, 1945.

joie qu'il cause à un ami, c'est boire son nectar dans une coupe d'or ».

Ainsi, j'avais sous les yeux, de la main même de Barbey d'Aurevilly, la signature qu'il avait volontairement omise au bas de ses articles. Vous imaginez aisément la joie que m'a causée cette « découverte ». Mais qui peut, sans risque d'erreur, prétendre au titre de découvreur ? Quelques mois plus tard, en tout cas, feuilletant par hasard le *Mercur de France* de 1913, j'y relevais avec stupeur un article de Georges Lebas, journaliste à Dieppe et membre correspondant de notre Académie<sup>(9)</sup>, intitulé *Barbey d'Aurevilly polémiste en province*. Parcourant en sens inverse le chemin que j'allais suivre trente ans plus tard, notre confrère avait d'abord lu la lettre à Trébutien ; puis il avait consulté la collection du *Phare* et y avait identifié les articles de Barbey. Il est juste que le nom de Georges Lebas soit cité aujourd'hui et je le fais d'autant plus volontiers que, si notre confrère a eu le mérite de la découverte des articles, il m'a, du moins, laissé le soin et le plaisir d'en divulguer le texte.

L'élection partielle de 1842 connaîtra quatre ans plus tard un épilogue inattendu. Aux élections générales de 1846, Rouland et Levavasseur se retrouvent face à face. Le premier est maintenant procureur général à Douai et il dispose toujours du précieux concours de *La Vigie* ; le second, qui compte sur son titre de député sortant, juge inutile, cette fois-ci, de recourir aux services d'un agent électoral ; et il est battu. C'est pour Rouland, le début d'une nouvelle carrière qui relève, pour une part, de l'histoire nationale. Avocat général à la Cour de Cassation en 1849, il est nommé, en 1853, Conseiller d'État hors sections et procureur général près la Cour impériale de Paris. En cette dernière qualité, il occupe le siège du Ministère public dans plusieurs procès retentissants : l'affaire dite des correspondants, les complots de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, l'attentat de Pianori. C'est pour lui l'occasion de faire successivement le procès du légitimisme, celui des socialismes et celui de l'anarchisme. En 1856, Napoléon III lui confie le double portefeuille de l'Instruction Publique et des Cultes et, pendant sept années, en pleine question romaine, en pleine naissance de l'enseignement moderne, il dirige avec une incomparable maîtrise ces deux importants départements ministériels. Premier vice-président du Sénat en juin 1863, Ministre présidant le Conseil d'État en octobre de la même année, il est nommé, l'année suivante, Gouverneur de la Banque de France,

(9) Georges Lebas, directeur du journal *L'Impartial de Dieppe*, membre correspondant de l'Académie le 24 février 1905, décédé en 1934.

fonction dans laquelle il est maintenu par la III<sup>e</sup> République et qu'il conserve jusqu'à sa mort survenue le 12 décembre 1878<sup>(10)</sup>. Il est resté fidèle à son département natal, dont il a longtemps présidé le Conseil général. Un titre, cependant, manque à ce glorieux palmarès : celui de membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. La Compagnie s'est montrée indulgente envers le baron Richard qu'elle a accueilli dès 1842 et dont elle a fait un secrétaire perpétuel. A l'égard de Rouland, la réserve ne sera jamais levée.

Battu à Dieppe en 1846, Levavasseur ne cesse pas pour autant d'être député. C'est un homme de ressources, je vous l'ai déjà dit. Il a pris la précaution de se présenter également dans l'un des collèges électoraux de Rouen et il y a été élu. Sa carrière parlementaire se poursuit sans discontinuation jusqu'en 1856. Après quoi, il réserve toutes ses forces pour son empire commercial et industriel dont il a considérablement repoussé les frontières. Il s'est fait bâtir à Radepont une superbe demeure et c'est de là qu'il commande aux hommes et aux machines. En 1882, presque octogénaire, il entre à l'Académie et c'est l'occasion d'un beau concert de regrets ; Levavasseur déplore d'avoir répondu si tard à l'appel de la Compagnie et celle-ci ne se pardonne pas de n'avoir su le convaincre plus tôt d'y répondre. Le *Précis de l'Académie* n'a publié qu'un bref compte rendu du discours de réception de Levavasseur<sup>(11)</sup>. Mais celui-ci, toujours homme de ressources, en a fait imprimer quelques exemplaires à ses frais<sup>(12)</sup>. Et le hasard qui, décidément, m'a beaucoup favorisé dans toute cette affaire, m'a permis de trouver l'un de ces exemplaires chez un bouquiniste parisien : l'exemplaire de l'auteur, peut-être, orné de l'ex-libris de la bibliothèque du château de Radepont. Pendant plus de dix ans, Levavasseur va se montrer le plus zélé des académiciens, multipliant les présences et les communications<sup>(13)</sup> et présidant vos travaux du 1<sup>er</sup> août 1884 au 31 juillet 1885, avec

(10) Gustave Rouland a été enterré dans le cimetière d'Omonville (Seine-Maritime), où sa tombe est encore visible. La ville de Dieppe a dédié une rue à la mémoire de son ancien député. En revanche, à Yvetot, aucun monument, aucune place, aucune voie ne rappelle le souvenir du plus illustre des enfants de la cité. C'est une lacune qui pourrait être opportunément comblée à l'occasion du centenaire de sa mort.

(11) *Biographie de Chapuis de Marivaux, magistrat avant et après 1789*, compte rendu dans *Précis Académie* 1882-83, p. 199.

(12) *Discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* par M. Charles Levavasseur, ancien député, Rouen, Cagniard, 1883.

(13) *Influence de l'Art mécanique sur l'abolition de l'esclavage*, *Précis Académie* 1883-84, p. 16.

*Analyse des œuvres de M. Pierre Homais, avocat, réponse au discours de réception de M. Pierre Homais*, *Précis Académie* 1884-85, p. 43.

l'abbé Loth pour vice-président. Il meurt en 1893 et, dans la notice nécrologique qu'il lui consacre<sup>(14)</sup>, Pierre Le Verdier énumère les qualités que l'Académie a particulièrement appréciées en la personne du défunt : sa parole vive et abondante, sa causerie fine, sa plume délicate et spirituelle, ce « je ne sais quoi qui le faisait presque ressembler à un survivant des salons du dernier siècle ». A cette liste non limitative, permettez-moi d'ajouter tardivement la modestie et l'habileté et de rendre à celles-ci l'hommage qui leur est dû aujourd'hui. Car, si Charles Levavasseur n'avait pas été modeste, s'il n'avait pas été habile, il n'aurait pas songé, en 1842, à s'assurer les services d'un agent électoral de qualité et je n'aurais pu vous narrer cette page pratiquement inconnue de la vie de Barbey d'Aurevilly.

*La botanique chez les anciens*, réponse au discours de réception de M. Niel, *Précis Académie* 1884-85, p. 143.

*Madame de Cluzel, née de Mathan, ou Petite histoire d'une grande dame pendant et après l'émigration*, *Précis Académie* 1885-86, p. 377.

Rapport sur le livre de M. Deschamps : *Le coton*, compte rendu dans *Précis Académie* 1886-87, p. 107.

*Souvenirs d'une visite du roi Louis-Philippe*, compte rendu dans *Précis Académie* 1886-87, p. 258.

(14) Pierre LE VERDIER : *Notice sur M. Charles Levavasseur*, compte rendu dans *Précis Académie* 1893-94, p. 159.

## Les Icônes

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance du 18 novembre 1978)

LES amateurs d'art sont sujets à des engouements. Le dernier en date, venant après tant d'autres comme les bronzes du Bénin, les tapisseries tibétaines ou les poteries pré-colombiennes du Mexique les a conduits vers les icônes et spécialement les icônes russes qui sont plus parfaites encore.

En tant qu'historienne de la Russie médiévale et de l'Orient, j'ai eu l'occasion de découvrir et d'étudier les icônes. C'est pour cette raison et à ce titre que je suis heureuse de vous en parler aujourd'hui.



On appelle icône — ce mot venant du grec « image » — la reproduction, sur un bois spécialement traité, d'un sujet religieux, selon une technique précise et quasi immuable, d'après des canons également presque immuables. En effet, le même sujet reproduit sur un mur, une toile ou tout autre support que le bois (sauf toutefois le verre en Roumanie) et traité selon une autre technique ne serait plus une icône au sens propre du mot.

Les icônes caractérisent les Chrétientés orientales. Il en existe dans toutes les Églises orthodoxes du Moyen-Orient, des Balkans, de la Russie et nous en connaissons aussi dans les Églises monophysites — arménienne, copte, jacobite et éthiopienne.

C'est un art que l'Occident n'a pas connu, sauf à la limite, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles dans la région des possessions vénitiennes, celui que l'on a appelé l'art vénéto-byzantin. Il diffère, à la fois, de l'art occidental et de l'art oriental, en ce qu'il traite de sujets occidentaux par des techniques orientales.

L'icône ne pouvait être peinte que par un « professionnel », un peintre d'icônes. Cette fonction fut jadis un ordre ecclésiastique au même titre que celui de diacre. Le peintre d'icône devait être célibataire, professer certains vœux monastiques mineurs, suivre un régime végétarien, communier. Il devait se mettre en condition, en « état de grâce » pour accomplir son travail.

L'icône n'est pas un objet de piété, mais un objet de culte, considéré comme saint en soi au même titre que les vases sacrés et les reliques. La preuve en est que l'icône est un objet indestructible et le fait de la détruire serait une profanation. Une icône ne peut être brûlée que pour servir de bois de chauffage à la préparation des Saintes Huiles. En effet, tous les sept ans, les chefs des Églises autocéphales, par privilège exceptionnel et selon un rituel complexe, chauffent les Huiles Saintes avec la myrrhe au feu des vieilles icônes.

Selon les croyances populaires, les premières icônes — et ceci n'est vrai que des icônes de la Vierge, comme la Vierge de Vladimir ou la Vierge de Kazan, sont dites « miraculeuses » en soi, des objets descendus du ciel, qui n'ont pas été peints de main d'homme (« nerukotvornyie » en russe, « acheïropoïètes » en grec). D'autres sont censées avoir été peintes par l'évangéliste saint Luc. Certaines ont accompli des miracles : ainsi l'apparition d'une de ces icônes — la Vierge des Blachernes, dite peinte par saint Luc, — a repoussé l'assaut des Avars contre Constantinople au VII<sup>e</sup> siècle, une autre a sauvé Novgorod du siège des Souzdaliens. D'autres ont saigné, quand elles ont été atteintes par des flèches ou blessées.

Ces icônes ont leur fête à des jours précis, leur service religieux propre, leurs litanies, leur Hymne Acathyste. En revanche, les icônes du Christ et celles des Saints ne sont pas, en règle générale, miraculeuses et n'ont pas de fêtes.

Nous pouvons étudier les icônes en suivant trois niveaux :

- le niveau matériel, ou la technique de l'icône ;
- le niveau humain, ou l'histoire des icônes ;
- le niveau spirituel qui devrait être la théologie de l'icône.

## I. — LE NIVEAU MATÉRIEL OU LA TECHNIQUE DE L'ICÔNE

Les icônes se divisent en deux catégories :

- les icônes familiales ;
- les icônes d'église formant l'iconastase.

La technique et la symbolique sont les mêmes qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre catégorie.

Quelle est cette technique ?

— L'icône est réalisée sur un support de bois, sur lequel peut être, ou au moins l'a été jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, collé une toile grossière en chanvre, recouverte d'un plâtre très dur et poli. La préparation des icônes anciennes, bois et plâtre, prenait de nombreux mois. Le polissage était effectué jusqu'à ce que la surface ressemblât à une plaque d'ivoire.

Les contours du personnage étaient alors creusés avec un stylet. Puis l'on commençait à appliquer les couches métalliques, l'or en feuilles et plus rarement l'argent, et à les coller avec de la colle de poisson. Et l'on reprenait longuement le polissage afin d'obtenir des effets brillants.

Les couleurs utilisées étaient peu nombreuses, essentiellement minérales ou végétales, plus rarement animales :

- le noir de fumée (os de bœuf) ;
- des terres de Sienne simple, ocre ou brûlée ;
- du blanc d'Espagne ;
- des sels minéraux pour le vert, le bleu (cobalt), pour le jaune (chrome) ;
- et deux formes de rouge : le vermillon (sel de mercure) et le carmin (soit de la pourpre authentique, soit la cochenille).

Cela faisait, en fait, très peu de couleurs de base, mais par leurs mélanges, les artistes pouvaient obtenir une grande variété de nuances. Les couleurs étaient réduites en une poudre très fine, impalpable, puis pouvaient être utilisées après adjonction de jaune d'œuf et de vinaigre. L'icône terminée était recouverte d'une couche de laque, à base d'huile de lin spécialement traitée, ce qui protégeait les couleurs et les rendaient inaltérables. Seule la couche de lin noircit et se ternit. Aussi lorsqu'il s'est agi de restaurer les icônes anciennes, on a retiré la laque abîmée et on a retrouvé les couleurs originelles aussi fraîches qu'aux premiers jours de leur utilisation.

Il n'y a que peu de fantaisie et d'innovation possible dans le choix des sujets, comme dans la manière de les traiter, tout du moins jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. La technique de l'icône est à l'opposé de la technique habituelle du peintre, mais suit des canons rigoureux, immuables. C'est ainsi par exemple que le visage est recouvert d'une peinture marron très foncée, mélangée de carmin, ou de terre de Sienne, ou de vert, selon qu'il s'agit de la Vierge ou des Saints. Progressivement, sur cette couche uniforme, très foncée, presque noire, le peintre va appliquer des

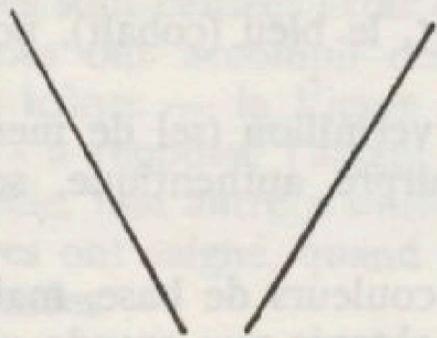
couches successives toujours plus claires, en terminant par les blancs, la dernière couche étant la plus claire, comme si le visage sortait du néant : l'idée est que le visage ou le costume doivent être traités d'abord en foncé puis en clair, pour sembler sortir de l'au-delà.

L'usage des couleurs se conforme aussi à des règles très précises, invariables :

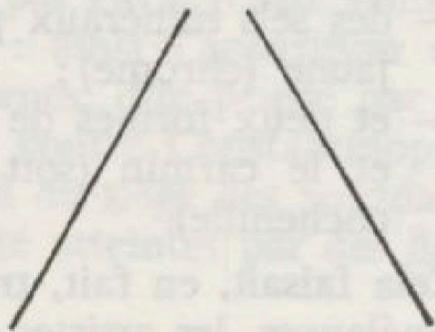
- le rouge-marron est utilisé pour la mantille supérieure de la Vierge, le bleu pour sa robe ;
- le vert pour saint Jean-Baptiste ;
- le Christ est toujours en bleu et les martyrs en rouge.

Cette façon de traiter les icônes leur donne une apparence surréaliste ou plutôt anti-réelle, qui est encore accentuée par toute une série de procédés picturaux, comme la perspective inversée.

C'est l'icône qui vous regarde (A) et non vous qui regardez l'icône (B).



(A) *Perspective inversée*



(B) *Perspective normale*

Les lignes convergent vers le spectateur.

L'icône n'est pas une reproduction de la réalité mais une fenêtre ouverte sur le monde de l'au-delà. C'est aussi une tentative d'exprimer une vision globale qui correspond non à un primitivisme voulu, puisque les icônes ont atteint dès les premiers siècles une perfection et une technique absolues, mais à un souci constant de s'opposer au réel.

L'homme doit contempler l'au-delà. Mais l'au-delà contemple le monde. Toute cette symbolique est la partie la moins connue de l'art des icônes. On commence à la percevoir, à la retrouver, à la comprendre. A Moscou, dans l'Atelier de restauration de la galerie Tretyakov, plusieurs spécialistes, dans les années 30, avaient fait des découvertes dans ce sens.

Il existe deux catégories d'icônes : les icônes familiales et les icônes d'église.

*Les icônes familiales.*

Elles sont de deux sortes :

- les icônes de mariage ;
- les icônes des Saints Protecteurs.

En ce qui concerne les icônes de mariage :

L'icône de la Vierge est réservée à la mariée. C'est un rite immuable depuis Kiev jusqu'à nos jours que la mariée soit précédée à l'église par un enfant porte-icône, tandis que l'icône du Christ, destinée au marié, se trouve déjà sur l'autel. L'Officiant bénira ces icônes au cours de la cérémonie du mariage.

Parmi les icônes des saints protecteurs, l'on trouve tout d'abord les icônes du saint protecteur du nom des enfants. Or il n'existe que très peu de noms : au Moyen Age, on se contentait de quelques noms tirés des Évangiles : Pierre, Paul, André, Jacques, Jean. L'Église orthodoxe russe a, en effet, très peu canonisé et, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle notamment, elle n'a reconnu que quelques saints : l'ermite saint Séraphim de Sarov et trois ou quatre évêques, dont saint Innocent d'Irkoutzk. Saint Jean-Baptiste était généralement représenté sous sa forme d'« Ange du désert », le prodromos, l'annonciateur d'un monde futur, le Saint de la Promesse. Il était revêtu d'une robe verte.

Certaines icônes de saints ont une signification particulière. Par exemple,

— Les saints protecteurs des guerriers, quand les chefs de famille étaient des nobles, tels les Saints Sauveurs, tueurs de dragons, comme Dimitri, George, Théodose.

— Les saints protecteurs du clan normand Boris et Gleb, fils du Grand Duc de Kiev Vladimir et d'Olga.

— Les saints médecins qu'on invoquait si quelqu'un, par exemple un enfant, était malade dans la maison, dits les Saints Anargyres Luc, Pantaléon, Côme et Damien.

— Les saints protecteurs de certaines professions, tels :

— Sainte Parascève, patronne des marchands, des foires et des marchés, symbolisant le Vendredi Saint, les marchés se tenant le vendredi. C'était une sainte très honorée à Novgorod et chaque marchand de la ville avait chez lui une icône de la sainte.

— Les saints Flore et Laure, protecteurs du bétail et plus spécialement des chevaux, aussi, donc, des caravaniers.

— Les navigateurs et les bateliers avaient une icône d'Elie — Zeus — Saint du Tonnerre, pour leur assurer du beau temps en mer et surtout celle de Saint Nicolas.

Toutes ces icônes étaient des icônes privées que les gens gardaient et vénéraient chez eux.

#### *Les icônes d'églises.*

Elles sont rigoureuses par leurs sujets et ont leur place rituelle dans l'église.

Les églises étaient primitivement divisées en deux par un jubé. Au XI<sup>e</sup> siècle, dans les églises chrétiennes d'Occident, le jubé disparaît : il est projeté sur les façades et c'est ce qui vaut les magnifiques portails de nos cathédrales illustrés de scènes et de personnages bibliques. Dans les églises orthodoxes, le jubé est resté et forme ce qu'on appelle l'iconostase. Il établit une séparation entre la partie réservée à l'autel et celle où se tiennent les fidèles. Cette paroi qui divise l'église en deux parties est ornée d'un grand nombre d'icônes qui se répartissent selon des registres horizontaux.

Sur le registre du bas se trouvent les trois portes. L'une au centre, la plus grande est appelée la Porte Royale parce que le prêtre qui représente le Christ-Roi la franchit pendant la liturgie. Les deux portes latérales (appelées diaconales) sont réservées aux officiants-diacres pour leur permettre aussi d'accéder à l'autel. Sur le panneau central figure l'Annonciation entourée des quatre Évangélistes, encadrés de chaque côté, du Christ d'une part, de la Vierge de l'autre, suivis dans les portes latérales des archanges Michel et Gabriel.

Puis aux extrémités, à droite le Saint au nom duquel l'église a été dédiée, à gauche généralement saint Étienne le Diacre, le premier martyr.

Au-dessus des portes royales, on retrouve toujours la Trinité sous la forme ancienne des trois anges d'Abraham. — Jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, il était interdit de représenter Dieu le Père et les icônes dites de Paternité qui sont une hérésie selon l'Église orthodoxe apparaissent à la fin du XVI<sup>e</sup>, au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

De chaque côté de la Trinité figurent les douze grandes fêtes liturgiques, au-dessus la rangée des Apôtres, puis celle des Patriarches, les martyrs, les bienheureux, les saints-moines. Il pouvait y avoir ainsi sept rangées d'icônes superposées dans les églises complètes. Et ce grand panneau qu'est l'iconostase, en même temps qu'il décorait l'église, jouait un rôle pédagogique.



VIERGE « ELEOUSA » DITE « DE VLADIMIR »

ICÔNE BYZANTINE DÉBUT XII<sup>e</sup> SIÈCLE

*Galerie Tretiakov, Moscou*



CHRIST « PANTOCRATOR »

ÉCOLE DE MOSCOU - XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

*Coll. particulière*

Aucune fantaisie, ni innovation n'était possible dans le choix des sujets :

- La Vierge.
- Le Christ.
- Les fêtes de la Vierge et du Christ.
- Les Saints.

Dans l'Église orthodoxe, la *Vierge* est la « Theotokos », c'est-à-dire Mère de Dieu. Elle est l'image de la Sagesse Divine, la Sainte des Saintes qui ayant enfanté Dieu est au-dessus de tous les Saints et des Anges — la Vierge « du Signe » — ou orante — sans Enfant. Ainsi sur ce thème l'on retrouve dans les icônes les deux principaux modèles de Vierge :

— La Vierge « Hodigitria », celle qui montre le Chemin. Elle porte l'enfant bénissant sur son bras gauche et de sa main droite, elle désigne le Sauveur.

— La Vierge de Tendresse ou « Eleousa » en grec, ou « Oumilienie » en russe.

## II. — LE NIVEAU HUMAIN OU L'HISTOIRE DES ICÔNES

Notre propos est centré sur l'iconographie russe, mais il est difficile de le situer sans parler des iconographies byzantine et orientale.

Nous savons que les premières représentations de type « icônes » apparaissent dès les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles en Égypte et qu'elles suivent la technique du clair sur foncé qui existait déjà là-bas à l'époque pré-chrétienne.

Jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, il ne reste pratiquement rien des icônes byzantines avant la période iconoclaste. Certaines icônes telles que la Vierge des Blachernes qui se trouve à l'église du Patriarcat de Fanar à Constantinople (Istanbul) et quelques icônes peintes en Italie seraient des icônes pré-iconoclastes, mais elles sont en si piteux état, recouvertes de multiples « repeints » que l'on ne peut se prononcer. Ce que nous pouvons penser, c'est que ces icônes pré-iconoclastes étaient très différentes des icônes postérieures, sans doute bien plus réalistes, bien plus « latines » que les post-iconoclastes.

La « querelle des images » a joué dans l'histoire de l'icône un rôle déterminant. Elle a opposé deux courants fondamentalement hostiles l'un à l'autre :

— *le courant gréco-romain*, héritier de l'Antiquité classique, celui des iconolâtres. Pour eux, le monde créé est un reflet du monde increé et la contemplation du Beau dans ce monde mène à percevoir le reflet du Beau idéal ;

— *le courant oriental et sémitique* dans lequel le monde divin ne peut et ne doit être représenté sous une forme matérielle et naturelle. Ce serait une profanation et une impiété (exemple : le refus des Arabes musulmans et des Juifs de représenter la figure humaine).

Les iconolâtres, surtout des Grecs, l'ont emporté sur les iconoclastes, Anatoliens, Isauriens, mais l'affaire s'est terminée par *un compromis de fait* : on peut représenter le monde divin y compris le Christ, la Vierge, mais d'une manière non naturelle, presque symbolique, « sur-réelle ».

Mais à partir de ce moment l'art religieux latin et l'art oriental byzantin commencent à se séparer. L'iconographie byzantine s'éloigne de ses modèles latins et grecs et même byzantins de l'ère de Justinien, elle s'orientalise, devient plus hiératique et plus abstraite.

Du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, Byzance avec la dynastie macédonienne est à l'apogée de sa puissance et de son art, un art de majesté, centré essentiellement sur deux personnages, le Christ et la Vierge.

Le Christ est le modèle idéal platonicien de l'Empereur, le Pantocrator, qui tient le monde dans ses mains et, en même temps, terrifiant. C'est le Christ de Cefalu, Monreale, Daphné.

La Vierge, très différente de nos concepts occidentaux, est la Theotokos, la Mère de Dieu. Elle est non seulement le chef de Byzance, mais elle apparaît en majesté, comme à Torcello, ou en sainte Sophie, la Sagesse Suprême, à l'église Sainte-Sophie de Constantinople. C'est un personnage surhumain.

C'est cet art là qui va être transmis aux Russes au moment de la conversion du Prince de Kiev, Vladimir, et de son peuple à l'orthodoxie.

Qui sont ces Russes ?

Ce ne sont certainement pas les Moscovites d'aujourd'hui. Ils en sont très éloignés. Le terme « Rus », « Ros » détermine une tribu vraisemblablement scandinave. Il s'agit de conquérants conduits par un chef Rurik, originaires du Jutland qui, après avoir abondamment pillé la Normandie et le Languedoc, se sont retournés vers l'Est, ont suivi la route de l'ambre et des fourrures, de la Baltique à Byzance par les fleuves et se sont fixés d'abord à Novgorod, puis à Kiev. Ces Varéguo-Slaves forment une société très proche de celle que l'on retrouve à l'époque en Normandie et en Angleterre, un clan dont le souverain, le Prince de Kiev

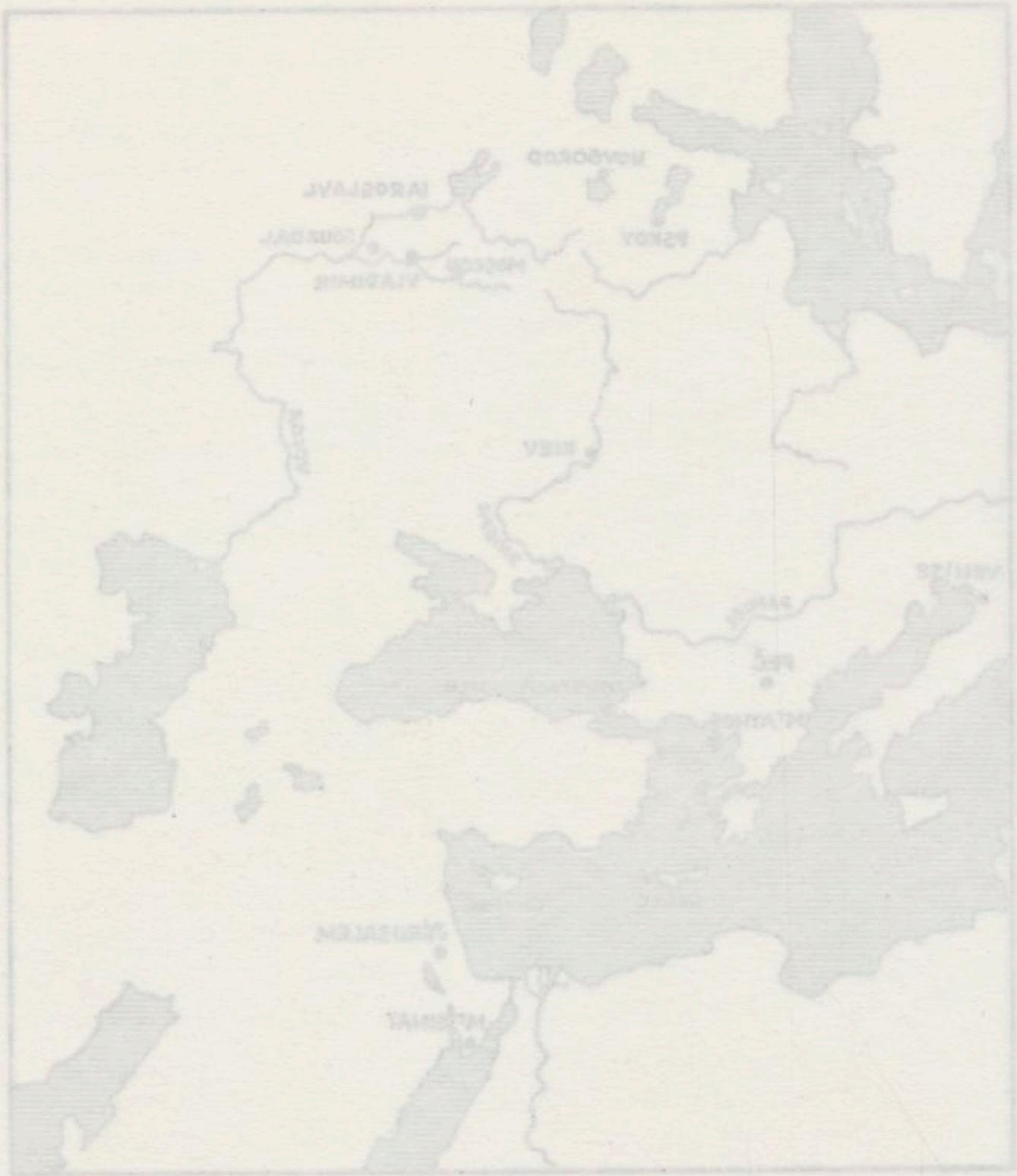


PRINCIPAUX CENTRES D'ÉCOLES ICONOGRAPHIQUES

TRANSFIGURATION DU CHRIST

École de Novgorod - 10<sup>e</sup> siècle

Mappe d'Art historique national de Novgorod



PRINCIPAUX CENTRES D'ÉCOLES GÉOGRAPHIQUES



TRANSFIGURATION DU CHRIST

ÉCOLE DE NOVGOROD - XV<sup>e</sup> SIÈCLE

*Musée d'Art historique national de Novgorod*



« LA TRINITÉ » DE ANDREI RUBLEV

— VERS 1415 —

*Galerie Tretiakov, Moscou*

— l'équivalent de Guillaume le Conquérant, parlant d'ailleurs la même langue — est très éloigné de l'Empire byzantin et n'a aucune prétention à la monarchie universelle.

L'art des icônes de Kiev, au XII<sup>e</sup> siècle, conserve la technique byzantine et ses procédés immuables, mais en modifie le caractère. *L'École de Kiev*, si l'on peut parler d'une « école » à cette époque, débute par des chefs-d'œuvre inégalables, notamment la Vierge sur le modèle de la Vierge de Vladimir, icône byzantine offerte par un Empereur de Byzance à son filleul, l'un des Princes de Kiev.

Beaucoup d'autres icônes de cette époque sont aussi remarquables : notamment Saint Gabriel, l'archange aux cheveux d'or, la Vierge de l'Annonciation, le Saint Dimitri de Salonique, les nombreux Boris et Gleb, protecteurs du clan rurikide. Les sujets sont peu nombreux, mais l'esprit est très différent, bien plus proche de l'Occident que de Byzance. Les saints sont représentés en guerriers féodaux, la Vierge s'adoucit, le Christ est plus « humain » que le Christ de majesté de Constantinople.

Malheureusement cet art s'effondre à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, quand la Principauté de Kiev, affaiblie, coupée de la Mer Noire par les nomades Turcs ne peut plus résister à l'invasion mongole et il ne reste qu'une vingtaine d'icônes de cette éclatante période.

Un peu avant, et après le passage mongol, l'art des icônes renaît dans deux régions différentes par leur esprit :

- Novgorod dans le Nord-Ouest ;
- Vladimir-Iaroslav-Souzdal dans le Centre-Nord qui donnera naissance au futur art de Moscou.

#### *L'École de Novgorod.*

Novgorod est, comme Venise en Italie à la même époque, une république patricienne marchande, exemple unique dans l'histoire de la Russie. Les activités commerciales s'exercent à la fois vers l'Occident par la Baltique et vers l'Iran et l'Orient par la Volga, assurant à la ville une immense prospérité, encore renforcée par le fait qu'elle a échappé à l'invasion mongole.

Aussi, l'art des icônes y est-il différent. Novgorod est une république très ouverte, très libérale sur le plan religieux ; elle sert de refuge à un grand nombre de persécutés qui apportent un souffle spirituel nouveau, la mystique du désert. Ainsi sont créés dans l'Extrême-Nord, du côté de Solovki, des retraites, des thébaïdes, des monastères, dont certains permettent de croire qu'ils ont pu être inspirés par des moines latins venus se réfugier là, notamment des « Fraticelli ». Alors apparaissent des icônes de

fondateurs de monastères, cadrant bien avec l'art plus simple, plus fruste des marchands.

L'art de Novgorod introduit le paysage. C'est un art écologique lié à la nature, très populaire dans les expressions des types humains et les sujets traités. On y trouve de nouveaux saints protecteurs :

- sainte Parascève, protectrice des marchands et des marchés (la Sainte du Vendredi, jour habituel du marché),
- saint Élie, saint Nicolas de Bari, protecteurs des voyageurs, des navigateurs de commerce.

Et même l'on n'hésite pas à représenter dans les icônes des scènes tirées de l'histoire de la ville et de sa société. Ainsi en est-il de la grande icône illustrant la lutte des habitants de Souzdal contre ceux de Novgorod qui reproduit cet événement dramatique du XII<sup>e</sup> siècle.

L'École de Novgorod s'épanouit avec grâce et splendeur jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ivan IV le Terrible met un terme à l'indépendance de Novgorod par une terrible expédition et c'est une grande catastrophe dans l'histoire de la Russie.

L'École de Vladimir-Iaroslav-Souzdal, qui commence avant les Mongols, continue, malgré les raids tatars, à fleurir jusqu'à ce que l'École de Moscou lui succède. Nous retrouvons les mêmes modèles, mais le Christ Pantocrator est remplacé par un seigneur féodal distingué et hautain, et la Vierge n'est plus la redoutable Theotokos — Mère de Dieu — mais devient Eleousa, la Vierge de la Tendresse.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, quand politiquement le pays est encore très faible, constamment ravagé non seulement par les Tatars, mais aussi par les guerres fratricides entre les Princes, l'art atteint son apogée avec Théophane le Grec, moine byzantin réfugié en Russie, et son jeune contemporain et disciple, le moine russe Andreï Rublëv.

Cet art évolue vers l'École de Moscou qui sort progressivement de celle de Souzdal-Vladimir et le caractère féodal disparaît peu à peu dans la mesure où la Principauté de Moscou, sur le modèle Tataro-Mongol, devient une grande puissance, un Empire centralisé. Les Grands Princes, rassembleurs des terres russes, unifient ce monde féodal autour d'une capitale, Moscou, qui après la chute de Constantinople aux mains des Turcs, devient le bastion de l'orthodoxie et, ipso facto, le Prince de Moscou doit devenir ce qu'était le basileus byzantin. Aussi le Christ redevient

le terrifiant Pantocrator, prototype d'un Prince, non seulement héritier de Byzance, mais encore de la Horde d'or, dernier avatar de la puissance mongole.

A cette même époque, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, l'Église orthodoxe va connaître une première grande crise, la querelle des Possédants et des non-Possédants.

Selon saint Nil de Sora, « le Chrétien doit s'éloigner du monde, vivre dans la pauvreté, l'humilité ». C'est l'héritage de saint Serge prenant peut-être en partie ses sources dans saint François d'Assise. Tandis que, selon saint Joseph de Volokolamsk, « l'Église est aussi une institution humaine qui doit penser à l'économie de ce monde et avec sa puissance, soutenir le monde ».

Le parti de Joseph de Volokolamsk l'emporte et l'on observe une immédiate répercussion sur l'art, qui se fige non seulement dans ses formes (ce qui est déjà fait), mais aussi dans son esprit. Il devient un art officiel, de prestige, grandiose, très raffiné dans le détail, l'art d'un grand empire qui atteint son apogée au xvi<sup>e</sup> siècle à l'époque d'Ivan le Terrible, mais qui perd en même temps de sa spontanéité, de son génie, de sa spiritualité même. C'est le début de la décadence.

A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, l'art des icônes se diversifie, il se divise en écoles régionales et ateliers. Les Tsars se considèrent comme les héritiers des traditions des souverains de la Russie ancienne. Un atelier, celui du Palais des Armures (Oroujeynaia Palata) est fondé à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle au Kremlin par Boris Godounov et devient l'Atelier officiel du Tsar et de la Cour, et un autre est fondé par les frères Stroganof qui sont de riches marchands de l'Oural. Et l'on assiste au déclin progressif des monastères et de leur production artistique.

Sous les Romanov, dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, cet art va encore subir de très profondes modifications. Moscou commence à s'étendre vers l'Ouest, notamment conquiert l'Ukraine, ancienne province polonaise, entre en contact à la fois avec le monde catholique à l'Ouest et au Sud-Ouest et avec le monde protestant, la Suède et les Pays Baltes au Nord-Ouest.

Sur le plan intellectuel, c'est un grand choc, car le monde occidental catholique — polonais, ou protestant — allemand se révèle infiniment plus développé que le monde orthodoxe qui ne connaît ni théologie, ni catéchisme et qui désormais devra se défendre non seulement militairement, mais encore intellectuellement, dogmatiquement contre deux Églises rivales, mieux organisées que lui. Il doit s'adapter au monde moderne et, pour ce faire, emprunter à ses adversaires des arguments, des armes. Aussi, de même que l'on fait appel à des mercenaires occidentaux, on

fait appel aux peintres et on commence à imiter les modèles allemands surtout.

Du point de vue artistique, c'est un désastre, une chute. On le reconnaît très bien dans la dernière École iconographique, celle des frères Ouchakov de Moscou qui conserve les procédés anciens, mais dont l'esprit et les formes sont tout à fait nouveaux, empruntés : on imite Dürer, les peintres allemands.

Cet art décadent va recevoir un coup mortel au moment de la seconde crise de l'orthodoxie, celle des Vieux-Croyants ou le Raskol. Les partisans de la tradition et des icônes traditionnelles sont éjectés de l'Église, traités de schismatiques. Un second coup est porté quelques années plus tard par Pierre le Grand qui supprime le Patriarche, réduit l'Église au rang d'une administration civile de l'État, coupe les barbes, casse tout et oblige à l'occidentalisation dans tous les domaines, y compris le domaine artistique. A partir de ce moment, l'art des icônes est mort. Il ne se perpétue que chez les Vieux-Croyants, dans les villages, les monastères et, si officiellement les icônes conservent la forme ancienne des Vierges de Vladimir ou de Kazan, elles sont peintes comme des tableaux italiens. La technique même disparaît. Ce ne sont plus des icônes, ce sont des tableaux.

Comme au xvii<sup>e</sup> siècle, on déclare les icônes anciennes barbares, primitives, on les repeint et il faut attendre les années récentes du xx<sup>e</sup> siècle pour que dans certains ateliers, on commence à retrouver sous les « repeints » innombrables les icônes originelles. C'est ainsi que sur la Vierge de Vladimir on a retrouvé une douzaine de couches. Mais dans ce cas seul le visage de la Vierge est du xii<sup>e</sup> siècle, les autres parties ont été enlevées et refaites.

Pour cet art, le xviii<sup>e</sup> siècle est le point final. Depuis, il n'y a plus d'art des icônes, si ce n'est des imitations de l'art italien, recouvertes de riches plaques d'or, d'argent, de vermeil, où la somptuosité le dispute au mauvais goût, surtout pour les icônes de mariage.

### III. — *LE NIVEAU SPIRITUEL.*

#### *LA THÉOLOGIE DE L'ICÔNE.*

La notion réelle de théologie débordant nos ambitions et nos possibilités, nous nous bornerons à quelques considérations sur les spiritualités orthodoxe et catholique.

L'art des icônes a été brusquement découvert après la Seconde

Guerre Mondiale à la fois par les amateurs d'art et les collectionneurs.

La découverte a été due en premier lieu au pillage de la Russie occidentale et centrale par les armées allemandes qui en ont ramené (tout le monde ne pensait pas qu'à combattre !) des milliers d'icônes dont certaines se sont retrouvées dans les musées et d'autres chez les antiquaires de Vienne, de Munich ou de Francfort... On en trouve encore : ce sont aussi bien des icônes d'iconostases que des icônes familiales.

La seconde découverte est le fait d'amateurs éclairés qui au Liban, en Turquie, en Jordanie, trouvèrent une quantité plus limitée d'icônes que des pèlerins russes en se rendant à Jérusalem avaient laissées en cadeau aux monastères où ils s'arrêtaient. Les pèlerinages suivaient deux itinéraires :

— soit à travers l'Ukraine, gagnaient Constantinople, puis Antioche, Alep, Damas...

— soit par la Volga, traversaient le Caucase, atteignaient la Syrie du Nord, Alep...

Ces routes étaient jalonnées de monastères grecs qui servaient d'étapes aux pèlerins. Quand les monastères se sont fermés, les icônes se sont retrouvées chez les antiquaires de Beyrouth et d'Istanbul.

L'engouement pour l'art des icônes, totalement ignoré auparavant, a donc été soudain. Cet art apparaissait original, merveilleux, tant dans ses formes que dans son expression spirituelle. Sa révélation a précédé de peu le grand mouvement œcuménique de Vatican II et la décision de considérer les Orthodoxes, jadis « schismatiques » comme des « Frères à peine séparés ». De là des rencontres eurent lieu entre Pape et Patriarche, des messes slavonnes furent chantées à Notre-Dame. Et l'on put constater un attrait certain pour la liturgie orthodoxe à un moment où la liturgie catholique se simplifiait. Expression, peut-être, des regrets de certains pour la beauté solennelle ancienne — dans cette redécouverte à travers l'orthodoxie — de leur propre tradition perdue.

Certes, avec les icônes, nous avons un art traditionnel très beau, très spirituel, mais il serait erroné de croire que nous pouvons y accéder facilement.

Le monde oriental grec ou slave, ou arabe, s'est séparé, il y a mille ans, du monde catholique romain et depuis lors, ces deux mondes qui avaient déjà des arrière-plans différents ont suivi des voies divergentes. Le monde orthodoxe, il ne faut pas l'oublier, nous est étrange et étranger et, par certains côtés, il est plus proche du bouddhisme ou de l'Islam que de nous. Quand

le Pape Paul VI s'est rendu solennellement à Sainte-Sophie, accompagné du Patriarche de Constantinople, Athénagoras, et qu'à l'emplacement même où au XI<sup>e</sup> siècle le légat du Pape avait déposé la Bulle d'anathème contre le Patriarche Michel Cerulaire, il a officiellement aboli cet anathème, on s'est imaginé que l'abîme qui séparait les Chrétiens occidentaux des Chrétiens orientaux allait être comblé et qu'il ne s'était agi que de querelles administratives entre évêques de l'Ancienne Rome et de la Nouvelle Rome. Or, il n'en fut rien. Et le fossé existe toujours. Il n'a pas été comblé par la bonne volonté de deux Papes et d'un Patriarche. Pourquoi ?

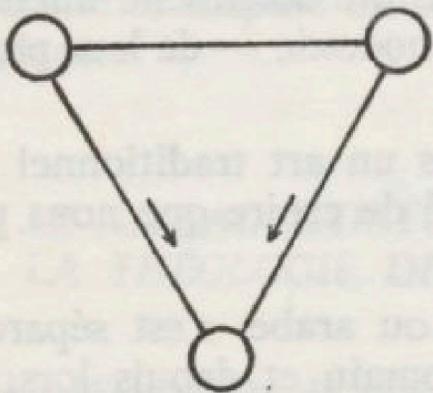
Dans l'Église chrétienne unie, jusqu'à la séparation des Églises, il y avait des Églises nationales qui étaient classées dans un ordre de préséance. Chacune était autonome. Chaque chef était élu par le Synode des évêques réunis (les cardinaux seront créés plus tard). La préséance dans l'ordre des Églises était plus honorifique qu'administrative et Rome fut choisie comme premier siège, non pas à cause de saint Pierre (saint Pierre avait d'ailleurs fondé aussi l'Église d'Antioche avant celle de Rome), mais parce que Rome était la capitale de l'Empire. Et au X<sup>e</sup> siècle, après la fondation de l'Empire Romain Germanique, l'évêque de Constantinople avait refusé de reconnaître la préséance romaine.

Les rencontres et les effusions patriarcales et papales n'ont en rien fait progresser les relations œcuméniques entre orthodoxes et catholiques et mille ans de traditions spirituelles différentes — plus graves encore que les divergences administratives — séparent les deux mondes catholique et orthodoxe. Et pour comprendre que la spiritualité orthodoxe, très belle, n'est pas la nôtre, il faut en revenir à la Querelle du « Filioque ».

Il s'agit de la spiration (procession) du Saint-Esprit, qui selon la formule catholique procède du Père et du Fils.

Dieu le Père

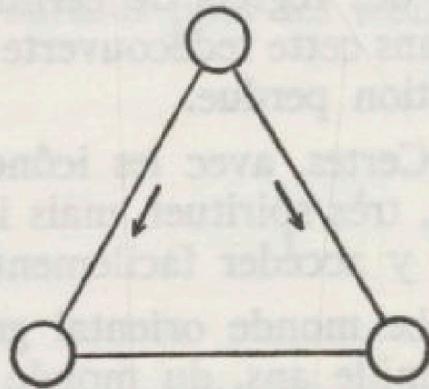
Dieu le Fils



Dieu le St-Esprit

(A) LA TRINITÉ CATHOLIQUE  
est un triangle inversé

Dieu le Père



Dieu le Fils

Dieu le St-Esprit

(B) LA TRINITÉ ORTHODOXE  
est un triangle tête en haut

En Occident, le triangle évoque l'égalité et l'exaltation de la nature humaine du Christ, du Logos et par conséquence de la nature créée. De ce point de départ de l'exaltation chez les catholiques et du rabaissement chez les orthodoxes, de cette même deuxième hypostase, dérive une quantité d'attitudes mentales, psychologiques, spirituelles, qui opposent les deux communautés.

Quelle est l'influence directe de ces deux conceptions ?

Chez les orthodoxes, Dieu le Père possède la Monarchie. Il est le souverain suprême comme le Dieu de l'Ancien Testament, incommunicable, non représentable. Dieu le Fils, la deuxième hypostase de la Trinité, le Logos incarné, est rabaissé par rapport au Père. Il perd ses attributs humains et s'assimile en fait à Dieu le Père. Le Christ Pantocrator est davantage le Jéhovah de l'Ancien Testament que le Dieu fait Homme. C'est le Christ à l'œil terrible de Moscou.

Le côté humain de Dieu passe au second plan et par voie de conséquence toute la création avec lui. L'Église orthodoxe tend intellectuellement et psychologiquement vers le monophysisme, courant oriental anti-grec et anti-latin qui proclame l'unique nature divine du Fils. Cette conception entraîne le refus de représenter le Christ souffrant, alors que l'Occident, lui, accentue ce caractère. Pas de Christ en croix, pas de mise au tombeau, pas de Résurrection, le Christ n'ayant plus après la Résurrection de figure humaine, mais la descente aux Enfers. Comme autre conséquence, il n'y a pas d'icônes des saints en martyrs, mais comme saint Georges par exemple en conquérant du Dragon qui symbolise le Diable. Un saint Sébastien transpercé de flèches, ou un saint Laurent sur le gril entraînent une répulsion chez les orthodoxes. Pour sainte Catherine d'Alexandrie, la qualité de martyre n'est évoquée que par la mantille de couleur rouge.

Ainsi, encore, la Vierge qui est la mère de Dieu et non la mère de l'Enfant-Jésus, acquiert, elle aussi, un caractère presque inhumain. Cette accentuation du caractère divin et la négation du monde matériel sont encore accusées, comme nous l'avons vu, par des procédés picturaux.

Avec ces différences de base, qu'en est-il finalement ?

La spiritualité orthodoxe, si intéressante soit-elle, se retrouve finalement plus proche des spiritualités orientales que de la nôtre, sauf à des niveaux très élevés où toutes se rejoignent.

Qu'il s'agisse de saint Séraphim de Sarov en Russie, de saint Jean de la Croix en Espagne, de Muhiheddin ibn Arabi en Andalousie, de Feridüddin-Attar en Iran, de Milarepa au Tibet, on peut parler de spiritualité œcuménique à un très haut niveau. Tous ont parlé de la « Nuit Obscure » et de la fusion finale dans Dieu. Et

leur mystique puise, certes, aux mêmes sources. Mais à un niveau inférieur, à la place de l'œcuménisme, nous ne trouvons que du syncrétisme où, dans le désir ardent de comprendre le voisin, on est prêt à faire toutes les concessions et à renoncer à ses propres traditions.

Si l'œcuménisme est louable en soi, le syncrétisme est condamnable. On s'appauvrit sans acquérir la richesse du voisin.

En conclusion, on peut accéder à un art spirituel qui n'est pas le nôtre, mais cette accession exige un grand effort de compréhension, de savoir et d'amour.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

- BLANKOFF (Jean) : *L'art de la Russie ancienne*.  
— Bruxelles, Centre National pour l'Étude des États de l'Est, 1963. In-8°, 96 p., 150 ill., cartes.
- LASAREFF (Victor) :  *Icônes russes*.  
— Milano, Unesco, 1962, In-16°, 24 p. et pl. en noir et en couleurs.
- EVDOKIMOV (Paul) : *L'art de l'icône. Théologie de la beauté*.  
— S. l., Desclée de Brouwer, 1970. In-8°, 304 p., ill., pl. en couleurs.
- ONASCH (Konrad) :  *Icônes de la Russie ancienne*.  
— Berlin, Ed. Siloé, 1977. In-4°, 20 p., 48 pl. en couleurs.
- STUART (John) :  *Ikons*.  
— London, Faber and Faber, 1975. In-4°, 176 p. ill. en couleurs et pl. en noir et blanc.
- SCHWEINFURTH (Philipp) :  *Icônes russes*.  
— Paris, Plon, 1953. In-4°, 15 p. et pl. hors-texte en couleurs.  
Collection *Iris*.
- LASAREV (V.) :  *André Rublev*.  
— Moscou, Maison de l'Union des Artistes de l'U.R.S.S., 1960. In-4°, 30 p. et pl. hors-texte en couleurs et en noir et blanc.
- WALTER (Christophe) :  *Icônes*.  
— Paris-Genève-Munich, Ed. Nagel, 1976. In-4°, 64 p., ill., pl. hors-texte en couleurs.
- ALPATOV (Michel) :  *Histoire de l'art russe des origines à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*.  
— Paris, Flammarion, 1975. In-8°, 462 p., ill.
- CLÉMENT (Olivier) :  *L'Église orthodoxe*.  
— Paris, P.U.F., 1965. In-16°, 128 p. (Coll. *Que sais-je?*).
- WILD (Doris) :  *Les icônes. Art religieux de l'Orient*.  
— Lausanne, Payot, s. d. In-16°, 10 p. et pl. (Coll. *Orbis Pictus*).

## Éloge de la Vertu

par Xavier CAMILLERAPP

(Séance des Prix du 16 décembre 1978)

**V**OILA une bien étrange coutume que la nôtre : et vous me permettez d'entamer ce propos par une question préalable : consacrer chaque année au cours de notre dernière séance un peu de notre temps et de notre pensée à la vertu, faire l'éloge de celle-ci, distribuer des récompenses à quelques-uns de ceux qui en font preuve, cela entre-t-il bien dans le rôle d'une Académie ? Pour essayer de répondre à cette interrogation, je me suis penché avec attention sur les statuts qui régissent notre Compagnie et en particulier sur le paragraphe qui définit son objet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse, de près ou de loin, justifier cette tradition. Je n'ai rien décelé non plus qui la condamne.

Mais il faut bien reconnaître, mes chers confrères, que cette vocation « vertueuse » n'est point inscrite dans nos textes.

Elle résulte seulement d'un état de fait, celui dans lequel notre Compagnie s'est placée en acceptant les missions qui lui ont été confiées par de généreux donateurs. Ceux-ci ne faisaient que suivre en cela l'exemple de Monsieur de Montyon. Pouvions-nous faire autrement que de suivre celui de l'Académie française ?

C'est donc bien plus à la force des choses qu'à la volonté délibérée de l'Académie et des académiciens que nous allons être redevables de vivre ensemble ce moment de bravoure, j'allais dire de vertu, moi à vous entretenir de ce sujet difficile, vous à m'écouter.

Le vice et la vertu, disait Ernest Renan, sont des produits comme le vitriol et le sucre. Les relents mi-chimiques, mi-culinaires de cette formule ne m'apparaissent pas, je vous l'avoue,

comme propres à rendre compte de ce que sont réellement le vice et la vertu. A mon sens, en dépit de tout le symbolisme que l'on voudrait attacher à cette sentence, et en raison même du matérialisme volontaire dont elle est imprégnée, elle tend à écarter ce qui constitue l'essence même de l'un et de l'autre. Car on ne peut parler de vertu là où il n'est point de mérite, ni de vice là où il n'est point de culpabilité. A moins, bien entendu, que l'on ne veuille discourir de la vertu des plantes ou des vices de forme.

Mais il y a là, on ne peut le nier, une manière bien commode et qui demeure fort à la mode pour abaisser les valeurs morales et légitimer tous les relâchements. Nul alors ne ressent plus le besoin de s'incliner devant autrui, que ce soit pour demander pardon de ses fautes puisque l'on n'en est pas responsable, ou pour reconnaître des mérites puisque ceux-ci n'existent pas.

Telle n'est pas notre conception des choses, puisque tout au contraire, nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer la vertu.

Mais, avant tout, qu'est-elle donc et comment peut-on la reconnaître ?

A l'imitation très certaine de la plupart de ceux qui m'ont précédé ici, j'ai ouvert quelques dictionnaires. Au moment où je m'apprêtais à vous faire cette confidence, une question délicate m'est venue à l'esprit : à vos yeux, cela dénoterait-il de ma part de la franchise, ce qui irait plutôt du côté de la vertu, ou bien un certain cynisme, ce qui n'a rien de vertueux ? Je vous laisse le soin d'apprécier cette cause en votre âme et conscience, mais en vous faisant cependant remarquer à l'occasion de cette affaire vénielle qu'en une matière aussi délicate, le même objet peut prendre des aspects fort différents selon l'éclairage que l'on peut ou que l'on veut lui donner.

Dois-je vous faire un second aveu ? Mes recherches sont demeurées vaines, et je n'ai trouvé aucune définition satisfaisante dans les pages de ces volumes.

Il ne me restait plus qu'à chercher en moi-même et je vais donc vous livrer le fruit de mes méditations. Je le fais en toute modestie sachant que l'on est jamais vraiment novateur et que tout a déjà été dit.

La vertu pourrait être considérée comme la capacité de l'homme — et tout homme en est capable — de dépasser le comportement normal de l'espèce dans les actes qui bénéficient à autrui, individus ou collectivité, soit directement, soit par l'exemple donné.

S'il en est bien ainsi, on comprend que, dans un monde où la notion de l'égalité se trouve confondue avec celle du nivelle-

ment, la vertu qui est dépassement, soit si facilement incomprise quand elle n'est pas honnie. On comprend que, dans un monde où tout magnifie la puissance, la vertu qui est service soit si facilement méprisée quand elle n'est pas pourchassée. On comprend que, dans un monde où tout célèbre la possession et la jouissance, la vertu qui est don soit parfois considérée comme le signe d'une certaine faiblesse d'esprit à tout le moins d'une inquiétante inadaptation.

Ne soyons pas pessimistes. Notre époque n'est sur ce point pas pire qu'une autre. Elle n'est pas meilleure non plus et il demeure tout-à-fait souhaitable qu'une fois l'an notre voix s'élève pour célébrer la vertu et infliger un démenti à cette amère réflexion d'un auteur inconnu considérant la statue équestre de Louis XV qui, entouré de figures allégoriques, ornait autrefois la place de la Concorde : « Les vertus vont à pied, le vice est à cheval ! ».

Il est de votre intérêt de vous occuper de votre santé, car elle est le fondement de toute votre existence. Ne négligez pas les soins que vous devez vous donner, et ne laissez pas votre corps se fatiguer inutilement. C'est la première condition pour que vous puissiez accomplir votre destinée.

Ne soyez pas pessimiste. Votre époque n'est ni ce qu'on dit, ni ce qu'on craint. Elle est ce qu'elle est, et elle est belle. Ne laissez pas votre imagination se laisser aller à des idées sombres. Le monde est plein de ressources, et il est en votre pouvoir de le rendre meilleur. Ne laissez pas votre cœur se fermer à la pitié et à la charité. C'est par ces sentiments que vous pouvez apporter votre contribution à la gloire de Dieu et au bien de votre prochain.

A l'imitation de Jésus-Christ, le plus grand des maîtres, ne laissez pas votre âme se laisser aller à la tristesse. Au moment où vous vous réveillez le matin, dites-vous : « Seigneur, je me réveille en ta sainte cité, et je me réveille en ta sainte cité. » Ne laissez pas votre cœur se laisser aller à la tristesse. Au moment où vous vous réveillez le matin, dites-vous : « Seigneur, je me réveille en ta sainte cité, et je me réveille en ta sainte cité. »

Deuxième partie. — Dans ce livre, j'ai voulu parler de la vertu, et de la manière dont elle se manifeste dans la vie humaine. Je ne veux pas dire que la vertu est une chose facile, mais je veux dire qu'elle est une chose nécessaire. C'est par la vertu que nous pouvons atteindre à la perfection, et que nous pouvons rendre notre vie plus utile et plus agréable.

Il ne faut pas croire que la vertu est une chose qui se trouve tout faite dans le cœur de l'homme. Elle est le fruit de la culture et de l'éducation. Elle est le résultat de la lutte que nous avons à soutenir contre les passions et les vices du monde.

Si on se livre ainsi, on comprend que, dans un monde où le mal est si répandu, il est difficile de rester vertueux. Mais c'est précisément pour cela qu'il est si important de se donner des soins et de chercher à se perfectionner.

---

## HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Jacques GIFFARD

(1924-1978)

C'est avec consternation que, pendant les vacances, l'Académie apprenait le décès subit, le 1<sup>er</sup> juillet, de M<sup>e</sup> Jacques Giffard, en son village de Saint-Sylvain dont il était maire-adjoint. Nous nous étions encore rencontrés ici-même, quelques semaines plus tôt, à l'occasion d'un congrès de magistrats et rien ne laissait prévoir son départ inattendu.

Né en 1924 à Dieppe où son père était avoué, notre confrère était issu d'une famille de juristes et de terriens : de l'une et de l'autre il tenait sûrement ses qualités de pondération, de précision et de bon sens.

Il avait fait ses études au collège Jehan-Ango dans sa ville natale, puis à l'Institution Join-Lambert de Rouen. Attiré par le Droit, il avait suivi les cours de la Faculté de Paris et vu ses mérites couronnés en 1945 par une brillante thèse de doctorat consacrée à Gustave Rouland, homme politique cauchois du XIX<sup>e</sup> siècle. Après avoir appartenu au Barreau près de la Cour d'Appel de la capitale, il devenait avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. Sa science juridique était reconnue sur le plan international, ce qui lui avait valu, entre autre, d'être nommé officier de l'Ordre de la République malgache.

Fait exceptionnel, il y a un an, il devenait Conseiller à la même Cour de Cassation où un bel avenir lui était promis.

Entre la préparation de ses plaidoiries et de ses rapports, il trouvait le temps de donner à des revues juridiques des articles appréciés, par ses pairs, à leur juste valeur. Citons pour mémoire : « *Les auxiliaires de la Justice en France* » ; « *Les testaments dans le Code civil français* » ; « *L'illusoire responsabilité pécuniaire des membres du gouvernement français* » ; ou encore : « *Les Françaises et la politique* ».

Sa spécialité ne nuisait en rien à sa passion pour l'Histoire et la Littérature. Neveu de Charles Ledré, l'historien de la restauration religieuse en notre diocèse par le cardinal Cambacérès, au lendemain de la Révolution, il s'attachait lui-même au passé de notre région qu'il savait replacer dans les soubresauts des événements de notre pays. Il avait constitué une bibliothèque considérable où il aimait se plonger et savourer pour leur beau langage des textes un peu oubliés telle la correspondance entre les abbés Langlois et Cochet.

Nous avons eu un écho de son « violon d'Ingres » à l'occasion du congrès archéologique de 1975 au cours duquel il nous avait raconté l'aventure piquante de l'abbé-archéologue un jour fourvoyé dans la politique dieppoise !

M<sup>e</sup> Giffard avait été flatté d'être élu correspondant de notre Compagnie en 1971, puis membre titulaire en 1977. Nous nous souvenons de son discours plein de verve sur *Les Françaises à la conquête des emplois publics* ou, dans un autre genre, sa communication pleine de science et d'humour, le 20 mai dernier, sur une campagne électorale de Barbey d'Aurevilly, journaliste à Dieppe en 1842. Nous nous réjouissions à la pensée de l'entendre souvent nous mettre au courant de ses travaux par ses interventions riches de savoir, de finesse et d'esprit.

Notre confrère n'aimait pas jouer les savants. Il était d'un abord facile, sachant allier une aimable courtoisie à cette dignité propre aux grands Corps de l'État. Appelé à plaider de graves affaires, il ne dédaignait pas se pencher sur des questions mineures et conseiller de petites gens dans l'embarras, cela avec le plus grand désintéressement. Il connaissait à fond les arcanes du droit rural pour débrouiller des situations et cette compétence avait contribué à faire de lui un chevalier du Mérite agricole.

Homme de rigueur et de probité intellectuelle, M<sup>e</sup> Giffard était demeuré « ferme dans sa Foi », une Foi mûrie dans une famille qui avait, dans le passé, sut faire face en des heures tragiques de notre Histoire. Il aimait rappeler qu'il comptait, parmi ses grands-oncles, le chanoine Baroche, exilé pendant la Révolution, mort doyen du chapitre de Rouen en 1847. Il évoquait aussi, parmi les souvenirs de son enfance dieppoise, ceux des heures solennelles de son église Saint-Remy, alors grande dame fière de ses orateurs, de sa maîtrise, de son orgue historique et il souffrait de la voir devenue, hélas, une pauvre à la voix éteinte, presque sans vie, un interminable chantier ! Sous ses voûtes ou chez ses parents, il avait rencontré des curés savants et zélés tels M. Soudais, devenu curé de Saint-Romain de Rouen, ou M. Sery, ancien professeur d'Histoire, brillant conférencier, et il ne cachait pas combien ces contacts l'avaient marqué.

Sa Foi, comme son travail acharné, l'avaient aidé à supporter, avec son épouse, de douloureuses épreuves, mais ce labeur, malgré quelques journées de repos en son château de Saint-Sylvain qu'il avait relevé de ses ruines, n'a-t-il pas eu raison de ses forces ? Mystère d'une destinée trop rapidement tranchée.

Avec M<sup>e</sup> Jacques Giffard, l'Académie perd un membre éminent, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite. Chacun de nous perd un ami. Sa fin brutale n'est-elle pas l'austère illustration du verset de l'Écriture qui vaut pour les grands de ce monde, tel le pape Jean-Paul I<sup>er</sup>, autant que pour les plus obscurs des hommes : « Veillez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure ». Nous sommes convaincus que notre Confrère veillait...

Nous garderons sa mémoire et la Compagnie tient, dans le recueillement de cet instant, à renouveler ses condoléances à Madame Giffard, à sa mère et à ses enfants.

Abbé FOURÉ.

## Raymond QUIBEL

(1883-1978)

Raymond Quibel est décédé à 95 ans. Il était le doyen d'âge de notre Académie.

Né en 1883, il avait donc 17 ans au moment où débute le XX<sup>e</sup> siècle. C'est l'âge où l'adolescence se termine, où le jeune homme regarde autour de lui et commence à saisir le monde dans lequel il va vivre. Que voit-il ? Je pense que les grands problèmes politiques ou sociaux lui sont étrangers... C'est un jeune artiste. Or, dans le monde des Arts et des Lettres, c'est un feu d'artifice. Tous ceux qui vont marquer le début de ce siècle sont en place. Les impressionnistes sont mieux compris. Le pompiérisme recule. Monet, Manet, Pissaro, Marquet, Sisley, Picasso, Braque peignent et recrutent des adeptes. Ils vendent peut-être mal, mais les critiques leur sont plus favorables. Ils ont introduit dans leurs toiles la lumière, ses jeux, ses miroitements. Ils se sont tournés résolument vers la nature et c'est encore la nature qu'on retrouve dans leurs portraits. Renoir, un peu plus tard, le démontrera avec éclat. En littérature, Valéry, Paul Fort, Moréas, Apollinaire, Anna de Noailles, Henri de Régnier et combien d'autres étincellent de mille feux : ce sont de vrais poètes. Dans une toute autre discipline des hommes comme Barrès, Péguy, Jacques Maritain, retrouvent la Foi dans la notion de terre française puis de nation.

La musique elle aussi a ses maîtres. Debussy, un peu plus tard Ravel, Honegger, Satie ; on découvre Stravinsky et en général les Russes. C'est l'heure de Diaghilev, de Nijinsky, des Ballets russes. Ce sont des pierres précieuses que l'on jette à profusion, comme si, avant la grande tourmente de 1914 le monde voulait donner aux hommes un aspect de son génie en brillant de tous ses feux.

Raymond Quibel vit au milieu de ce monde.

Nous savons que tout jeune il suivait à Rouen les cours gratuits que donnait le père Fréchon. C'est en 1900 qu'il quittera sa ville natale et partira pour Paris : il vivra à Montmartre.

Il lui faudra attendre dix ans avant d'exposer au salon parisien de l'École française ; un peu avant la guerre de 1914, il exposera à Rouen, à la galerie Legrip et aux Artistes rouennais.

Nous sommes en 1914. Il est de santé chancelante. Exempté de la guerre 1914-1918, il s'installe successivement à Pourville, à Rouen, à Bois-Guillaume puis à Mesnil-Esnard en 1917, dans une maison qu'il ne devait plus quitter. C'est là, assure-t-on, je le crois volontiers, qu'il trouvera son véritable climat artistique près de la nature qu'il devait traduire dans toutes ses nuances.

Pour l'heure, cependant, il s'en évade. En 1915 il participe à l'exposition des Arts Déco : il obtient un Grand Prix et fut, dit-on, l'un de ceux qui

en assurèrent le succès. Il avait déjà 42 ans. Il participe à la décoration du paquebot *Normandie* réalisant les cartons des sujets en tapisserie qui ornaient la salle à manger des premières, c'était en 1930.

En 1935, la Manufacture de Sèvres exécute des vases selon ses projets. Il décore la mairie de Mesnil-Esnard, à la demande de son maire, M. David. De nombreuses œuvres seront acquises par l'État, la ville de Paris, la ville de Rouen. C'est à cette époque que je l'ai connu.

Il exposait tous les ans, au moment des fêtes de Noël, à la galerie Legrip. C'était un lieu accueillant aux artistes. Notre ami Sébire peut en témoigner. On pouvait, dans la salle derrière, donnant sur la place Saint-Amand, visiter les expositions du *Miserere* de Rouault, des tapisseries de Lurçat, des bronzes de Saladin. Tous, Vaumousse, Louvrier, Sébire sont passés là. Quibel y exposait aussi.

Qu'elles étaient jolies, ces huiles. Je garde le souvenir d'une toile qui évoquait la naissance du printemps. L'eau coulait au premier plan. Des peupliers frissonnaient derrière : tout était nimbé de lumière. L'air passait. C'était peut-être modeste, mais charmant. En réalité c'était une vision émerveillée qui traduisait bien la joie de la nature. J'ai toujours regretté cette toile. Et il y avait, l'entourant, toute la série des petits Quibel : ceux-là j'en possède : une meule, un soleil d'hiver, des neiges, des forêts...

La guerre est venue, de nouveau en 1939, traînant derrière elle la tristesse, les drames, les deuils. La France depuis déjà quelques années avait perdu son sourire, sa gentillesse, sa joie de vivre. Elle ne les a pas retrouvés. Des valeurs ont été détruites : elles n'ont pas été remplacées. Les fondements de notre société ont été sapés et n'ont pas été reconstitués. La haine s'est instaurée entre les hommes : ils ont maintenant peur et l'argent roi, l'argent Dieu, a mené à grand train son cortège de haine, de destruction, d'envie et de fausses valeurs, polluant tout, détruisant tout, apposant sur le visage des hommes son masque hideux. Et pourtant des progrès sociaux sont intervenus, la misère a été combattue, la santé protégée. Il faut croire que le bonheur des hommes est bâti sur autre chose que sur des préoccupations ou des conquêtes matérielles.

Nous retrouvons Raymond Quibel en 1950. Ce fut pour lui une année heureuse ; il fut reçu par M. Guey à l'Académie de Rouen le 11 février 1950, à 15 heures, au Musée des Beaux-Arts où il exposait 102 toiles.

Deux choses retiennent mon attention. C'était sans aucun doute un homme modeste, trop sans doute. Pour le Musée où il exposa, une simple feuille ronéotypée sur un méchant papier vert sert de catalogue. La seule indication des toiles montre qui il était : Plaine à Mesnil-Esnard - dégel ; Chemin sous bois - neige ; L'automne à Roumare ; Dégel : tout petit ; La Seine aux Gravettes : tout petit.

Quelle humilité ! Personne pour préparer. Personne pour apporter un peu de poésie aux titres. Personne pour le défendre. C'était au surplus un homme qui s'était déjà retiré du monde. Son univers est son entourage immédiat : Belbeuf, Notre-Dame-de-Franqueville, Mesnil-Esnard, La Poterie, la Seine.

Il a, c'est vrai, 67 ans déjà.

Son dossier d'Académie possède un témoignage bien touchant : c'est

un portrait fait par lui-même. Traité comme une photo d'identité, il est excellent. Les yeux voient, scrutent derrière le personnage. Mais l'homme est timide : ce n'est pas un lutteur. Il rentrerait volontiers en lui-même, vivant solitaire, loin des hommes. Le document est de 1963 : il a, à cette époque, 80 ans.

Qu'a-t-il d'ailleurs à faire du monde ? Il écrit lui-même qu'il est officier d'Académie et président de la Société des Artistes rouennais.

En fait, la boucle est bouclée. Sa vie est terminée. On peut encore recevoir des amis, repenser aux heures de gloire ; à l'exposition des Arts Déco, au Paquebot, à l'Exposition de Rouen, à l'Académie. Rêver à une Légion d'honneur promise et qui n'est jamais venue. Pour aller plus loin, il aurait fallu être un autre, avoir de l'ambition, le désir de percer, savoir lutter au milieu de ce monde féroce.

Je crois qu'il ne le pouvait pas. Qu'est-ce qui compte en définitive ?

Etre soi-même : il l'a été.

Laisser de soi quelque chose : il l'a fait. Le reste n'était ni entre ses mains ni d'ailleurs entre les nôtres.

Fédia JULIA.

---

## Pierre PETITCOLAS

(1897-1978)

Le 18 octobre dernier s'est éteint en sa demeure Pierre Petitcolas, ingénieur chimiste I.C.N., docteur ès Sciences, commandeur de la Légion d'honneur. Ses obsèques ont été célébrées le 23 octobre.

Pierre Petitcolas qui a passé sa vie comme directeur des recherches à la Compagnie française des matières colorantes, était un chimiste de grande valeur. Sa thèse sur les propriétés optiques de certaines bases organiques (réfraction moléculaire) avait obtenu un vif succès. Il s'était livré par la suite, avec de nombreux collaborateurs, à des travaux de chimie organique importants mais très spécialisés, publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, le *Bulletin de la Société chimique de France*, *Chimie et Industrie*, etc... Il publia ainsi une quinzaine de mémoires. Citons sa « Contribution à l'étude de la Substantivité », avec quatre de ses collaborateurs dont trois docteurs ès Sciences. Il est aussi titulaire de nombreux brevets, une cinquantaine, que ses découvertes en chimie industrielle l'ont amené à prendre.

Il avait, à la suite du Professeur Albert Gascard, présidé la section rouennaise de la Société chimique de France et avait été nommé membre du Conseil de la Société chimique. Il était titulaire du Prix Ernest Jorek attribué par l'Association des Chimistes de l'Industrie textile. Notre Académie, qui lui avait décerné le Prix Bouctot, l'avait élu membre titulaire en 1952.

Mais il ne se contentait pas d'être un chercheur. Il était en effet animé d'un profond désir d'enseigner. A l'Institut chimique d'abord, où il fut le collaborateur d'Abel Caille, à l'Institut national supérieur de Chimie industrielle de Rouen dont il fut nommé professeur, il enseigna aux jeunes étudiants la chimie tinctoriale qui était sa spécialité. Il fit ainsi préparer plusieurs thèses. Il était très aimé de ses élèves à qui il ne ménageait pas son concours bienveillant.

Il nous faut aussi évoquer sa magnifique conduite pendant les deux guerres mondiales. Pierre Petitcolas était et est toujours resté au long de sa vie un patriote ardent. Fin septembre 1914, à peine âgé de 17 ans, malgré les conseils de son père déjà mobilisé, il s'engageait dans l'armée, imitant la signature de son père sur une fausse autorisation. Il est affecté au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs en octobre 1914. Participant à de nombreux combats, il fut blessé trois fois. Muté dans les chars d'assaut, il termina la guerre comme sous-lieutenant. Il obtint au cours de la campagne la croix de guerre 14-18 avec palmes et étoiles. Vint la guerre de 1940. Aussitôt, ulcéré par la défaite, il entra dans la Résistance active. Arrêté par la Gestapo en 1942, il resta plusieurs mois en captivité à Rouen et fut ensuite déporté dans les camps de concentration, notamment à Buchenwald d'où il s'évada ; il fut finalement libéré par l'armée américaine. Pour sa belle conduite, la croix de guerre 39-45 avec palme lui fut décernée. Chevalier puis officier, il fut fait commandeur de la Légion d'honneur au titre de la Résistance en 1971.

Telle fut la vie active et passionnée de ce savant éminent. Son œuvre importante passera à la postérité et nous conserverons de lui un souvenir d'admiration pour sa vie remarquablement féconde.

Jacques LIGER.

# Table des Matières

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1978 .. .. .	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE .. .. .	15
PRIX DE L'ACADÉMIE .. .. .	19

## DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. ANDRÉ GRÉGOIRE (11 mars 1978) :	
<i>La Cathédrale monument dans la Cité</i> .. .. .	23
Réponse de M. RAOUL LEROY :	
<i>Construire une église aujourd'hui</i> .. .. .	41
Discours de M. PIERRE HOMMERIL (3 juin 1978) :	
<i>Terre et lune, comparaison structurale et dynamique</i> .. .. .	53
Réponse de M. JACQUES LIGER :	
<i>Vocation scientifique des jeunes</i> .. .. .	61
Discours de M. JEAN-CLAUDE BERNÈDE (7 octobre 1978) :	
<i>J.-S. Bach et le discours instrumental</i> .. .. .	75
Réponse de M. FÉDIA JULIA :	
<i>La musique source de vie</i> .. .. .	77

## CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Mes rencontres avec de « grands hommes »</i> .. .. .	85
par M. MAC GRATH.	
<i>Les épipactis de la vallée de la Bresle</i> .. .. .	103
par M. JACQUES LIGER.	
<i>La défense des ponts de Rouen en mai 1940</i> .. .. .	109
par M. R.-G. NOBÉCOURT.	

*Barbey d'Aurevilly journaliste à Dieppe,  
une campagne électorale en 1842* .. .. . 133  
par M. JACQUES GIFFARD.

*Les Icônes* .. .. . 177  
par M<sup>me</sup> CHANTAL LEMERCIER-QUELQUEJAY.

LA SÉANCE DES PRIX

*Éloge de la Vertu*.. .. . 195  
par M. XAVIER CAMILLERAPP.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

JACQUES GIFFARD .. .. . 199

RAYMOND QUIBEL .. .. . 201

PIERRE PETITCOLAS . . . . . 203



---

Dépôt légal 4<sup>e</sup> Tr. 1980



Digitized by Google

